★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9395 | 32 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 30 - LUNDI 31 MARS 1975

De nombreux nationalistes rhodésiens ont été arrêtés en Zambie

LIRE PAGE 4



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 80 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

TANDIS QUE LA PANIQUE GAGNE CIVILS ET MILITAIRES

Les forces révolutionnaires ont donné l'assaut à Da-Nang

Une bataille décisive se livrait, samedi 29 mars, à Da-Nang, dernière enclave tenue par les forces gouvernementales dans la partie septentrionale du Vietnam du Sud. En fin de matinée, alors que la population civile et les gouvernementaux étaient en proie à la panique, le haut commandement de Saigon indiquait que le contact radio, interrompu pendant plusieurs heures, venait d'être rétabli avec les défenseurs de la ville et que ceux-ci maintenaient leurs positions. Il admettait toutefois que des éléments communistes s'étaient infiltrés à l'intérieur de l'agglomération. De source militaire digne de foi, citée par l'Agence France-Presse, on indique que la bataille oppose vingt-deux mille hommes du côté gouvernemental à vingt-sept mille du côté des forces révolutionnaires.

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, la radio du G.R.P. a appelé la population de Da-Nang et de la région à se soulever contre les troupes gouvernementales. A Saigon, l'ambassade des Etats-Unis a annoncé qu'une aide d'urgence en armes et en ravitaillement allait être acheminée vers le Vietnam du Sud.

Le martyre d'un peuple

Près d'un million de personnes jetées sur les routes du Vietnam du Sud, des avions pris d'assaut, les forts écrasant les faibles, des femmes, des enfants, des blessés, s'accrochant désespérément aux ridelles de camions déjà surchargés, la foule pressée sur des pontons qui tentent de prendre le large... Le spectacle des réfugiés sud-vietnamiens réveille par son horreur une *conscience internationale* que le drame indochinois n'a pas toujours trouvée aussi prête à s'émouvoir.

A vrai dire, si la tragédie des réfugiés attire autant l'attention, c'est aussi parce qu'elle paraît difficilement compréhensible. Pourquoi cette fuite massive des populations civiles ? Les parties au conflit ont chacune leur réponse à cette question. Les représentants du régime de Saigon n'hésitent pas à évoquer l'exemple de l'exode des populations françaises *en 1940 devant l'envahisseur nazi* ; pour eux, les Sud-Vitenamiens « votent avec leurs pieds » contre le communisme. « Exode forcé », répliquent leurs adversaires du gouvernement révolutionnaire provisoire, qui accusent les troupes du président Thieu d'entraîner les populations civiles avec elles et de s'en servir comme bouclier dans leur retraite.

Ni l'une ni l'autre de ces deux thèses n'est entièrement acceptable. La première évidence est que les civils sud-vietnamiens fuient *les horreurs de la guerre*, même si, paradoxalement, cette fuite les conduit vers de nouveaux malheurs. En outre, la fuite est un réflexe, fût-il irraisonné, lorsque craque l'appareil gouvernemental et que les fonctionnaires abandonnent leur poste, lorsque défile à travers villes et villages une armée en déroute, dont les soldats ne semblent plus préoccupés que de sauver leur vie.

Il est non moins clair, d'autre part, que la population dans sa grande majorité ne voit pas dans les combattants communistes — et notamment les soldats nord-vietnamiens qui composent le gros de la troupe — les « libérateurs » dont parle une certaine propagande. Des exactions révoltantes, comme le mitraillage, près de Tuy-Hoa, d'un convoi de réfugiés par les soldats communistes, ne sont évidemment pas de nature à améliorer leur « image ».

Il est vrai que, au point où ils en sont, les Sud-Vietnamiens semblent surtout vouloir la paix, *quelle que soit sa couleur*. A Da-Nang, par exemple, si certains privilégiés du régime se battent à coups de poing et de centaines de milliers de piastres pour prendre d'assaut les avions, le petit peuple ne paraît pas avoir songé à s'enfuir, au moins dans un premier temps. En revanche, à Hué, le souvenir des massacres perpétrés par le F.N.L. pendant l'occupation de la ville en 1968 n'a pu que pousser au départ une population déjà traditionnellement conservatrice.

Un peu partout, les catholiques craignent de devoir subir un régime marxiste : en 1954, déjà, ils avaient fourni le gros du contingent des nombreux réfugiés qui choisirent de s'installer au Sud au moment du partage du pays. A cela s'ajoute *que le président* Thieu, loin de préparer la « réconciliation nationale » à laquelle l'invitait l'accord de Paris, s'est employé, au contraire, à présenter les communistes sous les couleurs les plus terrifiantes.

Aucune de ces explications ne peut justifier tant de souffrances. Si une chose est aujourd'hui évidente, c'est que le régime du président Thieu ne bénéficie plus de la confiance de ceux-là mêmes qui attendaient de lui qu'il les défende — ou du moins qu'il leur épargne l'exode, la peur et la mort. Apparemment, le meilleur service que le chef de l'Etat sud-vietnamien pourrait rendre à la population serait de laisser la place à ceux qui, animés d'une réelle volonté de négociation, *ouvriraient* la voie à une paix de transition.

Le problème de la succession est posé à Saigon

En perdant le contrôle de la situation militaire, le président Thieu voit peu à peu lui échapper l'initiative politique au Vietnam du Sud. De repli stratégique en repli tout court et en déroute, des Hauts-Plateaux à Hué, l'ancienne capitale, puis à Da-Nang, la seconde ville du pays, le régime Thieu n'a pas seulement perdu du terrain mais également sa crédibilité.

L'effondrement militaire, le flux des réfugiés déferlant vers le sud auront agi comme une lame de fond sur Saigon, où le jeu politique émerge soudain d'un pourrissement savamment entretenu depuis des mois par le président Thieu. La formation, jeudi, au cours d'une réunion à Tan-Son-Nhut organisée par le général Ky, d'un « comité pour le salut national » auquel se sont ralliées de nombreuses personnalités, témoigne de l'effervescence qui règne à Saigon et de la volonté de l'opposition non communiste de sortir de sa période de valse-hésitation. Chacun semble avoir hâte de se trouver en première ligne pour la succession.

Paradoxalement, c'est pour une part le général Nguyen Van Thieu lui-même qui a débloqué la situation. Jusqu'à présent, le président avait toujours su jouer avec habileté de la guerre et du « péril communiste » pour asseoir son pouvoir et juguler l'opposition. Ces derniers temps, les revers militaires, liés à une répression discrète mais efficace, avaient étouffé le bouillonnement politique de l'automne et du début de l'année. La dissidence de la droite catholique, qui a toujours été un pilier du régime, la publication de l'acte d'accusation numéro un (*le Monde* du 22-23 septembre 1974), le bourgeonnement enfin de comités anti-gouvernementaux, avaient semblé quelque peu dérisoires au milieu du bruit des canons. Avec la chute de Ban-Me-Thuot, il y a quelques jours, le président Thieu a senti que la situation politique, qu'il avait longtemps réussi à figer, allait se débloquer sans qu'il puisse l'empêcher : il devenait impossible, en effet, de contrôler une population civile de *nouveau broyée dans la tragédie de la* guerre et surtout une armée humiliée. Il a donc tenté une ouverture sur sa droite et convoqué trois hommes : M. Tran Van Do, qui dirigeait à Genève en 1954 la délégation du Sud, M. Bui Diem, ancien ambassadeur à Washington, et M. Tran Quoc Buu, président de la Confédération du travail du Vietnam, pour qu'ils lui proposent un programme de réforme et « sondent » l'opposition. Mais l'initiative semble avoir rapidement échappé au chef de l'Etat. On retrouve, en effet, deux de ces personnalités parmi *les participants à la réunion de* Tan-Son-Nhut de jeudi dernier : MM. Do et Tran Quoc Buu.

Pour le « Comité de salut national » formé autour du général Ky et du père Tran Huu Than — qui, ces derniers mois, se trouvait en tête de file des mouvements d'opposition au régime Thieu, — il s'agit de déborder le président sur sa droite, en arguant que ce dernier est incapable d'arrêter les communistes. Ce ne sera sans doute là qu'une première étape. En fait, si le fringant général Ky est connu pour être farouchement anticommuniste, il ne se dit pas moins prêt à entamer un dialogue avec les autres formations politiques. *De l'avis de certains, il pourrait*, le moment venu, opérer un « revirement déchirant » et se convertir, sinon à la paix, du moins à certains compromis.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 2.)

LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION

Un « sommet » paneuropéen est probable avant la fin de l'année

De notre envoyé spécial

Genève. — *La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe pourra-t-elle conclure ses travaux, le 30 juin, à Helsinki, comme l'a demandé M. Brejnev ? Les délégués des trente-cinq délégations qui siègent à Genève et viennent de se séparer pour cinq jours, le temps du week-end pascal, admettent qu'il faut en finir cette année, si l'on ne veut pas remettre en cause les accords déjà conclus, au risque d'une rupture dont chacun convient qu'elle serait désastreuse. Les Occidentaux estiment cependant impossible d'aboutir à un accord avant le début de juin, ce qui permettrait de se réunir « au sommet » soit au début ou à la fin de l'été.*

Les Allemands de l'Ouest viennent d'obtenir ce qui leur tenait le plus à cœur, à savoir que la conférence n'« enterre » pas le problème de la réunification de leur pays. Grâce à l'entremise des Américains, les Soviétiques ont en effet accepté que le premier des dix principes auxquels adhéreront les Etats participants aux termes de l'accord final — celui qui proclame l'égalité souveraine des Etats — soit complété par la phase suivante : « *Les Etats participants considèrent que leurs frontières peuvent être modifiées conformément au droit international par des moyens pacifiques et par voie d'accords.* » Selon les dires d'une brutale franchise d'un délégué allemand, ce texte permettra d'entretenir en Europe une « *friedliche Unruhe* », une instabilité pacifique...

Pourtant, les difficultés sont encore nombreuses, même si elles sont parfois de pure forme. Ainsi, les membres de la première commission (sécurité) ne sont pas d'accord sur les moyens de faire ressortir avec la clarté indispensable l'égale valeur des principes régissant les relations entre Etats : comment faire en sorte, par exemple, que le septième de ces principes — le respect des droits de l'homme — soit aussi astreignant pour les signataires que le sixième, relatif à la non-intervention dans les affaires intérieures ?

Une autre difficulté est née de la volonté des « *Quatre Grands* » (Etats-Unis, U.R.S.S., France et Grande-Bretagne) d'ajouter au texte du dixième principe — l'exécution de bonne foi des obligations assumées — une phrase précisant que ce principe ne saurait affecter les droits, obligations, responsabilités, résultant de traités, accords ou arrangements antérieurement souscrits. « *Nous ne voulons pas accepter une telle formulation* », nous ont dit avec véhémence les représentants de plusieurs petites puissances, « *car celle-ci revient à nous faire accepter une certaine inégalité entre les Etats grâce aux droits que certains sont parvenus à s'arroger sur d'autres* ».

JEAN SCHWŒBEL.

(Lire la suite page 5.)

IMPASSE chez Renault

42 000 travailleurs chômeront entre le 1er et le 3 avril

Les pourparlers exploratoires entre les syndicats et la régie Renault, qui se sont déroulés vendredi 28 mars, n'ont pas débloqué le conflit. La direction de l'entreprise subordonne l'ouverture des discussions, le 3 avril, à un retour préalable au travail normal à l'usine du Mans, durant les deux jours précédents, l'horaire habituel étant rétabli le 2 avril. Les syndicats manceaux ont maintenu leurs consignes de grève perlée.

Trois nouvelles journées de chômage technique ont été décidées (sauf modification de la situation au Mans) à Sandouville, Flins et Cléon, du 1er au 3 avril, ce qui porte à quarante-deux mille, soit plus de la moitié des effectifs ouvriers, le nombre des métallurgistes mis en repos forcé.

INTRANSIGEANCE

Les conditions posées par la direction de la régie Renault pour la reprise des pourparlers équivalent à exiger la capitulation des travailleurs du Mans, déclarait, le 28 mars, la métallurgie C.F.D.T., au soir de l'échec des premiers contacts. En subordonnant la poursuite du dialogue à l'arrêt de la grève perlée des quatre mille ouvriers du Mans, la firme de Billancourt pose un préalable abandonné depuis longtemps par la plupart des employeurs. L'Etat lui-même ne prétend plus contraindre les cheminots ou les mineurs à reprendre le travail avant de s'asseoir devant le tapis vert des discussions.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 29.)

Les revendications des viticulteurs

LA FRANCE VA SUSPENDRE LES IMPORTATIONS DE VINS ITALIENS PENDANT UN MOIS

(Lire nos informations page 29.)

MŒURS ET POLITIQUE

De l'esprit des élus

par CHARLES DEBBASCH (*)

Il n'est pas de démocratie sans vertu. Les gouvernants soumis au jugement populaire cessent d'être estimés dès lors qu'ils ont fini d'être estimables. S'il ne faut pas glisser insensiblement du contrôle de l'élu à une nouvelle chasse aux sorcières, on doit néanmoins se demander si l'exorciste peut réussir à libérer les élus de leurs démons sans se transformer en prêtre d'un nouveau fanatisme.

Reconnaître la légitimité du contrôle sur les candidats aux fonctions électorales, sur les élus, sur les machines politiques qui concourent à l'expression de la volonté politique, paraît indispensable à l'affermissement d'une démocratie véritable. Le contrôle des finances des partis, la limitation de dépenses électorales, l'examen périodique de l'accroissement de fortune des hommes politiques, et, de façon générale, tous les moyens permettant de s'assurer que les élus ne tirent pas un profit illégitime de leurs fonctions, ne devraient plus être contestés. Leur exercice peut seul permettre de renforcer le crédit des élus dans l'opinion publique, comme d'éviter les pressions d'une société aux mirages tentateurs. On s'abuserait, cependant, si l'on imaginait, par ces différents contrôles, s'assurer de la vertu de l'élu.

La démocratie suppose l'égalité des chances et des charges. Le simple contrôle du financement ou de l'enrichissement ne suffit pas à y pourvoir. Car voilà l'élu en mal d'élection. Y a-t-il une quelconque égalité entre l'élu ancien fonctionnaire assuré, grâce à la procédure du détachement de plein droit, de retrouver sa fonction publique au terme de son mandat et l'élu titulaire d'un emploi privé ou d'une profession libérale qui risque sa vie civile dans sa vie publique. La professionnalisation de la carrière politique, l'existence dans le secteur public d'une série de prébendes pour battus électoraux — et le phénomène est aussi enraciné en France que la République, — n'ont souvent d'autre origine que de permettre la réintégration sociale d'anciens élus. Mais, plutôt que d'admettre cette déviance, ne conviendrait-il pas de se pencher avec toute l'attention nécessaire sur le problème de la réinsertion professionnelle des élus. Après tout, les licenciés pour cause de changement politique ne doivent pas figurer au rang des exclus. On éviterait ainsi, sans doute, de mettre les élus à la merci des marchands de soupe publics ou privés.

deviennent plus équivoques, c'est, deviennent plus équivoques c'est, sans aucun doute, dans le domaine de l'information. Les moyens audio-visuels sont progressivement assujettis au respect de l'égalité électorale. Le droit à l'antenne en *période électorale* s'est aujourd'hui imposé, il lui reste à s'affirmer dans le domaine des élections locales. En dehors des périodes électorales, le nouveau statut de la radio-télévision l'affirme sur l'ancienne troisième chaîne, et il faudra voir si l'expérience répond aux espoirs que l'on y a placés. En revanche, dans le domaine de la presse, la situation est plus inquiétante. La montée des monopoles nationaux ou régionaux de presse crée des relations de dépendance entre politiques et *responsables* des entreprises, elle met la presse dans le champ des convoitises des appareils politiques, elle laisse la porte ouverte aux abus financiers. Il y aurait beaucoup à dire sur le problème du statut de l'entreprise de presse et sur l'obligation pesant sur tout Etat démocratique de lutter en ce domaine, fondamental pour la liberté d'expression, contre les abus de position dominante.

(Lire la suite page 6.)

(*) Président de l'Université d'Aix-Marseille III.

AU JOUR LE JOUR

Police ou milice

L'exemple est contagieux. Milices communales, groupes d'autodéfense, patrouilles de quartier, se multiplient, et M. Poniatowski aura du mal à endiguer le flot montant.

Déjà, au-delà de la municipalisation, se profile la privatisation de la police. On sait où cela mène.

Cela dit, il faut reconnaître que la police d'Etat conduit aussi parfois à l'Etat policier, ce qui ne vaut pas mieux. Si dans une nation démocratique la défense nationale est l'affaire du citoyen, pourquoi pas l'ordre public ? L'expérience amère du dix-neuvième siècle nous a montré que le sabre de la garde nationale est à deux tranchants. Mais enfin si depuis le temps nous n'avons pas appris à le mettre au service de la liberté, police ou milice, rien ne nous empêchera d'être asservis.

ROBERT ESCARPIT.

APRÈS LES « CHANGEMENTS » SUR ANTENNE 2

Télé-sondages

M. *Marcel Jullian vient de remanier la grille des programmes* d'Antenne 2 dont il est le président.

Il avait annoncé son désir de s'entretenir avec des téléspectateurs, il y a deux semaines, dans sa ville natale de Châteaurenard, pour connaître leur sentiment sur d'éventuels changements de programmes (« le Monde » daté 16-17 mars). Que lui a-t-on dit à cette occasion ? « Afin de mieux répondre à l'attente du public », annonce un communiqué, « les *grandes émissions de fiction* seront désormais programmées le samedi. »

En fait, le jeu de Pierre Bellemare (15 % de l'audience) est repoussé à un horaire plus tardif. Et le « Banc public » de Pierre Bouteiller et José Artur (4 % de l'audience) est supprimé. Ses producteurs présenteront deux nouveaux magazines en alternance, « Cloc » et « Péplum », en fin d'après-midi : le temps de leur émission est pris par « Un jour futur » de Michel Lancelot, coupable, *lui aussi*, de ne pas avoir franchi le seuil des 4 %. Tous les après-midi seront, d'ailleurs, aménagés pour satisfaire le « grand public ». Seule innovation : un documentaire, diffusé le lundi soir à 21 h. 30 (au lieu de 22 h.). Selon les *responsables* d'Antenne 2, il s'agirait d'une « grande heure d'écoute » ; en consultant les programmes de TF 1 et de FR 3, on constate que les deux concurrentes d'A 2 passent un film au même moment. Image de la télévision française « réformée »...

Les sondages dominent désormais la politique des programmes, *quand ils n'en tiennent pas lieu.* Comment et par qui sont-ils réalisés ? Selon quels critères ? Malgré sa fragilité, l'indice de « qualité » ne va-t-il pas déjouer tous les calculs des responsables, enclins par le nouveau système à tout craindre du voisin et à ne miser que sur les valeurs sûres ?

Antenne 2 va reprendre « La tête et les jambes » de Pierre Bellemare — un succès d'il y a dix-huit ans — au mois de septembre. Un peu « rétro » le changement !

(Lire, page 11, l'enquête d'A. REY.)

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

de mardi *(daté 2 avril)*

- **UNE INTERVIEW** *du secrétaire au Foreign Office,* **M. James Callaghan.**
- **UN DOSSIER** sur l'aménagement du temps.
- **DEUX ENQUETES :**
  - Le « bond en avant » du commerce avec l'Est.
  - La religion est-elle trop bon marché ?

Ce supplément est préparé en collaboration avec la Stampa, The Times *et* Die Welt.





ASIE

LA SITUATION AU VIETNAM ET AU CAMBODGE

Un pilonnage d'artillerie a précédé l'assaut des révolutionnaires contre Da-Nang

Les combats ont commencé aux premières heures de la matinée de samedi 29 mars, sur le périmètre de défense de Da-Nang, immédiatement après un fort bombardement d'artillerie sur la ville elle-même et sur l'aéroport. Les communications téléphoniques étaient alors coupées avec l'extérieur. Un peu plus tard, on apprenait de source militaire à Saigon que les liaisons radio avec les forces gouvernementales étaient également interrompues. Selon d'autres indications, le général Ngo Quang Trong, commandant la 1re région militaire et responsable de la défense de Da-Nang, avait quitté son quartier général en ville pour continuer à diriger les opérations d'un P.C. de fortune à bord d'un bateau au large du port. De son côté, la délégation du G.R.P. (gouvernement revolutionnaire provisoire) à Saigon annonçait que les troupes révolutionnaires avaient attaqué les positions gouvernementales à l'intérieur de Da-Nang.

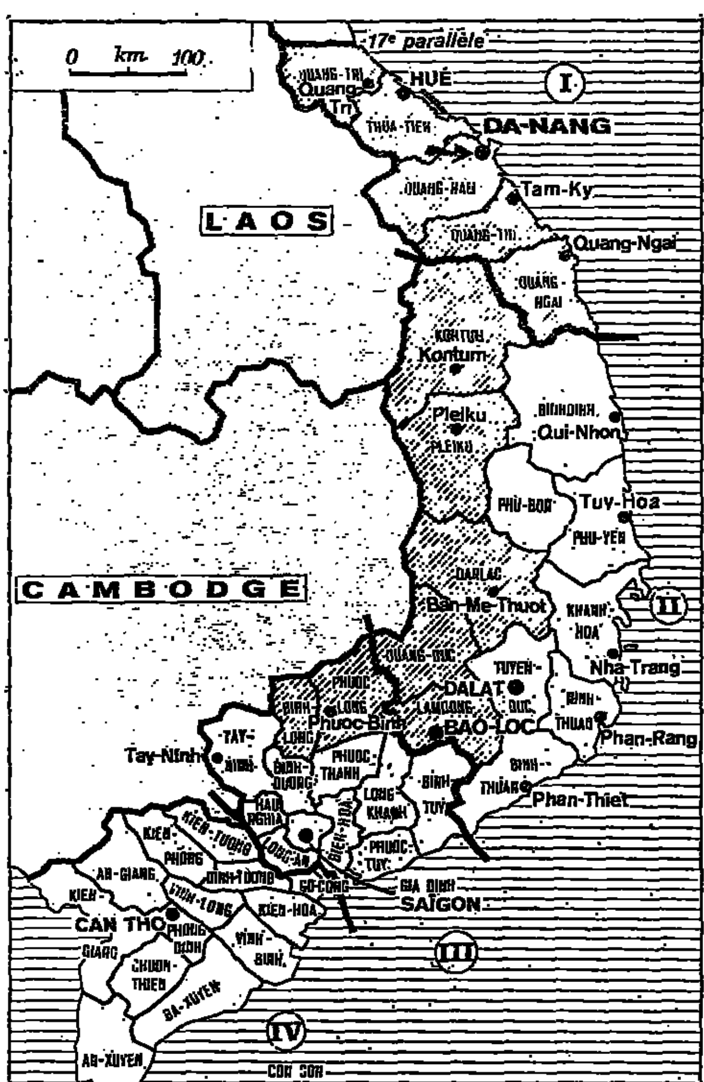
Après l'interruption du pont aérien provoquée par les scènes de panique qui s'étaient produites sur l'aérodrome de Dan-Nang, une nouvelle tentative avait été faite vendredi soir pour reprendre l'évacuation des réfugiés. Mais, samedi matin, deux appareils ont dû revenir à Saigon sans avoir pu se poser. Un troisième a réussi à atterrir, et a regagné la capitale sud-vietnamienne avec une aile endommagée par des éclats de roquette. Il avait embarqué ses passagers dans le plus grand désordre ; plusieurs personnes qui tentaient de monter à bord étaient tombées à la mer au moment du décollage. Selon l'agence U.P.I., la troupe avait tiré à la mitrailleuse sur la foule qui bloquait la piste d'envol. La plupart de ceux qui ont réussi à être du voyage étaient des soldats de l'armée de l'air sud-vietnamienne.

Vendredi, une véritable hystérie collective s'était emparée des dizaines de milliers de réfugiés qui attendaient à l'aéroport un problématique embarquement. Un témoin rapporte que les militaires parvenaient difficilement à contenir la foule et bien souvent se préoccupaient surtout de s'embarquer eux-mêmes avec leurs propres familles. Les places étaient pour les plus rapides et les plus brutaux. *« J'ai vu,* dit-il, *une femme enceinte qui tenait un jeune enfant par la main piétinée par plus de cinquante personnes au pied de la passerelle. »* Un capitaine en uniforme, qui n'avait pu trouver de place, hurlait en déchirant sa vareuse qu'il était décidé à passer dans les rangs ennemis. En ville même, l'anarchie la plus complète s'était installée dans une population dont les effectifs, doublés par l'afflux des réfugiés, atteignaient près d'un million deux cent mille personnes. A la suite de scènes de pillage, le commandement militaire avait instauré la loi martiale et ordonné de tirer sur tout fauteur de troubles. En fait, les forces de sécurité étaient pratiquement absentes pour exécuter ces instructions.

Dans le port, deux navires américains embarquaient des réfugiés. L'un d'eux avait réussi à prendre la mer vendredi soir, avec dix mille personnes à bord.

La situation de Da-Nang était devenue pratiquement désespérée avec la chute de la localité de Hoi-An, 25 kilomètres plus au sud, dans la nuit de vendredi à samedi.

Vendredi, le haut commandement sud-vietnamien avait confirmé la perte de Bao-Loc, capitale de la province de Lamdong, 150 kilomètres au nord-est de Saigon. Cette province — la douzième qui échappe au contrôle des forces gouvernementales — est en majorité peuplée de montagnards. Ce nouveau progrès offre théoriquement la possibilité aux forces révolutionnaires de tenter une offensive en direction du sud et de la capitale sud-vietnamienne. Le porte-parole militaire de Saigon a cependant déclaré que, selon lui, les effectifs communistes dans cette région étaient trop faibles pour une telle entreprise.



Aide américaine d'urgence

● A SAIGON, l'ambassade des Etats-Unis a annoncé samedi matin que *« du matériel militaire et médical requis d'urgence »*, allait être acheminé vers le Vietnam du Sud par un pont aérien. On ignore s'il sera établi à partir des bases américaines de Thaïlande ou de la base de Clark, aux Philippines. Les livraisons, indique-t-on, commenceraient dans *« deux ou trois jours »*. L'annonce de cette aide exceptionnelle fait suite à l'entretien que le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Weyand, a eu vendredi avec le président Thieu. Le communiqué de l'ambassade précise que le général Weyand a transmis au chef de l'Etat sud-vietnamien l'assurance du *« ferme soutien du président Ford à la résistance déterminée du peuple du Vietnam du Sud face à l'invasion massive du corps expéditionnaire nord-vietnamien en violation flagrante et cynique des dispositions de l'accord de Paris »*. Le porte-parole de l'ambassade a indiqué que les crédits pour l'envoi de matériel à Saigon proviendraient des 700 millions de dollars déjà alloués pour l'aide au Vietnam du Sud sur l'exercice en cours.

● A HANOI, les Philippines et la Thaïlande ont fait, vendredi, l'objet d'une « sévère condamnation » de la part du porte-parole du ministère nord-vietnamien des affaires étrangères pour avoir aidé soit l'administration de Saigon, soit les Américains, au cours des derniers jours, en Indochine.

● A ALGER, Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P., a accusé les Etats-Unis de *« se préparer à de nouvelles manœuvres »* et de violer les accords de Paris. Une fois écarté le général Thieu, le G.R.P. serait prêt, a-t-elle ajouté, à discuter avec un gouvernement sud-vietnamien qui serait *« pour la paix, l'indépendance, la démocratie et l'application stricte des accords de Paris »*. — *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

Le gouvernement de Phnom-Penh a mis au point le scénario de la reddition

affirme un diplomate japonais évacué

« Il n'existe aucune perspective, quelle qu'elle soit, que le gouvernement de Phnom-Penh puisse lui-même redresser la situation militaire, qui ne fait que s'aggraver. Ce gouvernement se prépare à se rendre sans conditions aux forces de libération. Le président Lon Nol, le premier ministre, M. Long Boret, et d'autres membres du gouvernement, prennent des dispositions pour fuir le pays. »

Ces propos ont été tenus, vendredi 28 mars, dans une interview à l'agence Kyodo, à Tokyo, par un conseiller de l'ambassade du Japon à Phnom-Penh, évacué quelques jours plus tôt. Ce diplomate, M. Takeshi Nakamura, a précisé que le gouvernement cambodgien avait déjà mis au point un scénario pour arrêter les combats : le président Lon Nol quitterait le pays pour suivre un traitement médical à l'étranger, et le président du Sénat, M. Sokam Koy, deviendrait président par intérim. Le premier ministre, M. Long Boret, s'en irait également, laissant au vice-premier ministre, M. Pan Sothi, et à d'autres partisans de la paix, l acharge de négocier avec les Khmers rouges. Le départ du maréchal Lon Nol est généralement considéré, dans les milieux politiques et diplomatiques de Phnom-Penh, comme un « préliminaire indispensable » à un processus de « transfert des pouvoirs sans heurt ». Mais si l'ambassadeur des Etats-Unis, M. John G. Dean, est acquis à une telle solution, M. Kissinger y est hostile, pour le moment tout au moins. Le secrétaire d'Etat souhaiterait attendre la fin de la saison sèche (juin) pour entamer, dans des conditions moins défavorables, des pourparlers avec l'« autre côté ».

Pour l'heure, les Etats-Unis continuent d'assurer le ravitaillement de Phnom-Penh en vivres et en armes. Le pont aérien, interrompu vendredi en raison de l'intensité des tirs de roquettes et de canons de 165 sur l'aéroport de Pochentong, a repris samedi. Dans les milieux militaires de Phnom-Penh, ont s'attend que les forces révolutionnaires tentent dans un proche avenir un coup de force contre Pochentong. Sur le front nord, elles ont enfoncé les lignes de défense républicaines à Kap-Srau, à 13 kilomètres au nord-ouest de la capitale. En revanche, l'évacuation des capitales provinciales de Prey-Veng et de Svay-Rieng, proches du Vietnam du Sud, n'est plus envisagée en raison des difficultés de transport.

Moscou rompt ses derniers liens avec le régime Lon Nol

De notre correspondant

Moscou. — Devant l'évolution de la situation militaire au Cambodge, l'Union soviétique a décidé de rompre ses derniers liens avec le régime Lon Nol. Le ministère soviétique des affaires étrangères a convoqué le chargé d'affaires de Phnom-Penh à Moscou pour lui faire savoir qu'il avait — ainsi que les trois autres diplomates représentant le régime Lon Nol en U.R.S.S. — deux semaines pour quitter le pays. Cette décision met fin à une situation plus qu'ambiguë. Jusqu'à présent, en effet, Moscou avait accepté une double représentation cambodgienne sur son territoire. Il y avait dans la capitale soviétique une *« ambassade royale du Cambodge »*, représentant le gouvernement royal d'union nationale (GRUNC) et une *« délégation de la République khmère »*, représentant le régime Lon Nol.

Curieusement, Moscou avait maintenu cette situation ambiguë après avoir reconnu, en octobre 1973, le GRUNC comme *« seul représentant légal »* du peuple khmer. Deux semaines plus tard, l'Union soviétique avait retiré ses diplomates de Phnom-Penh, mais n'avait pas pour autant jugé bon de renvoyer de Moscou les diplomates du régime Lon Nol, s'enferrant ainsi dans des problèmes de protocole indescriptibles et perdant, par la même occasion, une partie du bénéfice qu'elle pouvait espérer de la reconnaissance « de jure » du GRUNC.

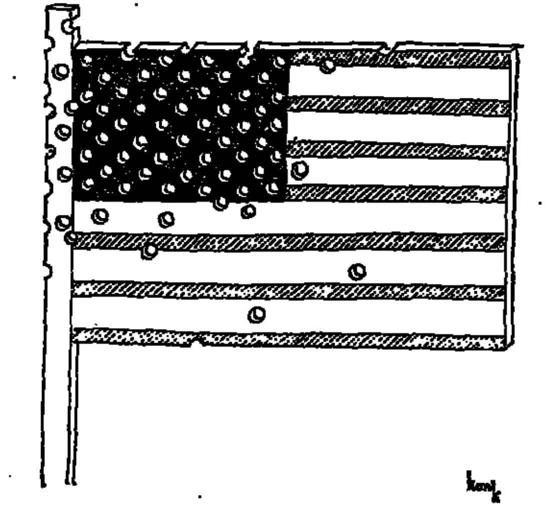
Même aujourd'hui, la situation n'est pas totalement clarifiée. La démarche du ministère soviétique des affaires étrangères a bien été confirmée par les diplomates du maréchal Lon Nol, mais les services soviétiques compétents affirment toujours n'être au courant de rien.

La démarche soviétique est évidemment due à la rapide détérioration de la situation militaire au Cambodge. Comme l'écrit l'agence Tass, *« la chute du régime de Phnom-Penh et la victoire définitive des patriotes cambodgiens ne sont pas loin »*. Il était donc temps pour Moscou de se rapprocher davantage des dirigeants du GRUNC et du Front uni national (FUNC), même si ceux-ci, aux yeux des Soviétiques, sont trop influencés par Hanoï et par Pékin.

A Moscou, en tout cas, on a définitivement abandonné l'espoir de trouver pour le Cambodge une solution identique à celle qui a été appliquée au Laos. Cet espoir (aujourd'hui évanoui), ainsi qu'une hostilité ouverte à l'égard du prince Sihanouk (dont on se souvient encore à Moscou des propos critiques, voire ouvertement hostiles), expliquent la ligne politique hésitante suivie au Cambodge par l'Union soviétique au cours des dernières années.

Samedi matin 29 mars, oubliant les insultes échangées naguère, la *Pravda* publie en première page un message du prince Sihanouk adressé à M. Podgorny, pour le remercier des vœux soviétiques reçus à l'occasion du cinquième anniversaire de la création du FUNC. Dans ce message, le prince évoque notamment *« le puissant soutien »* accordé par l'Union soviétique à *« notre lutte de libération nationale »*. Pour autant que l'on sache, ce soutien ne s'est jamais traduit par des livraisons d'armement.

JACQUES AMALRIC.



(Dessin de KONK.)

● *La mission en France du gouvernement royal d'union nationale du Cambodge* (GRUNC), s'élève, dans un communiqué, contre les propos tenus le 25 mars, à Antenne 2, par l'ancien ministre de la défense du gouvernement de Phnom-Penh, le général Sosthène Fernandez, qui avait fait appel à l'aide américaine pour la continuation de la guerre. Elle rappelle que le général Fernandez figure au nombre des « sept » traîtres à l'existence desquels le Front de libération nationale du Cambodge a décidé *« de mettre fin coûte que coûte »*.

Le problème de la succession est posé à Saigon

(Suite de la première page.)

De nombreuses personnalités sortent aujourd'hui de leur retraite ou de leur réserve pour se joindre à la vague d'opposition au président Thieu. Pourtant, des hommes-clés dans un éventuel reclassement entre gouvernement et opposition préfèrent encore pour l'instant jouer en coulisse. C'est le cas du général Minh, « Big Minh », l'un des artisans de la chute de Ngo Dinh Diem, et aujourd'hui partisan d'une application stricte des accords de Paris. Le général Minh, qui affecte depuis plusieurs années de se consacrer à la culture des orchidées, n'en dispose pas moins d'un large soutien dans les centres urbains gonflés de réfugiés, et où les bouddhistes sont encore influents.

Processus de « lâchage » du régime Thieu ?

Le président Thieu a réagi relativement mollement devant cette effervescence. Après avoir dénoncé un « complot », il n'a fait arrêter que des personnalités de second plan. Il ne peut, en effet, se permettre, dans la situation présente, d'entamer une répression « au sommet » sans précipiter sa chute. Qu'il s'agisse du général Ky ou de « Big Minh », chacun dispose de soutiens trop solides pour être inquiété. D'autant moins que Washington n'a pas tranché. Certes, les Etats-Unis apportent toujours leur soutien à M. Thieu. Mais ils n'en étaient pas moins indirectement présents à la réunion organisée par le général Ky en la personne de M. Tran Quoc Buu, dont les rapports étroits avec les services américains sont connus.

Qu'un processus de « lâchage » du régime Thieu soit engagé ou non par Washington, il est certain que les Américains multiplient les contacts avec l'opposition non communiste de Saigon. Ce fut le cas, par exemple, au début du mois de mars, pour une mission du Congrès américain. Mais toute la question est de savoir si Washington est encore en mesure d'imposer une solution dans le vide politique qui se crée à Saigon. Une solution transitoire consisterait pour les Etats-Unis à organiser un relais du pouvoir qui ne marque pas une rupture trop nette avec le passé : le premier ministre, M. Tran Thien Khiem, plus flexible que M. Thieu, moins prisonnier de cette guerre qui colle à la peau du président, pourrait être une éventuelle carte à jouer. Mais on peut se demander si Washington a encore au Vietnam du Sud une politique cohérente.

PHILIPPE PONS.

● *Rectificatif.* — Nous avons mentionné la Chine parmi les pays participant à la septième Foire internationale du livre de Bruxelles *(le Monde* du 25 mars). En fait, un stand était placé sous l'enseigne de la National Central Library de Taipeh (Taïwan), mais la République populaire de Chine n'était pas représentée à la manifestation.

LE COUT DE LA DÉROUTE

Au cours des combats et de la retraite précipitée ces trois dernières semaines, l'armée sud-vietnamienne a perdu pour 300 millions de dollars d'équipements et d'armes, soit l'équivalent du montant des crédits supplémentaires que le président Ford a demandé au Congrès d'approuver pour cette année, écrit le « New-York Times » dans une correspondance de Saigon. Pour l'année fiscale qui s'achève à la fin du mois de juin prochain, le Congrès a déjà accordé une assistance militaire s'élevant à 700 millions de dollars.

Selon certaines estimations, les forces sud-vietnamiennes ont abandonné dans leur déroute sur les Hauts-Plateaux et dans la 1re région militaire les principaux armements de trois divisions entières.

Les appels en faveur des réfugiés

De multiples appels sont lancés en faveur des populations éprouvées en Indochine.

● A PARIS, le Secours catholique (106, rue du Bac, 75341 Paris, Cedex 07, C.C.P. 5620-09, Paris) recueille les dons, qui seront acheminés par l'intermédiaire de l'organisation Caritas Internationalis.

D'autre part, trois associations ont lancé un appel en faveur d'une souscription qu'elles se proposent d'adresser *« aux autorités légitimes des populations concernées »*, c'est-à-dire le gouvernement royal d'union nationale (sihanoukiste) pour le Cambodge et le gouvernement révolutionnaire provisoire pour le Vietnam du Sud.

Les fonds sont à adresser, pour l'Association d'amitié franco-vietnamienne, à « La Source » (C.C.P. A.A.F.V. 33-625-38) ; pour l'Association France-Cambodge, à M. Huchet (C.C.P. 25-403-10 Paris) ; pour l'Association France-Laos d'amitié et de solidarité, au compte bancaire A.F.L.A.S. n° 395-07 B.N.P., Rio-de-Janeiro, Paris.

Enfin la Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui déclare disposer, au Vietnam du Sud, d'une centaine d'équipes actives en mesure d'agir directement auprès des déshérités, reçoit les dons avec la mention « Réfugiés Vietnam » à son adresse, 5, rue du Pré-aux-Clercs (7e), C.C.P. Paris 6-199-21.

● A GENEVE, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés fait savoir que *« plusieurs gouvernements d'Indochine »* ont fait appel aux Nations unies pour obtenir une aide d'urgence et annonce son intention de servir de canal aux secours internationaux destinés à l'Indochine.

Le Conseil œcuménique des Eglises se propose, pour sa part, de réunir un million de dollars pour des secours en vivre, médicaments et vêtements.

En outre, un S.O.S. a été lancé par l'Union internationale de la protection de l'enfance (U.I.P.E.), dont le siège est également à Genève, en faveur des quatre cents mille enfants vietnamiens fuyant sur les routes.

● A BRUXELLES, le gouvernement belge a décidé de demander à ses partenaires du Marché commun de se concerter en vue d'une action humanitaire destinée à aider les populations vietnamiennes victimes de la guerre. Il consacrera un crédit de 3 millions de francs belges à cette action.

● *L'organisation Communauté vietnamienne*, dont le siège est à Paris (18, rue du Cardinal-Lemoine, 5e), publie une lettre ouverte *« à ceux qui ont décidé de rester et à ceux qui sont en train d'errer sur les routes »* au Vietnam du Sud, dans laquelle elle exprime sa *« profonde conviction que les Vietnamiens doivent rester là où ils se trouvent »*, en *« essayant ainsi de vivre concrètement l'esprit de réconciliation et de concorde nationale »*.

● *Mgr JOSEPH BERNARDIN*, archevêque de Cincinnati et président de la Conférence des évêques et archevêques des Etats-Unis, a lancé, à l'occasion du vendredi saint, un appel aux catholiques américains, leur demandant de fournir une aide humanitaire d'urgence au peuple vietnamien. — *(A.F.P.)*

Philippines

Dans l'île de Basilan

CENT CINQUANTE PERSONNES MASSACRÉES PAR DES REBELLES MUSULMANS

Manille *(A.F.P.)*. — Cent cinquante personnes ont été massacrées par des rebelles musulmans dans le sud des Philippines, vient d'annoncer un porte-parole du ministère philippin de la défense.

Cette tuerie, l'une des plus importantes depuis le début du soulèvement musulman, s'est produite dans l'île de Basilan, où vivent des aborigènes yakans. Les victimes étaient originaires d'un village qui avait sans doute refusé de fournir de la nourriture aux insurgés, a précisé le porte-parole. Elles retournaient à leurs fermes, après avoir été évacuées pendant des opérations de l'armée philippine, lorsqu'elles ont été attaquées par des rebelles. Les cadavres des hommes, femmes et enfants ont été mutilés. Il n'y a eu qu'un seul survivant.

● LE PRESIDENT MARCOS a ordonné, samedi 29 mars, la libération de cent une personnes détenues en vertu de la loi martiale. Il a pris cette mesure de clémence pour permettre à ces détenus de passer les fêtes de Pâques en famille. — *(Reuter.)*

EUROPE

AU CAMBODGE

...ment de Phnom-Penh a mis au p[oint] le scénario de la reddition

un diplomate japonais évacué

...ses derniers liens avec le régime Lon [Nol]

...faveur des réfugiés

Portugal

Des hommes de troupe feront désormais partie de l'assemblée du Mouvement des forces armées

Lisbonne (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter). — *Le Conseil de la révolution a décidé, le 28 mars, que l'assemblée générale du Mouvement des forces armées serait désormais composée non seulement d'officiers, mais aussi de sous-officiers et d'hommes de troupe. L'assemblée comptera ainsi deux cent quarante membres.*

Les autorités portugaises ont, d'autre part, décidé de réprimer sévèrement la violence politique pendant la durée de la campagne électorale, qui s'ouvrira officiellement le 1er avril. Quiconque sera convaincu de « sabotage des élections » *pourra être condamné à huit ans de prison ou à une très forte amende.*

L'ambassadeur des Etats-Unis à Lisbonne, M. Carlucci, a été reçu le 28 mars par le premier ministre, le général Vasco Gonçalves. Cette rencontre intervient après la publication, dans le quotidien A Capital *du 26 mars, d'un article accusant le diplomate d'être un* « technicien de la C.I.A. ». *Le ministère de l'information avait déjà désavoué cet article.*

L'agence Tass a dénoncé, le 28 mars, les « pressions » militaires et diplomatiques de l'OTAN sur Lisbonne. Selon le commentateur Valentin Osipov, de nouvelles manœuvres au large du Portugal seraient en préparation.

Enfin, une nouvelle manifestation antifranquiste a eu lieu le 28 mars à Lisbonne. Elle a rassemblé de deux à trois mille Espagnols qui ont défilé, pour la plupart, le visage dissimulé par des mouchoirs. De nombreux étudiants espagnols se sont rendus en train au Portugal, à l'occasion des vacances de Pâques, pour prendre des contacts avec de jeunes Portugais.

De notre envoyé spécial

Cova-da-Piedade. — Un long atelier gris, avec une haute charpente métallique et des verrières sales, qui filtrent la lumière du jour : le décor rappelle un peu les grands halls d'assemblage des usines Renault, à l'île Séguin. Mais ce sont des bannières aux couleurs portugaises qui descendent des poutres. Et les murs sont, çà et là, estampillés de drapeaux rouges. Le chantier de réparation de la base navale d'Alfeite, à Cova-da-Piedade, vit à l'heure de la révolution.

La petite escadre de la marine de guerre mouille dans cette anse, juste avant l'estuaire du Tage. Ce vendredi 21 mars après-midi, le travail a cessé dans l'arsenal. La fin de la journée sera tout entière consacrée à une séance de « *dynamisation culturelle* », et l'atelier devient un amphithéâtre improvisé : au premier rang, assises sur quelques rares bancs, les secrétaires et les femmes de service ; debout derrière, les ouvriers en bleu de travail, coiffés d'un casque de plastique ou d'une casquette Bigeard ; et tout autour, escaladant les échafaudages, entassés sur les tours et les treuils, perchés sur les coques des vedettes en chantier, des travailleurs, des contremaîtres et des marins en uniforme.

A la tribune, le commandant Ramiro Correia, responsable de la campagne de dynamisation, et membre du Conseil de la révolution, plaisante, raconte, explique : « *Les forces armées traditionnelles appartiennent au passé. Notre tâche, aujourd'hui, est de construire le Portugal nouveau.* » Pour ce faire, l'armée peut compter sur le concours « *des jeunes économistes, des jeunes médecins, des jeunes ingénieurs qui rejoignent chaque année ses rangs : ils iront contribuer au développement des régions arriérées du pays.* » Après un temps de silence respectueux, admiratif, on applaudit, on remercie. Alfeite célèbre « *l'unité du peuple et du Mouvement des forces armées* ».

« *La culture est la liberté du peuple* », proclame une affiche placardée sur la palissade qui sert de toile de fond à la tribune. C'est le mot d'ordre de la « *campagne de dynamisation et d'éclaircissement* » entreprise par le M.F.A. La palissade est un lieu de libre expression : on y annonce la première Semaine du cinéma cubain, entre un poster de Lenine, tiré par le parti communiste à l'occasion du cinquante septième anniversaire de la révolution d'Octobre, et un panneau du parti socialiste qui, illustré par une vague stylisée, invite à « *s'unir pour construire un Portugal libre* ». Plus modeste, un bandeau de la Ligue d'union et d'action révolutionnaire (LUAR, extrême gauche) exige un « *assainissement total et immédiat* » de l'entreprise.

C'est précisément ce à quoi l'assemblée générale va procéder après le départ du commandant Ramiro Correia. Au micro, le président de la commission des travailleurs annonce qu'il va donner les noms des salariés dont preuve est faite qu'ils ont appartenu à diverses organisations politiques ou paramilitaires de l'ancien régime. La liste s'égrène : nom, surnom parfois, fonctions dans l'entreprise, date d'entrée et numéro d'inscription sur les registres de la Légion portugaise, ou de tout autre milice du fascisme. A chaque nom, les visages se figent : on se regarde, surpris, stupéfait. « *Ces gens* », tous les connaissent, les côtoyaient à l'atelier, leur parlaient aux heures de pause. Tous savaient que la police avait ici ses espions ; mais bien peu se doutaient que ce pouvait être « *ceux-là* ».

Aucun incident ne suit : la commission d'enquête a prévenu les intéressés, qu'ils feraient mieux de rester chez eux... en attendant. Des difficultés techniques ont empêché la commission de découvrir les agents dans l'entreprise de la PIDE-D.G.S. — cette police politique à l'efficacité légendaire. Cette seconde liste sera connue dans peu de temps : on sait déjà qu'elle sera longue.

L'État reste le patron

L'arsenal Alfeite, en effet, a derrière lui une longue tradition de résistance ouvrière. Par dizaines, au cours de la longue nuit fasciste, des travailleurs ont été arrêtés et déportés : parmi eux figure Bento Gonçalves, premier secrétaire général du parti communiste, mort au camp de concentration de Tarrafal. Aussi, quand, au printemps dernier, s'est effondrée la dictature vieille d'un demi-siècle, tout a changé très vite dans l'entreprise. L'administration a, sans attendre, donné sa démission. Pour la remplacer, une assemblée de trois cents travailleurs élus dans les ateliers a désigné un exécutif de vingt-six délégués. Il a été chargé de présenter les revendications salariales et de prendre les premières mesures d'assainissement. Une dizaine de chefs de service ont été renvoyés à la suite d'une enquête soumise aux ouvriers : « *Ils ne s'intégraient pas dans les nouvelles relations du travail.* »

Au mois de janvier, une nouvelle commission a été mise en place : « *Des éléments de la première ne méritaient plus notre confiance* », assure un délégué, sans autre explication. Elue à bulletin secret par l'ensemble des travailleurs, cette seconde commission est forte de dix-huit membres : seize sont des militants connus du parti communiste, un autre appartient au Mouvement démocratique portugais (proche du P.C.), le dernier est membre de l'Union démocratique populaire (U.D.P.), mouvement maoïste dont l'audience s'est accrue depuis le 25 avril. A qui s'étonne d'une telle domination du parti communiste, un ouvrier réplique : « *Les communistes ont toujours été très forts sur le chantier. C'est normal que les travailleurs leur accordent confiance.* »

Une structure intermédiaire, composée de soixante petites commissions d'ateliers et de services, doit, en principe, servir de lien entre l'ensemble des travailleurs et la commission centrale d'entreprise. Elle permet d'éviter la réunion trop fréquente de l'assemblée générale de tout le personnel où, selon un membre de la commission, « *les manipulations sont faciles vu la très faible politisation de la base* ». Cette remarque vise les organisations d'extrême gauche, dont l'influence dans d'autres entreprises (et particulièrement, tout près d'Alfeite, aux chantiers navals de la Lisnave) est loin d'être négligeable.

Ici la commission n'a pas encore de statuts, son mandat n'est pas clairement défini. « *On ne peut*, assure un délégué, *perdre de temps en questions bureaucratiques.* » Mais un point au moins semble parfaitement acquis : « *L'Etat reste notre patron, c'est lui qui gère, et notre rôle est seulement de contrôler. A Alfeite, l'autogestion n'est pas pour aujourd'hui.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

Espagne

LE « JOUR DE LA PATRIE BASQUE » S'EST PRÉPARÉ, A GUERNICA, DANS UNE ATMOSPHÈRE TENDUE.

(De notre correspondant.)

Bayonne. — Pour la première fois depuis la guerre civile espagnole, toutes les organisations nationalistes basques ont décidé de mettre en commun leurs moyens pour organiser l'*Aberri Eguna* (le « Jour de la patrie basque »), qui, traditionnellement, a lieu le dimanche de Pâques. Cette année, le point de rassemblement a été fixé à Guernica, ville hautement symbolique, naguère détruite par les fascistes.

L'an dernier, à la même époque, M. Jésus Maria de Leizaola, président du gouvernement basque en exil, avait franchi clandestinement la frontière franco-espagnole pour aller se recueillir devant le chêne de Guernica, symbole des libertés basques. Cette expédition semble avoir inspiré les Basques, qui aujourd'hui ont décidé de converger, le dimanche 30 mars, vers Guernica, ville détruite par l'aviation allemande en 1937.

Les responsables des différents mouvements nationalistes ont distribué des milliers de tracts, de part et d'autre de la frontière, pour appeler au rassemblement. Depuis plusieurs jours, la police espagnole procède à des arrestations dans les milieux nationalistes basques de Saint-Sébastien et Bilbao. C'est pour ne pas donner prise à une telle répression que les mouvements nationalistes basques ne célébraient plus l'*Aberri Eguna* au Pays basque espagnol. En 1963, ils avaient tenté de le faire, mais ce rassemblement s'était *terminé par des accrochages* avec le service d'ordre.

Des provocations ne sont pas à exclure. Quatre bombes ont explosé il y a quarante-huit heures à Guernica. La police attribue ces actions à l'ETA, mais les *nationalistes basques les ont* condamnées.

C'est donc dans une atmosphère tendue que s'est préparée cette manifestation, interdite par Madrid. Les nationalistes basques assurent vouloir donner à leur rassemblement un caractère pacifique : comme les précédents, cet *Aberri Eguna* devait être un prétexte à improviser chants et danses.

Ch. BOMBÉDIAC.

Italie

La majorité parvient à un accord sur le maintien de l'ordre public

De notre correspondant

Rome. — Il aura fallu aux partis de la majorité quatre réunions « *au sommet* » et trois semaines d'atermoiements pour arriver à un accord sur la sécurité publique. Un vaste train de mesures, aussitôt confirmées par le conseil des ministres, a été adopté, en effet, le jeudi 27 mars. Elles prévoient notamment des normes plus sévères pour combattre la délinquance ordinaire et la violence politique, ainsi qu'une nette amélioration du traitement des policiers. Autre décision attendue : la date des élections municipales, provinciales et régionales fixées *au 15 juin et auxquelles les jeunes* de dix-huit à vingt et un ans pourront participer pour la première fois. Cela implique qu'il n'y aura pas de dissolution des chambres ni d'élections générales anticipées. Les menaces de crise gouvernementale, souvent évoquées ces dernières semaines, s'en trouvent amoindries.

Le gouvernement de M. Aldo Moro — composé de démocrates-chrétiens et de républicains, avec l'appui extérieur des socialistes et des sociaux-démocrates — durera donc jusqu'au scrutin régional de juin. Il n'ira pas au-delà, comme nous le confirmait il y a quelques semaines le vice-président du conseil, M. Ugo La Malfa. Ce dernier ne participait pas au « *sommet* » de la majorité en tant que secrétaire du parti républicain : il vient de quitter ce poste qu'il occupait depuis 1965 au profit de M. Biasini, cinquante-huit ans, député de Bologne et président du groupe républicain à la Chambre. Ce n'est toutefois qu'une demi-retraite pour M. La Malfa, qui, à soixante-douze ans, devient président de la petite formation politique dont il reste le dirigeant incontesté.

Nul ne s'y était trompé : le débat technique qui divisait les partis de la majorité sur les question de la violence et de la criminalité masquait en fait une bataille politique. Il s'agissait pour chacun des quatre partis d'affirmer son originalité, de fignoler son image de marque avant le scrutin, qui, pour être régional, n'en a pas moins pris depuis des mois une importance exceptionnelle en Italie. Scrutin décisif, disait-on de tous côtés, qui pourrait décider de l'avenir de la formule de centre-gauche et d'une éventuelle participation des communistes au pouvoir. Cette dernière perspective paraît plus lointaine après les événements du Portugal et le XIVe congrès du P.C.I., où la base s'est montrée assez sensible aux arguments de M. Pietro Ingrao, qui ne veut pas du « compromis historique » à n'importe quel prix. Les élections de juin restent cependant déterminantes, car si la démocratie chrétienne perd beaucoup de voix, les socialistes deviendraient en quelque sorte les maîtres du jeu : *on ne pourrait plus se passer de* leur concours dans beaucoup de municipalités et dans certaines régions.

Pour arriver à un accord le 27 mars, chacun des deux grands partis de la majorité a mis un peu d'eau dans son vin. M. Amintore Fanfani, secrétaire de la démocratie chrétienne, dont l'ordre public est devenu le cheval de bataille, a renoncé à imposer la garde à vue. M. De Martino, secrétaire du parti socialiste, a abandonné pour sa part l'idée d'un syndicat pour les policiers. Il a exprimé toutefois ses réserves à propos de deux articles (sur vingt-sept) du projet présenté par le ministre de la justice : les socialistes ne veulent ni de mandats d'arrêt pour délits contre les forces de l'ordre ni de libres perquisitions au domicile de personnes suspectes. Mais ils devront sans doute s'y résigner. Sur le reste, ils sont plus ou moins d'accord : les policiers auront des représentants, mais pas de syndicat. Ils bénéficieront d'une amélioration moyenne de traitement d'environ 400 francs par mois ; le bénéfice de la liberté provisoire sera limité et l'utilisaton des armes par les forces de l'ordre conçue plus largement. Le gouvernement s'engage, d'autre part, à rendre plus sévères et plus efficaces les normes contre la reconstitution du parti fasciste.

L'accord du 27 mars est une victoire pour M. Aldo Moro. Depuis quatre mois, malgré des tempêtes diverses, son gouvernement se maintient : il avance à la godille, sans véritable plan de route mais ne sombre pas — R. S.

Grèce

L'opposition critique vivement les prérogatives du président dans le projet de Constitution

L'ancien archevêque d'Athènes et primat de Grèce, Mgr Hieronymos, et cent quatre anciens ministres des gouvernements formés sous la dictature feront l'objet de poursuites pénales pour « complicité » du crime de « haute trahison », dont sont accusés les principaux auteurs du coup d'Etat d'avril 1967.

La Chambre des mises en accusation, qui a ordonné, vendredi 28 mars, ces poursuites, avait été saisie d'une plainte pour « haute trahison » émanant d'un avocat athénien, Me Alexandros Lykourezos.

Par ailleurs, les mille trois cents techniciens de la compagnie aérienne Olympic Airways ont déclenché, vendredi, une grève de quarante-huit heures. Tous les vols de la compagnie ont été annulés. Les journalistes d'Athènes ont également fait une grève de vingt-quatre heures pour protester contre des brutalités policières au cours d'une manifestation. Un arrêt de travail affecte également les transports et l'enseignement.

De notre correspondant

Athènes. — Les partis d'opposition ont vivement critiqué, dans le débat qui s'est ouvert le vendredi 28 mars au Parlement, les prérogatives confiées au chef de l'Etat *par le projet de Constitution*. M. Caramanlis a fait valoir qu'il fallait rendre la démocratie « *constructive* » en renforçant l'exécutif.

L'opposition — gauche et centre — livre bataille sur trois points fondamentaux du projet. *Elle* refuse au futur chef de l'Etat le droit de désigner une personnalité de son choix, qui pourrait être parlementaire, pour former le cabinet, dans le cas où aucun parti ne disposerait d'une majorité. D'autre part, elle ne veut pas que le président dispose du droit de renvoyer un premier ministre soutenu par une majorité parlementaire en dehors de cas précis, qui doivent être spécifiés dans la nouvelle Constitution. Enfin, les partis d'opposition demandent que, dans le cas de « *danger intérieur ou extérieur* », les pleins pouvoirs accordés au chef de l'Etat pour une durée de trois mois le soient par le Parlement et non pas par le seul premier ministre ou une décision du conseil des ministres.

Il n'est pas certain que M. Caramanlis veuille intégralement imposer les trois points contestés.

Certains journaux croient même savoir, à Athènes, qu'il renoncera à la présidence. M. Caramanlis ne serait, en effet, que l'élu de la majorité parlementaire et donc, en fait, de son parti qui passe pour l'expression politique de la droite. D'autre part, élu président *de la République, M. Caramanlis* devrait désigner un nouveau premier ministre, ce qui poserait un sérieux problème. Enfin, il lui faudrait maintenir l'unité de Démocratie nouvelle, parti qui est un édifice imposant mais fragile. Un grand nombre de députés de ce parti, surtout parmi les nouveaux élus, sont essentiellement caramanlistes et accepteraient mal un *autre chef. Le premier ministre* s'accorde donc un temps de réflexion et tiendra sans doute compte des résultats des élections municipales du 30 mars.

MARC MARCEAU.



Turquie

LA CRISE POLITIQUE SEMBLANT SE DÉNOUER

Le Parlement refuse de proclamer l'état de siège dans les provinces voisines de l'Irak

Le Parlement turc a rejeté, vendredi après-midi 28 mars, pour la deuxième fois, une proposition gouvernementale en vue d'imposer l'état de siège à la frontière irakienne, pour empêcher l'afflux de réfugiés kurdes qui pourraient venir d'Irak. Le vote a été acquis par 350 voix contre le projet, 56 pour et 2 abstentions. Le Parti de la justice de M. Demirel s'est aligné sur le vote négatif du Parti républicain du peuple de M. Ecevit, afin que ce dernier ne bénéficie pas d'un surcroît de popularité auprès des habitants de l'Anatolie orientale, à fort pourcentage de Kurdes turcs.

De notre correspondant

Ankara. — Après une semaine d'attente, les chefs des quatre partis du Front nationaliste paraissent avoir gagné la première manche : neuf élus du parti démocratique ont quitté cette formation vendredi 28 mars « *afin de faciliter la formation d'un gouvernement* ». Avec l'apport de ces neuf voix, M. Demirel est certain maintenant d'obtenir l'investiture de l'Assemblée.

Il est cependant trop tôt pour conclure que la crise gouvernementale est dénouée. Même si un cabinet était formé, il semble bien que des élections anticipées seront tôt ou tard inévitables en raison des divergences de vues entre les divers partis de droite qui forment le Front nationaliste. Leur promesse de maintenir leur alliance jusqu'à la fin de l'actuelle législature, c'est-à-dire jusqu'en octobre 1977, n'est pas entièrement convaincante.

Pour l'instant, le parti démocratique — dont le nombre d'élus est passé de quarante à trente et un — est la principale victime de la nouvelle restructuration au sein de la droite turque. Le chef de file des neuf transfuges, M. Sadettin Bilgic, est un ancien membre de l'aile droite du Parti de la justice, dont il s'était séparé *en décembre 1970 pour fonder le* parti démocratique. Tous ses amis qui ont démissionné vendredi apparaissaient dans la liste des fondateurs du parti démocratique. Parmi eux figurent le fils de l'ancien premier ministre démocrate Adnan Menderes, ainsi que la fille de l'ancien président de la République Celal Bayar. Selon des sources bien informées, l'ancien chef de l'Etat, qui avait refusé de devenir sénateur de droit en sa qualité d'ancien président de la République, lorsque les anciens du parti démocrate, dissous en 1960, purent recouvrer leurs droits politiques, aurait poussé M. Bilgic et ses amis à soutenir indirectement M. Demirel.

ARTUN UNSAL.

Chypre

- LES NEGOCIATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES sur les problèmes humanitaires reprendront le mercredi 2 avril à Chypre, a annoncé vendredi 28 mars à Nicosie Mgr Makarios. Il a ajouté qu'il espérait que les négociations entre les deux communautés sur l'avenir politique et constitutionnel de l'île reprendraient bientôt. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

La presse lance une campagne contre Joseph Smrkovsky

De notre correspondant

Vienne. — Une campagne destinée à répondre à la publication en Occident des Mémoires de Joseph Smrkovsky, l'ancien dirigeant du « printemps de Prague » *(le Monde* du 21 février), se dessine dans la presse tchécoslovaque. Après la première contre-attaque lancée le 14 mars dans *Rude Pravo*, quotidien du P.C., sous le titre : « *Même mort, il leur sert* », l'hebdomadaire *Tribuna* vient de publier la première partie d'une série d'articles consacrés à l'ancien compagnon d'Alexandre Dubcek.

Cette seconde attaque tend à démontrer que, si la légende « révolutionnaire » de Smrkovsky a la vie dure, « *les faits cependant sont inexorables* ». Selon *Tribuna*, il serait très tôt apparu que l'ancien président du Parlement tchécoslovaque n'avait pas les qualités exigées d'un communiste. Toujours selon l'hebdomadaire du P.C., lors du soulèvement de Prague contre les nazis en mai 1945, « *Smrkovsky non seulement refusait de reconnaître la direction du parti communiste tchécoslovaque basée à Moscou pendant la deuxième guerre mondiale, avec à sa tête Clément Gottwald, mais encore il discréditait et dénigrait le rôle de l'U.R.S.S.* ».

« *Les déclarations de Smrkovsky sont d'autant plus surprenantes*, poursuit le journal, *qu'il est bien connu qu'en tant que vice-président du conseil national tchèque et principal représentant du parti communiste dans cet organe il commit de graves erreurs politiques et stratégiques de nature opportuniste. Elles ne furent redressées que grâce à l'avance rapide et héroïque de l'armée soviétique* (1). »

Tribuna veut bien reconnaître ensuite qu'il revient à l'ancien résistant certains mérites dans les succès remportés par les communistes dans le pays après la guerre, mais c'est pour ajouter aussitôt : « *Il partage aussi les fautes et les erreurs graves qui les ont accompagnés.* » Ce règlement de comptes où tous les coups semblent permis montre que, même mort, Joseph Smrkovsky reste un personnage bien encombrant pour les actuels dirigeants de Prague. — M. L.

(1) En fait, il est notoire que ce fut précisément Smrkovsky qui refusa la proposition américaine de venir aider les insurgés de l'intérieur, car il voulait que la libération de Prague fût portée au seul crédit de l'armée rouge. Celle-ci ne parvint dans la capitale que le 9 mai, soit quatre jours après le début de l'insurrection. — (N.D.L.R.)

PROCHE-ORIENT

Arabie Saoudite

Le nouveau souverain a reconduit les membres du gouvernement dans leurs fonctions

Le roi Khalad, nouveau souverain d'Arabie Saoudite, a promulgué, vendredi 28 mars, un décret reconduisant « dans leurs fonctions actuelles » tous les membres du gouvernement saoudien.

Sous le règne du roi Fayçal, le gouvernement saoudien était présidé par le monarque. En l'absence de toute indication sur une éventuelle modification de la structure du cabinet, c'est donc le roi Khaled qui fera office de président du conseil.

En vertu du décret du 28 mars, le prince héritier Fahd continue d'assurer les responsabilités de vice-président du conseil et de ministre de l'intérieur. Le prince Sultan demeure ministre de la défense et de l'aviation, le cheikh Ahmed Yamani, ministre du pétrole, et M. Mohamed Ibrahim Nassoud, ministre d'Etat pour les affaires étrangères par intérim.

Vers une monarchie bicéphale

De notre envoyé spécial

Djeddah. — Dans la capitale diplomatique et commerciale du royaume, nombre de personnes estiment que les premiers jours de règne du roi Khaled annoncent clairement « *une monarchie bicéphale* ».

Le roi Fayçal était un monarque absolu, dont le pouvoir n'était limité que par les prescriptions coraniques, souvent contraignantes il est vrai, et par la concertation tribale et familiale.

Rien n'est changé à ce schéma, convient-on à Djeddah, si ce n'est que désormais le pouvoir est exercé conjointement par deux personnalités : le roi Khaled et le prince héritier Fahd. La décision de partager l'autorité aurait été prise par les deux hommes dans les heures qui ont suivi l'assassinat de leur frère Fayçal, le 25 mars.

Toutes les apparences tendent à confirmer l'établissement de cette « *royauté bipolaire* ». Contrairement à l'usage qui, paraît-il, accordait ce droit au seul souverain régnant, l'allégeance des sujets (*le Monde* du 30 mars) a été reçue à la fois par Khaled et par Fahd. A la radiotélévision et dans les journaux saoudiens, une place pratiquement égale est réservée au roi et au dauphin, notamment sur le plan iconographique. Cela n'était pas le cas sous le précédent règne, où Fayçal occupait partout une place prépondérante, l'héritier de la couronne étant toujours en retrait.

Le roi Fayçal n'avait pas non plus pour coutume d'associer son frère et héritier présomptif à ses déclarations politiques. C'est le contraire que fait le roi Khaled. Ainsi, il a indiqué que « *lui-même et l'émir Fahd étaient animés du même désir d'aller prier dans la mosquée d'Omar à Jérusalem* », alors que Fayçal n'avait parlé que de son propre souhait de retourner dans le troisième Lieu saint de l'Islam après le départ des Israéliens.

Ce pouvoir à deux têtes s'exercera-t-il dans le calme et l'entente ou bien dans la tension comme ce fut le cas à la fin du règne du roi Saoud II (déposé en 1964), sous lequel Fayçal, alors prince héritier, jouait, *mutatis mutandis*, le même rôle qui paraît devoir être aujourd'hui celui de Fahd ? Nombre d'observateurs penchent pour l'hypothèse « *d'un partage harmonieux de l'autorité* », en invoquant le fait que le roi et le dauphin, ainsi que trois ou quatre princes exerçant des charges importantes (notamment l'émir Sultan, ministre de la défense et de l'aviation, et les émirs Selmane et Facuar, respectivement gouverneur de Ryad et de La Mecque) sont tous issus de la même mère, fille d'un grand chef nomade de la famille Soudeyri. En Arabie, les liens du sang sous-tendent bien souvent les phénomènes politiques.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

LE PREMIER EXPORTATEUR MONDIAL DE PÉTROLE

L'Arabie Saoudite est le troisième producteur mondial de pétrole avec 412 millions de tonnes extraites en 1974, derrière les Etats-Unis (495 millions de tonnes) et l'U.R.S.S. (457 millions de tonnes), mais de loin le premier exportateur. De plus, le royaume saoudien possède les réserves les plus importantes du monde.

Dans la politique suivie par l'OPEP, le roi Fayçal et son ministre du pétrole, M. Yamani, avaient joué un rôle modérateur, se prononçant à plusieurs reprises en faveur d'une baisse des prix.

● *Le commandement militaire palestinien* (O.L.P.) a revendiqué, vendredi soir 28 mars, les deux attentats commis dans la journée à Jérusalem. Ces attentats, qui ont fait au total treize blessés, pour la plupart légèrement atteints, ont provoqué une certaine émotion chez les pèlerins qui sont au nombre de plusieurs milliers à Jérusalem à l'occasion des fêtes pascales. — *(A.F.P.)*

Selon le « Baltimore Sun »

M. KISSINGER A FAIT AJOURNER LA NÉGOCIATION SUR LA LIVRAISON D'AVIONS F-15 A ISRAËL

Washington *(A.F.P.)* — M. Kissinger avait bloqué la négociation d'un accord concernant la fourniture à Israël de chasseurs-bombardiers ultra-modernes F-15 avant d'entreprendre au Proche-Orient la mission de conciliation qui a échoué il y a une semaine, a révélé, vendredi 28 mars, le *BaltimoreSun*.

La suspension de ces négociations, précise le journal, était destinée, dans l'esprit de M. Kissinger, à prévenir les effets négatifs que risquait d'avoir la conclusion d'un tel accord sur la mission de médiation. Elle constituait également un moyen de pression sur l'Etat hébreu. Le porte-parole du département d'Etat n'a pas démenti l'information du *Sun*.

La venue à Washington d'experts israéliens qui devaient conclure l'accord sur les F-15 a été reportée d'un mois. Elle risque maintenant d'être encore plus retardée en raison du « *réexamen* » de la politique des Etats-Unis au Proche-Orient.

La décision de M. Kissinger ne peut être mise en rapport avec les remarques du président Ford sur le manque de souplesse d'Israël, puisqu'elle a été prise avant le début de la dernière mission du secrétaire d'Etat. M. Kissinger a affirmé récemment, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'était nullement question de « *punir* » qui que ce soit après l'échec de sa diplomatie des « petits pas ». Il a ajouté que la question d'une éventuelle réduction de l'aide à Israël était encore purement « *académique* ».

● ERRATUM. — La lettre de délégués arabes auprès de l'UNESCO contestant les résolutions de la Conférence internationale pour l'universalité (*le Monde* du 26 mars) était signée, entre autres par le délégué de l'Irak, et non par celui de l'Inde, comme une erreur d'impression nous l'a fait indiquer.

AFRIQUE

Rhodésie

De nombreux dirigeants nationalistes ont été arrêtés en Zambie

Mgr Abel Muzorewa, président du Conseil national africain (A.N.C.), qui regroupe les trois principaux mouvements nationalistes rhodésiens, a adressé, vendredi 28 mars, à deux d'entre eux, l'Union africaine du Zimbabwe (ZANU) et l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), un sévère avertissement, soulignant que leurs rivalités pourraient conduire à des affrontements aussi sanglants que ceux qui avaient divisé le mouvement nationaliste en Rhodésie en 1963 et 1964.

De notre correspondant

Nairobi. — Le ZANU fait pour l'instant les frais des tentatives de règlement du problème rhodésien. Ses principaux dirigeants ont été arrêtés, il y a quelques jours, par la police zambienne dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du numéro deux du mouvement, M. Herbert Chitepo, assassiné à Lusaka le 18 mars. Quant au président du ZANU, le révérend Sithole, arrêté de nouveau le 4 mars à Salisbury, il attend en prison les résultats d'un procès auquel il a refusé d'assister (1).

Le gouvernement de M. Kaunda a annoncé que d'autres nationalistes rhodésiens avaient été arrêtés, et que les bureaux occupés à Lusaka par leurs mouvements respectifs (le ZANU, le ZAPU et le FROLIZI) seraient fermés, la raison invoquée est qu'ils n'ont plus de raison d'être puisque les mouvements se sont regroupés, le 7 décembre, au sein de l'African National Council (A.N.C.), présidé par Mgr Muzorewa. Le ZANU, dont les forces de guérilla ont donné le plus de fil à retordre aux troupes de M. Smith, semble le plus touché par cette mesure. Le ministre zambien de l'intérieur a indiqué, vendredi 28 mars, que la police enquêtait sur des conflits intérieurs au ZANU, qui auraient fait plusieurs victimes.

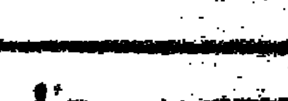
Les représentants à l'étranger du ZANU redoutent maintenant une occupation de ses camps d'entraînement en Zambie. « *La guérilla en serait quasi paralysée* », nous a expliqué l'un d'entre eux. Le ZANU pense que M. Kaunda s'est engagé auprès de M. Vorster à prévenir les infiltrations de ses partisans en Rhodésie à partir du territoire zambien, en échange de quoi le premier ministre sud-africain aurait promis de replier ses unités de « police » engagées sur le Zambèze. « *M. Kaunda n'a jamais appuyé ouvertement la lutte sur le Zambèze* », nous a dit le même représentant du ZANU. Les dirigeants du ZANU, a-t-il ajouté en résumé, sont persuadés que M. Smith « *ne négociera jamais* » et que M. Vorster en revanche veut favoriser l'accession au pouvoir à Salisbury d'« *un leadership noir et stable avec lequel il entretiendra de bonnes relations et qui contrôlera lui-même sa propre guérilla* ». Depuis les accords de Lusaka, en décembre dernier, les événements joueraient dans ce sens : « *M. Vorster veut un régime fantoche en Rhodésie et nous ne nous battons pas pour cela* », a-t-il précisé.

Le ZANU ne serait pas entièrement découragé, si l'on en croit ses représentants. Dans l'immédiat, la nouvelle direction de l'A.N.C. pourrait difficilement se désolidariser du sort du révérend Sithole, dont le retour en prison ne peut que renforcer le prestige.

Les représentants du ZANU pensent enfin que ni M. Julius Nyerère, le président tanzanien, ni M. Samora Machel, président du FRELIMO, Front de libération au pouvoir au Mozambique, ne continueraient à offrir leur caution à une négociation amorcée en décembre avec leur concours si elle avait pour résultat de se retourner contre les nationalistes africains de Rhodésie. Cette question promet un débat assez vif à l'occasion de la conférence, du 7 au 11 avril, à Dar-Es-Salaam, des ministres des affaires étrangères de l'O.U.A.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Le verdict doit être rendu le 2 avril. — (N.D.L.R.)



AFRIQUE

Rhodésie

De nombreux dirigeants nationalistes ont été arrêtés en Zambie

ONOMIQUE

RE...

TRENTE ANS DE PROGRÈ

ts Arabes

AFRIQUE

APRÈS L'ENLÈVEMENT DE M. GUEURY

SES RAVISSEURS AYANT OBTENU SATISFACTION

L'ambassadeur de France à Mogadiscio a été libéré à Aden

M. Jean Gueury, ambassadeur de France à Mogadiscio, enlevé dimanche 23 mars par un commando du Front de libération de la Côte française des Somalis (Territoire français des Afars et des Issas), a pu finalement *être échangé*, vendredi 28 mars, à Aden, vers 15 heures, contre les deux détenus djiboutiens dont ses ravisseurs réclamaient la libération : Omar Osman Rabeh, âgé de vingt-neuf ans, et Omar Elmi Kaireh, âgé de vingt-six ans.

M. Gueury est arrivé samedi matin à Paris, après une escale à Djibouti. Les quatre membres du commando, qui s'étaient fait accompagner par M. Mohamed Said Samantar, ambassadeur somalien en France, ont reçu à Aden les 100 000 dollars qu'ils réclamaient. Ainsi qu'ils l'avaient exigé, ils ont obtenu que la Somalie n'engage pas de poursuites contre eux. M. Samantar a déclaré que, bien que l'enlèvement soit un crime pour la loi somalienne, le gouvernement de Magodiscio « *ne les considèrera pas comme des criminels* ».

Le commando et les deux anciens détenus djiboutiens ont quitté l'aéroport d'Aden dans une voiture militaire sud-yéménite pour une destination inconnue.

On *remercie*, à Paris, l'aide apportée par l'Egypte et l'Italie dans le dénouement de l'affaire. On souligne que M. Giaconielli, l'ambassadeur italien en Somalie, qui a servi d'intermédiaire, a fait preuve d'un « *inlassable dévouement* » et d'une « *remarquable efficacité* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

[Dans le recours en grâce qu'il présenta le 31 octobre 1968 auprès du général de Gaulle en faveur de M. Rabeh, Me Arnaud Lyon-Caen, avocat aux conseils, écrivait notamment que « la lecture du dossier (pénal) l'avait conduit à douter du caractère certain de la culpabilité » du jeune homme, d'autant que « le *service public de la justice* ne parait pas dans cette affaire s'être comporté à l'égard des accusés avec toute la sérénité que lui impose sa mission ».]

M. JEAN POPEREN : « DEUX POIDS DEUX MESURES ? »

M. Jean Poperen, secrétaire national du parti socialiste, se « *réjouit sincèrement* », dans un communiqué publié vendredi soir 28 mars, de la libération de l'ambassadeur de France en Somalie, et se félicite que « *des vies humaines aient pu être préservées* », mais se déclare « *stupéfait, en revanche, qu'aucun geste définitif n'ait jamais été consenti en faveur de nos compatriotes détenus au Tchad* ».

Estimant que Mme Claustre, M. Combe et un militaire sont « *détenus depuis près d'un an comme otages au Tchad dans des conditions tout à fait comparables à celles qui viennent de se présenter en Somalie* », et qu'il « *y a quelques raisons de croire que la vie de ces otages est menacée* », M. Poperen se demande « *s'il y a deux poids deux mesures ? Si rien ne devait être fait dans les plus prochains jours en leur faveur*, poursuit-il, *la comparaison serait profondément choquante et, à la limite, insupportable* ».

CORRESPONDANCE

Le sort de trois Français détenus par des rebelles au Tchad

Nous avons reçu de M. Pierre Claustre, dont la femme est détenue depuis avril 1974 par des rebelles tchadiens, la lettre suivante :

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation tragique de trois Français détenus en otage par les révolutionnaires tchadiens, depuis plus de onze mois pour deux d'entre eux et huit mois pour le troisième.

En effet, le 21 avril 1974, mon épouse, Mme Françoise Claustre, et M. Combe ont été enlevés par des rebelles qui avaient attaqué la localité de Bardaï. Mon épouse y séjournait dans le cadre de ses activités professionnelles (elle appartient au C.N.R.S.) et M. Combe exécutait dans la région un programme financé par le Fonds d'aide et de coopération. Ils avaient pour compagnon d'infortune un ressortissant allemand, le docteur Staevens. Dès les premiers jours, cette affaire était traitée par les services responsables avec une grande désinvolture, qui a contrasté avec le sérieux et l'efficacité des négociateurs allemands qui sont venus me rejoindre à Bardaï dès le 30 avril et ont réussi à faire libérer leur compatriote le 12 juin 1974.

Le négociateur français n'est arrivé sur *place que* le 15 *mai* (soit vingt-trois jours plus tard) alors que j'avais établi le contact avec le chef rebelle dès le lendemain du rapt. (Imaginez que l'on ait attendu vingt-trois jours à La Haye, Orly ou Mogadiscio pour négocier...)

Expulsé du Tchad avec la bénédiction de l'ambassade de France pour avoir eu un entretien en tête à tête avec le chef rebelle le 30 mai 1974, j'ai essayé dès mon retour en France d'alerter l'Elysée sur la légèreté avec laquelle on traitait cette affaire. En vain. Le commandant Galopin a payé par la suite de sa liberté l'inconscience des bureaucrates du Quai d'Orsay (1).

Je reviens pour la deuxième fois du Tibesti, où j'ai pu rencontrer les chefs rebelles et deux des otages. Ma femme et Combe sont désespérés, moralement très abattus, et ne pourront plus tenir très longtemps. Ils ont été bien traités, c'est-à-dire ni brutalisés ni humiliés, mais les conditions de vie dans la montagne sont très dures.

J'ai quitté ma femme le 12 mars dernier. Son dernier regard, rempli d'angoisse, me suppliait de faire l'impossible pour la sauver. J'ai une fois de plus frappé à la porte de l'Elysée, et je n'ai même pas été reçu. Quant aux fonctionnaires du Quai d'Orsay et de la coopération, ils semblent attendre la mort des otages avec soulagement, ce qui les débarrassera d'une affaire ennuyeuse.

Les consignes sont de ne pas faire de peine à M. Tombalbaye. Plusieurs dizaines de jeunes soldats français sont déjà morts pour ce dictateur africain sans que personne proteste.

Après onze mois de patience, si je me tourne aujourd'hui vers la presse, c'est que je crois que, seuls, les journalistes, en révélant au public les détails de cette affaire, peuvent obliger les pouvoirs publics à faire leur devoir.

[Le moins qu'on puisse dire est que le gouvernement français ne fait pas preuve dans cette affaire de la célérité manifestée pour obtenir la libération de son ambassadeur en Somalie. Comme nous l'avons déjà indiqué (« le Monde » du 31 octobre 1974), les négociations engagées le 15 mai traînèrent en longueur avant d'être abandonnées, les gouvernements français et tchadien ayant jugé exorbitantes les demandes des rebelles. Il semble que ce qui est demandé à la France (le paiement d'une rançon et la publication d'un communiqué) fasse moins problème que ce qui est demandé au Tchad : la fourniture d'armes. Au risque de *paraître* abandonner ses ressortissants, le gouvernement français hésite visiblement à gâcher ses relations avec le régime de M. Tombalbaye.]

● *Le Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.-FEN)* a publié un communiqué déclarant notamment : « *Selon les informations en notre possession, le gouvernement français n'a mis en œuvre dans cette affaire ni la diligence, ni les moyens, ni même la volonté d'aboutir que sont en droit d'attendre les ressortissants français en mission régulière à l'étranger.*

» *Cette attitude, qui contraste avec l'attitude adoptée par le gouvernement français dans l'affaire récente de l'enlèvement de l'ambassadeur de France en Somalie, conduit inévitablement à l'hypothèse qu'il existe aux yeux du gouvernement plusieurs catégories de Français.* »

(1) Le commandant Galopin, ancien officier de renseignements, avait été détaché, dans le cadre de l'assistance technique, auprès du bureau de coordination de l'armée tchadienne. Il fut renvoyé au Tchad pendant l'été 1974 pour participer aux négociations avec les rebelles qui détiennent les otages. Il fut capturé et fait prisonnier à son tour. Selon certaines sources, il aurait été traduit devant un tribunal populaire le 26 septembre dernier.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● CINQ FONCTIONNAIRES des services d'exportation ont été condamnés à des peines d'un an à quinze ans de prison pour avoir accepté pour 47 000 leva (17 000 francs) de cadeaux divers d'une entreprise occidentale dont la raison sociale n'a pas été révélée, mais qui pourrait être une firme italienne d'importation de viande. — *(Reuter.)*

Chili

● LE GOUVERNEMENT CHILIEN a ordonné, le 28 mars, la fermeture, pour dix jours, de la station Radio Balmaceda, contrôlée par les démocrates-chrétiens. Cet organe d'information est accusé d'avoir « *travesti la vérité* ». La veille, le directeur de la station avait déclaré sur les ondes que la junte militaire avait ordonné la destruction, avant même sa présentation à la censure, d'un ouvrage du sociologue chilien Claudio Orrego, ancien parlementaire démocrate-chrétien. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Etats-Unis

● LA MAISON BLANCHE a confirmé le jeudi 27 mars la nomination de M. Rogers Morton au poste de secrétaire au commerce. Il remplacera M. Frederick Dent, qui a été nommé représentant spécial des Etats-Unis aux négociations sur le commerce international. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● A L'OCCASION DU TRENTIEME ANNIVERSAIRE de la fin de la guerre, les autorités ont décidé une large amnistie qui s'étend aux exilés désireux de rentrer en Hongrie avant le 31 décembre 1976. Cette mesure ne s'appliquera cependant pas aux « *éléments anti-Etat* » ni aux « *criminels dangereux pour l'ordre public et la sécurité* ». Elle s'étendra aux détenus âgés ou gravement malades, ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères d'un enfant de moins de dix ans. — *(A.P.)*

Irlande du Nord

● LE SECRETAIRE D'ETAT BRITANNIQUE à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, a ordonné la mise en liberté de quarante prisonniers détenus sans jugement à la prison de Maze. M. Rees avait promis, au début du cessez-le-feu décrété par l'IRA provisoire, il y a quarante-six jours, que toute « *cessation réelle et durable de la violence* » permettrait la libération de prisonniers. Environ cent trente détenus ont bénéficié de cette mesure depuis le début de la trêve le 10 février dernier. Il en reste actuellement trois cent soixante-dix. — *(A.F.P.)*

● L'IRA OFFICIELLE a invité les électeurs à se prononcer contre le maintien de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, lors du référendum prévu en juin. Selon l'IRA, l'expérience de la République d'Irlande devrait permettre aux ouvriers et aux paysans de comprendre que leurs intérêts seront mieux servis s'ils rejettent les pressions exercées sur eux pour qu'ils se joignent au « *club des riches* ». — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Chili

Libres opinions

LES OUBLIÉES DE L'ANNÉE DE LA FEMME

par EVELYNE SULLEROT (*)

LEUR image ne s'étale pas sur les murs. Leur voix ne parvient pas jusqu'à nous, et nous ne savons quelles imprécations ou quelle plainte d'infinie lassitude sortiraient de leurs bouches si elles pouvaient parler.

Nous savons seulement que des hommes assistent chaque jour à leur humiliation, entendent leurs cris sous la torture, les voient passer, sans pouvoir les protéger, et qu'il arrive à ces hommes d'en sangloter de désespoir. L'un d'entre eux est parvenu à nous envoyer un témoignage, d'une de ces prisons mixtes où ils sont entassés : lui-même nous dit qu'elles sont les plus à plaindre.

Tous les jours, il les voit passer dans le couloir devant sa cellule, en direction des toilettes, en file indienne, chacune une main sur l'épaule de celle qui la précède, un bandeau sur les yeux, car *elles n'ont pas le droit de voir*. Elles essaient de marcher bien droites, fières, en dépit des quolibets obscènes des gardiens qui s'amusent à les faire trébucher. A l'aveuglette, à cause du bandeau, elles doivent faire leurs besoins en un temps record, tandis que leurs gardiens, voyeurs, commentent. Elles repartent, forcées au silence, attouchées au passage par les soldats mêmes qui les battent et les torturent à d'autres moments. Celle qui parle devra demeurer debout des heures dans le couloir, et quand elle commence à vaciller, après une nuit entière, les gardiens l'entourent, se la *renvoient comme une quille, et jouent avec elle* en l'injuriant.

Bien sûr, la condition de prisonnier politique en régime totalitaire est une épreuve sans fin pour le corps et pour l'esprit, et cela aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Encore les hommes ne subissent-ils pas à longueur de journée la parodie obscène et sadique de l'amour de la part de leurs geôliers. Et nul homme, jeté dans sa cellule après un interrogatoire « poussé », n'a, de surcroît, à redouter d'attendre un enfant de son bourreau. Elles, si.

Leur dignité d'être humain est bafouée, et plus profondément encore leur identité de femme. A quelles haines le sadisme de ces soldats ne s'attise-t-il pas ! Elles sont de gauche. Non seulement elles ne se sont jamais jointes aux fameuses « manifestations de casseroles » dans lesquelles on lançait les ménagères contre Allende, mais encore elles tiennent à leurs idées politiques. Et plusieurs d'entre elles sont des diplômées, des professeurs, des médecins, des journalistes. Que de revanches à prendre pour les soldats de Pinochet !

Le bébé dont Carmen Castillo Etcheverria est accouchée, après des mois de prison et de tortures, est mort à peine était-il né. Le bébé de onze mois de Soledad Jana a été torturé devant elle.

Nous connaissons, à la suite de recherches et de recoupements, les noms de deux cent trente d'entre elles, et l'adresse de leurs prisons. Les lettres, pétitions, télégrammes qu'on leur enverra, tout sera préférable au silence qui peut leur être fatal. Toutes ces démarches nominales nuisent beaucoup moins aux prisonniers que le silence. Soledad Jana et sa petite fille ont ainsi été libérées *récemment à la suite d'actions menées en leur faveur à partir de* plusieurs pays.

Que tous ceux qui veulent aider les prisonnières chiliennes se manifestent. Nous leur dirons que faire (1).

(*) Sociologue, spécialiste du travail féminin, membre du Conseil économique et social, fondatrice du centre Retravailler.

(1) Ecrire à Mme E. Perret, 9, rue de Duras, 75008 Paris. C.C.P. M.D.P.L. 33086-67 La Source Paris.

* * *

● *Le comité de défense des prisonnières politiques au Chili* « fait part de la mort de Diana Aron, vingt-quatre ans, journaliste. Sa mort, dans une des maisons de torture de la DINA, révélée par Amnesty International, est due à une perforation des reins ; fait part également de la disparition d'Alessandro Jaque, sept ans, fils de la journaliste Gladys Diaz, détenue par la DINA depuis le 20 *février* ».

DIPLOMATIE

Un « sommet » paneuropéen est probable avant la fin de l'année

(Suite de la première page.)

Les petits paysans ne contestent pas les responsabilités des quatre grandes puissances sur l'Allemagne et sur Berlin, mais ils veulent que cela soit bien précisé et qu'on s'en tienne là.

Toujours au sein de la première commission, l'Est et l'Ouest s'affrontent sur la notification des manœuvres militaires, dans le cadre des mesures dites « *destinées à susciter la confiance* ». Depuis trois semaines, cependant, les Soviétiques se déclarent disposés à se montrer plus souples sur les points de contestation — régions concernées par les manœuvres, délai de notification, importante minimale des effectifs engagés, liste des pays qui devront être informés — à condition que les notifications se fassent sur une base *volontaire*. Un accord pourrait devenir possible si les Soviétiques se considéraient moralement et politiquement tenus de procéder à ces notifications, sans que pour autant celles-ci découlent d'une obligation juridique.

La deuxième commission, qui traite des problèmes de la coopération dans le domaine de l'économie, de la science, de la technique et de l'environnement, n'a plus guère de problèmes importants à résoudre en dehors de ceux que posent la réciprocité des avantages consentis — demandée par les pays de l'Ouest, — et l'octroi progressif de la clause de la nation la plus favorisée, réclamée par l'Est. Cependant, le terrain a été largement déblayé sur ces deux points.

Quant aux travaux de la fameuse troisième commission, tous les Occidentaux admettent maintenant, à la suite des Américains et des Français, qu'il n'est pas question d'obtenir des Soviétiques, en matière de libre circulation des idées et des hommes, des concessions qui pourraient mettre en cause leur système idéologique et politique. Tout ce que l'on peut chercher à obtenir, estime-t-on dans ces milieux, ce sont quelques gestes et « ouvertures » susceptibles de créer un minimum de satisfaction réciproque sans laquelle la conférence ne saurait aboutir. Un représentant de l'U.R.S.S. à la conférence nous a assuré que, dans l'esprit de la rencontre de Rambouillet, la délégation soviétique était plus que jamais résolue à travailler en étroite coopération avec la délégation française pour faciliter la solution des dernières difficultés. Ainsi, au sein de la troisième sous-commission — relative aux échanges culturels — le problème des salles de lecture au sujet duquel Français et Soviétiques s'opposaient — les premiers demandant la multiplication de ces salles, les seconds s'y opposant — aurait fait l'objet d'un compromis lors du récent voyage de M. Chirac à Moscou.

Les deux autres sous-commissions, qui travaillent sur les contacts entre les personnes et sur l'information, ont fait de sérieux progrès. Mais il est pratiquement impossible d'aller à l'encontre de la volonté des Soviétiques de contrôler le plus possible ces échanges, en privilégiant notamment les visites et rencontres collectives. C'est en vain que les Occidentaux s'efforcent d'élargir les facilités de travail des journalistes travaillant individuellement. Les Soviétiques s'opposent, par exemple, en ce qui concerne la radio et la télévision, à ce que les journalistes étrangers soient accompagnés par leurs propres collaborateurs techniques. Ils exigent que ces journalistes fassent appel aux techniciens du pays visité.

Faut-il dramatiser de telles divergences ? Ou faut-il admettre, comme le prétendent les Russes, que celles-ci s'atténueront avec les progrès de la détente et qu'il faut donc laisser faire le temps ? Dès maintenant, la délégation soviétique à Genève affirme que de substantielles facilités de travail seront accordées prochainement aux journalistes.

Le problème des « suites » à donner à la conférence ne saurait non plus créer des difficultés insurmontables. Les pays de l'Est savent qu'ils n'obtiendront pas tout de suite la création d'un organisme permanent pour succéder à la C.S.C.E. Les grands pays de l'Ouest ne peuvent plus ignorer, de leur côté, que les petits pays *sont soucieux*, pour la *plupart*, d'obtenir que la conférence envisage un moyen ou un autre de contrôler tout de suite l'application des accords conclus, sans attendre 1976, comme le proposent les Danois, soutenus par les Neuf et les Américains.

Le regret des petits pays

Contrairement à ce que l'on croit généralement, la méfiance n'oppose plus seulement, au sein de la C.S.C.E., les pays de l'Ouest à ceux de l'Est. Elle oppose tout autant les petites puissances aux grandes. Les petits pays, en effet, et pas seulement ceux de l'Ouest, sont aujourd'hui déçus et irrités par une conférence dont ils ont longtemps espéré qu'elle entraînerait une certaine démocratisation des rapports européens, donc une participation plus active de leur part au règlement des affaires européennes. Or ils s'aperçoivent que la conférence n'évolue nullement dans ce sens et que les grands ont de plus en plus tendance à régler entre eux, sans les informer ni les consulter, les points inscrits à son ordre du jour.

Critiques et regrets n'atteignent pas seulement les Américains et les Soviétiques. Ils visent aussi les Neuf qui, dans l'ensemble, ne les consultent guère, les Quatorze de l'OTAN, qui sont prêts à renvoyer les problèmes de sécurité à la conférence de Vienne sur la réduction des forces, à laquelle plusieurs des petits pays ne participent pas, les Allemands qui viennent de régler leur problème par accord direct avec les Deux Super-Grands, les Français enfin, dont ils attendaient une plus grande contribution à la démocratisation des relations intereuropéennes. Or il leur apparaît que Paris cherche surtout, pour des raisons de haute stratégie, à s'arranger directement avec les Russes.

Ces regrets des petits pays ne faciliteront sans doute pas les dernières négociations de la C.S.C.E. Ils n'iront pas cependant jusqu'à les inciter à faire obstacle à la conclusion, avant la fin de l'année, de l'accord définitif auquel ils sont d'ores et déjà résignés.

JEAN SCHWŒBEL.

LA CONTROVERSE SUR LA DÉFENSE NATIONALE

La « Pravda » prend la défense du P.C.F.

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* de ce samedi 29 mars publie un long article de son correspondant à *Paris consacré* au parti communiste français. Cet article comporte de nettes références à la querelle qui oppose le P.C.F. au gouvernement à propos de l'indépendance de la défense nationale française. Cette querelle avait rebondi à la suite des déclarations faites la semaine dernière à Moscou par M. Chirac, pour dénoncer ce que le premier ministre avait appelé les tentatives de « sabotage » de la défense française menées par le parti communiste.

Sans jamais rappeler ces incidents, le correspondant de la *Pravda* à Paris résume ainsi la position du parti communiste français : « *L'un des procédés favoris — et pas nouveau — des anticommunistes consiste à accuser le parti communiste français de négliger les intérêts de la nation. C'est tout juste si on ne fait pas passer pour une tentative de saper la sécurité de la France et pour une atteinte à sa souveraineté le souci du parti d'assurer une indépendance véritable du pays, ses mises en garde contre le resserrement des liens entre la France et l'OTAN ainsi que son exigence de freiner la course aux armements. La vanité et la stérilité de semblables procédés sont évidentes. Le parti communiste français a depuis longtemps prouvé qu'il est un parti qui défend systématiquement les intérêts nationaux du peuple français, les intérêts d'une véritable sécurité du pays, dont la garantie principale est le renforcement de la paix générale en Europe et dans le monde entier. L'anticommunisme, on le sait, aboutit logiquement à l'antisoviétisme. Certains journaux réactionnaires des monopoles calomnient sans vergogne ces jours-ci l'U.R.S.S. elle aussi, essayant de discréditer les bonnes relations qui se sont établies ces dernières années entre nos deux pays et qui correspondent aux vieilles traditions et espérances des peuples français et soviétique, aux intérêts de la paix et de la sécurité universelles. Le parti communiste français, parti profondément national et, en même temps, internationaliste, riposte résolument aux manœuvres anticommunistes et antisoviétiques de la réaction.* »

Contrairement à la tradition, la presse soviétique n'a publié que très peu de commentaires sur la visite de M. Chirac. Elle n'a pas fait allusion, en revanche, à la déclaration du bureau politique du parti communiste français critiquant ce voyage.

POLITIQUE

A propos du vote du budget municipal à Marseille

M. Defferre relève l'« agressivité » du P.C. à l'égard du P.S.

De notre correspondant régional

Marseille. — Les sept élus appartenant au groupe communiste du conseil municipal de Marseille ont voté le vendredi 28 mars contre le budget primitif pour 1975, qui s'élève à la somme de 2 113 865 000 francs et fait apparaître une majoration des impôts locaux de 23,15 %, budget que présentait le maire socialiste, M. Gaston Defferre.

« *Nous émettons ce vote*, a notamment déclaré le porte-parole du groupe communiste, M. Pascal Posado, *avec le sentiment qu'il contribuera à clarifier la situation et à créer des conditions meilleures pour mener une campagne commune soutenue contre l'actuelle majorité ; pour exprimer un refus commun de gérer la crise, pour affirmer une volonté commune d'appliquer le programme commun, tout le programme commun.* » Sans en négliger les aspects positifs, M. Posado avait auparavant analysé avec sévérité les différents chapitres du budget.

« *Le souci de ménager une alliance municipale d'une autre époque*, a ajouté le porte-parole du P.C., *conduit dans les faits à pratiquer une politique locale marquée par les exigences du pouvoir.* » Au ton assez modéré de ses interlocuteurs communistes, M. Gaston Defferre a répliqué avec une certaine vivacité : « *Etant données l'attitude que le P.C. a prise dans l'union de la gauche depuis plusieurs mois*, a lancé le maire de Marseille, *et l'agressivité dont il fait preuve à l'égard du parti socialiste, vous vous deviez d'émettre un vote négatif. Je n'ai rien relevé au demeurant dans vos explications qui le justifie. Si un jour nous sommes associés dans la gestion municipale, vous serez heureux d'avoir en face de vous un homme qui tient sa parole et respecte son contrat. Mais si en cours de mandat vous changiez de politique, comme cela vous est déjà arrivé, ne comptez pas sur moi pour me laisser dominer et pour renier les engagements qui auront été pris envers la population.* »

Tel qu'il a été voté par tous les élus des autres groupes, le budget de la ville de Marseille répondait en fait à plusieurs des vœux exprimés ces derniers mois par les communistes. Une subvention d'équilibre de 15 millions de francs a ainsi été inscrite d'office pour couvrir l'impasse subsistant après le relèvement de diverses redevances et l'augmentation des impôts locaux. (Si cette subvention n'était pas accordée, un emprunt serait souscrit par la ville.) Les dépenses d'équipement sont d'autre part nettement supérieures à celles de fonctionnement.

Le groupe communiste avait déjà voté, le 20 janvier, contre le budget supplémentaire pour 1974, et le P.C. s'était également prononcé trois jours plus tard contre le budget du conseil général des Bouches-du-Rhône, ce qui avait valu à ses représentants d'être exclus de la commission départementale par les socialistes. En revanche, les conseillers régionaux communistes ont voté, le 14 février, pour le budget de l'établissement public de Provence-Côte d'Azur.

GUY PORTE.

Le dépôt d'une motion de censure

« L'HUMANITÉ » RÉPOND A M. MITTERRAND

L'Humanité du samedi 29 mars répond à M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., qui, dans une interview publiée par *les Informations (le Monde* du 29 mars), s'étonnait de voir les communistes, en annonçant le dépôt éventuel d'une motion de censure, « *adorer au printemps ce qu'ils ont brûlé en automne* ». L'organe central du P.C.F. précise : « *Les communistes, eux, ne brûlent rien. En automne, ils ont fait observer aux socialistes, qui proposaient une motion de censure alors qu'ils refusaient l'action commune, que ceci ne pouvait pas remplacer cela. Mais s'ils considèrent que l'action commune dans le pays est essentielle, ils n'ont jamais pour autant rejeté l'action parlementaire. Et ils se félicitent de voir qu'en ce qui concerne les meetings communs par exemple, François Mitterrand accepte aujourd'hui ce qu'il brûlait hier.* »

De l'esprit des élus

(Suite de la première page.)

Il paraît évident que si les tendances présentes au monopole venaient à s'accentuer, il conviendrait de reconnaître que l'entreprise de presse privée assure une fonction de service public : elle doit, par conséquent, qu'elle soit en situation de monopole de droit ou de fait, ouvrir ses colonnes aux différentes tendances et aux divers courants d'opinion. Le « droit à l'antenne » serait ainsi relayé dans la presse par le « droit à la colonne ».

On n'a pas épuisé ainsi la liste des filtres purificateurs. L'intervention économique de l'État et des collectivités locales a ouvert le champ à de nouvelles tares. La multiplication des sociétés d'économie mixte aux postes d'administrateurs recherchés non seulement pour les traitements qu'ils procurent mais aussi pour les faveurs qu'ils permettent d'accorder aux amis politiques, l'incidence financière du pouvoir d'autorisation unilatérale appartenant à l'administration dans des secteurs comme l'urbanisme, le commerce extérieur ou intérieur, les prix, l'enflement des marchés publics (les commandes publiques représentent un montant de plus de 10 % du produit national brut) : tous ces phénomènes démontrent qu'une économie interventionniste n'est pas *a priori* plus pure qu'une économie libérale. Elle paraît même plus vulnérable aux abus de la politique. Pour éviter les tentations de manipulation des armes données aux pouvoirs publics dans l'intérêt général, il faut sans doute assurer à l'élu un statut financier qui le place dans une situation d'indépendance et, pour cela, expliquer à l'opinion les charges de ses représentants. Mais il convient aussi de donner à la collectivité nationale d'autres objectifs que la simple gestion de l'économie. « *Les politiques grecs qui vivaient dans le gouvernement populaire*, assure Montesquieu, *ne reconnaissaient d'autre force qui pût les soutenir que celle de la vertu. Ceux d'aujourd'hui ne nous parlent que de manufactures, de commerce, de finances, de richesses et de luxe même.* » Le remède aux crises de la société présente suppose sans doute qu'on y fasse un peu moins d'économie et qu'on y pratique un peu plus la vertu.

CHARLES DEBBASCH.

APRÈS LA MORT DU DUC D'ANJOU ET DE SÉGOVIE

Pour les légitimistes, Louis-Alphonse de Bourbon doit devenir le « roi de droit »

La mort du duc d'Anjou et de Ségovie (*le Monde* du 21 mars) n'a pas seulement privé la famille royale d'Espagne d'un de ses membres le plus connus. Elle a aussi privé la maison de France de celui que les légitimistes regardaient comme son chef, héritier du trône.

Cependant, le « *fils de Saint Louis* », selon la formule chère aux légitimistes français, était aussi et surtout celui d'Alphonse XIII, roi d'Espagne, qui, s'il avait régné en France, l'eût fait sous le nom d'Alphonse Ier. Par la force des choses, une grande partie de l'activité du prétendant au trône de France s'est trouvée tournée vers l'Espagne — les perspectives d'ouverture de la succession au trône y étant d'ailleurs plus sérieuses que de ce côté des Pyrénées. C'est donc dans la péninsule Ibérique que le duc d'Anjou et de Ségovie, malgré son infirmité (il était né sourd-muet) et sa santé fragile, a occupé durant des décennies une place importante dans la chronique mondaine et royale. Il avait, il est vrai, au fil des ans, à peu près réussi à surmonter son handicap physique.

La chronique mondaine : par ses démêlés avec Mlle Emmanuelle de Dampierre, qu'il avait épousé à Rome en 1935, et qui devait faire annuler ce mariage en 1947, en Roumanie ; par ceux qui devaient l'opposer, de même, à sa seconde femme, née Charlotte Tieldman, des biens de laquelle il devait demander la mise sous séquestre en 1959 (il l'avait épousée à Innsbruck dix ans plus tôt). Fin 1961, enfin, d'autres membres de la famille royale d'Espagne lui intentèrent un procès afin d'obtenir son interdiction judiciaire ; deux mois plus tard, en raison de sa prodigalité, il était pourvu d'un conseil judiciaire (mais non frappé d'interdit).

Le fils d'Alphonse XIII avait aussi pris un certain nombre de positions publiques fort remarquées. Ayant d'abord expressément renoncé à ses droits sur le trône d'Espagne, en faveur de son frère cadet don Juan, comte de Barcelone, comme le lui prescrivait le testament de son père, il publia, en juin 1961, une adresse « *au peuple espagnol* » dans laquelle il revenait sur cette renonciation.

Un autre coup d'éclat politique du duc de Ségovie fut la lettre qu'il adressa en août 1961 au général Franco pour lui réclamer « *la liberté pour le peuple espagnol* », ce qui lui valut à l'époque les félicitations de l'ancien général républicain El Campesino, mais aussi de nombreux désaveux de la part d'autre membres de la famille royale espagnole, dont celui de son propre fils aîné, l'infant Alfonso de Bourbon. Poursuivant son idée, le duc de Ségovie devait même, en septembre de la même année, demander à différentes républiques d'Amérique latine d'appuyer à l'ONU un projet de résolution sur l'Espagne dont il était l'auteur.

La « *phase française* » de ses activités fut sensiblement plus calme. Etabli à Paris depuis longtemps le duc d'Anjou regroupa autour de lui la plupart des légitimistes français, dont il était le prétendant au trône (sous le nom d'Henri VI).

Jusqu'à sa mort, il aura été en butte à l'hostilité des milieux monarchistes orléanistes. L'hebdomadaire d'Action française *Aspects de la France* n'a pas consacré à son décès plus de deux lignes et demie, pour annoncer que « *don Jaime de Bourbon, fils aîné d'Alphonse XIII* », n'était plus. L'analyse des orléanistes se fonde sur la renonciation de Philippe V d'Espagne au trône de France, pour lui-même et ses descendants, renonciation confirmée par des lettres patentes de Louis XIV en mars 1710, mais dont la validité a toujours été vivement constestée par les légitimistes.

Le duc d'Anjou, qui portait ce titre depuis 1946 en souvenir de Philippe V (appartenant à la souche des Bourbons d'Espagne, c'est-à-dire des Bourbons-Anjou), avait, en 1957, fondé une Association générale des légitimistes de France, aux structures d'ailleurs imprécises. Il devait ensuite s'entourer d'un « conseil de Monseigneur le duc d'Anjou », dont le secrétaire général était M. Patrick Esclafer de la Rode, et publier, notamment à l'occasion de la fin de la guerre d'Algérie, quelques déclarations. Pour le reste, l'activité française du duc d'Anjou était partagée entre ses séjours parisiens et différents voyages en province. Voici quelques années, il avait ainsi accompli en Vendée un déplacement à caractère politique — une des rares activités publiques de ce prétendant qui, d'un côté et de l'autre des Pyrénées, aura été doublement malheureux sans pour autant se décourager.

C'est ce combat politique en demi-teinte que doit désormais reprendre son successeur. La disparition de leur prétendant ne prend pas en effet les légitimistes totalement au dépourvu : en application des règles dynastiques, ils vont désormais militer en faveur de l'accession au trône de France du fils aîné du duc d'Anjou, Louis-Alphonse, duc de Bourbon (1), qui régnerait sous le nom de Louis XX.

B. B.

(1) Qui a épousé la petite-fille du général Franco le 8 mars 1972.

TROIS LIVRES SUR LA GAUCHE

« 24 » — « 36 » — « 74 »

par DANIEL MAYER

Avec le recul, le Cartel des gauches — c'est-à-dire l'alliance électorale qui, en 1924, a permis à une majorité radicalo-socialiste d'être élue à la Chambre des députés — apparaîtrait bien terne s'il n'y avait eu les passions de ses adversaires pour qui le seul transfert au Panthéon des cendres de Jean Jaurès n'était rien de moins que des « saturnales révolutionnaires ». Michel Soulié vient d'en écrire l'histoire (1). Pas d'anecdotes, fussent-elles pleines d'enseignements, comme celles que nous contait naguère Louis Lévy, dans ses *Nuits du Cartel* · *confidences d'une mouche du coche* Ni, à l'opposé, de leçon globale, quasiphilosophique, tirée d'un épisode relativement éphémère de notre histoire politique. L'auteur expose les faits illustrant les intérêts en présence, les relations entre les hommes et les organisations, aussi bien sur le plan national qu'aux différents niveaux, local et départemental, où se situent les compétitions électorales.

L'enjeu, au départ, est la volonté de faire échec au bloc national, posé sur la France depuis 1919. A l'arrivée, les prises de position d'Alexandre Millerand, président de la République, obligeront la gauche victorieuse à l'acculer à la démission. Mais l'élection, pour lui succéder, du candidat des droites, Gaston Doumergue, marquera la faiblesse du succès de la gauche, la fragilité de sa majorité numérique.

Rendant hommage à l'auteur, dont seule « la retenue de l'historien tempère l'ardeur du militant », mais qui « reste l'homme engagé qu'on sent impatient de s'exprimer au travers d'un récit consacré à notre passé républicain », François Mitterrand, dans une brève postface, reprend à son compte ce propos de Michel Soulié : l'ébauche d'union de la gauche de 1924 « constitue la première manifestation du courant qui devait puissamment déferler sur la France de 1936 avec le Front populaire ».

* * *

Voici justement une seconde édition de l'Histoire de ce Front, par Georges Lefranc (2). On saura gré à son auteur d'avoir ajouté un index des noms et surtout d'avoir écrit pour cette nouvelle publication un avant-propos tenant compte des événements qui se sont déroulés depuis la première. Il note ainsi qu'on pouvait mieux comprendre mai-juin 1968 quand on se souvenait de mai-juin 1936, « *mais, réciproquement, avec le recul, mai-juin 1968 permet de mieux comprendre mai-juin 1936* ».

Naturellement, outre les faits nouveaux, la contribution de documents frais à une histoine qui n'en finira jamais d'être écrite, ne saurait être ignorée. Il en est ainsi du colloque organisé en mars 1965 (et non 1967) par la Fondation des sciences politiques sur le gouvernement de 1936 et Georges Lefranc ne manque pas de signaler son précieux apport.

Un chapitre a été ajouté : « Essai d'une problématique du Front populaire ». Il pose plus de questions qu'il ne présente de réponses, et quelques-unes sont bien sévères. On ne saurait s'en étonner de la part d'un historien qui ne peut (mais qui le lui reprocherait ?) oublier qu'il fut militant et qui demeure attaché à ses positions antérieures. C'est ainsi qu'il identifie la fidélité de Léon Blum à une certaine vision qu'il avait de ses fonctions, des hommes et des choses, à la tentation de fuir hors des responsabilités. Lui donnant acte qu'il est néanmoins resté : Georges Lefranc se rattrape en reprochant au chef du gouvernement de Front populaire d'avoir vécu « *sur des schémas vieux de plusieurs décennies* » et d'avoir « *méconnu les possibilités nouvelles qui s'ouvraient au socialisme* ».

Mais le livre est nourri de documents sur une période elle-même riche d'enseignements de tous ordres.

* * *

Moins ambitieux est l'ouvrage de François G. Dreyfus (3), consacré à l'histoire des gauches en France et qui couvre la période de 1940 à 1974.

Passons rapidement sur des erreurs de fait : Georges Buisson, secrétaire de la C.G.T., n'a jamais été député ; Alduy, député des Pyrénées-Orientales, est socialiste et non d'origine radicale ; en octobre 1949, je n'ai nullement publié ma lettre à Henri Queuille lui disant mon désaccord avec sa politique ; si je l'avais fait, j'aurais évidemment mérité le reproche de n'être « pas convenable » puisque j'aurais rompu publiquement la solidarité gouvernementale.

Et venons-en à l'essentiel : les causes de l'échec de la IVe République, que l'auteur attribue à la gauche, ne serait-ce que parce que celle-ci y a été longuement au pouvoir. Le poids du parti communiste n'est certes pas négligé mais celui du R.P.F., la personnalité, en filigrane, attendant son retour « aux affaires », du général de Gaulle, paraissent insuffisamment évoqués. De même, si la non-compréhension de la décolonisation de la part du parti socialiste, quelques minoritaires mis à part, est naturellement rappelée, peut-être le reproche de n'avoir « *ni vu ni compris la transformation socio-économique qui s'amorçait* » est-il exagéré. Ne fait-il pas partie des anachronismes si souvent énoncés par des historiens, au surplus pleins de scrupules, comme celui-ci. De même est insuffisante, à mes yeux, la part faite à la reconstruction, morale et matérielle, du pays, par les mêmes hommes brusquement surgis de la Résistance.

L'auteur, certes, le reconnaît : « *Il n'y a pas eu véritablement d'hommes politiques incapables durant la IVe République* », mais « *ils ont été dépassés par le système* ». Et la loi électorale étant « aberrante » de proposer la seule solution souhaitable à ses yeux : le scrutin majoritaire à un tour.

François Dreyfus ne cache pas non plus sa déception devant l'attitude hostile d'une grande partie de la gauche face à la personne et aux propositions répétées de Pierre Mendès France. Quand l'historien écrira plus tard, les passions s'étant éteintes avec les hommes, des pages sereines sur cette période, sans doute aboutira-t-il, sur ce point particulier, à des conclusions identiques.

On ne peut oublier, sous peine d'injustice, que les dirigeants de la IVe République ne disposaient que des moyens de leur époque, et on ne peut leur imputer des défaillances ou des faiblesses en leur prêtant des possibilités qui n'existaient pas.

Au lendemain de la victoire électorale de 1924, recevant un rédacteur du *Progrès de Lyon*, Edouard Herriot lui tendait une rose, « *une belle rose de France, mi-éclose, rouge et odorante à merveille* ». « *Voilà l'emblème de la situation* », dit-il.

On comprend mieux la participation de François Mitterrand à l'ouvrage de Michel Soulié, qui rapporte l'anecdote.

Faut-il y voir une solidarité échelonnée dans le temps, une anticipation ? Ne se situe-t-elle pas alors au-delà de la critique ?

(1) *Le Cartel des gauches*, par Michel Soulié. Jean Dullis, éd. 348 pages 38 F.

(2) *Histoire du Front populaire*, par Georges Lefranc. Payot, éd. 560 pages, 67,70 F.

(3) *Histoire des gauches* (1940-1974), par François-G. Dreyfus. Grasset, éd. 378 pages. 39 F.

SOCIÉTÉ

APRÈS UN « TOUR DE FRANCE »

Les élus communistes vont proposer au Parlement la discussion d'un collectif budgétaire pour améliorer la condition féminine

Un certain nombre d'élus communistes viennent de faire un « tour de France », à l'occasion de l'Année internationale de la femme. Mme Gisèle Moreau, député de Paris, a présenté, au cours d'une conférence de presse, le 27 mars, les enseignements de ce « tour de France » et a exposé les actions qui seront entreprises par le parti communiste pour améliorer la condition féminine.

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale va proposer, à l'ouverture de la session de printemps, le 2 avril prochain, qu'« *un collectif budgétaire soit soumis à la discussion du Parlement* ». Ce « collectif » devrait permettre « *la création d'emplois dans le secteur public et nationalisé, la construction et le fonctionnement de crèches, d'écoles maternelles, de centres de contraception pour l'application de la loi sur l'avortement, d'augmenter de 30 % les allocations familiales, la suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité, son remboursement pour les cantines scolaires et la gratuité scolaire* ». Le groupe communiste veut, en outre, « *instituer une allocation logement spéciale aux chômeurs totaux et partiels* ».

« *La constatation la plus marquante que nous avons pu faire au cours du « tour de France »*, a affirmé Mme Moreau, *est l'aggravation de la situation des femmes dans la France de 1975.* »

Pertes des salaires dues au chômage partiel allant parfois de 600 à 800 francs par mois, licenciements des femmes mariées, trois mille cinq cents titulaires du CAP de dactylo pour huit cents emplois correspondants, des jeunes filles qui acceptent des emplois sans rapport avec leur qualification, 44 % des femmes gagnant moins de 1 500 francs, quarante mille places en crèches pour cinq cent mille travailleuses mères de jeunes enfants, six mille allocataires de frais de garde alors qu'il en faut trois cent quatre-vingt mille, soixante-seize mille familles sur sept cent mille allocataires bénéficiant de l'allocation de salaire unique majorée, la misère s'installe dans un nombre de plus en plus grand de foyers (40 % dans les grands ensembles parisiens), saisies et expulsions, coupures de gaz et d'électricité pour non-paiement (2 100 avis de coupures dans la région Nord-Pas-de-Calais), multiplication de placements temporaires d'enfants. « *voilà la réalité, la condition féminine, c'est aussi cela* », a indiqué Mme Gisèle Moreau. Elle a poursuivi : « *Nous sommes loin des déclarations tapageuses de Mme Giroud sur les conquêtes qu'elle promettait de remporter et sur sa lutte contre les mentalités.* »

La nécessité de la lutte

« *Aujourd'hui lorsque Valéry Giscard d'Estaing découvre* » les qualités féminines, « *c'est pour tenter de les mettre au service de l'austérité* », a déclaré Mme Moreau, qui a affirmé, parlant de la loi sur l'avortement, que « *l'absence totale des moyens supplémentaires est à l'origine des difficultés de mise en œuvre de la loi y compris de la part des médecins disposés à l'appliquer* ».

« *Les contacts directs avec des femmes de toutes conditions et de diverses régions* » ont permis aux élus communistes de « *mieux cerner encore les réalités que vivent les femmes* » en cette Année internationale de la femme et « *ont confirmé*, a indiqué Mme Moreau, *l'adéquation des propositions contenues dans notre loi-cadre déposée en juillet dernier et dont nous avons demandé avec force la mise à l'ordre du jour de l'Assemblée.* »

« *Toute conquête nouvelle pour les femmes ne peut être que le résultat de leur lutte* », a-t-elle rappelé.

Accusé d'euthanasie

LE DOCTEUR HAEMMERLI REPRENDRA SES ACTIVITÉS A ZURICH LE 1er AVRIL

Le professeur Urs-Peter Haemmerli, médecin-chef de la clinique Triemli de Zurich, reprendra le 1er avril ses activités normales, interrompues le 15 janvier, après qu'il eut été accusé de pratiquer l'euthanasie.

La décision de lui rendre toutes ses prérogatives a été prise le jeudi 27 mars par le conseil communal de Zurich annulant ainsi la décision précédente de la directrice de l'administration sanitaire de la ville, qui l'avait publiquement accusé de laisser mourir certains vieillards dans son établissement.

Le médecin avait protesté de sa bonne foi, en indiquant qu'il ordonnait de n'administrer que de l'eau par voie intraveineuse aux vieillards incurables et inconscients. Le corps médical de Zurich s'était solidarisé avec lui. Depuis cette affaire, plus de cinquante mille habitants de Zurich ont signé une pétition pour que l'on organise un référendum sur une éventuelle libéralisation de l'euthanasie dans leur canton, et des initiatives identiques ont été lancées dans d'autres régions de la Suisse.

CORRESPONDANCE

Un appel venu d'outre-Rhin

Le docteur Philippe Isorni, de Versailles, nous a adressé la lettre suivante :

Dans l'espèce de vertige suicidaire qui pousse les nations à faible natalité d'Europe et d'Amérique du Nord à rechercher, presque seules dans le monde, toutes les mesures de limitation des naissances, le jugement de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe rejetant la loi votée par le Bundestag pour libéraliser l'avortement est un événement historique Le premier coup d'arrêt

Alors que le Conseil constitutionnel français, interrogé sur une loi analogue, se retranchait derrière d'obscures considérations juridiques et feignait d'ignorer la présence d'un être humain vivant dans la grossesse, la Cour de Karlsruhe a clairement rendu à l'avortement sa signification de fait : la destruction d'une vie humaine

A l'exception du *Monde*, on n'a guère parlé de cet arrêt en France. Il embarrasse la propagande officielle La loi allemande cherchait, en effet, comme la loi française, à donner à l'avortement un caractère anodin en le limitant aux premiers mois de grossesse. Or la Cour de Karlsruhe a refusé d'admettre qu'un simple délai mette en cause le respect de la vie de l'homme et que son développement puisse être coupé en tranches de valeur inégale Y aurait-il un âge privilégié, celui de l'électeur, des âges tolérés, la vieillesse et l'enfance, un âge enfin, à l'aube de sa vie, où l'être humain n'est rien, destructible à volonté dans le cadre de la loi

La Cour de Karlsruhe a jugé. En République fédérale allemande, la dignité de l'homme, son droit à la vie, à l'intégrité corporelle pendant toute son existence, sont garantis par la Constitution. Pas en France. La résonance de l'arrêt de la Cour de Karlsruhe est d'autant plus profonde qu'il vient d'un pays qui porte encore le poids d'une œuvre de mort à jamais mémorable

Résonance morale et résonance politique L'arrêt de Karlsruhe témoigne de la volonté de vivre d'un pays dont le destin est désormais lié au nôtre. Nous appartenons au même groupe de nations mises aujourd'hui en accusation Pendant plus d'un siècle, elles ont eu le quasi monopole de la puissance Or le monde sur lequel elles faisaient peser leur joug a accédé à l'indépendance Par la seule force de son expansion démographique, il assujettira à son tour ces nations qui s'étaient crues libres de sacrifier leur germe : l'être nouveau, porteur de l'avenir et sans lequel il n'est que vieillissement, déchéance et mort.

RELIGION

Des milliers de jeunes Français à Rome pour l'Année sainte

« L'essentiel, c'est la parole »

De notre envoyé spécial

Rome. — Tous les pèlerins de l'Année sainte ne sont pas des personnes âgées ou sur le point de le devenir. Jean-Luc, élève de première au lycée Mignet d'Aix-en-Provence où il est aussi délégué de classe à peine sorti des discussions sur la réforme Haby, est venu à Rome avec une centaine d'autres jeunes du diocèse. L'an dernier Jean-Luc était allé à Lourdes.

D'un pèlerin à l'autre, il ne fait guère de différences. Les courants qui traversent l'Eglise catholique ne le déchirent pas comme tant d'adultes torturés : à la fin de l'été, il ira sur la colline de Taizé. L'Eglise de Taizé et l'Année sainte ne sont-elles pas toutes deux placées sous le signe de la « réconciliation » ?

Le groupe de Jean-Luc, où les filles sont nettement majoritaires, est accompagné par plusieurs prêtres — des aumôniers de lycée, le directeur diocésain des pèlerinages, et Mgr Boucheix, d'Aix-en-Provence. Tout le monde s'est levé à 5 heures du matin, à Assise pour ne pas être en retard, à Rome, au rendez-vous fixé par Paul VI. Sur la place Saint-Pierre, le lent piétinement des milliers de pèlerins qui vont par groupes de quarante — la contenance d'un autocar — rythmant les minutes. Le soleil est pâle et une légère brume enveloppe les palais et la coupole de Saint-Pierre.

La voix du pape

Les jeunes d'Aix-en-Provence ne sont pas trop émus à la perspective de voir le pape. Les vieilles femmes qui jouent déjà des coudes pour mieux voir, les font plutôt rire. Enfin la porte s'ouvre. Une bousculade, une rumeur qui résonne sous la voûte de la plus grande basilique du monde. Les membres du protocole — papillons blancs et cols cassés — tentent de canaliser la foule. Mais les groupes se mélangent dans une joyeuse pagaille. *« Aix par ici », « Belley, où est Belley », « Strasbourg, par la gauche ».* Aujourd'hui, comme souvent, il y a des milliers de Français à l'audience. Après les Italiens se sont les plus fidèles pèlerins de l'Année sainte. Une seule agence spécialisée en aura accueilli plus de quarante mille en 1975.

Gilles, quinze ans, le plus bavard du groupe *« trouve cela joli ».* Il était déjà venu à Rome en famille, mais n'avait pas vu le pape. Il est revenu pour l'Année sainte *« un peu par curiosité »,* un peu *« pour approfondir sa foi ». « C'est après que je verrai ce que cela m'aura apporté ».*

Au pied des célèbres statues de Saint-Pierre, à quelques mètres des baldaquins du Bernin qui surplombent un fauteuil jaune où, dans une heure, Paul VI prendra place, Monique, vingt-cinq ans, professeur d'art plastique à Salon-de-Provence estime que *« le problème du décorum est un faux problème ». « L'essentiel,* dit-elle, *n'est pas là. »* Françoise, un peu plus jeune, et qui est allée deux fois à Taizé, précise : *« L'essentiel, c'est la parole. »* Et conclut : *« C'est quand on se sera habitué à ce décorum que le pèlerinage deviendra le plus intéressant. »*

L'attente durera plus d'une heure et demie. Pour passer le temps, c'est la coutume, les groupes constitués peuvent chanter. Les jeunes d'Aix, après de longues minutes d'hésitation se lancent : *« Nous avons vu les pas de notre Dieu croiser les pas des hommes. »* En avant, *légèrement sur la droite,* une cinquantaine de jeunes Français, élèves d'écoles militaires, en uniforme, le cheveu court, reprennent sans entrain les chants des jeunes Aixois. Un aumônier militaire prend les choses en main et lève les bras en cadence : *« De quoi se mêle-t-il celui-là ? »,* bougonne un aumônier de lycée qui a encore l'âge d'un étudiant. A aucun moment, les jeunes Aixois et les futurs officiers ne parviendront à chanter à l'unisson.

Par trois fois, la foule se dressera debout sur les bancs de bois lors de la prétendue arrivée du pape. La quatrième sera la bonne. Au fond, à gauche de l'autel, au milieu d'une vive lumière, un homme blanc et rouge est ballotté sur un siège *solennel. Des centaines d'éclairs* d'appareils photo accentuent la fatigue du visage. Voici Paul VI, la tête penchée, les bras tendus dans un geste célèbre, affectueux et mille fois renouvelé depuis douze ans. Les jeunes du pèlerinage d'Aix-en-Provence applaudissent de bon cœur mais sans excès.

Assis devant l'autel, Paul VI va parler pendant plus d'une heure, en italien et en français. Sa voix faible, qu'on dirait près de s'éteindre, parle de *« réconciliation »* et de paix. Pour chaque groupe de pèlerins le pape a un mot gentil, tendre ou aimable. Il a l'air en bonne forme intellectuelle. A l'appel de chaque groupe, ceux qui le composent applaudissent ou crient leur joie ; les localisant par leurs cris, le pape tend alors ses bras vers eux, à gauche, à droite, au fond. La liste est longue, des sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique au collège Saint-Dominique de Pau, en passant par un groupe d'enseignants du diocèse de Cambrai et par *« les étudiants de Strasbourg venus avec leurs parents et leurs professeurs ».* Paul VI aura un mot gentil pour *« le très beau pèlerinage des jeunes d'Aix-en-Provence ».*

La joie de se retrouver

Après avoir passé en revue les groupes italiens où dominent les voix enfantines, le pape parlera brièvement du *Vietnam « qui souffre un agonie indicible, par nous et en nous »* et redit que nous serons *« tous sauvés par le mystère pascal ».* Curieusement, il est à peine question de l'Année sainte.

Les autocars mettront plus d'une heure à traverser Rome. Au fond de la banlieue, près d'un dépôt d'autobus et d'un reste de bidonville, les pèlerins d'Aix seront hébergés par *« les servantes du Sacré-Cœur et de Jésus agonisant ».* Il règne, ici, une propreté opulente. Dans la salle à manger, on a mis d'épaisses nappes blanches. Marcelle et Vincent, dix-neuf et vingt ans, elle secrétaire, lui chaudronnier à Marseille, sont les seuls « travailleurs » du groupe. Ils se marieront dans un an. Vincent se dit très impressionné par l'audience pontificale : *« Cette foule unie autour de lui, quelle force ! D'habitude, je ne m'occupe pas du pape, mais là, je dois dire que ça fait quelque chose. »* Marcelle, qui a pris sur ses congés d'été pour passer la Semaine sainte à Rome, apprécie surtout le fait que ce pèlerinage soit *« un temps de réflexion. Le lieu — Rome, Lourdes ou Taizé — n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est de se retrouver, soi-même et les autres ».*

Chaque jour, les jeunes du pèlerinage d'Aix alterneront visites de monuments et moments de réflexion. Cet après-midi, malgré la fatigue accumulée, ils visiteront Sainte-Marie-Majeure et Saint-Jean-de-Latran. Ils passeront sous les portes saintes, regarderont d'un air amusé des cérémonies d'un autre temps. Dans le car, on chantera *Allez vous-en sur les places et sur les parvis,* avec le même cœur que *le Déserteur,* de Boris Vian. Ces jeunes pèlerins de Rome, un peu naïfs, au regard pur, n'ont pas encore les idées bien arrêtées des adultes. Ils « cherchent » ensemble. Pour cela, ils ont très sérieusement préparé leur voyage au cours de trois week-ends.

Ce soir, dans le baptistère de Saint-Jean-de-Latran, alors que le jour commencera de faiblir, ils acquiesceront aux paroles de l'évêque qui les accompagne : *« L'Eglise est une tâche qui nous est confiée, ce n'est pas quelque chose de tout fait, elle est à bâtir. »* Langage paradoxal dans une ville où chaque pierre témoigne d'une Eglise bien bâtie et vieille. Ces jeunes-là, en tous cas, n'en ont pas peur. Dimanche, avant de repartir, ils feront une marche de deux heures sur la via Appia. Le thème, choisi par eux, sera : *« Le risque d'être chrétien en 1975 et la folie de la croix. »*

BRUNO FRAPPAT.

LA LITURGIE DE LA PASSION AU VATICAN

Cité du Vatican *(A.F.P.).* — La liturgie de la Passion a été célébrée le vendredi saint à Saint-Pierre de Rome, sous la présidence de Paul VI. Un Noir canadien d'origine américaine, le Père Martin Skinner, personnifiait le Christ, c'est-à-dire qu'il chantait les paroles de Jésus rapportées par l'Evangile.

Un capucin italien, Ilarino da Milano, prédicateur de la maison pontificale, a d'autre part pris en ces termes la défense de l'Année sainte : *« Il en est qui ont qualifié l'Année sainte de « bluff colossal », d'« explosion de » fanatisme religieux », de « ré-» veil d'ascétisme moyenâgeux ».*

» On a crié au scandale de la petite industrie du pèlerinage touristique, et l'on respecte la complicité du silence sur les grands trusts, même romains, de la pornographie, de la prostitution, de la drogue.

» Pourtant, les chrétiens se font pèlerins à la maison du Père pour s'évader de la discorde universelle et faire halte dans une communion de paix afin de reprendre confiance dans l'amour chrétien qui unit. »

A ANTENNE 2

LES FACETTES DE LA FOI

Réunir pour une heure d'émission télévisée, des chrétiens aussi divers que Mère Marie-Yvonne, le Père Bruckberger, le Père Jean Cardonnel et M. Georges Hourdin (« Apostrophes », à Antenne 2, vendredi 28 mars), et leur demander ce qu'est leur foi, représente un pari difficile à tenir. Il l'a pourtant fort bien été. Habilement menés par Bernard Pivot et Jacques Duquesne, les débats ont permis à chacun de s'exprimer et de s'opposer sans se neutraliser ni se heurter d'une manière pénible.

Le danger de voir la religion s'enliser dans la politique a été relevé par le Père Bruckberger, défenseur d'une mystique traditionnelle à qui l'on a fait pourtant malicieusement remarquer ses engagements très précis pendant la Résistance. C'est la notion du partage des biens de la Terre, conséquence inéluctable du précepte de Jésus : *« Aimez-vous les uns les autres »,* qui frappe surtout M. Geroges Hourdin et lui apparaît la pierre de touche du christianisme. Comment prendre au sérieux des croyants dont la prière serait une évasion ?

Souriant mais coriace, le Père Jean Cardonnel, au meilleur de sa forme, interpelle et contredit son confrère dominicain « Bruck ». Un murmure s'élève quand, à la question posée par Mère Marie-Yvonne : Croyez-vous en Dieu ?, il répond : non... Mais l'auteur de *Dieu est mort en Jésus-Christ* s'en explique. C'est le mot surtout, si galvaudé, qui lui paraît suspect. Qui pourrait lui reprocher, surtout en ces jours de Semaine sainte, de placer le Christ au centre de sa foi ? Ou même de redire combien il est impressionné par l'expérience maoïste ?

MÈRE MARIE-YVONNE AU-DELA DE LA RAMPE

Mère Marie-Yvonne a su se tailler une place bien à part dans le monde des religieuses. Elle passe la rampe. Peut-être parce qu'elle pense tout haut et que la spontanéité est rare dans son milieu de vie. Curieuse de tout, elle ne joue pas les humbles et se raconte volontiers.

Passée de la Comédie-Française au couvent des Bénédictines, elle est restée elle-même, épanouie et sans complexe avec ses temps de coquetterie féminine et de complaisance pour ses réussites.

Dans son dernier petit livre, A cause de Dieu *(édit. Stock), elle dit avoir abordé une prostituée dans une rue de Rome ; après un moment de bavardage, elle l'a embrassée et lui a glissé dans la main un billet de 10 000 lires. Puis elle est allée prier la Vierge à Sainte-Marie-Majeure...*

Ni progressiste ni même très moderne, Mère Marie-Yvonne n'est pas loin de penser que la psychanalyse est « le sacrement du diable ». Elle a rompu avec Témoignage chrétien *pour certaines de ses positions « assassines ». Mais elle s'insurge contre la négligence de l'Eglise à l'égard de ses prêtres de campagne, perdus de misère et de solitude.*

Elle a le courage de changer d'avis. Longtemps hostile aux prêtres mariés, elle est revenue récemment sur ses positions après avoir approché des prêtres orthodoxes. Mais Mère Marie-Yvonne continue à préférer le célibat ecclésiastique, réponse à l'appel du Christ : « Quitte tout et suis-moi ».

Quant aux femmes qui voudraient devenir prêtres, Mère Marie-Yvonne n'est guère disposée à les soutenir. Et elle appelle André Malraux à la rescousse : « Les hommes ont des fonctions à remplir, les femmes ont un rôle à jouer ».

Mère Marie-Yvonne joue assez bien le sien.

HENRI FESQUET.

ÉDUCATION

Les dates des vacances scolaires pour l'année 1975-1976

Un arrêté publié au « Journal officiel » du 29 mars fixe les dates des vacances scolaires pour l'année 1975-1976.

● RENTREE DE SEPTEMBRE 1975.

— Prérentrée. — Vendredi 12 septembre au matin pour les enseignants des écoles préélémentaires et élémentaires et des établissements d'enseignement secondaire.

— Rentrée des élèves. — Lundi 15 septembre au matin.

● TOUSSAINT.

Du mardi 28 octobre après la classe au lundi 3 novembre au matin.

● NOEL.

Du samedi 20 décembre après la classe au lundi 5 janvier au matin.

● FEVRIER.

— Zone A (académies d'Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Rennes, Rouen et Toulouse). — Du samedi 31 janvier après la classe au lundi 9 février au matin.

— Zone B (académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Reims et Strasbourg). — Du samedi 7 février après la classe au lundi 16 février au matin.

— Zone C (académies des Antilles-Guyane, Créteil, Paris et Versailles). — Du samedi 14 février après la classe au lundi 23 février au matin.

● PRINTEMPS.

Du samedi 20 mars après la classe au lundi 5 avril au matin.

● GRANDES VACANCES.

Du mercredi 30 juin après la classe au mardi 14 septembre au matin pour tous les élèves.

Quatre demi-journées « mobiles », consécutives ou non, seront mises d'autre part à la disposition des chefs d'établissement.

PREMIER COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES CHERCHEURS EN DIDACTIQUE

Le système d'enseignement conduit à la division entre manuels et intellectuels

L'Association française des chercheurs en didactique (1) (AFCED) a organisé à Paris, les 7 et 8 mars, son premier colloque sur le thème des finalités de l'enseignement du second degré. Une centaine de personnes (chercheurs, enseignants du supérieur et du secondaire) y ont participé.

C'est dans le même amphithéâtre du centre universitaire Jussieu, où s'était réunie la veille au soir la « coordination » des lycéens décidés à s'opposer à la réforme Haby, que se sont déroulés les travaux. Unité de lieu, mais aussi de préoccupation. Bien que le sujet n'ait jamais été abordé de front, il est apparu que les projets du ministre de l'éducation ne répondent guère aux critiques adressées par de nombreux participants aux méthodes et au contenu de l'enseignement secondaire.

En Suède, la proportion des retards scolaires est sept fois moins élevée qu'en France dans le premier degré et cinq fois moins importante dans le premier cycle. Or la Suède est précisément un pays, a déclaré M. Louis Cros, président du Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active, *« où des études scientifiques ont été menées pour étudier les déficiences qualitatives du système scolaire et pour déterminer les éléments d'ordre didactique de ces déficiences ».*

Les « *dysfonctionnements* » dont souffre le système français d'éducation ne lui sont pas tous particuliers. La « crise scolaire » est un phénomène mondial. La demande d'enseignement s'est intensifiée soudainement. Elle s'est heurtée à une pénurie de moyens et au système de valeurs des dirigeants que leur origine scolaire rendait inattentifs aux implications d'ordre didactique de cette demande.

« Une hiérarchie de noblesse accorde, selon M. Cros, *la primauté aux manifestations discursives de l'intelligence par rapport à ses manifestations pragmatiques. Elle attribue une importance injustifiée à la démarche déductive de la pensée par rapport à la démarche opératoire. »* Ainsi s'établit petit à petit une différenciation entre « manuels » et « intellectuels ». A cet égard, il faut surtout incriminer le cloisonnement entre les disciplines et le contrôle des connaissances. *« Dans quelles mesures les épreuves portant sur des disciplines spécialisées,* a ajouté M. Cros, *distinguent-elles les capacités mentales générales dont témoigne un élève, des savoir et savoir-faire spécialisés correspondant à cette discipline ? Dans quelles mesures aussi ces épreuves permettent-elles d'apprécier le dosage de savoirs généraux et spéciaux, de comportements sociaux, de qualités affectives, morales et pratiques, dont le candidat devra faire preuve, dans la vie et dans sa profession ? »*

Il faudrait, pour remédier à cette situation, que les enseignants reçoivent une formation professionnelle plus poussée. Il serait nécessaire de vérifier, avant le recrutement, notamment par des stages d'animation en milieu ouvert, les aptitudes aux relations humaines. *« Un minimum de connaissances pratiques en sciences humaines appliquées à l'éducation serait également indispensable. »*

La formation initiale devrait aussi provoquer chez les futurs enseignants — en particulier par des stages interdisciplinaires — un intérêt pour l'évolution socio-économique et culturelle qui détermine l'avenir des élèves. Les auteurs des interventions ont plaidé enfin pour que de nouvelles recherches en didactique soient entreprises et que soit repensé le contenu des différentes disciplines. Tâche un peu lointaine pour les enseignants présents venus surtout chercher auprès des spécialistes des « recettes » à leurs difficultés.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) A la différence de la pédagogie, la didactique se préoccupe du contenu des disciplines plutôt que de la psychologie du sujet enseigné.

En Algérie

LES PARENTS D'ÉLÈVES FRANÇAIS PROTESTENT CONTRE UNE DÉCISION DU QUAI D'ORSAY.

(De notre correspondant.)

Alger. — A l'appel de l'ALPEO (Association laïque des parents d'élèves des établissements de l'Office universitaire et culturel français en Algérie), sept familles sur dix n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école pendant une journée, le 15 mars. Cette grève des parents, trois semaines avant la visite de M. Giscard d'Estaing en Algérie, a pour but de protester contre une décision du ministre français des affaires étrangères tendant à étendre à l'Algérie les dispositions du décret du 20 octobre 1972 concernant la perception des droits d'inscription et de scolarité dans les établissements relevant du Quai d'Orsay.

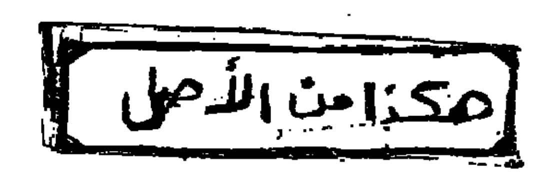
Au cours de son congrès, en janvier dernier, l'ALPEO avait mis en cause la décision ministérielle, qui doit être appliquée à partir de la rentrée scolaire 1975-1976, estimant qu'elle est illégale d'un double point de vue. Selon l'Association, elle porte atteinte au principe fondamental de la gratuité de l'enseignement pour les citoyens français et constitue un abus de pouvoir du Quai d'Orsay. En effet, souligne l'ALPEO, le décret du 20 octobre 1972 s'applique aux établissements relevant du seul ministère des affaires étrangères, alors que l'OUCFA (Office universitaire et culturel français en Algérie), qui intéresse plus de huit mille élèves, a un statut particulier, puisqu'il est issu des accords d'Evian.

Des membres de l'ALPEO ont introduit une instance devant le Conseil d'Etat pour faire annuler la décision ministérielle en ce qui concerne non seulement l'Algérie mais l'ensemble des établissements français à l'étranger, en se référant à la Constitution française qui garantit la gratuité de l'enseignement.

D'autre part, les professeurs du lycée français Descartes, à Alegr, ont aussi fait grève, pour protester notamment contre la « contractualisation » des fonctionnaires titulaires ayant épousé des Algériens (ce qui entraînera une baisse de salaire) et contre la façon dont a été appliquée la règle qui fixe à six ans maximum le séjour d'un enseignant dans un pays étranger.

PAUL BALTA.

● *Le Syndicat C.G.T. des personnels de l'éducation nationale,* réuni en congrès national à Béthune (Pas-de-Calais) du 22 au 24 mars, a appelé l'ensemble des catégories de non-enseignants à deux journées nationales d'action, les 10 et 11 avril prochain, pour s'opposer aux transferts des postes dans les académies, obtenir la création de postes budgétaires et la titularisation rapide de tous les non-titulaires.



FAITS DIVERS

En Italie

L'incendie de l'hôtel Excelsior de Sainte-Marie-Majeure a causé la mort de dix-sept personnes

Une dix-septième victime a été retirée le vendredi 28 mars en fin de matinée des décombres de l'hôtel Excelsior, à Sainte-Marie-Majeure (Italie), ravagé deux jours plus tôt par un incendie. Quatorze personnes ont pu être officiellement identifiées.

Cinquante - six ressortissants français rescapés de l'incendie sont arrivés le 28 mars en fin de nuit au Bourget à bord d'un avion spécial. Certains d'entre eux ont annoncé leur intention de porter plainte contre la direction de l'hôtel, qu'ils accusent de n'avoir pas respecté les conditions de sécurité. Ils dénoncent également la lenteur et l'insuffisance des secours, selon eux inexistants pendant une heure. Le centre de secours le plus proche du village est en effet celui de Domodossola, à 18 kilomètres de là. Cette tragédie met en évidence les mauvaises conditions de travail des pompiers et la mauvaise organisation des secours en Italie. Aussi les sapeurs-pompiers transalpins envisagent-ils d'observer dans tout le pays un mouvement de grève de quatre jours.

Le pape Paul VI a adressé le 28 mars à l'évêque de Novare, Mgr Aldo Del Monte, un message dans lequel il le charge *« d'exprimer aux familles ses condoléances émues, tandis que, pour le réconfort des blessés et de tous ceux qui sont éprouvés par la catastrophe, il impartit sa bénédiction apostolique, gage de bienveillance paternelle »*.

DOUZE FRANÇAIS PARMI LES VICTIMES IDENTIFIÉES

Voici la liste officielle des quatorze personnes identifiées :

Mlle Catherine Karstensty, neuf ans, de Paris ; Mlle Marise Bottazzi, vingt-neuf ans, de Paris; Mme Claude Leguillette, quarante-six ans, de Rouen ; Mme Simone Frère, soixante-sept ans, de Rouen ; Mme Françoise Legrand, vingt-quatre ans, de Lille ; M. Raoul Maccheferd, vingt-trois ans, Mlles Corinne Maccheferd, treize ans, et Florence Maccheferd, seize ans, de Yerres (Essonne) ; Mme Claudine Frère, quarante-quatre ans, de Bihorel (Seine-Maritime) ; M Jean-Jacques Leleu, vingt-quatre ans, de Meaux (Seine-et-Marne) ; Mme Lucette Bruyneel, quarante-huit ans, d'Ussy (Seine-et-Marne) ; M. Pierre Benoit, trente-neuf ans, de Lille ; Mme Maria-Teresa Adorna, vingt et un ans, et M. Rino Adorna, vingt-huit ans, tous deux de nationalité italienne.

RÈGLEMENT DE COMPTES A PARIS

L'homme tué rue de Montevideo était un proche des frères Zemmour

Alors qu'il montait dans sa voiture, rue de Montevideo, à Paris-16e, le vendredi 28 mars, peu après 17 heures, un homme, âgé de soixante-trois ans, M. Reouven Liwer, a été tué de quatre balles de pistolet 11,43 par plusieurs inconnus qui ont pris la fuite à bord d'une 404 grise.

Les policiers de la brigade criminelle pensent que l'homme a été victime d'un règlement de comptes. Officiellement marchand de vêtements sur le marché Malik, aux Puces de Saint-Ouen, M. Liwer, qui demeurait 82, rue de la Faisanderie (16e), et se faisait aussi appeler Robert Livert, avait connu jusqu'à une époque récente une existence agitée. Originaire de Pologne, il s'était, au hasard de diverses affaires d'escroquerie et de carambouille, acquis la réputation de *« l'homme qui vend tout »*.

On devait découvrir peu après que ses activités commerciales avec l'Algérie dissimulaient une escroquerie portant sur plusieurs centaines de millions de dinars, à laquelle étaient mêlés aussi Jo Attia et Julien Le Ny, ce dernier impliqué, d'autre part, dans l'enlèvement de Mehdi Ben Barka. Curieusement, alors que son rôle dans l'affaire paraissait plus important que celui de ses deux complices, M. Liwer avait été mis en liberté peu après son arrestation et avait disparu aussitôt. Défendu par Me Pierre Lemarchand, alors député U.N.R. de l'Yonne, il avait, en définitive, bénéficié d'un non-lieu. Arrêté en 1967, après une fusillade — un truand abattu par des inconnus se déplaçant à bord d'une voiture appartenant aux frères Zemmour — au cabaret Don Camilo, fréquenté à l'époque par des truands, les « barbouzes » et des membres du SAC, il avait été condamné à trois ans d'emprisonnement, cinq ans d'interdiction de séjour et dix ans d'interdiction d'exercer le commerce, ce qui n'avait, semble-t-il, pas nui à la poursuite de ses activités. *« Il a une couverture grande comme un autobus »*, devait dire de lui Jo Attia.

Il semble que de cette époque date le début de la collaboration de M. Liwer avec le « clan Zemmour » En 1969, il avait cherché, en compagnie de Maurice Atlan, un proche des Zemmour, à « mettre à l'amende » de 3 millions de francs M. Claude Lipsky — qui devait être impliqué quelques années plus tard dans l'affaire du Patrimoine foncier — à propos de l'attribution d'un marché de barbelés provenant de l'armée.

L'enquête de la brigade criminelle n'a toutefois pas encore permis de déterminer si la mort de M. Liwer est en rapport avec la fusillade du Thélème ou consécutive à l'absence de respect d'un « marché »

Les proxénètes flingueurs

M. Jean Scelles, président des Equipes d'action contre la traite des femmes et des enfants, nous a adressé la lettre suivante, dans laquelle il commente, en ces termes l'intervention de la police, le vendredi 28 février, au bar le Thélème, à Paris :

Dans la plupart des arrestations de proxénètes des armes sont saisies, sur eux, dans leurs voitures ; lors des perquisitions, on découvre de véritables arsenaux. Ils s'en servent pour terroriser les prostituées qui veulent leur résister et aussi pour régler leurs comptes avec les concurrents (10 000 en France).

Certains gangsters, à la manière d'Al Capone, n'ont pas craint d'habiller leurs hommes de main avec des uniformes de police pour se saisir d'adversaires, leur mettre des menottes et les exécuter lâchement.

Avec leur mentalité d'illégaux usant de la ruse et prêts à la violence, comment être surpris qu'ils aient frappé par balle l'inspecteur Chaix entré seul dans le bar le Thélème. Il aurait pu être tué !

C'est là le fait majeur qui commande la suite : après ce coup de feu, la bande Z... (1) était en flagrant délit. Les collègues du courageux inspecteur atteint ne pouvaient que riposter. C'était leur strict devoir — pour neutraliser la bande des proxénètes « flingueurs ». Ils doivent être félicités.

En intervenant dans cette affaire, la police nationale a montré qu'elle ne faisait acception d'aucune personne et d'aucun clan et qu'elle ne s'inclinait pas devant les puissances d'argent. Qu'elle continue !

(1) M. Scelles fait allusion au clan des frères Zemmour.

JUSTICE

Trois mois d'emprisonnement pour un larcin de 140 francs

UN MILITANT DU VOL

Trois mois d'emprisonnement pour un vol de 140 F dans un grand magasin, c'est beaucoup. Il est certain qu'en condamnant M. Jean Lapeyrie, militant du Comité d'action des prisonniers (CAP), à une telle peine, vendredi 28 mars, le tribunal des flagrants délits de Nanterre, présidé par M. Jean Thérouanne, a jugé les idées du « délinquant » plus que son acte. N'a-t-il pas condamné sa complice moins virulente, Mme Agnès Ouin, à huit jours d'emprisonnement avec sursis? Ne les avait-on pas tous deux maintenus en détention — ce qui est rare pour ce genre de vol — depuis le délit, le 21 mars dernier, dans un supermarché Casino de Bagneux?

Le vol dans les grands magasins a la particularité d'être le fait aussi bien de femmes du monde, voire de généraux en retraite, que d'ouvriers et de chômeurs.

Lors de son congrès de 1972, le Syndicat de la magistrature écrivait : « Sans chercher à savoir qui, finalement, supporte le coût de ces vols, on ne peut manquer de constater qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un processus économique dont ils représentent, en quelque sorte, les déchets. La science de la tentation, l'art de susciter des besoins, le développement des moyens de distribution à musique douce anesthésiante, sont hautement criminogènes : cycle inquiétant où les impératifs de la croissance engendrent une purulence galopante, qu'il faut bien inscrire au compte de la société. »

Ce congrès demandait donc la disqualification en contravention de tels vols. Il est vrai que M. Yves de Verdilhac, premier substitut de Nanterre, devait lui dire : « Le Syndicat de la magistrature, je ne connais pas... »

Cette « excuse de provocation », *tous les témoins l'ont développée, et M. Jean Lapeyrie même devait préciser :* « Vous ne croyez pas que c'est de la provocation que de mettre du crabe et du saumon fumé sous le nez d'ouvriers qui ne peuvent se payer que des carottes? »

Mais tel n'est pas l'essentiel de son argumentation. Pour ce militant du CAP, voler dans les grands magasins, c'est, bien sûr, un acte politique. Ce n'est d'ailleurs pas voler, mais « récupérer l'argent des voleurs capitalistes ». *Argument qui serait plus convaincant si M. Lapeyrie travaillait, mais il avoue ne pas vouloir travailler pour ne pas être exploité. Alors, récupérer quoi?*

De même dit-il voler avec discernement. D'autres militants du CAP viendront dire à la barre qu'il ne faut s'attaquer qu'« aux possédants, exploiteurs, crapules, qui s'engraissent sur le dos des autres ». *Mais M. Jean Lapeyrie reconnaît avoir volé un certain nombre de chéquiers à des particuliers, ce qui lui valut en mars 1974 une condamnation à treize mois d'emprisonnement avec sursis, sursis qui va tomber avec cette nouvelle condamnation.*

M. Lapeyrie, qui a choisi de ne pas travailler, vole dans les supermarchés parce qu'il doit subvenir à ses besoins. La politique doit-elle tout justifier?

BRUNO DETHOMAS.

LE MÉDECIN AMI DE LAID MOUSSA A REÇU UNE LETTRE DE MENACES

Le docteur Gérard Bonneville, cet ami de Mohamed Laïd Moussa au domicile duquel le jeune instituteur algérien a été assassiné, a reçu vendredi 28 mars une lettre de menaces signée « Mouvement de travailleurs algériens ».

Cette lettre, qui disait notamment : « *C'est sûrement vous qui avez monté le complot contre Moussa et peut-être c'est vous l'assassin. Si à la fin de la semaine les policiers vous ont pas arrêté on vous tuera vous et votre famille* (...). *Le mouvement des travailleurs arabes va passer à l'action pour venger tous nos frères qui sont morts dans ce pays pourri à cause des racistes* », a été immédiatement dénoncée par le Mouvement des travailleurs algériens comme une « *provocation fasciste* ».

En fait, selon la police, cette lettre aurait la même origine que les lettres de menaces reçues par Me Robert Collard et par le président de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, après la condamnation de Mohamed Laïd Moussa à trois ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis pour le meurtre de son voisin de palier. Ces deux premières lettres étaient signées l'une O.L.F. et l'autre O.F.L. (Organisation de Libération de la France ou de la France Libre) et étaient de caractère aussi raciste que celle reçue par le docteur Bonneville se veut antiraciste.

Les parents du petit Marc portent plainte pour « enlèvement prémédité »

M. et Mme Aherfi, les parents naturels du petit Marc, l'enfant de dix ans qui vient de regagner sa famille nourricière, ont déposé vendredi 28 mars une plainte pour « *enlèvement prémédité* ». Pour Mme Aherfi, « *alors que primitivement il avait été prétendu que M. et Mme Bellin-Robert, à qui l'enfant avait été confié par l'action sanitaire et sociale contre règlement d'une pension qu'ils n'ont jamais cessé de percevoir, étaient des parents adoptifs d'un enfant abandonné par sa famille, chacun sait aujourd'hui que tel n'est pas le cas. Il s'agit de parents nourriciers, rétribués, et rien d'autre* ».

Libres opinions

L'otage des passions adultes

par ROGER-MARIE BRUNET (*)

LES « drames de l'adoption » ont fait leur réapparition dans les grands titres de la presse et semblent devoir se multiplier. Mais concernent-ils bien, précisément, des parents adoptifs et des enfants adoptés ?

Assurément pas. En aménageant les conditions du placement en vue d'adoption et les règles de l'adoption plénière comme l'expérience commandait de le faire, la loi a protégé l'enfant dans sa famille adoptive avec une efficacité telle qu'il ne s'est plus produit de conflits juridiques à ce niveau depuis 1966. C'est par l'effet d'une impropriété de termes que l'on y range les « affaires » d'à présent.

Il s'agit en fait, à l'inverse, de conflits nés de la non-adoptabilité de l'enfant ; ils n'en demeurent pas moins bouleversants, et nous devons exprimer l'inquiétude qu'ils nous inspirent. Il semble que, d'ordinaire, ils soient issus de la lente dégradation d'une situation juridique incertaine et fragile, à laquelle on n'a pas pu mettre fin assez tôt, ou qu'on a laissé se corrompre par crainte des responsabilités (elles ne sont pas, reconnaissons-le, légères à porter). Il s'agit, en pratique, toujours d'enfants confiés soit directement par leurs parents naturels, soit par l'administration exécutant une décision judiciaire de caractère provisoire ou révisable, à des « gardiens ». Gardien est le terme juridique exact ; on en appréciera le sens et la noblesse.

Aucun de ces conflits n'est exactement pareil aux autres. Aucun ne permet de discerner avec assurance dans la loi ou dans les règlements une faille unique qui les aurait permis. Ici, on se trouve en présence d'un placement direct par convention entre particuliers ou d'une histoire de famille, il en est de fort sombres. Là, on note un manque de liaison entre la justice et l'administration : ailleurs, c'est une négligence, une maladresse dans le choix du placement. Ce peut être le refus ou l'impossibilité de la part du tribunal ou de la cour d'entendre, en personne, l'enfant ou le médecin qui le soigne et qui connaît par le détail les données psychologiques de l'affaire, ou encore l'occasion perdue d'un témoignage important. Plus fréquemment enfin qu'on ne le pense, le conflit est attisé, sinon déclenché, par l'intervention de tiers aveuglés par leur conception particulière du bien, ou engagés dans une lutte personnelle contre un service public ou l'un de ses fonctionnaires.

Une seule constante en tout cela : l'enfant est chaque fois la victime des incohérences, des prétentions, des ignorances, des entêtements et des haines. Il n'a pas cessé d'être l'otage des passions adultes : les affrontements d'après divorce ne manquent pas pour nous le confirmer.

..*

Mais la souffrance de ce petit bonhomme qui rejoint à pied le domicile de ses gardiens et que l'on ramène de force, sans qu'il y comprenne grand-chose, chez un père qui ne l'a pas engendré, mais reconnu, honnêtement sans doute, mais par pure convenance ; l'angoisse de celui-là qui se réfugie chez le directeur du Foyer départemental de l'enfance, le seul adulte dont il se sache vraiment un peu aimé ; la destinée de ce petit de cinq ans entraîné dans le suicide de ses gardiens affolés, doivent réveiller nos consciences et éclairer notre action.

Des mesures législatives, mais plus encore des dispositions réglementaires tenant compte des causes et des circonstances de tous ces drames navrants sont indispensables. Une fois de plus, la mise en commun des expériences sera le guide le plus sûr pour dominer la froideur des théories et le danger des passions. Mais des textes, aussi parfaits et adaptés soient-ils, ne sauraient laisser espérer une extinction totale de ces conflits. Les meilleures lois se laissent, hélas ! tourner et plus souvent encore ignorer : la manière dont on néglige ou dont on applique mal les dispositions du code civil en matière de jugements constatant l'abandon en est la preuve.

Il s'agit avant tout d'une question d'état d'esprit.

Si nous voulons que l'on cesse enfin de traiter l'enfant comme un bien que l'on peut allégrement se disputer ainsi qu'on s'arrache les objets d'un héritage, il faut que l'opinion comprenne et admette que le respect de sa personne passe avant toute autre considération.

(*) Président de la Fédération nationale des associations de foyers adoptifs (F.N.F.A.), 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.

POLICE

● *La création d'un « corps de sécurité » à Nancy.* — La section du P.C.F. de la ville de Nancy accuse, vendredi 28 mars, M. Marcel Martin, maire de la ville, partisan de la constitution d'un « corps de sécurité » si l'État ne répond pas à ses obligations (*le Monde* des 28 et 29 mars), d'envisager d'une manière « *démagogique et dangereuse* » le problème de la sécurité. « *M. Martin*, ajoute le P.C., *alimente un climat de défiance et de crise qui émousse l'esprit de responsabilité et éloigne des véritables solutions.* »

Le Monde aujourd'hui

Humeur

Sonnez, Pâques bretonnes !

C'EST fait. Les Pâques bretonnes sonnent par les villages et par les grèves. Elles ne sont pas religieuses. Dans leur rituel francophonique et quelque peu ouvriériste, comme partout, elles n'émeuvent plus, sous les cierges et les jubés des chapelles, ces gueules de serpe qui entonnaient naguère des cantiques de gloire. Que veut dire la résurrection du Christ en ce siècle positiviste où, dans les fermes, les titres du Crédit agricole remplacent les images saintes ? Anna, mère féconde, mère des Bretons, qui te prie encore à la fontaine ? Herbot, patron des chevaux, quel fermier te supplie encore dans la délicieuse odeur des écuries ? Il n'y a pas de saints pour les tracteurs...

Sonnez Pâques, sur mon pays ! Le Christ jaune en la chapelle de Trémalo ne voit nulle troupe s'émouvoir de son supplice. Il porte des araignées dans les plaies et des cancrelats dans les yeux. Sonnez Pâques ! Je vous préférerais franchement païennes, célébrant l'eau et le chêne, les grands pays de là-bas où les Celtes jadis voyaient les contrées heureuses de la transmigration. Par-delà les mers, par-delà Penmarc'h. Vous n'êtes pas païennes. Vous êtes touristiques...

J'ai vu les volets s'ouvrir aux pâles soleils de mars et d'avril. J'ai vu les chaumières torcher des fumées bleues sur les hameaux. Il y a de grosses voitures sur les derniers chemins. Il y a dans les bars des accents de Paris. Il y a, dans les églises, des photographes amateurs. Il y a, dans les messes, des troupes attentives aux derniers accents de la Bretagne, priante et archéologique.

Sonnez Pâques, sur mon pays ! Pâques du fric : locations de villas, ventes de terrains, poupées, crêpes, bolées de cidre ! Je rage. Fêtes de nuit (festou-noz) dénaturées. Petits Cornouaillais, dansez ! Et remettez donc vos sabots et vos gilets. Vous êtes en représentation pour le plaisir des villes. Recteurs, chantez latin, les derniers intégristes vous saluent ! Bardes, ne râlez pas. Soyez gentils, faites-nous du Botrel... Partout, le malentendu.

Sonnez Pâques, sur mon pays. Dans le cycle des saisons, avez-vous encore un sens ? La pluie elle-même, le soleil, le feu, que veulent-ils dire ? Et le calvaire ancien où fientent les grands choucas ? Et le chemin de terre dans la cascade des genêts ? Banques, syndicats, Bull, promoteurs vous êtes l'objet des nouvelles litanies. Les curés eux-mêmes *bradent des statues pour* le chauffage des sanctuaires. Vieux culte truandé ! Christ breton, toi aussi, on te vend à l'encan !

Sonnez mes Pâques bretonnes ! Je ne vous entends pas encore comme des glas puisque je sais que quelques témoins se lèvent pour s'opposer à cette dégradation. Ils ont des silences de menhir dans cette cacophonie bancaire et estivale. Ils portent la musique de demain sur leurs lèvres scellées. Et ce sont ceux-là qui feront de la fête désacralisée et impopulaire, la frairie des dieux et des hommes.

Pâques futures, sonnez ! Je vous entends déjà..

XAVIER GRALL.

Portrait

Vingt-huit ans, cinq enfants

POUR rendre visite à Mme M..., dans le quartier de La Villeneuve de Grenoble, il faut l'autorisation de son mari.

Un couloir plutôt sordide, une porte abîmée. Les pompiers, dit-on, durent un jour l'enfoncer pour « libérer » Mme M..., que son mari avait oubliée là pour le temps d'un séjour en Algérie. Mariée avec un homme qui pourrait presque être son père, Mme M..., à vingt-huit ans, a déjà cinq enfants dont l'aîné a onze ans.

Pour une H.L.M., la salle de séjour devait avoir, sur plans, fière allure. Deux fenêtres, une petite loggia, un escalier intérieur de quelques marches qui conduit à la porte d'entrée, une pièce spacieuse à la géométrie un peu chahutée, voilà, pense-t-on, qui se prête aux aménagements délicats et aux agencements de goût. Chez Mme M..., on trouve en tout et pour tout un réfrigérateur, une télévision, une table et six chaises. Pour le reste, un grand vide blanc, rigoureusement propre.

Ces trois meubles et cette pénombre, voilà l'univers de Mme M..., jeune femme soumise, courbée et souriante. Levée à 7 heures, Mme M... fait le café des enfants et de son mari. Quand tout le monde est parti, à 9 heures, elle va au marché de La Villeneuve — qu'on voit de sa fenêtre, — puis remonte chez elle pour faire le ménage et la lessive, toujours recommencés.

A midi, retour du mari — ouvrier dans une usine de caoutchouc où il se rend en voiture — et des cinq enfants. Au début les enfants allaient à la cantine (de 2 à 4 francs par repas), mais la dépense totale était trop grande et il a fallu y renoncer. Ensuite le ménage et la lessive en attendant de préparer le repas du soir. A 19 heures, tout le monde se plante devant la télévision, qu'on quittera, suivant les âges, entre 21 heures et 23 heures. Et ainsi de suite.

Le principal grief de Mme M..., qui ne sait ni lire ni écrire malgré une expérience — interrompue — d'alphabétisation l'an dernier, est dirigé contre les écoles expérimentales de La Villeneuve. « *Les enfants n'apprennent pas, ils jouent tout le temps, les maîtres devraient les serrer un peu plus.* »

Confinée dans son appartement, ne rendant jamais visite à personne, n'en recevant aucune (« *Mon mari dit que ça evite les histoires* »), ne prenant jamais de vacances ailleurs qu'à La Villeneuve, Mme M... n'envisage pas un seul instant de travailler à l'extérieur (« *Mon mari ne voudrait pas, il dit qu'avec les allocations familiales ça suffit* »). Si elle avait un peu d'argent elle achèterait des meubles, mais elle n'en a pas, alors elle s'en passe.

BRUNO FRAPPAT.

Voyage

Arabie, Arabie...

COMME le disait l'animal qui savait parler (Nietzsche), « *l'humanité est un préjugé* », surtout quand on la recherche en des lieux où le ciel se rapproche des sables et des mythes, des lieux saints et sacrés, territoire où le pardon absolu est aussi la fête du sublime.

Qui l'eût cru ? Le désert n'est plus un poème ! C'est aussi un préjugé, une image peinte, dessinée par le néon au-dessus d'immeubles inachevés, à l'angle des rues sans trottoirs. C'est un souvenir pâle qui transparaît sur le front d'un nuage égaré dans la solitude d'un ciel où les étoiles s'ennuient.

Allez en Arabie et essayez de déceler un désert qui s'étire dans vos têtes, un désert qu'on dit solennel, mais absent. Il s'éloigne en s'excusant, car il n'est plus digne de la légende : ni tigre ni lion, à peine un chat tuberculeux. Le pétrole coule dans ses veines comme une énigme.

Alors on se tourne vers la mer. Discrète, elle mouille à peine les sables de Djeddah. Un port ? Comment le croire ? Le petit vent promène la poussière ocre à travers la ville, mais point de parfum marin. On s'approche. On tend la main et le regard. L'eau a perdu ses couleurs. La mer Rouge s'absente. Elle ne doute plus de l'erreur : elle n'a pas d'amants.

Mais la ville est ouverte. Ni porte ni enceinte. A chacun sa rue, sa part de bruit et de lumière. Une lumière d'une grande pureté. On la voudrait douce : elle est éclatante. Le déclin du désert, la répudiation de la mer, c'est aussi l'agonie des maisons traditionnelles, la fin d'une architecture populaire, qui balbutiait mais qui se gardait bien de la laideur. Dans cet espace où tout est importé, même et surtout la laideur des autres, le rêve s'estompe.

L'Arabie de la différence s'efface. Les traces de la beauté et du sublime sont préservées dans les lieux de la prière et du recueillement. L'émotion est encore possible dans la simplicité et le silence des mosquées. Mais l'agression est ailleurs : le béton, le plastique, le formica, la moquette et la voiture. Pas n'importe quelle voiture, mais d'immenses bolides américains qui vont à toute vitesse dans un tintamarre de klaxon qui tient lieu de signalisation et de code de la route. La manipulation folle de ces engins doit faire oublier la nonchalance d'antan et triompher de la durée anachronique des chameaux.

Revanche sur le passé

La revanche sur le passé doit-elle passer par l'invasion des gadgets sophistiqués ? Doit-elle être de nature essentiellement technologique ? On peut dire que cette revanche a débuté en 1962 avec l'abolition officielle de l'esclavage. C'est le droit d'acheter ou de vendre une personne humaine qui est aboli. En 1956, on comptait sept cent mille esclaves dans le royaume. Il faut attendre une ou deux générations pour que disparaissent les survivances de l'esclavage (1).

Et que dire aujourd'hui des sept cent mille travailleurs immigrés yéménites ou même plus ? Ils font tous les travaux que les Saoudiens répugnent à faire. Ils sont, certes, intégrés dans la société, mais quel avenir auront les enfants de ce prolétariat non organisé ? Pour le moment, ces enfants gagnent leur vie en servant dans les cafés et restaurants ; ils cirent les chaussures ou vendent des images. Ils avaient fui la guerre et la misère ; ils ont trouvé du travail et quelques illusions.

Cette revanche passe aussi par la télévision, entrée dans le pays en 1965 seulement. Une petite brèche sur le monde extérieur. A peine ouverte. C'est surtout un circuit intérieur qui parfait et renforce l'éducation religieuse. Après l'appel à la prière qu'elle retransmet intégralement, elle s'arrête le temps nécessaire aux fidèles pour accomplir leur devoir. Les programmes reprennent après. Alors que, dans des villes comme Casablanca ou Le Caire, on ne verrait pas ou presque pas des commerçants fermer leur magasin pour aller à la prière, en Arabie Saoudite c'est un acte courant et généralisé. C'est aussi un moment où les klaxons s'arrêtent et où l'on peut entendre au loin le murmure de quelques vagues.

L'image qui pénètre timidement dans les foyers n'est pas encore une passion. Le cinéma est presque clandestin : en tout cas, on ne peut pas dire qu'il soit présent ou populaire. Deux salles se sont installées discrètement quelque part dans la ville. Sans affiche ni publicité. En revanche, la télévision passe souvent des films égyptiens et certains films d'aventures venus d'Amérique, sans parler du dessin animé quotidien.

Médine, mémoire de l'Islam

Dans cet empire agité par les apparences du rêve métallique, perturbé par tant de richesse et fasciné par l'éphémère occidental, il y a place pour la contemplation. Le prophète Mahomet avait dit : « *Ne sanglez vos selles que pour vous rendre à trois mosquées : la mienne, celle de La Mecque et celle de Jérusalem* » (2). La mosquée de Mahomet est Médine. Toute la ville s'est retirée dans sa mémoire ; elle se préserve des regards vacillants et des mains infidèles. C'est un lieu qui sied au silence, au petit nuage vagabond et aux bribes du destin. La voiture n'ose pas s'engager dans ce labyrinthe.

Etrange empire où les cinq prières restent fidèles au jour, où la modernité est sollicitée par une puissance soudaine, où le rêve révolutionnaire est refoulé violemment vers le sacrilège.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) Voir *le Monde diplomatique* de février 1974.

(2) Cité par Jacques Berque dans *Langages arabes du présent* (Gallimard).

Au fil de la semaine

LA FIÈVRE DU CHEVAL

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

L'AUTRE dimanche, le 23 mars, près de huit millions de Français, soit un sur cinq des adultes, ont joué chacun 13 francs en moyenne au tiercé pour le prix du Président de la République. Chacun d'eux en a retiré, en moyenne toujours, un peu moins de 9 francs. Dans la pratique, toutefois, ce n'est pas ainsi que l'opération s'analyse. Quatre cents environ des parieurs ont vu leur mise multipliée par 34 000. Un millier encore ont reçu 6 600 fois leur enjeu. Les autres, soit sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille six cents sur huit millions, ont perdu leur argent.

Le vrai gagnant, ce n'est ni le cheval Azurol, ni le jockey Bonsignori, ni l'entraîneur Bœuf, ni même le propriétaire Roger Leret — encore que ce dernier ait encaissé 300 000 francs. C'est d'abord l'Etat, qui a prélevé sur cette seule course un peu plus de 23 millions de francs ; ensuite les sociétés de course, dont la part s'élève à 6 millions environ, puis le pari mutuel, le P.M.U., qui a retenu quelque 4 millions pour en redistribuer 1 à plus de cinq mille patrons de café à travers la France.

Pourtant, ce prix du Président de la République ne bat aucun record, ni pour le volume des enjeux ni pour le montant des rapports. On a vu mieux et on verra, n'en doutons pas, mieux encore. Car les comptes du P.M.U. sont prometteurs : il a brassé, en 1974, 10 milliards de francs, trois fois plus qu'en 1964, deux fois plus qu'en 1968 ; il a attiré au moins sept millions de joueurs, deux fois plus qu'en 1966. Sa progression pour le seul tiercé se situe entre 20 et 25 % par an. Quand un jeu exerce un tel attrait sur une foule aussi nombreuse, mobilise des sommes aussi considérables, c'est un phénomène social de masse sur lequel il est utile de s'interroger.

***

Le jeu a toujours existé, car c'est un besoin de l'homme de croire à la chance. S'il n'a jamais assez d'argent pour perdre, il en a toujours assez pour s'offrir l'espoir de gagner. Si tous les jeux sont condamnables, alors ceux des casinos ou ceux des flambeurs d'arrière-salles de bistrots et le 421, et la Loterie nationale ne le sont pas moins que le tiercé. Qu'on paie 3 francs un ticket de P.M.U. ou un paquet de tabac qui s'en ira en fumée, la seule différence est que le tabac risque de vous abîmer la santé. Et la charge de l'alcoolisme est bien supérieure au montant des recettes du P.M.U. Il ne faudrait quand même pas confondre la morale et l'ordre moral. Si l'on condamne le tiercé et — pourquoi pas ? — la pêche à la ligne, distractions dominicales de pères de famille, où s'arrêtera-t-on ?

Le tiercé est égalitaire, démocratique : le notable et le travailleur immigré se côtoient devant le guichet. Ils jouent de petites sommes puisque 85 % des bordereaux portent sur des paris à 3 francs. Et ils ont les mêmes chances de gagner à Paris ou à Lille, dans la grande ville ou le village.

Le tiercé allège les charges de la collectivité et sans lui les impôts devraient être augmentés de 3 % ou 4 %. Mieux : il redistribue une partie de l'argent qu'il draine à la Ville de Paris, aux adductions d'eau, au sport hippique, à l'exportation des produits de l'élevage et, depuis cette année, à l'équipement sportif et socio-éducatif.

Du reste, personne ne s'y trompe et, en tout cas, pas les hommes politiques : dans les dernières campagnes électorales, législative ou présidentielle, aucun d'eux ne s'est prononcé pour la suppression du tiercé. Ecoutez, en 1973, M. Peyrefitte (U.D.R.) : « Les courses doivent être considérées comme un secteur économique dont l'essor contribue à la richesse nationale » M. Poniatowski (R.I.) : « C'est une institution nationale qui n'appelle pas de réformes profondes. » MM. Lecanuet et Servan-Schreiber (Réformateurs) : « C'est une distraction nationale », et ils se déclarent : « partisans du statu quo ». M. Gaston Plissonnier (P.C.) : « Le programme commun ne vise pas à bouleverser les habitudes acquises par un grand nombre de Français » et il n'a « prévu aucune mesure à l'encontre de l'organisation des courses de chevaux ».

M. Mitterrand (P.S.) enfin — oui, même M. Mitterrand, qui s'était prononcé avec éclat en 1965 contre le tiercé, ce qui, dit-on, lui aurait fait perdre trois cent mille voix — a trouvé son chemin de Damas : « Cette industrie fait vivre plusieurs millions de travailleurs » dont le parti socialiste « se doit de prendre en compte les intérêts professionnels » (1). Et en 1974, M. Mitterrand confirme qu'il n'est pas question de supprimer le tiercé, mais explique que la politique économique et sociale qu'il mettrait en place « conduirait les Français à s'interroger sérieusement sur le maintien de ces paris hebdomadaires ».

Alors la cause est entendue et vive le tiercé !

***

Après le plaidoyer, le réquisitoire.

Avec un chiffre d'affaires annuel comparable à celui de la régie Renault ou à trois fois les crédits des H.L.M., le tiercé absorbe six bonnes années du budget des affaires culturelles, quatre années des dépenses de lecture des Français.

Les démonstrations selon lesquelles l'énorme majorité des joueurs n'engageraient que les 3 francs de la mise de base et auraient des chances égales de gagner sont fallacieuses. Une estimation sérieuse fixe à 10 % au maximum les parieurs qui se contentent de hasarder 3 francs ; le même expert (2) explique lumineusement pourquoi et comment les Parisiens sont nettement défavorisés par rapport aux provinciaux, les petits joueurs par rapport aux gros parieurs.

Un tel pactole attire évidemment la lie de la société. L'affaire du prix Bride abattue de 1973, qui défraie actuellement la chronique, *n'en est que le plus récent épisode, non le premier.* Le tiercé navigue de scandale en scandale. Sans remonter au-delà, le prix d'Entressen en 1971 à Marseille, le prix de Bordeaux en 1972 à Vincennes (où, sur les quatre-vingt-trois joueurs « gagnants » on a recensé quarante-cinq repris de justice) n'étaient pas moins suspects, sans compter les innombrables escroqueries au pronostic, les opérations de Monsieur X.. et de ses émules. Qu'on ne croie pas à de simples filouteries, à des « bavures » sans gravité : de « suicides » en « drames passionnels » les cadavres jonchent la route des guichets et nombreux sont les grands truands, caïds de la drogue ou du proxénétisme, champions du hold-up ou experts en *fausse monnaie, qui se sont convertis à ce racket,* plus profitable et moins voyant. A noter que tout le bruit fait autour des courses truquées, des combines et du gangstérisme, loin de décourager la pratique, semble au contraire attirer et presque fasciner les joueurs, comme si ces relents de pourriture donnaient plus de piquant à leur plaisir.

Le plus étrange est que tout ce monde interlope s'agite à l'ombre de sociétés de courses qui se parent, au sein de leurs conseils d'administration, des plus grands noms de l'industrie, de la finance et du nobiliaire. Du moins peut-on espérer que ces respectables personnalités exercent un strict contrôle sur les courses *et les paris ? Hélas ! Il n'en est rien, puisqu'en 1971 on découvrit* que plus de cinquante de leurs employés, sur les hippodromes de Saint-Cloud et d'Enghien, soit le quart des effectifs, se fabriquaient des tickets gagnants après les arrivées à l'aide de fausses clés, et ceci depuis des temps immémoriaux. Quant aux lads de la Malmaison et de Chantilly, souvent moins bien traités que les chevaux, ils apprennent à leurs dépens que l'amélioration de la race chevaline passe par la dégradation de la race humaine.

***

Mais, surtout, il y a les Français, joueurs ou pas. C'est aux joueurs que pensait Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille, écrivant, le 12 janvier dernier, dans son bulletin diocésain : « Le tiercé est devenu une drogue nationale... Le tiercé se présente comme une psychose collective entraînant des familles aux faibles revenus vers une nouvelle forme d'aliénation. »

L'archevêque n'a pas fait l'unanimité. « Le tiercé, une aliénation ? Nous vivons en permanence au milieu d'aliénations de toutes sortes », réplique l'abbé Laudrin, député U.D.R. du Morbihan, qui ajoute : « Une drogue ? Peut-être, mais tellement inoffensive. Doit-on condamner un principe pour l'excès de ses applications ? » Certes, monsieur l'abbé, mais où commence l'excès ? A trois, à cinq, à huit millions de joueurs ? A 12, à 30, à 60 francs ?

Et puis, il y a l'autre excès, l'abus intolérable qui impose chaque mercredi et chaque jeudi (quand il y a ce jour-là un tiercé) et chaque samedi, chaque dimanche, chaque lundi, à tous les auditeurs de la radio, à tous les téléspectateurs, aux lecteurs de nombreux journaux, les pronostics, les commentaires et les finesses du tiercé, à pleines ondes et à pleines pages. En pure perte d'ailleurs pour les joueurs, le plus souvent : lors du prix du Président de la République, l'autre dimanche, sur trente-deux pronostiqueurs de quotidiens, de chaînes de radio et de télévision, cinq seulement ont avancé — et avec quelles précautions, parmi six ou huit chevaux au moins — le nom d'un seul des trois premiers de la course. Leurs vingt-sept confrères étaient échec et mat, avec un zéro pointé.

Un matraquage publicitaire comme celui-là n'a aucun équivalent dans notre société, ni en France ni ailleurs. Or c'est la source même de la drogue, de la psychose, de l'aliénation dénoncées par l'archevêque et de l'excès pudiquement déploré par l'abbé. L'assemblée plénière du protestantisme français l'avait bien vu qui, de Colmar, lançait un appel pressant « aux autorités spirituelles de toutes les confessions » afin qu'elles interviennent ensemble et avec force auprès des pouvoirs publics pour que soit « freinée l'extension du tiercé et notamment de la publicité officielle faite par la radio et la télévision ». *C'était en novembre 1966, il y a* huit ans et demi ; le nombre de joueurs a doublé depuis. Plus que jamais la France a la fièvre du cheval.

(1) Déclaration au journal *Week-end* en février 1973.
(2) Richard de Lesparda dans *la Revue politique et parlementaire*, n° 854 (janvier-février 1975).

ETRANGER

Reflets du monde entier



Requiem pour les Hauts-Plateaux

« Pour des milliers d'anciens combattants américains, écrit *TIME, les nouvelles du Vietnam retentissent douloureusement cette semaine : un grand nombre des 56 000 Américains qui sont morts pendant cette guerre ont en effet été tués dans la région des Hauts-Plateaux et les provinces du nord que le gouvernement de Saigon vient d'abandonner aux communistes. »*

L'hebdomadaire américain a demandé à onze anciens combattants ce qu'ils pensaient de cette « fin de partie ». Deux réponses typiques parmi d'autres : *« Tommy Clark, vingt-huit ans, ex-capitaine, aujourd'hui étudiant à l'université de Georgie, reste un « faucon » inconditionnel, bien qu'il ait été amputé des deux jambes, du bras droit et d'une partie de l'épaule gauche. Il est furieux de ce qu'il appelle l' « isolationnisme » du Congrès et pense que la retraite n'aurait pas eu lieu si les Sud-Vietnamiens avaient reçu plus d'aide (...) « Si je pouvais avoir de nouvelles jambes,* dit-il, *j'y retournerais. Si je n'allais pas au Vietnam, j'irais en Israël. Je n'aime pas voir les opprimés pris à la gorge. »*

» Un autre ex-capitaine, Edward Miles, trente ans, qui a aussi perdu ses deux jambes, ainsi qu'un œil et l'usage partiel de son bras droit, ne partage pas les vues de Clark : « C'est la débandade, dit-il. *Cette semaine, on s'aperçoit vraiment que tout cela a été une farce. Si je retournais au Vietnam, je me battrais avec les Nord-Vietnamiens. Ce sont les seuls qui font ce qu'il faut faire, maintenant. »*

Pariser Kurier

La R.F.A. en voie d'extinction

« Dans trois cents ans, y aura-t-il encore des Allemands ? » se demande le journal franco-allemand *PARISER KURIER.*

« Ce que la peste et les guerres n'ont pas réussi à faire, écrit le périodique bilingue, *pourrait bien être en route aujourd'hui : les Allemands s'éteignent. La République fédérale perd quelque 200 000 habitants chaque année, soit l'équivalent d'une ville comme Augsbourg. Si cette tendance continue, dans trois cents ans, il n'y aura plus d'Allemands du tout. »*

« Pendant des dizaines d'années, le taux annuel des naissances est resté constant. Jusqu'en 1965, il y en avait, bon an mal an, un million et la population croissait d'environ 400 000 âmes. Depuis, la diminution des naissances a été spectaculaire : en 1973, il n'y en a eu que 630 000. Nous en sommes à 500 000, tandis que le nombre des décès annuels s'établit autour de 700 000. Et si le déficit n'est pas plus élevé, c'est grâce aux quelque 100 000 enfants nés dans les familles de travailleurs immigrés, dont 30 000 Turcs, 14 000 Grecs, 14 000 Yougoslaves et 12 000 Italiens. »



Des vacances gaies, gaies, gaies

Deux jeunes Anglais viennent d'ouvrir une agence de voyages pour les homosexuels, annonce le *SUNDAY TIMES.*

« Paul Clarkson raconte que lorsqu'il avait dix-huit ans et qu'il tentait d'expliquer à une agence l'espèce de vacances qu'il souhaitait, les jeunes femmes, derrière le comptoir, s'esclaffaient et s'excusaient de ne pas pouvoir répondre à sa demande. (...) L'année dernière, il a ouvert, avec Keith Bagnall, l'agence Stay Gay Holidays Limited, qui a organisé cent cinquante séjours à travers l'Europe. Cette année, l'agence a déjà vendu sept cents voyages.

» Les deux lieux de vacances les plus populaires sont, pour l'instant, Amsterdam et Mykonos, en Grèce. Mais l'agence organise aussi des voyages à Paris, Malte, en Tunisie et en Turquie. En octobre, elle ajoutera Bangkok à son programme.

» Nous avons essayé d'offrir les mêmes facilités aux femmes en leur proposant, par exemple, un séjour à Lesbos, mais cela ne les a pas intéressées. Elles nous ont répondu qu'elles ne voulaient rien avoir à faire avec une organisation masculine.

» Près de 40 % de nos clients sont des hommes mariés, précise Paul Clarkson, *des gens qui savent depuis des années qu'ils sont bi-sexuels et qui veulent, une fois par an, se laisser pousser les cheveux. Après quoi, ils retournent à leur respectable vie familiale et professionnelle. »*



Le bon combat de la duchesse Brigitte

« La duchesse de Gloucester, qui est danoise de naissance, raconte fièrement le quotidien de Copenhague *B.T., a commencé à mener en Angleterre son propre combat pour l'égalité des sexes. Elle vient ainsi d'accepter à la place de son mari une invitation à dîner de la Confédération des industries frigorifiques à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire. Quinze cents représentants du sexe fort étaient conviés à ce banquet, et il était spécifié au bas du bristol que « Les dames n'étaient pas invitées ».*

» La jeune duchesse Brigitte ne s'en laissa pas imposer... Prenant sa plus belle plume, elle répondait aimablement que le duc, à son grand regret, ne pourrait pas venir, mais qu'elle se ferait une plaisir de le remplacer... et que sa dame d'honneur l'accompagnerait.

» Les organisateurs furent bien obligés de s'incliner. Non sans grincements de dents. « Ne nous étonnons pas qque le monde soit tombé aussi bas, déclare notamment le président de la confédération, M. Howard F. Lee (quatre-vingt un ans), puisqu'on laisse les femmes s'introduire partout ! ».

RENCONTRES

SONAM, PAYSAN NÉPALAIS

D'UNE main précautionneuse, Sonam soulève la mince couverture sous laquelle, à même le plancher, malgré le froid vif de la nuit, il a dormi, pelotonné en « chien de fusil ». Dans la pénombre apparaît son visage un peu ridé. D'un index, il frotte son œil droit, puis le gauche, aux lourdes paupières bridées : sa toilette du jour est terminée.

Il se lève, revêt, par-dessus la culotte un peu bouffante, une ample tunique brune, et enfile des bottes de feutre. Pendant toute cette opération, il n'a cessé de marmonner, un peu machinalement, les quatre mots de la prière bouddhique *Om Mani Padme Hum* (« ô toi, Joyau dans le lotus »). Et ce n'est certes pas le spectacle qu'il découvre en ouvrant les volets qui pourrait tarir son invocation émerveillée : devant lui, proches à s'y cogner, se dressent le fantastique rostre glacé de l'Ama Dablam, rosi par le soleil levant, et les massifs du Kang-Taiga et du Thamserku ; à l'ouest, une ligne de crêtes escarpées rejoint le Kwangde au Khumbila ; à l'est, parmi toute une insurrection de pics, Sonam reconnaît une pyramide noire que la distance fait paraître modeste, et qui est, pourtant, le plus haut sommet du monde : le mont Everest, qu'il appelle, lui — comme tous ses compatriotes sherpas — « Chomolungma ».

Il n'interrompt — bien forcé ! — son obsédante litanie que lorsque, agenouillé devant l'âtre, il entreprend de souffler vivement sur les braises pour ranimer le feu. A cette altitude — Tyangboche est à près de 4 000 mètres, — n'importe qui trouverait l'exercice épuisant : or, pas plus que par le froid, Sonam ne semble éprouvé par la raréfaction de l'oxygène.

Dans le chaudron, qu'il a posé sur trois pierres au milieu du foyer, l'eau commence à chantonner. Il en remplit une théière. Puis, il jette une quinzaine de pommes de terre dans le reste de l'eau bouillante. Pendant ce temps, une jeune fille s'affaire. Elle peut avoir une douzaine d'années ; de lourdes tresses de cheveux noirs encadrent son visage très rond ; elle porte une longue robe aux couleurs vives serrée à la taille par un large ceinturon à boucle de cuivre, c'est Pem-Pem, la fille cadette de Sonam. Dans un récipient, elle malaxe, jusqu'à en faire une boule de pâte molle, un mélange d'eau et de *tsampa* — cette farine d'orge grillé qui est l'aliment de base de tous les montagnards des hauts plateaux népalais.

Trois hommes, dont un lama d'un village voisin, qui ont passé la nuit au monastère de Tyangboche, viennent de monter l'escalier branlant. Grognant un vague salut, ils s'assoient en demi-cercle autour de l'âtre. Pas besoin d'invitation formelle : l'hospitalité est un dû, joyeusement offert et accepté sans manières. Tout le monde, à présent, boit à petites lampées le thé matinal — amélioré par une ou deux pincées de sel et une noix de beurre de yak — en dégustant les pommes de terre bouillies et de petites poignées de *tsampa* piochées à même la boule.

Il est à peine 6 heures. Dans ce petit coin perdu à l'extrême nord-est du Népal, quasiment aux confins du Tibet et du Sikkim, une journée ordinaire, une bonne journée somme toute, vient de commencer pour Sonam, le paysan sherpa de Tyangboche.

Des pâturages à 4 300 mètres d'altitude

Les Sherpas sont, sans doute, les habitants les plus connus, à l'étranger, du petit royaume montagnard. Ne sont-ils pas, depuis plus de cinquante ans, les indispensables auxiliaires de toutes les expéditions himalayennes ? Ce petit peuple de moins de quinze mille âmes n'est certes pas exactement à l'image des douze millions d'habitants du royaume népalais. Mais les difficultés, les peines, les aspirations, les joies des Sherpas les rendent plus représentatifs du « Népalais moyen » — et notamment de cette majorité de la population, plus ou moins imprégnée d'influences tibétaines qui habite les collines et les vallées du haut pays central et septentrional — que ne le sont les habitants de Katmandou, dont la rencontre constitue, en général, le plat unique proposé à l'appétit des visiteurs occidentaux. Car, comme plus de neuf Népalais sur dix, les Sherpas sont avant tout des paysans. Et leur mode de vie est rigoureusement conditionné par l'altitude et le climat.

Le plus illustre de ses voisins du nord, Mao Tse-toung appellerait vraisemblablement Sonam un « *paysan moyen pauvre* » : si difficile que paraisse sa condition au voyageur européen, il ne figure certes pas, au Népal, parmi les « damnés de la terre ». Il possède sa maison, construite en pierres, vaguement jointoyées avec un mélange de glaise, de paille et d'eau, pour tenter, assez vainement d'ailleurs, d'arrêter les vents coulis. Le toit est recouvert de bardeaux, qui seraient emportés comme fétus par les tempêtes hivernales n'étaient les grosses pierres plates posées dessus.

Au rez-de-chaussée, c'est l'étable où, l'hiver, ruminent un yak et deux vaches. Un escalier de bois permet de gagner la pièce unique du premier étage, à la fois salon, salle à manger, cuisine et chambre à coucher. Elle est encombrée d'ustensiles ménagers, en cuivre, en bois, en laiton, de chaudrons à eau et de provisions diverses. L'âtre en est le pôle.

En été, les trois bestiaux sont conduits au pâturage de Pheriche, à environ 4 300 mètres d'altitude, à une bonne journée de marche de Tyangboche en remontant la vallée glaciaire qui conduit vers le camp de base de l'Everest. Sonam y possède, comme une vingtaine d'autres familles, une *yarsa,* grossière hutte de pierre sans fenêtre, à moitié occupée par une réserve de fourrage. L'une ou l'autre de ses trois filles y passe, alternativement, quelques semaines, de mai-juin à la mi-octobre. La vie y est encore plus austère qu'à Tyangboche. Un peu inquiétante aussi, entre les soudaines déflagrations des avalanches, dans le lointain, et la crainte, vague, mais constante, que l'une des bêtes soit attaquée par un yéti, « l'abominable homme des neiges », comme cela se produit assez régulièrement, tout le monde ici est prêt à le jurer.

Une demi-femme et cinq enfants

Sonam et sa famille possèdent aussi un coin de terre : huit à dix terrasses en gradins, entourées d'un muret de pierres, à mi-distance de Tyangboche et de Deboche, c'est-à-dire à moins d'une demi-heure de marche de la maison. C'est là une situation relativement privilégiée. Les terres les plus proches du village, en effet, sont depuis quelques années accaparées par quelques gros propriétaires. Or la population croît lentement mais inexorablement. Et il y a aussi les Tibétains qui ont cherché refuge de ce côté-ci de la frontière et à qui il faut bien trouver un bout de champ. Il a donc fallu défricher des terres de plus en plus éloignées des villages, à trois ou quatre heures de marche pour certaines d'entre elles. Il n'est pas simple, pour ceux qui les cultivent, d'y aller faire les semis, d'y défendre la récolte contre les sangliers et, enfin, d'engranger le produit de tant d'efforts.

Bien que son lopin soit de dimensions modestes, Sonam ne se plaint donc pas. Grattant la terre à la houe, assisté de l'un ou l'autre de ses deux fils, il y cultive des pommes de terre — cette plante étonnante qui peut pousser jusqu'à 4 500 mètres d'altitude et qui a été introduite dans la vallée au siècle dernier seulement — et un peu de sarrazin. De temps en temps aussi, les trois hommes grimpent très haut dans la montagne couper de l'herbe ; rassemblée en ballots, elle sera rapportée à dos jusqu'à l'étable pour nourrir les bêtes de novembre à avril ou mai. Ils vont aussi dans les forêts situées, elles, au-dessous de Tyangboche chercher du bois pour faire bouillir la marmite et réchauffer un peu les longues veillées d'hiver. Mais avec la création d'un parc national de l'Everest — cette damnée invention des gens de Katmandou... — cela devient de plus en plus difficile.

Toute cette activité, pourtant, ne permettrait pas à Sonam de faire vivre une femme — enfin une demie, puisqu'il partage la sienne légalement avec son frère, selon une coutume ancestrale au demeurant en régression — et cinq enfants. Aussi, poursuivant la tradition qui a fait des Sherpas les portefaix du Népal oriental, Sonam, chaque fois que les travaux des champs lui en laissent le loisir, se fait colporteur. Jusqu'au début des années 50, cette activité consistait pour l'essentiel en une ou deux longues expéditions annuelles, qui, par le col du du Nangpala (5 800 mètres), la plus haute « route » commerciale du monde, conduisaient assez avant en territoire tibétain une colonne de porteurs sherpas. L'aventure durait des semaines. On apportait des céréales venues du sud et des peaux qu'on troquait contre du sel. On en profitait pour voir un lointain cousin vivant au Tibet ou faire quelques dévotions au fameux monastère de Rongbuck, sur le flanc nord de l'Everest.

Puis, en même temps, en 1950, il y a eu l'invasion chinoise au Tibet et l'ouverture du Népal aux étrangers. La frontière avec le voisin du nord est devenue de plus en plus hermétique. Au même moment, des Suisses, des Anglais, des Français, des Allemands, des Indiens, des Américains commençaient à s'intéresser de près aux « plus de 8 000 » de la région : le Makalu, l'Everest, le Lotse, le Cho Oyu... Sonam et ses compatriotes ont donc opéré une conversion: ils sont devenus les porteurs des expéditions himalayennes.

L'argent et la politique

La vraie prospérité est venue avec les années 70. Les expéditions ont repris après quatre années d'interruption due à des incidents divers, mais avec des moyens inconnus jusqu'alors. Namtche Bazar — la « capitale » du pays sherpa, une soixantaine de maisons étagées aux flancs d'un cirque de collines — et les villages environnants ont été soudain inondés de produits japonais ou italiens : conserves, transistors, montres, anoraks, briquets, etc. Pasang, le fils aîné de Sonam, est devenu « Sherpa d'altitude » : il a porté des charges pour l'expédition italienne à l'Everest du printemps 1972 jusqu'au camp IV, à 6 500 mètres.

En outre, les autorités chinoises ont, depuis quelque temps, accepté une certaine reprise des échanges commerciaux entre les populations vivant de part et d'autre de la frontière. Un traité signé le 31 mai 1974 par les gouvernements chinois et népalais a même autorisé deux nouveaux points de franchissement de la frontière.

Dans la hotte de forme conique qu'ils arriment sur leur dos grâce à un bandeau frontal, tel un joug, les Sherpas ont recommencé à entasser les marchandises les plus hétéroclites destinées à leurs voisins du Nord : du sucre, du riz, du piment, du gingembre, des bougies, des peaux, etc. Mais ils ne peuvent, désormais, aller au-delà de la première bourgade tibétaine. Sous le regard attentif de quelques gardes frontaliers chinois, on déballe et on discute.

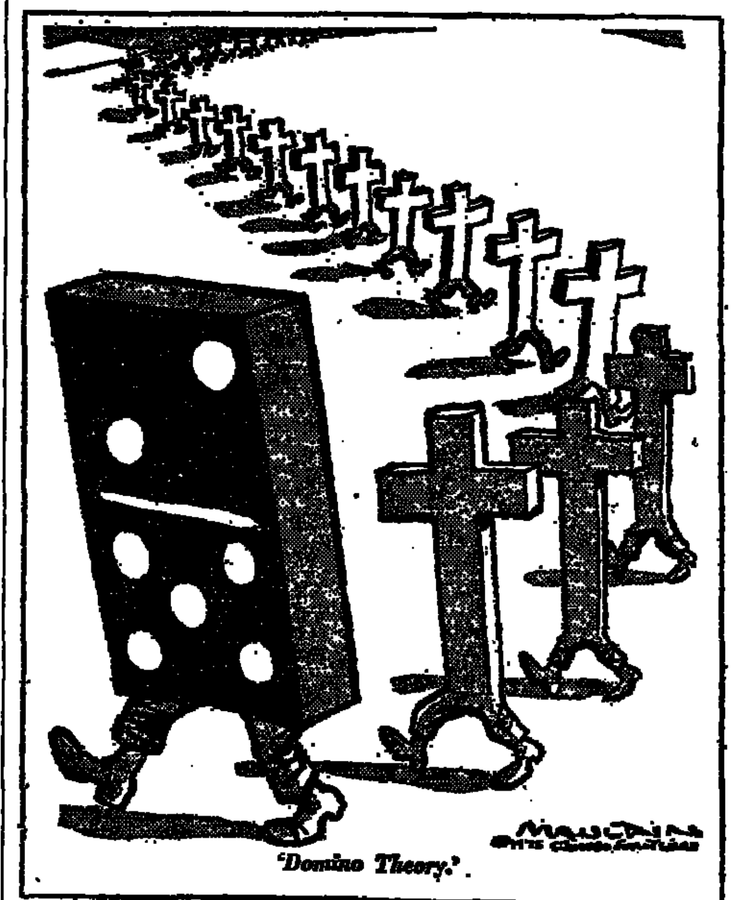
Non seulement Sonam mais encore sa femme — et aussi ses fils et ses filles depuis l'âge de treize-quatorze ans — se livrent au portage. Quand Sonam croise l'un ou l'autre d'entre eux sur un sentier, on grille ensemble une cigarette. Puis chacun repart de son côté sans en faire une histoire : on se reverra dans quelques jours à la maison, à l'étape du soir, ou, à nouveau, lors d'une brève halte. Le récent engouement des Occidentaux pour le *trekking* — randonnée en moyenne montagne — multiplie, d'ailleurs, les chances de trouver du travail. Bon an, mal an, deux ou trois membres de la famille de Sonam trottinent ainsi durant trois ou quatre mois par les sentiers escarpés du pays sherpa. Cela peut leur assurer près de 2 000 F par an de rentrées d'argent liquide. Au Népal, c'est la fortune ! On en rendra grâce aux dieux à l'entrée de l'hiver par un *puja* — une prière collective — et une obole au grand lama du monastère.

Ainsi s'écoule la vie, immuable à certains égards. Si l'on y regarde bien, pourtant, de grands changements sont amorcés. Le plus notable est la quasi-généralisation, comme moyen d'échange, de l'argent, encore très peu répandu sur la majorité du territoire népalais. Non sans naïveté, les Occidentaux qui retournent dans le pays sherpa après quelques années s'attristent que ses habitants soient devenus « *plus intéressés, plus roublards, moins zélés* » que naguère !

Mais l'évolution la plus spectaculaire est peut-être, si l'on peut dire, politique. Lorsqu'il n'était qu'un petit monde vivant extrêmement replié sur lui-même, le pays sherpa avait spontanément mis au point une forme de « socialisme démocratique » : les premiers voyageurs occidentaux ont rapporté que des gardes forestiers, des collecteurs d'impôts, des gardiens de monastère, des répartiteurs de terres et de pâturages et autres « *fonctionnaires* » locaux étaient élus par l'assemblée des chefs de famille des différents villages. Aujourd'hui, la main du pouvoir central s'est posée sur ce système ancestral. Chaque village a dû se conformer au modèle national, assez rigide, du Panchayat — sorte d'assemblée municipale. Même l'élection des *sirdars* — les chefs des porteurs d'expédition — doit désormais être ratifiée par le représentant du pouvoir central. En une heure et demie d'hélicoptère, un haut fonctionnaire — voire une majesté royale — peut venir de la capitale à Namtche-Bazar ou à Tyangboche. Le temps s'éloigne où le Sherpa en route pour Katmandou répondait à qui s'enquérait du but de son voyage : « *Je vais au Népal.* »

JEAN-PIERRE CLERC.

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA THÉORIE DES DOMINOS

Cette théorie, soutenue depuis un quart de siècle par le gouvernement américain à propos du Sud-Est asiatique, veut que toute position du « monde libre » soit défendue, la chute de l'une entraînant automatiquement la chute de l'autre.

RADIO-TELEVISION

Les sondages et la concurrence

LES MIEUX NOTÉS SERONT LES MIEUX PAYÉS

A en croire des témoignages désintéressés, rien d'essentiel n'a changé, sur le petit écran, depuis l'éclatement de l'O.R.T.F.

Sur nos petits écrans, peut-être. Dans notre manière de voir, de choisir ou d'apprécier, c'est moins sûr. Car la concurrence a transformé chacun de nous en arbitre, depuis que la publication fréquente des sondages nous a donné le moyen de compter les points.

Fallait-il vraiment engager les hostilités sur le terrain des pourcentages, alors que brancher son récepteur sur tel ou tel canal n'a rien d'un acte civique, et que la réussite d'une chaîne n'aboutit, en aucun cas, à l'élection de son P.-D. G ? Pour couper court à certaines informations officieuses, les premiers scores officiels ont, en tout cas, été publiés. D'autres ont suivi. Beaucoup d'autres suivront. Et, peu à peu, l'opinion s'habituera peut-être à consulter ce baromètre comme un verdict, sans penser que, en la matière, les préférences individuelles ont seules force de loi.

Mais à qui la faute ? La nervosité récemment manifestée par les présidents des sociétés envers les pourcentages d'audience se conçoit : elle augmente au fur et à mesure que leur marge de manœuvre budgétaire diminue. D'un point en plus ou en moins, en début de soirée, dépendent, en effet, la décision des annonceurs et les gains obtenus par la publicité (gains actuellement « plafonnés » mais jusqu'à quand ?). Ni Jean-Louis Guillaud ni Marcel Jullian ne peuvent en ce moment prendre le risque de laisser courir des bruits alarmiste sur leur chaîne.

***

Les sondages n'auraient sans doute pas pris une telle importance, s'ils avaient gardé leur ancien rôle d'indications neutres et ponctuelles : l'idée de tester l'audience et la popularité des programmes sur des « pannels » représentatifs, composés de douze cents téléspectateurs environ et renouvelés par moitié tous les quinze jours, ne date pas de l'éclatement de l'O.R.T.F. L'Office gérait depuis 1967 son propre service d'investigations. Et les chaînes avaient pris l'habitude de s'adresser à lui pour apprécier, sans supplément de frais, l'évolution de leur auditoire ou pour justifier *a posteriori*, et chiffres à l'appui, certaines de leurs audaces. La retransmission du *Trouvère* à Orange avait, en 1972, frôlé les 10 % ? Raison de plus pour aller plus loin, deux ans plus tard, avec *Tristan et Isolde*. Les pourcentages servaient alors plus souvent d'impulsion que de sanction et s'intégraient en général à une réflexion d'ensemble sur les options nécessaires à une véritable politique des programmes.

Mais ce qui n'était qu'un signal est devenu un signe, et l'indication, un indicateur, dont dépend désormais, pour une part importante, le budget des nouvelles sociétés. Depuis le 7 août 1974, les sondages sont, en effet, passés sous la responsabilité d'un organisme autonome, chargé d'orienter « scientifiquement » les décisions de la commission de répartition de la redevance. Les études de ce Centre d'études d'opinion (C.E.O.) ont comme objet final d'attribuer à chaque chaîne une « note » globale, sorte de moyenne annuelle tenant compte de toutes les qualités requises pour une société de programmes, selon une « hiérarchie des valeurs » destinée à éviter un « glissement » vers la facilité ou la démagogie.

A l'automne 1975, TF 1, Antenne 2, FR 3 et Radio-France prélèveront donc respectivement une part égale dans les 2 millions et demi environ de redevance totale. Ces quatre *sociétés se partageront le reste en* proportion de leur audience (coefficient 1), mais surtout en fonction de la qualité des programmes diffusés pendant l'année écoulée (coefficient 3). Ainsi le législateur, soucieux du standing culturel national, nous a-t-il épargné Guy Lux à haute dose et « Au théâtre tous les soirs ». Quant à la notion de qualité, sa définition doit être encore bien floue pour les responsables de programmes.

***

« Savoir ce que l'on mesure et auprès de qui » : le *credo* des organismes de sondages paraît, cette fois, mis en défaut.

Car « sonder la qualité » d'une émission, c'est constater aussitôt la relativité du goût et l'importance d'une certaine « mise en condition psychologique » (horaires, environnement, publicité). C'est s'interroger sur le droit du profane *à la critique d'une émission spécialisée*. C'est opter pour l'avis de Monsieur Tout-le-monde, avec tous les risques d'immobilisme que cela comporte. C'est dissocier — arbitrairement — les « bons motifs » des réactions épidermiques ou passionnelles. C'est décider qu'il existe des *a priori* inhérents à chaque genre (sorte de « modèles idéaux » de la dramatique, de la série, du reportage, etc.) ; c'est croire que la réflexion critique la plus embryonnaire s'exerce par référence à des catégories universelles.

Mais puisqu'il faut bien, de par la loi, mettre la qualité en équation et la traduire en chiffres à l'usage de la commission de répartition (qui tiendra compte également de l'avis d'une « commission des sages » composée de vingt-quatre experts), un groupe de travail du C.E.O. s'y emploie, en liaison avec l'IFOP et la SOFRES. Un questionnaire-type a été établi après toute une série d'enquêtes effectuées sur le vif auprès d'adolescents, de personnes du troisième âge, etc. Des groupes de téléspectateurs réunis autour des sociologues et des polytechniciens du C.E.O. ont été invités à définir *in abstracto*, puis « à chaud », après *des projections, ce qu'ils nomment* une « bonne émission ». Toutes les réponses ont été enregistrées. Toutes les catégories socio-professionnelles ont, en principe, été représentées. Un maximum d'hypothèses ont été *envisagées. Résultat : une première* vague de sondages de qualité sera lancée en avril.

Dès le mois de mai, par ailleurs, le C.E.O. modifiera son système d'investigation relatif à l'audience. La mesure s'effectuera quart d'heure par quart d'heure (elle se fait encore émission par émission), afin d'obtenir une analyse plus fine des attitudes d'écoute du téléspectateur moyen, souvent tenté de « grapiller » d'une chaîne à l'autre ce qui l'intéresse (attitude évidemment incompatible avec l'attention nécessaire au jugement sur la qualité)...

Reste à savoir si les trente techniciens qui composent le C.E.O. ne pourraient pas employer plus utilement leurs capacités et leurs crédits. Si leur métier consiste réellement à donner une note dont dépendra, en partie, l'attribution de deniers nationaux. Si l'investigation peut aujourd'hui se pratiquer de cette manière froide et numérique. Bref, si la neu*tralité — théorique — des sondages* ne se trouve pas ici contredite de la manière la plus flagrante : contrairement aux organismes privés comme l'IFOP ou la SOFRES, le C.E.O. est, en effet, directement rataché au gouvernement, via les services de M. Rossi. Promu arbitre de la qualité, n'exerce-t-il pas, en fait, un véritable contrôle ?

Les textes définissant clairement les rapports du C.E.O. et de la commission de répartition ne sont pas *encore parus. Ils devront également* préciser les obligations du C.E.O. envers les sociétés de programmes. Celles-ci prélèvent, en effet, sur leur budget annuel 1,8 million à son intention. Sont-elles en droit d'attendre en échange qu'on leur fournisse, sans supplément de frais, des informations à usage interne ? Ou doivent-elles s'adresser, moyennant finances supplémentaires, à l'IFOP ou à la SOFRES ?

TF1 et Antenne 2 (qui possèdent *leur mini-service d'interprétation des* sondages) ont déjà été conduites à préférer la seconde solution. Tout comme FR 3 qui prend ses informations complémentaires chez STATIRO. Bien que les sociétés aient accès aux informations journalières détaillées, recueillies par le C.E.O., pour en savoir plus, il arrive qu'elles s'adressent à des organismes privés, quitte à grouper leurs enquêtes et à en partager le financement.

Méfiance ? Dissensions théoriques avec les méthodes de la « maison mère » ? L'effet, plutôt, d'une situation ambiguë, et l'un des revers d'une réforme hâtive.

ANNE REY.

« LE PÉRIL BLEU »

La grande illusion d'Averty

DANS un décor de papier peint une automobile de musée traverse les contreforts du *Jura, sur un fond de musique* douce. Le professeur Le Tellier — Jean-Roger Caussimon, plus « grand initié » que jamais, — se rend au château de Mirastel, son domaine, accompagné de son fidèle *assistant, provisoirement* préposé à la mécanique : les fantaisies du moteur indiquent les limites des sciences et des techniques, en cette veille de « der des der ». 1912. Et, à la croisée des chemins, après un « bang » quasi supersonique, les passagers de la voiture assistent à un phénomène extraordinaire : un épouvantail s'élève dans les airs, comme aspiré. Erreur de mise en scène ou volonté de dérouter, l'équipage repart dans *une direction opposée à ce qui* ressort des dialogues. Le fait passe inaperçu, et c'est dommage, car on est dans un univers irréel, où il est normal que le fond soit au premier plan, le dedans dehors, et le dehors dedans.

Jean-Christophe Averty, qui s'égare chez Shakespeare ou chez Lewis Carroll, est ici au cœur de sa culture : dans la littérature romanesque du début du siècle. Ne parle-t-il pas avec émotion des *livres, des journaux, des images* qu'il a dénichés dans le grenier de son enfance, éléments premiers de sa vision un peu fenouillardienne du monde ? Dans son univers, le *dessin rivalise encore avec la photographie* — et le cinématographe c'est Méliès : l'artiste, le créateur marque ce qu'il montre de son empreinte. L'éclairage du réel n'est pas une pratique artistique : seule la recréation permet de tenir un discours d' « auteur ».

Et, ainsi, le Bugey, ce sont des collines de papier : le village ressemble aux découpages enfantins, et le château à une maison de poupée... Le maire et le gendarme ont de grosses voix, les ingénues parlent sur le registre aigu : les jeunes premiers sont un peu empêtrés ; la vieille dame aveugle est vaguement médium ; le détective amateur se prend pour *Sherlock Holmes. Bien que* Maurice Renard ne figure ni dans les anthologies ni au dictionnaire des auteurs, son petit monde appartient à notre mémoire collective. On l'a rencontré, ici ou là, au détour d'un roman de quatre sous, des bluettes d'une comtesse née Rostopchine, ou d'un tome de Jules Verne, ou d'une vieille bande dessinée. Le trait a l'habileté de feindre la naïveté, une espèce de légèreté insignifiante dans l'air *qui définit le style « Belle Epoque »* finissante.

Un monde étrangement bidimensionnel

Donc, du côté du village d'Artemare, dans le Haut-Bugey, des choses, des bêtes et des gens disparaissent, et, d'abord, la fille du professeur et sa meilleure amie — qui, selon les règles du genre, sont courtisées par l'assistant et par le fils du *savant* châtelain (un marin vaguement océanographe, ou ou ichtyologue, fait important pour la suite du récit). Elles s'envolent suivies de peu par le gendarme en second qui poursuivait deux Piémontais, sans oublier la statue de Brillat-Savarin, le coq du clocher, la fille et la vache du fermier. Tous éléments humains, anthropomorphes ou domestiqués : notre civilisation, somme toute.

Panique, dans cette province d'opérette: ce sont *les « sarvants »,* — les sorciers, — disent les autochtones. Mais au château, où on est « scientifique », on ne croit pas aux sorciers. D'ailleurs, le professeur et son assistant ont été *témoins* du « phénomène » ; ils savent que les disparitions se produisent « vers le haut ». Le fils Le Tellier, qui a des cas de conscience après l'échec d'une *expérience* qui a coûté la vie d'un poisson tropical, émet une hypothèse de type fantasmatique : « Peut-être qu'on nous pêche », dit-il. Mise en accusation des apprentis sorciers de la science : à l'heure de la peur — et 1912 c'est la montée des périls — on fait volontiers appel à l'irrationnel. Et, de péripéties en rebondissements, il apparaitra que les « sarvants » — le « péril bleu » — sont des êtres supérieurs qui vivent à la surface de l'atmosphère et ignorent la douleur (quelle était l'image du « bleu » de Prusse à l'époque ?) ; tandis que l'intrépidité de nos héros leur permettra d'investir le satellite géostationnaire où ils sont retenus prisonniers, en empruntant l'aéroscaphe de leurs geôliers. Et tout finira bien, naturellement, malgré l'échec de l'armée réquisitionnée comme pour la bande à Bonnot.

Jean-Christophe Averty n'a retenu dans l'adaptation des quatre *cents pages pleines d'humour* du roman original, dont le mécanisme mystificateur fait penser à une « Guerre des mondes » un peu désuète — les rapports de police et les coupures de presse apportant le côté « vrai » de la fantaisie, — que la fable sur les limites humaines. Il a éliminé l'intrigue policière qui donnait une autre version de la disparition de la fille du châtelain (kidnappée par un Turc : les Turcs avaient une importance certaine dans l'air du temps), et il a augmenté le don de voyance de la vieille dame aveugle, lui faisant pressentir la seconde guerre mondiale à l'image finale. Cette attitude, ces choix sont parfaitement logiques : ils découlent de l'idéologie Averty, phénomène *fascinant où chaque intrusion* du réel détruit le charme, comme, par exemple, les séquences où l'aquarium vu en gros plan n'est qu'un banal aquarium, et paraît, prosaïquement, moche. Heureusement il retrouve vite le monde de l'illusion, un monde étrangement bidimensionnel, où les comédiens se meuvent comme dans un dessin animé dans un décor de dessins immobiles.

Jamais, semble-t-il, le regard d'Averty ne s'était porté sur une fiction qui lui convenait si bien. Et la petite musique nostalgique — et, même, désespérée — de ce « Péril bleu » donnerait envie de voir « Un diamant gros comme le Ritz » *entrer dans son univers.* Averty, fitzgéraldien, ce serait une surprise.

MARTIN EVEN.

★ Lundi 31 mars, A 2, 20 h. 35.

Vu

L'affaire Damiens

Après qu'il eut fait amende honorable devant la cathédrale, on a brûlé la main et le couteau du parricide dans le soufre. Puis on lui a tenaillé le corps et on a rempli ses plaies de plomb fondu, d'huile brûlante, de poix et autres douceurs ; enfin, son corps ayant été écartelé par quatre chevaux, on a jeté ses restes dans le bûcher et dispersé les cendres. Justice est faite . Damiens, le régicide, était mort, en cette fin de mars 1757, et Louis XV, le Bien-Aimé, sa victime, continuait de régner à Versailles. FR 3 commémorait, en ce vendredi saint, un autre supplice que le Golgotha.

L'homme Damiens était mort, le mystère Damiens commençait. Qui avait armé sa main ? Avait-il des complices ? Comment était-il parvenu si facilement auprès du roi, lui qui était étranger à Versailles ? Et d'où tenait-il cet argent dans sa poche ? Et d'où lui venaient ses idées subversives, un peu embrouillées, sur l'Eglise qui n'enterre plus les bons chrétiens, sur le Parlement en disgrâce qui pourrait parler au roi de la misère du peuple de France, et sur le roi lui-même qui est un bon roi et qui se laisse abuser par son entourage ? Et pourquoi frapper ainsi, d'un seul coup de la lame qui sert à tailler les crayons, dans le côté, autant dire avec l'assurance de ne provoquer qu'une blessure bénigne ? Et comment expliquer l'attitude du roi, qui fait revenir Damiens à Versailles, le fait soigner, lui laisse entrevoir l'espoir d'une grâce ? Oui, comment expliquer Versailles 1757, comme Dallas 1963, comme Ryad 1975 ? L'histoire retiendra le coup de tête d'un homme seul et, comme Oswald, et comme le cousin de Fayçal, le meurtrier aura, dit-on, un peu perdu la raison en fréquentant des milieux aux idées trop avancées. Car, dans l'évocation de Jean Chatenet, vendredi soir, Damiens apparaît — le préjugé historique aidant, puisque nous savons que 1789 vient après 1757 — comme un pré-révolutionnaire, comme une conscience aiguë et douloureuse de son temps, alors que, si on y réfléchit bien, son discours ne devait renvoyer ses contemporains qu'à certaines thèses des libertins, et encore il les avait mal assimilées. Damiens, homme de condition, avait servi chez les jésuites et chez ces messieurs du Parlement. Autant dire qu'il s'était trouvé au cœur du mouvement des idées. Le contraire d'un homme seul.

***

Cette « affaire Damiens » fait partie des stocks légués à FR 3 par ses prédécesseurs, qui avaient la possibilité de faire autre chose. Son propos et son style, qui pourraient a priori faire penser à « La caméra explore le temps » — enregistrement en vidéo, dialogues toujours significatifs, comédiens hyper-conventionnels, — échappent au genre par la froideur du regard que porte le réalisateur, Pierre Cavassilas, sur ce qu'il montre. Dans l'impossibilité de reconstituer le temps — les moyens lui faisaient évidemment défaut, — il a choisi la dissection et le contrepoint, un peu comme il a l'habitude de le faire pour les émissions musicales. Pourquoi pas ? Le mystère du passé ressemble peut-être à une musique française du dix-huitième. — M. E.

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

En Belgique, un monopole qui n'était pas pour l'Etat

SUR le petit écran tout bleu se découpe la silhouette d'un oiseau... ou d'un avion. Les couleurs s'estompent. Un « tram » *peuplé de visages fatigués se* traîne dans la grisaille du matin.

Retour au ciel bleu. Dans un camp de réfugiés palestiniens, des enfants aux regards de feu dessinent des oiseaux perchés sur des fusils. L'institutrice leur raconte la patrie perdue.

Martine se sent mal à l'aise dans sa peau de jeune ouvrière belge. Elle étouffe dans un quotidien morne, partagé entre une usine de confection, un petit ami ni beau ni malin, sans oublier les concours d'oiseaux de papa. Concours pour concours, elle se présente à l'élection de miss Belgique : l'évasion, peut-être, *enfin possible.* On l'envoie, en effet, se faire bronzer au soleil du Maroc.

L'institutrice du camp palestinien part pour le Maroc, elle aussi. Elle a mission à accomplir : détourner l'avion que prendra justement Martine. Et pour la miss Belgique en herbe c'est le choc. La révélation d'un monde *tragique*. Désormais, elle sera « un oiseau qui n'est pas pour le chat ».

Ce film de la télévision belge réalisé par Pierre Mertens et Jean-Jacques Péché vient de remporter le Prix de la critique au Festival de Monte-Carlo. Aux Rencontres d'Aix-en-Provence, l'automne dernier, il avait déjà fait pas mal de bruit. Il s'agit, en effet, d'un film hors du commun.

Palestine-fiction

D'abord, il traite d'un sujet délicat: la question palestinienne. Dans un pays *aussi pro-israélien* que la Belgique, cela risquait de créer pas mal de remous. D'autant plus que le soir du passage sur antenne d' *Un oiseau qui n'était pas pour le chat*, à Scheveningen, à quelques kilomètres de la frontière belge, des otages se trouvaient toujours entre les mains de terroristes.

Or il s'agit, dans le film, d'un acte de terrorisme : le détournement d'un avion par les Palestiniens. *Sujet traité par le scénariste* P. Mertens avec toute la bienveillance qu'on peut attendre d'un homme bouleversé par ses séjours dans les camps palestiniens en tant qu'observateur.

Tout au long du film, la tragédie quotidienne des camps palestiniens est mise en parallèle *avec le terne quotidien de* la Belgique. Face aux héros palestiniens on ne trouve que de « petits » Belges.

De plus, il ne s'agit même pas d'un film de fiction classique. *Un oiseau qui n'était pas pour le chat* se situe entre le reportage et la fiction : le procédé va à l'encontre de tout raisonnement cartésien et les producteurs pensent que la télévision française, pour cette raison, ne l'admettrait pas. Ce genre de cinéma pose d'ailleurs un problème moral : peut-on profiter de la bêtise des gens — comme on n'a pas manqué de le faire dans le film — et les ridiculiser à leur insu ? (les organisateurs du concours de beauté ont été un peu surpris). En dépit de tout ceci, les producteurs de la R.T.B. ont donné carte blanche aux réalisateurs, qui n'ont subi aucune pression, aucune censure.

Dramatiques-vérité

Une telle liberté est rare, il faut l'admettre, dans des télévisions à monopole d'Etat. « Monopole » n'étant peut-être pas exactement le terme qui qualifie la télévision belge. Grâce à une réglementation très libérale du système de « télédistribution » par câble, la R.T.B. doit en effet faire face à la concurrence de *neuf chaînes étrangères* (françaises, hollandaises, allemandes, ainsi que Télé-Luxembourg). La Belgique possède ainsi, après le Canada, les réseaux de télévision les mieux développés du monde. Actuellement 25 % des foyers (50 % d'ici cinq ans auront le choix entre dix-sept chaînes) sont reliés à la télédistribution.

Et pour faire face à ces puissantes voisines, la petite télévision belge dispose d'un budget *bien maigre que ne vient* renflouer aucune publicité. Ces ressources limitées sont sans doute à l'origine du développement à la R.T.B. du genre « reportage-fiction », beaucoup moins onéreux que le film de fiction avec scénario, comédiens professionnels, etc. Prenant ainsi le relais de la B.B.C., pour laquelle Peter Watkins avait réalisé, entre autres, le film-reportage d'un bombardement atomique, la R.T.B. *s'est spécialisée* dans ce qu'un auteur d'*Un oiseau...* appelle des « *tranches de vie à la limite de la fiction* ».

Tout a commencé en 1972 lorsque, après avoir réalisé une série de reportages sur divers problèmes sociaux, un journaliste, P. Manuel, et un réalisateur, J.-J. Péché, ont tourné une première tentative de reportage-fiction : *le Stress : « En faisant du reportage*, explique J.-J. Péché, *on est inévitablement amené à vouloir faire de la fiction ; on sent le besoin d'organiser la matière. »* Il y a un thème général, un schéma, des *personnages sont* mis en situation, ils improvisent en quelque sorte leur propre vie.

Malheureusement, en raison du budget, les productions originales sont encore chose rare à la R.T.B. Il est évidemment beaucoup moins cher de planter une caméra dans une salle de théâtre. Et les pièces de Boulevard, les téléspectateurs adorent ça, en Belgique comme ailleurs. *« C'est contre cela que nous devons nous battre*, disent les réalisateurs, *et pas contre une censure politique. »*

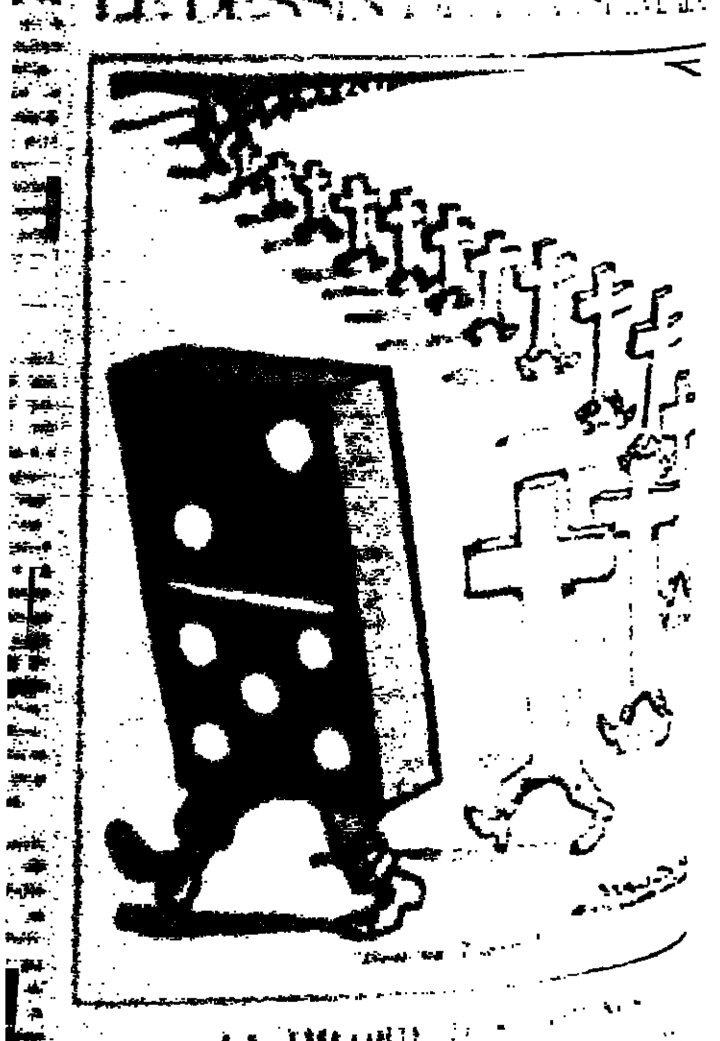
En effet, toute censure préalable de la part du gouvernement est interdite en Belgique depuis que la loi de 1960 garantit la liberté d'information à la R.T.B. Auparavant, le gouvernement avait un pouvoir de tutelle directe et un droit de veto. Au moment de la « guerre scolaire » entre socialistes et catholiques, dans les années 50, le jour où cinquante *mille manifestants* ont marché sur Bruxelles, la radio belge non seulement n'en a pas rendu compte mais elle a même déclaré que la manifestation n'avait pas eu lieu... Il était temps de modifier son statut.

Aujourd'hui, la liberté d'information à la R.T.B. se base sur le principe du pluralisme. Pour que chaque tendance puisse s'exprimer, le conseil d'administration reflète fidèlement la composition politique du pays

Cet équilibre trop parfait, peut-être, risque de conduire les responsables à la neutralité à force de compromis. Cela n'empêche pas la presse écrite belge de mener, depuis plusieurs mois, une campagne contre la R.T.B. (la radio surtout) en l'accusant de gauchisme Il y a quelques semaines, un débat télévisé sur l'objectivité de l'information à la R.T.B. a opposé la direction à la presse écrite. Ce fut surtout un dialogue de sourds : la presse écrite a un peu mauvaise conscience face à *une R.T.B. qui n'est* pas, comme elle, soumise à une perpétuelle autocensure. Le directeur général de la Radio-télévision belge, un socialiste, est nommé à vie, ce qui permet à la R.T.B de prendre ses distances vis-à-vis des pressions politiques et autres. Les critiques de la presse ne semblent d'ailleurs pas l'affecter pour le moment. Elles pourraient même l'inciter à plus d'innovation et de liberté. Encore faut-il que la R.T.B. en ait *les moyens*. Comme la publicité lui est interdite, il s'agit pour elle de récupérer une partie des capitaux drainés par Télé-Luxembourg, où la plupart des annonces publicitaires s'adressent aux Belges, en mettant au point un système de taxation

VANJA LUKSIC.

* « L'Histoire d'un oiseau » passera le 11 avril, à 20 h. 30, sur les *antennes de la Suisse romande.*



هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● **SÉRIE : MAITRES ET VALETS. — Jeudi 3 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Voici des maîtres et des valets qui vivent en Angleterre sous le règne d'Edouard VII, dans les anées 1900. Des maîtres très riches, de famille aristocratique : une femme distante qui trompe son mari — un homme compréhensif et libéral — le temps d'un épisode, mais tout rentre dans l'ordre grâce au pardon, au repentir et à la miséricorde ; ils habitent une maison somptueuse. Et des valets respectueux qui servent leurs maîtres, jour et nuit, sans se plaindre. Avec amour, même. Cependant, une jeune servante se révolte, dans le premier épisode, intitulé « Les premiers pas d'une femme de chambre ». Peu importe, c'est une écervelée, pas « comme tout le monde ». Et le calme revient. Les habitudes, l'obéissance, l'ennui, l'importance accordée aux « petites choses ». Ce feuilleton dépeint une époque, des milieux sociaux avec exactitude, mais avec une complicité évidente pour l'ordre établi : il est bien et normal que tout individu vive selon son rang sans aspirer à un changement. Une peinture donc : admiration pour les « maîtres », regard attendri sur les « valets » — ils sont « drôles », éternels. C'est un feuilleton anglais de treize épisodes. Une chronique anachronique. Sans oublier qu'un autre feuilleton anglais, « Jennie », est diffusé sur Antenne 2 le samedi, à 20 h. 35. La nostalgie du passé britannique est à l'honneur sur les écrans.

● **EMISSION SPÉCIALE : LA MUSIQUE POPULAIRE DEDANS LE SUD DE LA LOUISIANE ET LES CHARENTES-POITOU. — Samedi 5 avril, France-Culture, 14 h. 30.**

Une semaine avant l'ouverture du Festival d'art contemporain de Royan, France-Culture, en collaboration avec la ville, a organisé, du 17 au 21 mars, une huitaine d'animation en Charente et en Charente-Maritime sur le thème : « La musique populaire dedans le sud de la Louisiane et les Charentes-Poitou » (*le Monde* du 27 mars). Eclairée par des enregistrements réalisés tout au long de cette semaine et des extraits du colloque animé par France-Culture le 21 mars (rencontre historique entre musiciens Cajuns, Acadiens et Français de l'Ouest), l'émission de Gérard Descotils fait apparaître sous les divergences la profondeur exacte de la tradition, l'universalité et l'extraordinaire richesse, l'âme de la musique populaire française. Un événement musical.

● **DOCUMENTAIRE : UNE PIERRE BLANCHE POUR MISTINGUETT, de J.-J. Bloch et R. Bernard. — Dimanche 6 avril, A 2, 22 h. 10.**

Des photos, des films, des lettres, des affiches et partout la « miss ». Dès 1910, elle triomphe. On parle d'elle, on la reconnaît dans la rue, on l'adule. Elle chante et elle danse avec Maurice Chevalier *la Valse renversante* ; vers 1920, elle crée *Mon homme, les Belles Gambettes* et *Moi, j'en ai marre*. Instinctive sur scène parce que folle de son public, réfléchie dans l'élaboration d'une revue : elle prévoyait tout, étudiait chaque pas d'une danse, répétait jusqu'à sa perfection. Une vedette populaire, qui pouvait être très dure, injuste. Une émission chaleureuse et agréable.

● **FEUILLETON RADIOPHONIQUE : LE CHEVALIER A LA CHARRETTE. — Lundi 7 avril, France-Culture, 18 h. 30.**

France-Culture renoue avec la tradition du feuilleton de fin d'après-midi et présente *le Chevalier à la charrette*, un récit en vingt-deux épisodes adapté par Claude Duneton d'après l'œuvre de Chrétien de Troyes.

Claude Duneton fait raconter les aventures de Lancelot par un récitant dans une langue d'aujourd'hui, mais il sertit ses dialogues de textes en vieux français. On aurait tort d'en conclure que le feuilleton est littéraire et guindé. Son réalisateur, José Pivin, lui a donné un ton alerte et vigoureux, comme le Moyen Age où il se situe. Il a cadré les scènes comme une suite de miniatures réalistes et colorées, à la manière des livres d'heures. Par l'environnement sonore recueilli l'été dernier en Bretagne, l'assemblage des mots anciens, l'accent des comédiens, les ponctuations de la harpe celtique ou de la bombarde, il a tenté de retrouver l'homme, la vie, et aussi le mystère d'une région.

Les films de la semaine

● **SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE, de Cecil B. de Mille. — Dimanche 30 mars, A 2, 14 h. 30.**

Intrigue romanesque et foisonnement spectaculaire du cirque américain : foule de figurants, animaux, grands numéros sur pistes multiples.

● **L'HOMME AUX CLÉS D'OR, de Léo Joannon. — Dimanche 30 mars, TF 1, 17 h. 30.**

Jeunesse bourgeoise pourrie, éducateur pris dans une machination et réduit à devenir portier de palace. Les rebondissements dramatiques et les leçons de morale de Joannon sont également contestables.

● **L'AVENTURIER DU RIO GRANDE, de Robert Parrish. — Dimanche 30 mars, TF 1, 20 h. 35.**

L'étrange portrait d'un étrange aventurier (Robert Mitchum) accablé par le destin. Un western qui ne suit aucune des règles du genre. Robert Parrish avait, alors, un univers à lui.

● **ERNEST LE REBELLE, de Christian - Jaque. — Lundi 31 mars, TF 1, 14 h. 30.**

Quand Prévert adaptait pour Fernandel un roman de Jacques Perret. Ici, le comique vaudevillesque des années 30 touche à l'absurde.

● **SANG ET LUMIÈRES, de Georges Rouquier. — Lundi 31 mars, A 2, 15 h. 5.**

D'après un roman de Joseph Peyré, le drame psychologique d'un torero qui voudrait renoncer à son métier. Rouquier — le cinéaste de *Farrebique* — pris entre le documentaire et le pittoresque commercial.

● **AILLEURS L'HERBE EST PLUS VERTE, de Stanley Donen. — Lundi 31 mars, TF 1, 20 h. 35.**

Un homme d'affaires américain dans la gentry anglaise. Des situations boulevardières, une mise en scène banale de Stanley Donen ; mais l'interprétation est parfaite.

● **LES MISÉRABLES, de Jean-Paul Le Chanois (2e partie). — Lundi 31 mars, FR 3, 20 h. 30.**

Jean Valjean, ou plutôt Gabin, sur les barricades de 1832 et dans les égouts de Paris. Une certaine flamme hugolienne qui manquait à la première partie du film.

● **LA TRAGÉDIE DE LA MINE, de George Wilhelm Pabst. — Mardi 1er avril, A 2, 20 h. 35.**

La fraternité de classe des mineurs français et allemands efface la frontière et l'antagonisme des nationalités. Un message idéaliste lancé par Pabst deux ans avant la prise de pouvoir par Hitler. Les illusions — historiques — envolées, il reste un style assez surprenant en ce qu'il annonce le « néoréalisme » italien de 1945.

● **AVEC LA PEAU DES AUTRES, de Jacques Deray. — Mardi 1er avril, FR 3, 20 h. 30.**

Le dur métier d'agent secret vécu à Vienne par Lino Ventura. D'un scénario assez inconsistant de José Giovanni (encore le coup de l'amitié virile), Deray a tiré un bon film d'action.

● **LES NEIGES DU KILIMANDJARO, de Henry King. — Mercredi 2 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Transposition réussie d'une nouvelle d'Hemingway. Un aventurier intellectuel, Paris entre les deux guerres et la « génération perdue », la guerre d'Espagne, les chasses en Afrique, le sens de la vie.

● **LES COMANCHEROS, de Michael Curtiz. — Jeudi 3 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Indiens, renégats blancs, Texas Rangers, défense de l'ordre, joueur qui retrouve l'honneur, amours romanesques dans le danger : c'est la légende de l'Ouest américain revigorée par une mise en scène solide.

● **L'IMPÉRATRICE ROUGE, de Josef von Sternberg. — Vendredi 4 avril, A 2, 22 h. 50.**

La jeunesse de Catherine II et la création cinématographique selon Sternberg. Une vision absolument étonnante de la cour de Russie au dix-huitième siècle où Marlène Dietrich, superbe au milieu des cariatides et des monstres humains, s'élève de l'innocence au pouvoir impérial par la force de l'érotisme. Pas un plan qui ne soit entièrement signé Sternberg. A ne manquer sous aucun prétexte.

● **LES DEUX CAVALIERS, de John Ford. — Dimanche 6 avril, A 2, 14 h. 30.**

James Stewart et Richard Widmark en mission chez les Comanches. L'antiracisme de John Ford sur un thème qui évoque son admirable *Prisonnière du désert*. La dernière manière d'un cinéaste qui ne fut jamais vieux : nonchalance, ruptures de ton, digressions, cruauté et tendresse. Et le goût de la liberté.

● **LE GAUCHER, d'Arthur Penn. — Dimanche 6 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Variations psychologiques sur le personnage de Billy the Kid, considéré comme un héros œdipien. Arthur Penn (*Bonnie and Clyde*), avait alors de l'ambition.

● **LES BRISEURS DE BARRAGES, de Michael Anderson. — Lundi 7 avril, TF 1, 14 h. 25.**

Reconstitution sans effets spectaculaires d'un exploit de la RAF en 1943 : la destruction des barrages de la Ruhr, coup dur porté à l'industrie de guerre d'Hitler. Description presque documentaire des préparatifs de cet exploit.

● **LES VISITEURS DU SOIR, de Marcel Carné. — Lundi 7 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Légende médiévale — inventée par Jacques Prévert et Pierre Laroche — où le diable, qui veut désespérer les humains, est vaincu par la force de l'amour. L'événement artistique qui rendit tout son prestige, en 1942, au cinéma français ligoté par l'occupation allemande. Film surestimé mais Arletty y est fascinante et Jules Berry y fait un numéro extraordinaire.

● **MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE, de Bernard Borderie. — Lundi 7 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Merveilleuse en quoi? Elle est banale et vulgaire dans un grand spectacle au chiqué qui tente en vain de reproduire les aventures mouvementées imaginées par Anne et Serge Golon pour leur héroïne.

● **LE TRAIN, de John Frankenheimer et Bernard Farrell. — Lundi 7 et mardi 8 avril, A 2, 20 h. 35.**

Comment, en août 1944, les cheminots français résistants empêchèrent la sortie de France d'un train chargé d'œuvres d'art volées aux musées nationaux par un colonel allemand pour le compte de Gœring. La guerre à grand spectacle, l'opposition de Burt Lancaster et de Paul Scofield. Trop long pour la soirée des *Dossiers de l'écran*, le film est programmé en deux épisodes.

Samedi 29 mars

● **CHAINE I : TF 1**

18 h. 40 Pour les petits : Filopat et Patafil.

18 h. 50 Pour les jeunes : Le magazine auto-moto, prod. J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
Avec une séquence sur les premiers essais du Grand Prix de France moto au Castelet.

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Show Sylvie Vartan, prod. M. et G. Carpentier, réal. M. Sarraut.
Avec Carlos, Michel et Fernand Sardou, Jean-Louis Laffont, Pierre Billon, Johnny Hallyday.

21 h. 35 Série : Colditz : « Evasion », avec R. Wagner, D. Mc Callum.

Apprenant que sa femme attend, en Ecosse, un enfant d'un autre homme, le lieutenant Mc Donald décide de s'évader, quitte à mourir.



22 h. 25 Reflets de la danse, de M. Roussin.
La Symphonie fantastique avec R. Petit, Z. Jeanmaire et M. Denard.

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.

20 h. 35 Série : Jennie : « Lady Randolph », avec L. Remick.
Le mariage de Jennie avec Randolph Churchill.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.

22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Artur et P. Bouteiller.
Avec Cl. Nougaro, G. Bedos, V. Willes.

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Pour les jeunes : Osmond Brothers et initiation au tennis.

19 h. 40 Tribune : Un homme, un événement, Mlle de Tanguy du Pouet.

20 h. Courts métrages : « Le chien mélomane », de P. Grimault et « l'Amante végétale », de J. Valmont.

20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre et S. Di Napoli.
Jack travaille depuis bientôt sept ans sur un cargo. Il boit pour oublier sa mère, sa vie et son travail. Il boit entre deux escales, avant de reprendre la mer, jusqu'au jour où le bateau fait naufrage.

21 h. 20 Documentaire : Des machines pour des artistes : « l'Imaginaire image par image », de P. Sengissen. Présentation : P. Foldes.

● **FRANCE-CULTURE**

18 h. 45, Allegro, de J. Chouquet : Tout l'humour du monde ; 19 h. 50, Sciences humaines : Les Indiens d'Amazonie, par F. Christian ;

20 h. (S.) (●), « Jour de Pâques », de L. Kobrinski (réalisation G. Godebert) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M., par M. Chion : Œuvres électro-acoustiques réalisées par le Groupe expérimental de Bourges ; 22 h. 50 (S.), Le chant des Grecs ; 23 h. 30 (S.), Orchestre national de France, direction G. Tzipine : « Cinquième Symphonie en la » (J. Rivier).

● **FRANCE-MUSIQUE**

18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du studio 107, récital de piano, Marie-Thérèse Fourneau : « Pastorale variée (D. Lesur), « Menuet sur le nom de Haydn » (Ravel), « Suite bergamasque » (Debussy) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1907 : « Ariane et Barbe-Bleue », introduction au troisième acte (Dukas), « le Coq d'or » (Rimsky-Korsakov), « Symphonie n° 2 en mi mineur, opus 27 » (Rachmaninov), « Cinq mélodies populaires grecques » (Ravel), par B. Kruysen ; 22 h. (S.), Concert de jazz : le piano-conclave et le grand orchestre de l'U.E.R. à Genève, « Steppenwolf concord suit » (G. Grunz) ; 23 h., Musique légère ; 24 h., La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Eric Satie (1) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes. Le signe (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire.

Dimanche 30 mars

● **CHAINE I : TF 1**

9 h. Tous en forme.

12 h. La séquence du spectateur.

13 h. 20 (●) Le petit rapporteur, prod. J. Martin et B. Lion, réal. B. Lion.

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
Invité d'honneur : Claude Chabrol.

17 h. 45 Film : « l'Homme aux clefs d'or », de L. Joannon (1956), avec P. Fresnay, A. Girardot, J. Rigaux, G. Vidal.
Accusé d'un viol qu'il n'a pas commis, un professeur devient portier dans un palace. Il retrouve quelque temps plus tard, mariés, les élèves qui ont causé son renvoi et se venge.

19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.

20 h. 35 Film : « l'Aventurier du Rio Grande », de R. Parrish (1959), avec R. Mitchum, J. London, P. Armendariz, G. Merrill.
Les déboires d'un « pistolero », interdit de séjour au Texas, aventurier flegmatique, qui récolte horions et coups de revolver avant d'épouser celle qu'il aime, devenue veuve grâce aux Apaches.

22 h. Ce soir chez vous : Jésus, que savons-nous de lui?
Avec la participation du Père Cousin (dominicain), du Père Jean-François Six (auteur d'une « Vie de Jésus »), de M. Etienne Troché (professeur de théologie à l'université de Strasbourg), du rabbin Josy Eisenberg (auteur d'une « Histoire du peuple juif »), de Gilbert Mury (historien marxiste), de Philippe de Suarez (traducteur de l' « Evangile selon Thomas ») et d'Emile Gillabert (auteur de « Paroles de Jésus et pensée orientale »).

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

11 h. 30 Sports : Tennis à Monte-Carlo.

13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.

13 h. 20 Les souvenirs de la caméra invisible.

14 h. 5 Jeu : Monsieur Cinéma.

14 h. 45 Film : « Sous le plus grand chapiteau du monde », de C. B. de Mille (1952), avec B. Hutton, C. Wilde, Ch. Heston.
La vie d'un cirque américain : frissons, romanesque, grand spectacle.

17 h. 15 (●) Un ticket de rétro, de J.-C. Averty.
L'actualité et la chanson en 1932.

18 h. 10 Jeu : Hypocritement vôtre.

18 h. 45 Sports sur l'A 2.

19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.

21 h. 30 Feuilleton : les Gens de Mogador, d'après E. Barbier, réal. R. Mazoyer, avec B. Fossey, P. Barge.
Ludivine meurt. Restée seule à Mogador, Dominique attend le retour de Numa, parti au front.

22 h. 20 Concert : Orchestre de chambre de Radio-France.
« Les quatre saisons », de Vivaldi.

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat. « Pour un million de dollars. »

20 h. Théâtre : l'Effet Glapion, de J. Audiberti. Mise en scène M. Roux ; réal. A. Quercy. Avec J. Gauthier, M. Roux, J. Rosny.
La vie serait bien ennuyeuse et monotone à Orléans s'il n'y avait... l'effet Glapion.

● **FRANCE-CULTURE**

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Huitième Symphonie » (Mahler) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule : « Symphonie n° 93, La Poupe » (Haydn), « Concert nocturne » (Kurtz), « Symphonie n° 1 » (Zbinder).

13 h. 45, Le monde insolite : Les cinéphages, par L. Mallet ; 14 h. 15, « A souffert sous Ponce-Pilate », de P. Raynal, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 20, Disques rares ; 16 h. 45, Souvenirs de J. de Beer : André Jolivet ; 17 h. 30, concert au Châtelet, orchestre de l'Association des concerts Colonne, directin A. Louvier, avec J.-J. Thiollier, soliste : « Symphonie classique » (Prokofiev), « Troisième concerto pour piano et orchestre (B. Bartok), « Rapsodie sur un thème de Paganini » (Rachmaninov) ; 19 h. 10, Le point du septième jour : un an après la mort de G. Pompidou ; 19 h. 45, « Rêverie et Caprice » (Berlioz).

20 h. (S.), « Mefistofele », opéra en un prologue, quatre actes et un épilogue de Boito, avec J. Rouleau, A. Novell, L. Saidart, E. Merigioli, H. Brachet, B. Plantey, orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise d'enfants de Radio-France, direction N. Santi ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez : récital Simone Bertal ; 23 h. 15, Un poète corse : Toussaint Corticchiato, par F. Estèbe.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 30 MARS

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine ; « La Fédération française de droit humain » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h., Orthodoxie : « Paternité spirituelle et psychologie » ; 9 h. 30, La source de vie : « Le croissant et l'étoile » ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Messe de la Résurrection du Seigneur, retransmise en Eurovision de l'église Notre-Dame de Constance (Allemagne) ; 12 h., Bénédiction du pape Paul VI, de Rome.

● **FRANCE-MUSIQUE**

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin, avec D. Merlet, pianiste : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » (Brahms), « Symphonie n° 6 pastorale » (Beethoven) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Première Symphonie en si bémol, le Printemps » (Schumann) ; 16 h. 15 (S.), « Quatrième Symphonie Italienne » (Mendelssohn), « Sonate en ré majeur » (Bach) ; 17 h. (S.), Orchestre symphonique de la radio hongroise, direction G. Lehel, avec le concours de A. Sila, soprano, E. Tusa, pianiste : « Gemma » (R.-Maros), « Concerto pour piano n° 3 en ut majeur » (Prokofiev), « Erwartung » (Schoenberg) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert : « Concerto pour deux pianos et orchestre » (Mozart), « Quatuor en mi bémol majeur » (Beethoven), « le Château de Barbe-Bleue », extraits (Bartok) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto pour trompette, deux hautbois et continuo en ré majeur » (Telemann), avec M. André, P. Pierlot, J. Chambon et R. Veyron-Lacroix ; « Quatuor en fa majeur, opus 64 » (Boccherini), par le quatuor Carmirelli ; « Concerto pour piano n° 20 en ré mineur K 466 » (Mozart), par Y. Lefébure et l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction W. Furtwaengler ; « Madrigaux, Livre Trois » (Gesualdo), par le Quatuor vocal italien, direction A. Ephrikian ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Daniel Adni, pianiste, et le duo Roland Pidoux, Irène Pamboukian ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Samedi 29, 18 h. 25 : Images d'Alsace. Lundi 31, 20 h. : Est-sports. Mercredi 2, 20 h. : Vocation. Vendredi 4, 20 h. : Perse Circus. Samedi 5, 18 h. 25 : By uns d'heim. Lundi 7, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 31, 20 h. : Sports 25. Mercredi 2, 20 h. : L'Aquitaine en question. Vendredi 4, 20 h. : Pedro Soler. Lundi 7, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE. — Lundi 31, 20 h. : Score 5. Mercredi 2, 20 h. : Folklore vivant. Vendredi 4, 20 h. : Les petits-fils de N.N. Lundi 7, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 31, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 2, 20 h. : Loisirs. Vendredi 4, 20 h. : La Transat. Lundi 7, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE - CHAMPAGNE. — Lundi 31, 20 h. : Est-sports. Mercredi 2, 20 h. : Les exportations lorraines. Vendredi 4, 20 h. : Perse Circus. Lundi 7, 20 h. : Est-sports.

MIDI - PYRENEES, LANGUEDOC — Lundi 31, 20 h. : Sports 25. Mercredi 2, 20 h. : Un temps pour tout. Vendredi 4, 20 h. : Pedro Soler. Lundi 7, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 31, 20 h. : Airs de cour et chansons satiriques. Mercredi 2, 20 h. : Dominantes, vos problèmes m'intéressent. Vendredi 4, 20 h. : Les autres choses de la vie. Lundi 7, 20 h. : Sports.

POITOU - CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 31, 20 h. : Sports 25. Mercredi 2, 20 h. : La clé des champs. Vendredi 4, 20 h. : Pedro Soler. Lundi 7, 20 h. : Sports 25.

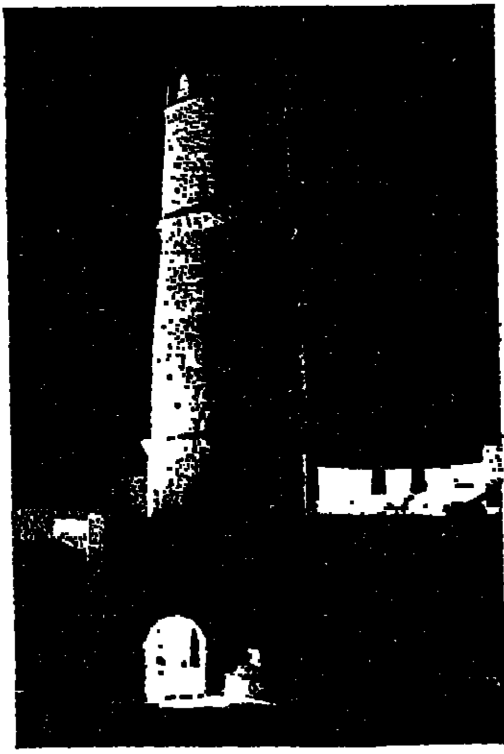
REGION PARISIENNE, NORMANDIE-CENTRE. — Lundi 31, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 2, 20 h. : L'école sans murs. Vendredi 4, 20 h. : Formule 3. Lundi 7, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE - COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 31, 20 h. : Sports. Mercredi 2, 20 h. : La maison du fada. Vendredi 4, 20 h. : Ce soir s. Lundi 7, 20 h. : Record sud.

RHONE - ALPES, AUVERGNE. — Lundi 31, 20 h. : Score 5. Mercredi 2, 20 h. : Les quatre saisons. Vendredi 4, 20 h. : Les petits-fils de N.N. Lundi 7, 20 h. : Score 5.

TUNISIE
...rrefour
...e civilisatic
LE MINISTRE DES AFF...
...sauvegarder notre patrimoine et ...

LA TUNISIE carrefour de civilisations



Ribat de Monastir.

LA Tunisie fait partie de ces terres meurtries mais privilégiées qui ont de tout temps vu s'affronter sur leur sol peuples et civilisations. Admirablement située au cœur du Bassin méditerranéen, elle a été impliquée dans tous les affrontements majeurs qui ont ébranlé depuis l'Antiquité cette région. Elle a vu se dresser les remparts de l'orgueilleuse Carthage, créée par les Phéniciens venus de l'Orient. Rome ayant pris ombrage de cette puissance rivale, le pays s'intégra, après une lutte impitoyable, dans l'empire vainqueur, qui fit régner sa loi.

L'Orient devait prendre sa revanche lorsque les bédouins partis des déserts de l'Arabie entreprirent de propager la foi nouvelle qu'avait prêchée le prophète Mahomet. La Tunisie, carrefour de l'Orient et de l'Occident, de l'Europe et de l'Afrique, ne pouvait être épargnée par l'avance des fougueux cavaliers, qui déferlèrent sur elle avant d'envahir tout le Maghreb et de gagner les rivages de l'Atlantique.

Ainsi se sont superposées au fil des siècles les trames culturelles qui font de la Tunisie un pays à nul autre pareil, un pays qui revendique un saint Augustin et s'enorgueillit d'un Ibn Khaldoun et qui a su assimiler subtilement les apports de l'histoire pour créer un art de vivre, un humanisme original, fondé sur le dialogue et la tolérance.

Dans ce creuset, l'apport de la France, pour être le dernier, n'est pas le moindre. Il a même failli, selon l'expression de M. Messadi, l'actuel ministre de la culture, « aliéner l'âme du pays ». L'« agression » de la colonisation a d'abord été culturelle, et c'est à partir de cette prise de conscience que s'est produit le sursaut nationaliste. L'indépendance politique obtenue en 1956 a-t-elle mis un point final à ce combat ? Les responsables tunisiens ne le pensent pas, qui insistent sur la nécessité pour le pays de retrouver son identité, de faire revivre dans tous les domaines le patrimoine. Les fouilles entreprises à Carthage, la politique particulièrement heureuse menée dans le domaine des musées, la création d'une troupe de ballets au service des meilleures traditions de danse populaire, la transcription au théâtre de la vieille légende des Beni Hilial, la restauration des « ribats » (citadelles) de Monastir et de Sousse, sont autant d'actions allant en ce sens.

Mais la culture consiste aussi à assumer le présent. Pour ce faire, la Tunisie a refusé de se priver de l'atout que constituait, aux yeux de ses dirigeants, la langue française. Dès le lendemain de l'indépendance, le président Bourguiba a opté sans ambiguïté pour le bilinguisme et a décidé d'assumer, en même temps que l'héritage arabe et à égalité avec lui, le legs francophone. Des trois pays du Maghreb, la Tunisie est le seul à avoir fait ce choix. Certains le contestent, qui souhaiteraient voir le pays retourner aux seules sources de l'arabisme. Au sein même du régime, des voix s'élèvent parfois pour demander que la place du français soit restreinte. Récemment encore, la commission de l'information du parti socialiste destourien relevait comme « un point faible » le déséquilibre existant entre le nombre d'heures d'émission en français et en arabe à la télévision et la part trop réduite faite dans les programmes à l'information et à l'éducation. Il n'est pas certain que la situation actuelle puisse se prolonger indéfiniment dans un pays qui ressent profondément son appartenance au monde arabe et auquel le français apparaît de plus en plus comme une langue amie, certes, favorisée sans doute, mais étrangère.

L'effort accompli sur les bases du bilinguisme dans le domaine de l'éducation nationale a été considérable. Deux cent vingt six mille élèves fréquentaient l'école primaire en 1956. Ils sont maintenant huit cent soixante-dix-sept mille. L'enseignement secondaire compte quelque cent quatre-vingt mille élèves et les facultés ont reçu cette année quatorze mille deux cents étudiants. Six mille autres sont inscrits dans des universités étrangères Quelles que soient les critiques qui peuvent encore être faites, ces résultats sont remarquables dans un pays de cinq millions et demi d'habitants, dont 54 % ont moins de vingt ans.

Cette action, de même que les contacts multipliés avec l'extérieur — La Tunisie a reçu en 1974 quelque huit cent mille touristes, — n'est pas restée sans répercussions sur le mode de vie, l'évolution des mœurs, le comportement d'une grande partie du peuple tunisien et plus particulièrement des citadins. Cela d'autant plus que le régime, au-delà d'une politique strictement culturelle, a voulu faire un choix global de civilisation. Dans aucun autre pays arabe la femme ne dispose d'un statut aussi libéral. Le droit de la famille a été profondément réformé, le planning familial encouragé, et l'on envisage même actuellement d'introduire dans les lycées des cours d'éducation sexuelle.

Concilier l'héritage avec les exigences du monde moderne, participer au grand mouvement qui, dans tous les domaines, emporte l'humanité, faire que les Tunisiens prennent place parmi les créateurs non seulement dans les arts mais aussi dans les sciences et les techniques, tel est l'objectif ambitieux qu'affirment poursuivre les responsables du pays.

Plutôt que de dresser un inventaire, nous avons choisi dans les pages qui suivent de traiter des thèmes limités méritant une attention particulière soit par leur exemplarité, comme la mise en valeur de Carthage, soit en raison du peu d'intérêt qu'ils suscitent habituellement en Occident, comme la musique, soit par la complexité des problèmes qu'ils posent, et c'est le cas du cinéma.

Nous avons voulu aborder enfin, au-delà de la culture, au sens élitiste du terme, le problème de civilisation en évoquant la transformation des mœurs et les conséquences du développement touristique. Ce n'est pas l'aspect le moins passionnant d'un pays qui constitue, pour le monde occidental en général, et pour la France en particulier, un interlocuteur privilégié.

D.J.

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Nous devons sauvegarder notre patrimoine et accéder au rang de créateur

NOUS DÉCLARE M. MESSADI

« L'UN des résultats les plus positifs de la période coloniale que la Tunisie a vécue durant soixante-quinze ans réside sans conteste dans la confrontation culturelle qu'elle a entraînée. Mais à quel prix ! Car dans ces temps-là, ce sont les aspects négatifs et même tragiques qui paraissent l'emporter : la colonisation menaçait d'aliéner l'identité culturelle de notre communauté humaine, sa personnalité, son originalité, sa façon de s'assumer. C'est contre cette agression que nous avons réagi par le nationalisme, résumé schématique et politique d'une réalité culturelle plus complexe. »

M. Messadi n'a pas attendu la première question. Il n'y a rien de figé, de conventionnel, dans cet entretien qu'il nous accorde et auquel assiste l'un de ses collaborateurs. Cet écrivain arabe authentique et passionné est aussi un patriote. Mais sa participation à la lutte de libération ne l'empêche pas, bien au contraire, de professer pour la culture française, qu'il connaît parfaitement, une vive admiration. Il poursuit :

« Il est caractéristique que le tiers-monde, dans son ensemble, ressente cette menace d'aliénation. C'est là pour nous un danger de mort. C'est notre âme qui est en question. Nous avons à un moment été saisis par la crainte de ne plus pouvoir assumer l'honneur d'être un communauté humaine, de ne plus pouvoir prendre nos responsabilités de création.

» J'ai fait mes études secondaires au collège Sadiki, lequel a joué un rôle fondamental pour la préservation de l'âme tunisienne et qui a été une pépinière de dirigeants pour le mouvement de libération. C'est là que j'ai ressenti un jour, brutalement, cette angoisse. Existions-nous ? Méritions-nous de vivre, ou n'étions-nous qu'un peuple inférieur ? Avions-nous encore droit au titre d'être humain ? Je découvrais alors les splendeurs de la culture française du seizième au dix-neuvième siècle avec un professeur de lettres dont j'ai gardé un souvenir ému. C'est à travers cette civilisation française que je me réalisais en tant qu'homme. Et je me demandais : nous Arabes, nous Tunisiens, que sommes-nous ? Avons-nous participé à une création philosophique, littéraire ? Avons-nous manqué de génie au niveau de la pensée comme à celui de la sensibilité ? »

Tout à ce retour au passé, M. Messadi observe un moment de silence avant de reprendre :

« Ce qui soude culturellement une communauté humaine, ce qui déclenche sa fierté, c'est ce qu'elle a apporté à l'humanité, à l'enrichissement collectif des idées, des arts, des sciences. C'est pour cela que nous sommes partis à la recherche de notre identité culturelle, de la même façon que, sur le plan politique, nous revendiquions la responsabilité de notre destin et de la mise en valeur de nos richesses.

» La revendication nationaliste était avant tout l'exigence de retrouver l'identité culturelle. Ceci n'est pas particulier à la Tunisie. L'ensemble des nations colonisées ont eu et ont encore pour préoccupation fondamentale de remodeler leurs visages en tant que nations pour réaffirmer leur existence propre et reprendre leurs responsabilités dans le domaine de la civilisation.

Dialogue avec le monde entier

— Comment se traduit cette préoccupation pour la Tunisie ?

— Notre premier travail a été de retrouver dans le passé ce qui permettait à notre pays d'avoir une existence distincte des autres, de constituer une communauté nationale. On a parfois dénoncé les aspects passéistes d'une telle recherche. Mais encore une fois, c'est notre survie qui était en jeu. Nous avons même défendu alors, durant la lutte de libération, le port du voile par les femmes. Le président Bourguiba lui-même, qui par la suite a prouvé son souci de libération de la femme, s'en est fait, à l'époque, le partisan. C'était un moyen de se distinguer des autres. Et c'est cela qui importait.

» Mais cette tendance à se référer au passé a eu ensuite des prolongements qui ne sont pas sains. Une culture doit évoluer, vivre, ne pas rester figée dans la tradition. Lors d'un récent conseil des ministres, le président Bourguiba a insisté sur la nécessité pour le monde arabe de prendre en charge l'initiation technologique. Il a évoqué la sortie d'une promotion de commandants de bord à Air Tunis. *« Nous disposons,* a-t-il dit, *des » hommes qui savent faire fonctionner les long-courriers à » réaction, des hommes qui » savent diriger les machines. » Maintenant, il faut que nous » arrivions à fabriquer les » machines elles-mêmes. C'est » seulement à cette condition que » nous sortirons réellement du » sous-développement. »*

» Grâce à l'action politique, nous avons réussi à arracher notre indépendance. Il nous faut aujourd'hui répondre à un autre défi de l'histoire. Nous avions gardé suffisamment de vitalité pour survivre. Maintenant, il nous faut vivre.

— Estimez-vous que la période de récupération du passé est close ?

— Il reste encore beaucoup à faire en ce domaine. Et cela explique notre travail pour sauvegarder et remettre en valeur notre patrimoine culturel, nos fouilles à Carthage, par exemple, ou nos efforts pour dégager de sa gangue le véritable joyau qu'est la médina de Tunis. Nous sommes les héritiers d'une grande histoire. Les Arabes ont donné dans le domaine des sciences des gens qui ont été les maîtres du monde médiéval. Notre civilisation arabo-musulmane a aussi transmis les éléments de la culture grecque qui se seraient perdus sans cela. Mais nous devons bien nous garder de nous absorber dans la contemplation de ce passé. C'est le deuxième volet de notre politique : nous entendons nous ouvrir vers le monde, être disponibles, accueillir les autres cultures. De là notre volonté d'échange, de dialogue, de communication avec le monde entier. Mais cela ne suffit pas non plus. Si nous nous arrêtions à ce stade, nous risquerions de rester éternellement dépendants. Il faut, et c'est notre troisième préoccupation, que nous accédions au rang de créateurs. Nous sommes conscients cependant qu'il serait vain de prétendre de nos jours façonner une culture nationale qui soit originale, différente des autres. Nous ne pouvons concevoir qu'une culture marquée d'universalité ; elle nous permettra de déboucher sur la fraternité et sur la compréhension. En un mot, nous ne prétendons pas enfermer notre culture dans le carcan d'un nationalisme étroitement compris. Nous voulons participer, contribuer à l'élaboration de la culture de l'humanité.

» On continue encore à mettre dans les plateaux d'on ne sait quelle balance les différentes cultures. On essaie de confronter au lieu d'harmoniser. Ce qui compte, c'est l'aventure de l'humanité, la création d'une civilisation qui devra être la plus universelle possible. Nous retrouvons là d'ailleurs un thème de l'Islam. Le Coran ne dit-il pas que tous les hommes sont frères !

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.

(Suite page 20.)

Les nouveaux envahisseurs

L'ENCOMBRANTE RÉUSSITE DU TOURISME

IL y a dix ans, la Tunisie recevait cent mille visiteurs ; elle en attend huit cent mille cette année.

Une entreprise conçue au départ pour servir d'intermédiaire au développement global du pays a pris les dimensions d'une réussite encombrante, puis d'un problème à l'échelle nationale. En effet, une fois énumérés les avantages : création de trente mille emplois, rentrées de devises comblant partiellement le déficit de la balance des paiements, élan donné à certains secteurs de la construction, des textiles et de l'artisanat, développement enfin de la pêche et de quelques produits agricoles, le bilan de l'opération se révèle coûteux pour l'Etat, ambigu quant aux retombées sur les régions, parfois aussi franchement négatif. *« Tourisme en crise »* annonçait en première page, il y a quelques semaines, l'hebdomadaire destourien *Dialogue. « Il faut réviser la politique touristique »,* admettent les responsables.

Le problème a été déjà plus d'une fois reconsidéré. A la phase *« soleil, plage, palace »* a succédé la *« Tunisie archéologique et culturelle »,* lorsque l'on a compris que le tourisme n'était pas seulement une affaire de commerce mais qu'il servait aussi d'intermédiaire entre des visiteurs et la réalité d'un pays qui ne s'exprimait pas toujours comme les dépliants publicitaires. C'est le moment où il a fallu admettre que les livres d'or des palaces ne contenaient pas les appréciations les plus enthousiastes, au contraire de ceux des relais sahariens, et qu'un patrimoine culturel attirerait plus naturellement une clientèle individuelle que les fournées vacancières assurées en masse mais à bas prix par les agences de voyage étrangères.

Sable et soleil

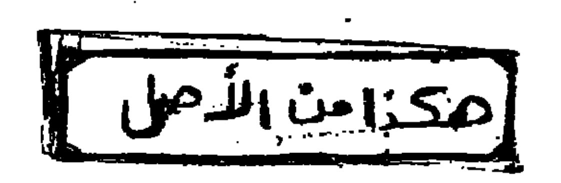
Comme l'élan était donné, les « tour-operators » ont continué à vendre la Tunisie en tranches de soleil et de sable, ce qui n'était pas la manière la plus subtile de la présenter. Certaines agences ont même accordé aux promoteurs des avances importantes pour assurer à l'hébergement une progression conforme aux prévisions de leurs ordinateurs. L'Etat suivait, assurait à grand frais l'infrastructure, consentait des avantages aux investisseurs ; ce qui suivait moins vite, c'était la formation du personnel hôtelier, la variété et la qualité de l'animation.

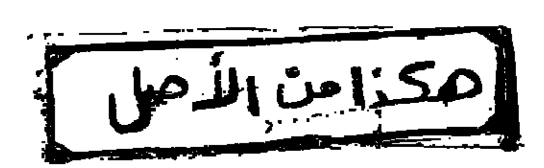
En 1973, les entrées ont baissé de 10 %. La tendance s'est confirmée en 1974. Plusieurs facteurs y ont contribué : l'augmentation des prix des hôtels, les difficultés financières des agences étrangères (certaines ont fait faillite), autant de conséquences d'une crise qui risque de se développer encore. Les touristes européens voyagent moins, vont moins loin : 81 % des vacanciers arrivent en Tunisie par avion, 80 % d'entre eux appartiennent à une clientèle de groupes de niveau économique modeste.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette diminution n'est pas considérée par l'opinion publique comme une mauvaise nouvelle.

MANUÈLE PEYROL.

(Suite page 19.)





CARREFOUR DE CIV

Progresse



L'ÉVOLUTION DES MŒURS

Progresser sans se renier

POUR ceux qui reviennent aujourd'hui dans la capitale tunisienne après l'avoir quittée au lendemain de l'indépendance, le contraste est saisissant. L'avenue de Paris, la rue Charles-de-Gaulle, la Porte-de-France ont gardé leurs noms. Mais sur toute la longueur de l'ex-avenue Jules-Ferry — devenue avenue Bourguiba, — quelle métamorphose ! Dans ce vaste quartier qui, au temps du protectorat, constituait ce qu'on appelait « la ville européenne », les piétons et les automobiles sont désormais tunisiens, même s'ils côtoient, sous les ficus, des groupes de touristes et quelques coopérants étrangers.

Dans cette foule grouillante et bariolée, les jeunes filles et jeunes femmes tunisiennes sont maintenant presque aussi nombreuses que les hommes, du moins tant que la nuit n'est pas encore tombée. Habillées à l'européenne » — souvent avec beaucoup de soin et de goût — elles sont partout présentes : dans les magasins et les bureaux, au volant des voitures, dans les autobus, toujours plus nombreux et toujours plus surchargés. Les policiers eux-mêmes sont maintenant aidés de jeunes filles en uniforme qui, aux principaux carrefours de la capitale, réglementent la circulation avec une douce fermeté. Et désormais les hommes — qu'ils soient de vénérables pères de famille, des fellahs venus à la ville ou des fonctionnaires pressés — doivent obéir docilement à ces jeunes musulmanes bottées et gantées aussi efficaces que discrètes, qui, hier encore, étaient à la maison des fiancées rougissantes ou des sœurs fort soumises.

Libres d'épouser l'homme de leur choix

Sur les routes qui conduisent vers le Sud ou vers la frontière algérienne le spectacle est bien différent. Malgré l'effort réalisé depuis quinze ans en faveur des logements populaires, on voit encore des tentes et des gourbis, tout près des hôtels de luxe. Sur le bord des routes, on continue à rencontrer des femmes pliées sous le poids d'énormes fagots. Et dans beaucoup de villes et villages, les rues, les places et surtout les cafés, demeurent exclusivement masculins. Pourtant, dans toutes les régions de l'intérieur, une profonde mutation est en train de s'accomplir, grâce à la scolarisation. Partout, filles et garçons en tabliers bleus ou roses se pressent dans les écoles. Et de plus en plus, jusque dans les gouvernorats les plus éloignés, travaillent des jeunes femmes tunisiennes devenues directrices d'école, professeurs, institutrices, assistantes sociales ou médecins. Leur vie familiale et professionnelle est souvent difficile, car il leur faut affronter bien des préjugés et des contraintes sociales. Il y a des échecs, des découragements, des drames même. Mais il y a aussi d'admirables réussites qui prouvent, s'il en était besoin, que la société traditionnelle peut progresser sans se renier elle-même.

Plus que tout autre sans doute, un mot résume l'état actuel de cette société tunisienne en pleine transformation : c'est celui de diversité. Diversité sociale d'abord, car même si la notion de « classe » se présente ici dans un contexte assez différent de ce qu'il est en Europe occidentale, on peut dire qu'en Tunisie, entre une bourgeoisie ancienne ou nouvelle fort aisée et les milieux vivant dans des conditions précaires, il existe aussi de plus en plus une importante classe moyenne. Comportant elle-même des catégories fort diverses, elle s'est progressivement installée dans les immeubles et les villas qu'habitaient jadis les Européens ou dans les logements nouveaux construits en grand nombre depuis l'indépendance. Dans ce milieu, formé en grande partie de fonctionnaires et de cadres moyens du secteur privé, les salaires demeurent presque toujours bas, mais ils sont réguliers et ils comportent désormais la sécurité sociale et les retraites. Dès lors, si les fins de mois sont souvent difficiles, le standing cependant tend à s'améliorer, tandis que les besoins ne cessent de croître. La façon dont certaines de ces familles parviennent à faire face semble bien souvent tenir du prodige. Car si, de plus en plus, les épouses et les sœurs travaillent, il est fréquent qu'un seul salaire fasse vivre plusieurs foyers.

Dans la transformation des mœurs, un facteur décisif a été la nouvelle législation sur la famille. Promulgué quelques semaines après l'accession de la Tunisie à l'indépendance, le nouveau code de statut personnel donnait aux femmes tunisiennes l'égalité juridique avec les hommes. Largement inspiré par le droit européen moderne, tout en se voulant fidèle de l'esprit du Coran sinon à la lettre de *Charica*, cette loi répondait aux aspirations d'une très large partie de la population tunisienne. Mais, dérangeant les habitudes et privilèges masculins, elle était, à bien des égards, fort en avance sur la mentalité collective. Aujourd'hui encore d'ailleurs, bien du chemin reste à parcourir pour que l'esprit de cette nouvelle législation inspire toujours la réalité des comportements quotidiens.

Ainsi les jeunes filles sont théoriquement libres désormais d'épouser l'homme de leur choix. Mais elles demeurent soumises, en certains milieux, à de sévères contraintes familiales et sociales. Il n'est pas étonnant que, ayant entrevu l'espoir d'une liberté impossible, certaines d'entre elles trouvent intolérable une tradition que leurs mères ou grand-mères acceptaient sans avoir même l'idée de la contester.

Trop d'hommes, il est vrai — y compris des jeunes et des « progressistes », — gardent des comportements plutôt conservateurs. C'est ainsi qu'on voit encore des étudiants assister à des films « révolutionnaires » tout en laissant à la maison leur sœur ou leur fiancée. Ce phénomène, néanmoins, n'est pas exclusivement maghrébin.

Plus spécifique est une autre réaction, très fréquente : celle qui concerne les mariages mixtes. Alors que le mariage d'un Tunisien avec une non-musulmane est facilement admis et largement pratiqué, le mariage d'une Tunisienne avec un non-musulman continue à susciter des réserves et parfois même une vive opposition, y compris dans les milieux détachés de toute pratique religieuse.

Le code de statut personnel de 1956 est sur ce point demeuré ambigu, et les juristes en tirent des interprétations divergentes. Certains pensent que, la Tunisie ayant adhéré à la Convention de New-York, l'égalité des droits existe, en cette matière comme *en toute autre, entre l'homme* et la femme. Mais d'autres juristes pensent qu'il faut éclairer le code tunisien par le droit islamique traditionnel, ce qui revient à dire qu'une musulmane ne peut épouser un étranger que si celui-ci devient musulman. Le problème s'est posé plus souvent ces dernières années, car de telles unions, jadis exceptionnelles, tendent à devenir plus fréquentes. De plus en plus fréquent aussi est le cas de jeunes filles qui préfèrent demeurer célibataires plutôt que d'épouser un homme qu'elles n'ont pas choisi.

Un nouveau style de vie

L'émancipation féminine suscite en certains milieux des jugements sévères et nostalgiques. Il est vrai que, en Tunisie comme partout ailleurs, le risque existe d'une évolution plus superficielle et apparente que réelle et profonde. C'est ainsi qu'on a constaté, ces temps derniers, une recrudescence de la prostitution clandestine, dont sont victimes des jeunes filles des milieux les plus pauvres. Mais l'ordre ancien ne cachait-il pas, lui aussi, bien des souffrances et des injustices ? Et lorsqu'on voit, dans la vie de chaque jour, les valeurs professionnelles et humaines d'innombrables jeunes filles et femmes tunisiennes qui parviennent à assumer leur métier avec compétence tout en étant d'excellentes épouses et mères de famille, comment ne pas reconnaître tout ce qu'il y a de positif dans l'évolution qui s'est accomplie depuis l'indépendance ?

Ces jeunes femmes et leurs époux, ces jeunes ménages tunisiens sont à la fois bien différents et très proches des générations précédentes : proches, parce que matériellement et affectivement solidaires de la grande famille, avec laquelle sont vécues les fêtes traditionnelles ; mais les jeunes ménages ont désormais un rythme de vie, une manière d'élever leurs enfants, des préoccupations, des loisirs qui, en bien des cas, ressemblent plus à ceux de l'Europe qu'à ceux de leurs parents. Ce n'est pas forcément un progrès, car un certain équilibre est rompu, et il n'est pas toujours remplacé par un autre. Mais quand on sait les conditions de vie matérielles et morales que connaissaient — et que connaissent encore — tant de femmes écrasées par la charge d'une famille trop nombreuse, comment ne pas trouver légitime et heureux que les jeunes ménages d'aujourd'hui choisissent d'avoir moins d'enfants et de leur donner une éducation meilleure ?

Vivement encouragée et même organisée par le gouvernement, accueillie d'abord avec réticence et même hostilité en bien des milieux, la régulation des naissances est en train de passer dans les mœurs. Les centres de planning, la télévision, la presse et depuis peu l'enseignement scolaire contribuent à faire évoluer sur ce point les mentalités dans de très larges couches de la population, et notamment chez les jeunes. On sait d'ailleurs que les théologiens musulmans reconnaissent la « paternité responsable », comme l'a rappelé en 1972 un important colloque international tenu à Rabat.

La tradition islamique est beaucoup plus réservée sur l'avortement. Sans le condamner de façon absolue et unanime, elle ne l'accepte cependant que dans certaines limites et sous certaines conditions. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles beaucoup de Tunisiens jugent excessive la libéralisation introduite en cette matière par l'actuel gouvernement.

Ce n'est pas la première fois que l'opinion publique est partagée en face de certaines orientations officielles touchant plus ou *moins directement à la tradition* religieuse. Déjà, il y a une dizaine d'années, lorsque le président Bourguiba avait préconisé une réforme dans la pratique du ramadan, des réticences s'étaient manifestées dans la population tunisienne. Aujourd'hui le jeûne rituel continue à marquer profondément le style de la vie sociale, et même nationale : on est même revenu à des horaires qui en facilitent la pratique et, à l'instant précis où le soleil se couche — instant signalé par les programmes télévisés, — les rues sont désertes, les magasins vides et les bureaux fermés, non seulement dans les petites villes de l'intérieur, mais en plein centre de la capitale.

Pourtant, les orientations « modernistes » adoptées par la Tunisie indépendante ont sur ce point comme sur beaucoup d'autres contribué à créer un climat nouveau, chacun pouvant désormais pratiquer le jeûne ou le rompre publiquement, sans que l'Etat intervienne pour l'y contraindre ou l'en empêcher.

Les Tunisiens, d'ailleurs, sont en général aussi attachés à l'islam que libéraux et souples dans la manière de le pratiquer. Dans le domaine de la vie religieuse, leur attitude revêt des aspects fort divers, allant d'un attachement plutôt culturel et sociologique à une foi profonde, personnelle et intériorisée. Ici comme ailleurs, nombreux sont les intellectuels et les étudiants qui adoptent les analyses marxistes en matière politique et sociale. Mais en Tunisie, comme dans beaucoup d'autres pays musulmans, l'incroyance s'exprime peu de façon explicite et elle parvient souvent à se concilier avec une certaine solidarité islamique.

Composée pour moitié d'une jeunesse de plus en plus « conscientisée », la société tunisienne se trouve déjà et sera de plus en plus traversée par des courants très divers. Puisse leur libre et pacifique confrontation permettre demain de nouveaux progrès.

MICHEL LELONG
Père blanc.

هكذا من الأصل

CRÉATION — LES TROIS VOLETS

L'affirmation d'une personnalité

par FERID BOUGHEDIE (*)

MALGRE sa jeunesse (*Al Fair*, d'Omar Khlifi, premier film de long métrage entièrement tunisien, date de 1967), le cinéma tunisien vient déjà, par le nombre et l'importance de ses films, au second rang en Afrique, après l'Algérie et immédiatement avant le Sénégal (1). Mais, contrairement aux productions de ces deux pays, dont presque tous les films ont eu longtemps un thème unique (la guerre d'Algérie pour le premier, la critique du maraboutisme et des structures traditionnelles pour le second), le cinéma tunisien frappe d'emblée par la diversité de ses préoccupations. Ses réalisateurs ont abordé tous les sujets, essayé tous les genres, avant de trouver leur style propre. On pouvait même dire, jusqu'à ces dernières années, que chaque auteur représentait à lui seul une école.

Al Fajr (l'Aube), d'Omar Khlifi, film « d'action » destiné au grand public, qui raconte un épisode de la lutte pour l'indépendance, a été immédiatemnet suivi par son contraire absolu, *Mokhtar*, de Sadok Aïcha (1968), production très intellectuelle et assez hermétique, qui exprime le désarroi d'une jeunesse plongée dans l'intense période de mutation qui a suivi cette indépendance.

Le très attachant *Khlifa le teigneux*, de Hamouda Ben Halima (1967-1969), tourné quelques mois plus tard, ne ressemblait à son tour à aucun des deux films précédents : son seul souci, ni commercial ni politique, était, au lendemain de la « *nuit coloniale* », d'affirmer l'existence d'une culture et d'une personnalité tunisienne spécifique.

Depuis, le cinéma tunisien a poursuivi ses recherches dans trois grandes directions, qui reflètent les hésitations de la plupart des réalisateurs du tiers-monde. Faut-il s'orienter vers un cinéma commercial d'évasion ou aller vers un cinéma engagé favorisant les prises de conscience ? Comment rattacher chacune de ces voies au patrimoine culturel national, qui n'a jamais connu le cinéma ? La veine commerciale du cinéma tunisien s'est poursuivie par *Al Moutamared* (le Rebelle) (1968) et *les Fellagas* (1970), deux « westerns » historiques d'Omar Khlifi ; *Om Abbes*, d'Ali Abdelwahab (1969), un mélodrame chanté copié sur le cinéma égyptien : *Hurlements* (1973), toujours d'Omar Khlifi, un drame bédouin, et *Yusra*, de Rachid Ferchiou (1972), un film fantastique à la facture très occidentalisée.

La veine culturelle s'est prolongée avec *Au pays de Tararani*, une satire ironique de Hamouda Ben Halima, Hedy Ben Khalifat et Férid Boughedir (1972) d'après les contes de l'écrivain-poète-humoriste tunisien disparu Ali Douagi, puis, à un niveau beaucoup plus commercial, par la comédie populiste *Oumi Traki*, d'Abderrazak Hammami (1973).

Un courant social et engagé

Mais c'est surtout la veine sociale et engagée du cinéma tunisien qui semble promise au plus grand avenir : le film-manifeste de cette tendance aura été *Et demain ?* de Brahim Babaï (1972), un film-constat généreux centré sur la misère des paysans dépossédés et contraints à l'exode. Elle s'est illustrée ensuite par *Sous la pluie de l'automne*, d'Ahmed Khechine (1972), qui décrit avec justesse la vie des petites gens de la ville de Kairouan, par *Mon village, un village parmi tant d'autres*, de Taïeb Louhichi (1972), qui tente d'analyser les causes de l'émigration des travailleurs tunisiens en Europe, et surtout par *Seuils interdits*, de Ridha Béhi (1972), un poignant cri de révolte contre certains aspects du tourisme considéré comme une forme « aimable » du néo-colonialisme. Cette tendance vient d'avoir ses lettres de noblesse avec *Sejnane*, d'Abdelatif Ben Ammar (1974), le meilleur film tunisien à ce jour, qui réussit la convergence harmonieuse de toutes les tendances précédentes : *Sejnane*, film politique qui décrit la prise de conscience d'un adolescent au temps de la lutte pour l'indépendance, est en même temps un film culturel qui montre une civilisation et une manière de vivre, et un film commercial qui se voit sans ennui. Mais la description de cette civilisation garde son regard critique, et les rouages du spectacle traditionnel évitent toute démagogie. Avec *Sejnane*, qui a la dimension d'une *Affaire Mattei* ou d'un *Rejeane Padovani*, le cinéma tunisien vient à coup sûr d'atteindre la qualité internationale. Ce film est également révélateur de l'évolution qui a été celle du cinéma et des cinéastes tunisiens depuis les années 60 : formés, pour la plupart, dans les écoles européennes, en revenant fermement convaincus qu'il fallait défendre « l'art pour l'art » (*Une si simple histoire*, le premier film de Ben Ammar (1969), était un film d'état d'âme personnel), les réalisateurs ont, peu à peu, pris conscience, devant la mainmise des trusts occidentaux sur leurs salles de cinéma, que, dans un pays du tiers-monde le film devait être en priorité un moyen socio-politique d'éducation et de formation. Dans ce sens, le grand film tunisien de 1975 sera probablement *les Ambassadeurs*, de Naceur Ktari, consacré aux ouvriers émigrés en Europe et dont le scénario est l'un des plus importants qui aient été écrits sur ce sujet.

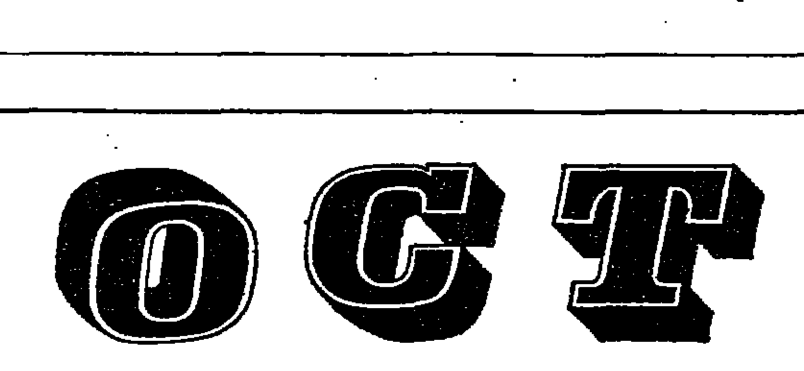
La même évolution s'est faite dans le cadre du cinéma amateur, qui est particulièrement développé en Tunisie, au point de servir de pépinière d'où sont sortis bien des réalisateurs professionnels : on y note le même écart entre un film « personnel » de 1964 (*l'Ennui*, de Habib Chebil) et un film politique de 1974 (*Confession d'un cannibale*, de Moncef Ben Mrad). Il faut également souligner l'importance en Tunisie de l'école de court métrage, où se sont signalés d'excellents réalisateurs, tel Ahmed Harzallah (*le Pur Sang arabe*, 1968), Hatem Ben Milad (*le Pâtre des étoiles*, 1972), Hamida Ben Ammar (*J.C.C.*, 1968), Hassan Daldoul (*Matanza*, 1972) et, tout récemment, Ahmed Bennys, dont la *Mohamedia* (1974), un très brillant film d'animation, est aussi une méditation sur le pouvoir et la folie des grandeurs. Plusieurs réalisateurs de la télévision tunisienne ont également produit des courts métrages de qualité.

Elargir l'action à la dimension du continent

Pourtant, la situation des cinéastes tunisiens qui ont, fait unique en Afrique, l'honneur de compter dans leurs rangs trois femmes réalisatrices (Souña Ferchiou, Fatma Skandrani et Selma Baccar), a quelque chose d'un peu désespéré. Ils se consacrent avec acharnement, depuis quinze ans, à l'émergence d'un cinéma réellement national en l'absence de toute structure de détaxation et d'encouragement économique et se retrouvent régulièrement devant la même impasse : malgré les potentialités humaines et matérielles du pays en ce domaine, leur gouvernement n'a pas encore pris le cinéma tunisien suffisamment au sérieux pour lui consacrer une politique protectionniste, indispensable à son essor. D'où la nécessité, devenue vitale pour le cinéaste tunisien de s'unir au voisin, d'élargir les problèmes au niveau du continent, pour les résoudre en commun : l'Association des cinéastes tunisiens est la cofondatrice de l'aujourd'hui célèbre FEPACI (Fédération panafricaine des cinéastes) où elle a été élue, pour la seconde fois consécutive, à la présidence.

(*) Cinéaste tunisien et critique de cinéma.

(1) Le cinéma égyptien, né cinquante ans auparavant, est classé traditionnellement hors concours par rapport aux jeunes cinématographies africaines et plutôt rattaché au Moyen-Orient.



D'UN CINÉMA AU SERVICE DU TIERS-MONDE ?

DISTRIBUTION

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée

Par TAHAR CHERIAA (*)

APRÈS dix-neuf ans d'indépendance politique, la Tunisie n'a produit que quinze longs métrages, dont cinq seulement ont connu une distribution et une exploitation relativement correctes, par le canal de la Satpec (1), en Tunisie même, mais dont aucun n'a été commercialisé à l'étranger (pas même dans les pays arabes et africains).

Comment s'explique cette situation ?

Elle est en réalité tout à fait logique dans la mesure où l'existence de ces quinze longs métrages constitue en elle-même une anomalie : l'Etat ne s'étant pas décidé à mettre sur pied des structures rendant la Tunisie réellement indépendante sur le plan cinématographique, la production de films relève d'une gageure. Dans tous les pays, c'est la distribution qui conditionne la production. Qui la contrôle tient en main le destin du cinéma tout entier.

Quel est à cet égard la situation en Tunisie ?

Il existe un circuit commercial de quelque cent dix salles fixes (soit soixante-treize en 35 mm. et trente-sept en 16 mm.) et un circuit non commercial (ou culturel) de près de cent cinquante points de projection (en 35 et en 16 mm.). Le nombre de spectateurs s'élève à douze ou quinze millions par an. Le chiffre d'affaires annuel se monte à 1 800 000 dinars (2). La recette « gros distributeur » (c'est-à-dire la recette brute au guichet, déduction faite des taxes et de la part qui revient à l'exploitant de la salle) atteint presque 540 000 dinars et la recette « producteur » au moins 400 000 dinars, qui sont, eux, rapatriés chaque année sur Paris.

Le marché tunisien consomme, bon an mal an, environ mille deux cents films étrangers (dont deux cent cinquante à trois cents sont des premières visions) ; 90 % sont euro-américains et projetés en version française. C'est là l'une des hypothèques qui pèsent actuellement sur le destin du cinéma tunisien (comme d'ailleurs sur celui d'autres cinémas arabes et africains) : les films euro-américains ainsi massivement distribués émanent presque tous de la puissante M.P.E.A.A. (3) *et de son bureau parisien*, qui en contrôle directement 60 % et indirectement 30 %.

J'écris « contrôle », utilisant le présent. Pourtant, si la loi tunisienne avait été appliquée, j'aurais pu employer l'imparfait... car il avait été prévu voici six ans de mettre fin au règne de cette M.P.E.A.A. en Tunisie. L'article premier de la loi n° 69-12 du 24 janvier 1969 stipulait en effet : « *Le monopole de l'importation et de la distribution des films est confié à la Satpec.* » L'article 2 menaçait superbement les contrevenants éventuels de 100 à 1 000 dinars d'amende et de la confiscation de leurs films.

Malheureusement, cet article s'empressait d'ajouter : « *Toutefois, il peut être dérogé à ce monopole dans des cas qui seront déterminés par décret.* » Cela revenait à claquer les portes si fort qu'elles en restaient finalement ouvertes... Cette possibilité de dérogation constituait le cheval de Troie qui devait permettre aux distributeurs étrangers d'entrer dans la place et de vider la loi de l'essentiel de son contenu. Ils n'en eurent, en fait, même pas besoin.

Cinq jours après, soit le 29 janvier 1969, le décret n° 69-38 vint préciser, en son article 2 : « *Il peut être accordé des dérogations à l'importation et à la distribution des films (...) aux fins d'exploitation commerciale (...) après avis d'une commission spéciale* [dont] *la composition et les règles de fonctionnement (...) seront fixées par arrêté.* » L'article 3 invitait toute entreprise concernée et désireuse de bénéficier de cette dérogation à en faire la demande au secrétariat d'Etat aux affaires culturelles et à l'information avant le 28 février 1969, « *faute de quoi*, surenchérissait avec une fausse audace l'article 4, *ces entreprises devraient cesser toute activité* ».

L'arrêté ministériel prévu à l'article 2 parut au *Journal officiel* le 12 mars. Il fixait, comme de juste, « *la composition et les règles de fonctionnement de la commission spéciale* ».

On attendit alors les fameuses « demandes de dérogation ». Vainement. En effet, grande dame, la M.P.E.A.A. n'entendait même pas profiter de l'astuce juridique qui devait lui permettre d'échapper « légalement » à la loi commune de la République tunisienne : elle interdit aux entreprises concernées qu'elle contrôle de se plier à une telle démarche et leur intima l'ordre de faire comme si de rien n'était.

Seuls trois ou quatre petits sous-distributeurs nationaux n'obéirent pas aux injonctions de la M.P.E.A.A. et présentèrent leur demande de dérogation. Mais comme ce n'était pas eux que la loi visait en priorité, la « commission spéciale » ne fut jamais réunie. Tout continua comme si la loi n'avait jamais été promulguée. La M.P.E.A.A., plus une ou deux sociétés européennes à succursales multiples, comme la Rank anglaise et la Gaumont française, ont depuis cette date poursuivi tranquillement leurs activités en ignorant le nouveau texte. Quant aux petits sous-distributeurs tunisiens, on trouva une solution pour contourner les dispositions juridiques tout en ayant l'air de les respecter : ils furent tacitement autorisés à importer et à distribuer les films de leur choix à condition de passer par le canal de la Satpec pour les formalités administratives et bancaires.

Des fonds de panier

Cette légère entorse aux règlements internationaux *qu'elle impose à ses vassaux* ne pouvait guère chagriner la M.P.E.A.A., car les petits sous-distributeurs en question ne travaillent qu'avec des films égyptiens, indiens et avec des fonds de panier du cinéma européen qui, de toute façon, ne l'intéressent pas.

Ainsi la loi tunisienne est à la fois ignorée par ce cartel de compagnies étrangères et par les autorités tunisiennes elles-mêmes... Le marché national demeure contrôlé à 90 % par la M.P.E.A.A., *qui fait rentrer chaque année* dans la caisse de ses « majors » entre 60 et 70 % des recettes « producteur » du marché tunisien, soit au minimum *240 000 dinars*.

Cette somme est peut-être relativement dérisoire pour les « majors » en question, mais à l'échelle du cinéma tunisien il en va tout différemment.

En effet, pour le cinéma tunisien, 240 000 dinars représentent annuellement l'équivalent des devis de quatre longs métrages, comme *Sejnane*, d'Abdellatif Ben Ammar, ou de huit longs métrages, comme *Hurlements*, d'Omar Khlifi, c'est-à-dire presque deux fois le budget annuel accordé au ministère de la culture pour l'ensemble de sa politique cinématographique. Soit encore huit fois la subvention la plus forte jamais accordée par le *département cinéma* dudit ministère à la production d'un long métrage tunisien (*Mokhtar*, de Sadok Ben Aicha).

Par ailleurs, si je ne m'abuse, cette somme que j'ai qualifiée de relativement dérisoire pour les « *majors* » *américaines* représente un peu plus que la dernière augmentation de capital accordée à la Satpec en 1974 pour l'aider à surmonter ses difficultés financières. *Difficultés financières qui* sont dues pour l'essentiel à l'inapplication du monopole d'Etat sur l'importation et la distribution des films étrangers (4).

Enumérer toutes les conséquences fâcheuses de l'absence de la monopolisation de l'importation et de la distribution des films étrangers en Tunisie demanderait davantage qu'un simple article. Je m'en tiendrai ici à la plus grave : le caractère anormal de la production de films tunisiens en Tunisie.

En effet, un cinéma national normal se caractérise fondamentalement par le fait qu'il est capable de financer ses productions à partir des recettes qu'il effectue sur son marché lui-même (ou tout au plus avec l'aide de quelques marchés d'appoint), grâce aux recettes « producteur » dont j'ai déjà parlé, réalisées au moyen des films tournés antérieurement. Indirectement, ce financement peut aussi s'effectuer à partir des fonds d'aides et des *avances sur recettes* qui sont alimentés par des taxes.

J'appelle, par contre, « production anormale » les films qui, comme c'est le cas dans nombre de pays dits sous-développés, sont financés directement ou indirec*tement par le budget d'un Etat* qui ne s'est pas au préalable rendu propriétaire exclusif de son propre marché national.

J'entends bien que l'on avance souvent d'excellentes raisons pour justifier la production de films dans de telles conditions : on déclare vouloir encourager la création cinématographique, l'expression culturelle par le film, etc. On cherche aussi parfois à faire croire que, financement étatique pour financement étatique, cela reviendrait pratiquement au même : qu'importe que l'Etat, pour produire des films nationaux, puise dans une poche ou dans une autre, susurrent certains.

En fait, ce raisonnement est erroné : on « oublie » tout simplement qu'en l'absence de monopolisation de l'importation et de la distribution des films étrangers par l'Etat, la recette « producteur » s'en va, presque intacte, dans les caisses des sociétés étrangères au lieu de rester en Tunisie et de servir à financer des films authentiquement tunisiens. Le marché tunisien contribue ainsi, parmi d'autres, à alimenter la caisse de financement des films euro-américains au lieu de permettre la production de films tunisiens. Pour être plus précis, le marché tunisien sert à financer quatre ou cinq films occidentaux au lieu de servir à produire quatre ou cinq films tunisiens.

L'issue fatale d'un tel système, c'est la faillite par essoufflement. D'ailleurs la Satpec ne s'est-elle pas abstenue prudemment de toute production depuis deux ans ? A ma connaissance, il n'existe pas au monde de cas où cette implacable logique ait été démentie par les faits. En outre, on n'a jamais vu une société étrangère se déclarer incommodée par la « concurrence » de films produits dans de telles conditions ou s'en formaliser. C'est un signe qui ne trompe pas, bien au contraire. Par exemple, pour désamorcer les premières velléités tunisiennes de nationaliser la distribution, en 1967, la M.P.E.A.A. avait offert, par la voix de son directeur pour l'Europe et l'Afrique (sic), M.S.F. Gronick, de contribuer financièrement et techniquement au développement de ce que j'ai appelé la production « anormale » de la Tunisie. Pour démontrer sa bonne foi (!), elle transféra même d'Espagne en Tunisie le tournage des scènes extérieures d'une superproduction de la Fox : *Justine*, où elle dépensa environ 60 000 dinars en quatre semaines. Poudre aux yeux que tout cela.

Veut-on réellement d'un cinéma tunisien ?

A vrai dire, je n'en suis pas sûr et j'ai de bonnes raisons pour en douter. Il m'arrive parfois, je le confesse, d'y croire : quand *je parle à des cinéastes tunisiens* ou à des responsables de la Satpec, ou encore quand j'assiste comme lors du dernier Festival de Carthage à un colloque afro-arabe sur la distribution. Mon optimisme incurable se reprend alors à espérer...

Mais quand je considère plus objectivement la situation réelle, *je me retrouve plutôt sceptique*. Je ne rencontre qu'indifférence au sommet, routine tranquille, voire ineptie à mi-étage, dispersion et impuissance à la base, sans oublier les intrigues intéressées à tous les niveaux...

Quels sont les facteurs de décision du cinéma en Tunisie ?

Il y a d'abord les cinéastes, bien sûr. *Ils sont plus ou moins* conscients, bien ou mal engagés selon les cas, mais le fait est qu'ils sont plongés dans le cinéma national jusqu'au cou. Ils revendiquent, se démènent pour essayer de faire agir ou réagir les responsables. Leur action est positive, salutaire, nécessaire. Ils entretiennent la flamme et nous interdisent de désespérer.

« Injecter du sang neuf »

En face d'eux, il y a la Satpec qui n'en peut mais. Ni les véritables carences, ni les succès éventuels ne se situent à son niveau. *Il serait donc pour le moins injuste* de les lui faire assumer. L'unique mérite — il est vrai fondamental — de la Satpec est actuellement celui d'exister encore *et surtout de détenir légalement*, si ce n'est pratiquement, le monopole de l'importation et de la distribution des films en Tunisie. Sur le plan des principes, c'est *important* pour l'avenir.

Au-dessus, que trouvons-nous ?

Des « *autorités responsables* » qui s'émeuvent de la « *médiocrité générale des films tunisiens* » mais qui se gardent prudemment de prendre les mesures qui remédieraient au mal qu'il dénoncent.

Des fonctionnaires qui déplorent que « *les efforts généraux du service de tutelle du cinéma, au ministère, aient été si peu récompensés par des œuvres honorables* » et qui s'en prennent à ce qu'ils appellent « *l'incapacité affligeante des cinéastes tunisiens* » en assurant que les structures n'ont rien à voir dans l'affaire.

Je me demande si tous ces gens veulent vraiment d'un cinéma national tunisien. Je crains qu'ils ne préfèrent à nouveau demain « *injecter du sang neuf* » au corps malade de la production anormale actuelle en subventionnant, selon le mécanisme que j'ai dénoncé, un « projet prometteur » *qui ne sera qu'un film-alibi de* plus à une véritable politique de nationalisation, intégrale, de l'importation et de la distribution.

Cette voie que je préconise inlassablement depuis des années est la seule qui permettrait à l'Etat de s'approprier les recettes « gros distributeur » du marché *tunisien et de réorienter la part* « producteur » de ces recettes au profit prioritaire du cinéma tunisien. C'est la seule qui est susceptible d'assurer la viabilité tech*nique, l'indépendance économique* et l'authenticité culturelle d'un cinéma tunisien de qualité.

(1) Satpec : Société anonyme *tunisienne de production et d'expansion cinématographiques*.

(2) Un dinar tunisien vaut un peu plus de 10 francs.

(3) M.P.E.A.A. : Motion Picture Export Association of America, le *cartel des grosses sociétés de production-distribution* américaines qui régentent une grande partie du cinéma dans les pays non socialistes.

(4) Après une expérience et une observation du marché français durant ces quatre dernières années, quelques amis et moi-même tenons la preuve chiffrée qu'il serait possible de « conquérir » en deux ans toutes les sorties et l'exploitation de tous les films arabes et africains non seulement à Paris ou en France mais dans toute l'Europe occidentale, et partiellement en Amérique du Nord avec un investissement de 500 000 dinars tunisiens. Cette somme, *on* l'a vu, équivaut à celle que rapatrient en deux ans la M.P.E.A.A. et consorts de la seule petite Tunisie. Nous espérons être prochainement en mesure de faire la démonstration pratique de ce que nous avançons en programmant deux salles à Paris : Africa I et Africa II. Mais il serait naturellement plus simple que quatre ou cinq pays arabes nationalisent effectivement et solidairement la distribution des films chez eux. Cette démonstration, qui demeure une belle mais difficile aventure pour des individus, deviendrait alors un véritable jeu d'enfants pour une équipe de techniciens plé*nipotentiaires, accrédités en commun* par ces pays.

(*) Critique de cinéma, ancien directeur du *Cinéma tunisien* (1962-1968), ancien secrétaire général des J.C.C. (1966-1973), actuellement chef du programme culturel à l'Agence de coopération culturelle et technique.

PROMOTION

Les Journées de Carthage, instrument de libération

LES Journées cinématographiques de Carthage constituent l'une des meilleures réalisations de la Tunisie dans le domaine culturel. Dès leur création, en décembre 1966, *elles ont su occuper une place* originale dans une arène pourtant encombrée des rencontres internationales analogues. Leur fondateur, M. Tahar Cheriaa (aujourd'hui président d'honneur de la Fédération panafricaine des cinéastes), a précisé récemment dans un document (1) les motivations à l'origine de cette manifestation biennale : « *Il s'agissait*, écrit-il *de créer un instrument de prise de conscience, un événement générateur de réflexion, d'observation, de constat, de comparaison, d'évaluation et de réévaluation des besoins et des moyens nationaux en vue d'un grand objectif : la libération économique, culturelle et politique de la Tunisie dans le secteur si important du cinéma. A ce titre, les J.C.C. devaient donc être une sorte de laboratoire au triple plan tunisien, africain et international. Il s'agissait de favoriser le développement des cinémas nationaux dans le monde afro-arabe en facilitant les contacts entre les créateurs tout en présentant nos films et ceux de nos alliés naturels (les Arabes et les Africains) dans les meilleures conditions possibles pour qu'ils aient leur chance de faire parler d'eux dans la presse internationale et par suite de susciter éventuellement l'intérêt des acheteurs.* »

Cette déclaration de principe indique clairement que Carthage n'entendait pas et n'entend tou*jours pas ressembler à certains festivals* occidentaux (mais aussi du tiers-monde) qui ne constituent que des parades publicitaires pour les produits directs ou indirects de la Motion Picture Export Association of America (M.P.E.A.A.) américaine ou de compagnies ouest-européennes qui lui sont inféodées. « *Ces festivals-là*, poursuit le document, *ne sont pas des tribunes adéquates pour nos objectifs. Marchés et rampes de lancement pour le cinéma dit commercial de quelques pays bien déterminés, ils ne sont pas des vitrines appropriées et efficaces pour les cinémas dominés.* »

Un rôle stratégique

Ce qui caractérise donc fondamentalement Carthage, c'est son rôle stratégique dans ce qu'on a pu appeler « la guerre de libération cinématographique » du monde afro-arabe contre l'impérialisme des cinémas euro-américains qui « occupent » (au sens fort) la majorité des écrans au sud et à l'est de la Méditerranée comme *du Sahara*. Les militants qui mènent ce combat veulent parvenir à terme à un nouvel équilibre économique et politique dans le rapport de forces avec le cinéma occidental. Ils s'attachent particulièrement au problème de la programmation, qui, selon eux, devrait comporter par exemple 50 % de *films arabes et africains et 50 %* de films d'Asie, d'Europe et de toutes les Amériques. Cet objectif ambitieux ne peut que déplaire à la M.P.E.A.A. Celle-ci exige au contraire que les films *made in U.S.A.* se voient accorder 60 % du temps de *pro*jection dans les pays du « monde libre ». On comprend *dès lors que la puissante Fédé*ration internationale (principalement occidentale) des associations de producteurs de films n'ait jamais suivi d'un bon œil l'essor des Journées de Carthage : rejetant le règlement draconien et humiliant qu'elle impose, les Tunisiens ont rompu avec elle. La création d'une société afro-arabe de production et de distribution de films, sérieusement envisagée lors des *cinquièmes J.C.C. pourrait* constituer en ce domaine un facteur important dans la lutte menée pour l'émancipation des cinémas *arabes et africains*.

Sur le plan plus spécifiquement culturel, il apparaît que nombre de responsables ont ressent l'inadéquation dans leur pays par exemple de la cinéphile telle qu'elle existe également en France et qu'elle a été tout naturellement *transmise* en Tunisie. C'est aussi dans le but de contribuer à l'émergence d'une autre hiérarchie des valeurs cinématographiques (qui récuse à la fois la politique des auteurs et l'occidento-centrisme du septième art) que le festival a été fondé. Sans ces Journées, des films comme *la Noire de...* du Sénégalais Ousmane Sembène (primé en 1966), l'œuvre de Youssef Chahine et *Wechma du Marocain Hamid Bénani* (primés en 1970), *les Dupes*, de l'Egyptien Tewfik Salah et *Sambizanga*, de l'Antillaise Sarah Maldoror (primés en 1972 avec *le Charbonnier*, de l'Algérien Mohamed Bouamari), *Kafr Kassem*, du Libanais Borhan Alaouyé et *les Bicots-Nègres, vos voisins*, du Mauritanien Med Hondo (primés en 1974) auraient-ils connu la même retentissement dans les pays arabes et africains et dans le reste du monde ? On peut sérieusement en douter. D'autre part, c'est seulement dans des journées comme celles de Carthage (ou des festivals comme celui de Ouagadougou depuis 1970) que de tels films peuvent être « lus » dans une perspective proprement arabo-africaine.

Les J.C.C. tiennent donc à rester résolument — pour reprendre la boutade d'un responsable — « *un festival bicolnègre* », c'est-à-dire une manifestation d'abord destinée à la présentation de films arabes et africains généralement sous-*estimés ailleurs. Lorsque l'an* dernier certains milieux ont semblé vouloir le transformer en une *rencontre* plus conventionnelle, la presse locale et les organisations qui concourent activement au succès de Carthage (comme la Fédération du cinéma amateur, la Fédération des cinéastes professionnels et la Fédération des ciné-clubs) ont tenu à réaffirmer que la vocation naturelle d'une telle manifestation était de favoriser la promotion des cinémas nationaux du monde afro-arabe. Le nouveau responsable, M. Tahar Guiga, et son nouveau secrétaire général, M. Moucef Ben Ameur, ont de même confirmé cette op*tion*.

Un souci d'ouverture

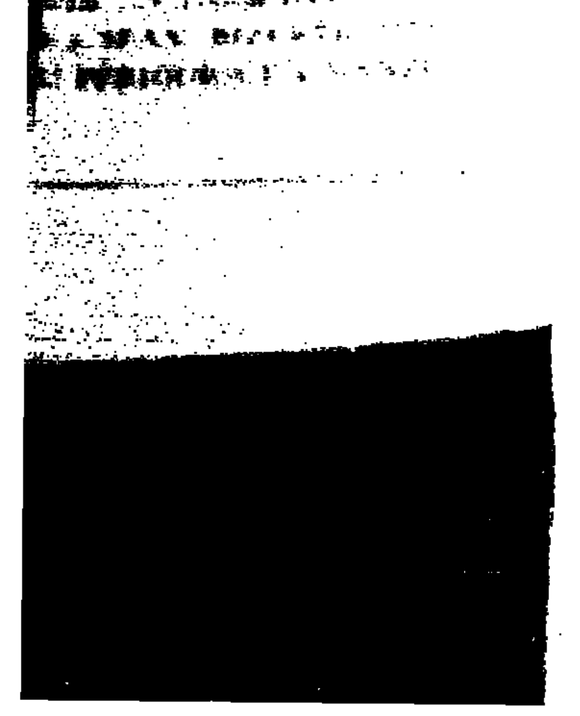
C'est à l'influence de Carthage que l'on doit une grande partie des changements importants qui sont survenus dans les cinémas arabes et africains depuis dix ans, à commencer par la création de la Fédération panafricaine des cinéastes, qui *s'est faite le haut-parleur* des revendications de toute une génération de réalisateurs particulièrement défavorisés par rapport *à leurs collègues des* autres continents. Le renouveau que l'on constate dans la cinématographie de certains pays du Moyen-Orient doit beaucoup aux discussions qui se sont tenues à Carthage, où des médiocres productions égypto-libano-indiennes ont toujours été pour*fendues* avec la même vigueur que les navets hollywoodiens. Carthage, enfin, a fortement contribué à resserrer les liens *entre le monde arabe et le monde* noir non seulement d'Afrique mais aussi, depuis peu, d'Amérique du Nord.

Ce souci d'ouverture se concrétise également depuis l'origine par la projection hors compétition mais dans plusieurs salles de Tunis de films de tous les horizons géographiques : mexicains, chinois, indiens ou cubains, pakistanais ou indonésiens, américains ou hongrois, canadiens ou vietnamiens...

Les quatriemes J.C.C. ont été à l'origine de vingt langues dans trente-cinq pays différents... Ce résultat, parmi d'autres, atteste que cette manifestation irremplaçable tout en concourant ac*tivement à l'essor des cinémas* arabes et africains contribue également à une meilleure connaissance réciproque de toutes les cultures à l'échelle universelle.

GUY HENNEBELLE.

(1) « Les motivations, les implications et les résultats d'un festival du cinéma pas comme les autres ». Octobre 1974.



LA FIDÉLITÉ AUX TRADITIONS

Une musique qui reflète un art de vivre

LA Tunisie : un lieu où, au cours des siècles, se sont croisées, superposées et parfois fondues différentes sortes de musiques. Celles des nomades berbères, des Phéniciens, des Romains, des Byzantins, des conquérants arabes venus de l'Orient, puis des réfugiés arabes d'Andalousie, plus tard des envahisseurs turcs, sans parler de l'influence de l'Afrique noire dans le sud du pays (et, plus récemment, de l'attrait exercé par les productions de l'Egypte et du Liban). Tout un brassage. D'où la diversité, la richesse de la musique tunisienne folklorique ou traditionnelle.

Traditionnelle, c'est-à-dire la musique ancienne classique, laquelle peut être à la fois « savante » et populaire. Ainsi le lancinant et nostalgique *malouf*, d'origine andalouse : à l'unisson, des chants et des motifs instrumentaux aux mélodies et aux rythmes subtils qui s'enchaînent alternativement sans interruption. Le *malouf* : un « voyage » qu'il faut savoir goûter en respirant le parfum enivrant d'un bouquet de jasmin placé au-dessus de l'oreille, en dégustant un thé à la menthe ou en fumant la *chicha* (1). Tout un art de vivre... Sans entrer dans les détails musicologiques, nous préciserons seulement que les trois principales formes de la musique dite traditionnelle sont la *nouba* andalouse — c'est-à-dire le *malouf* — et, d'origine turque, le *chgoul* et le *bachraf*. Outre les parties chantées, elle est interprétée par des instruments tels que le *oud* (luth), le *naï* (flûte), le *kanoum* (cithare), le *tar* (petit tambourin) et la *darbouka* (poterie couverte d'une peau), instruments auxquels peuvent être ajoutés le violon et l'accordéon.

La musique folklorique, c'est, bien sûr, la musique qui est jouée dans les diverses fêtes locales — mariage, naissance, circoncision, fêtes religieuses, etc., — par des ensembles professionnels ou amateurs. Ensembles composés principalement d'instruments à vent tels le *zokra* à anche double ou la cornemuse, appelée *mezoued*, et d'instruments de percussion : *tabla* (gros tambour à baguettes), *bendir* (tambour plat joué avec les mains), *darbouka*, etc. Une musique qui varie notablement suivant les régions : on ne saurait confondre celle des environs de Bizerte avec celle du Kef, et encore moins avec celle des oasis sahariennes. Aujoutons enfin que quelques groupes ont été formés de façon officielle, tel celui qui accompagne les quarante danseurs et danseuses de la Troupe nationale.

Un patrimoine à sauvegarder

Folklore, tradition : tout un patrimoine à sauvegarder. A ce point de vue, on ne saurait sous-estimer l'action de Salah El Mahdi (2), à qui l'on doit de nombreux travaux sur la musique tunisienne — enregistrements, transcriptions graphiques, etc., — et qui, deux ans après l'indépendance, a pris la direction de la musique au ministère de l'éducation nationale. Après avoir contribué à fonder le Conservatoire de Tunis, ce dernier a particulièrement porté ses efforts sur l'enseignement musical dans les écoles, les lycées, les universités : répertoire de chants scolaires basés sur les modes et les rythmes arabes, création d'associations musicales, etc. Il est par ailleurs l'organisateur d'un certain nombre de festivals et de concours entre ensembles musicaux de divers « gouvernorats ». Ainsi, chaque année, un festival de musique d'origine andalouse se déroule dans la ville de Testour, haut lieu du *malouf*. Lors du *Mouled* (3), des concours de musique religieuse et de psalmodie du Coran ont lieu à Kairouan, la « ville sainte ». Tous les ans également, un festival de musique, de chants et de danses régionaux se tient en août à Monastir. En outre, un festival international d'art populaire a lieu tous les deux ans en juillet à Carthage.

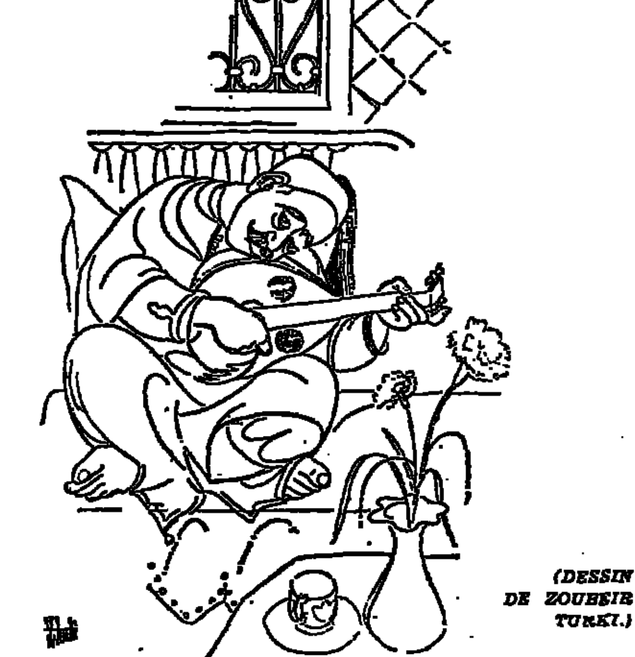
Plusieurs émissions de la télévision tunisienne sont consacrées à la musique, telle « Les étoiles de demain », qui permet à des chanteurs inconnus de tenter leur chance, ou encore celle intitulée « Caravane en marche » qu'anime le chanteur populaire Ismaël El Attab et qui est réservée à la tradition bédouine. La part laissée à la musique est encore plus importante à la radio. La radio de Tunis, mais aussi celle de Sfax, station indépendante qui possède entre autres son propre orchestre traditionnel et son propre orchestre folklorique (Sfax est aussi, en dehors de Tunis, la seule ville qui possède un conservatoire de musique).

L'influence du Proche-Orient

Comme dans tous les pays du monde arabe, les célébrités du Proche-Orient sont très appréciées en Tunisie et le moindre de leur passage fait déplacer les foules, mais il n'est pas vu d'un très bon œil qu'un chanteur ou une chanteuse du cru soit influencé par elles d'une façon trop marquée. Malgré l'émergence de certains noms, on ne saurait dénoncer chez le public tunisien un excessif culte de la personnalité à l'égard des artistes de leur pays : tout se passe plutôt comme si, à travers ses interprètes plus ou moins connus, c'était avant tout la chanson, la musique tunisienne dans son ensemble, qui était aimée. Il serait d'ailleurs malaisé de tracer sans arbitraire une frontière entre la tradition populaire et la musique « à succès », « commerciale », si l'on veut. Ainsi, la renommée d'artistes tels qu'Ahmed Hamza ou la chanteuse Soulef est à la mesure de leur respect de cette tradition. On reprochera par contre à Oulaya, une autre grande chanteuse, d'avoir opté ces dernières années pour un style plus sophistiqué inspiré de celui des vedettes du Proche-Orient et d'avoir même — suprême trahison — cherché à faire carrière en Egypte... Sans atteindre la gloire des idoles orientales, un certain nombre d'artistes tunisiens jouissent tout de même d'une assez grande notoriété dans leur propre pays. En dehors d'Ahmed Hamza, Soulef et Oulaya, déjà nommés, nous mentionnerons, parmi des dizaines d'autres et dans des genres différents, la chanteuse Naama, les chanteurs Taofik Nasser, Khacem El Kafi, Mohamed Jerrari, Mustapha Charni, sans oublier un « ancien » très respecté : Jamoussi. A part les galas, les émissions de radio ou de télévision et les disques, une des principales sources de revenu de la plupart de ces artistes est leur participation, dans les familles plus ou moins aisées des villes, aux nombreux mariages qui ont lieu durant l'été.

Les paroles des chansons interprétées ont souvent pour thème l'amour, mais aussi des aspects de la vie quotidienne, telle la séparation due à l'émigration. Beaucoup de chanteurs sont leur propre compositeur, mais encore une fois, leur répertoire s'éloigne rarement du fonds commun. Des mauvaises langues insinuent que certaines vedettes, parmi les plus célèbres, ne font que recopier ce qui est créé spontanément par des non-professionnels. On va même jusqu'à affirmer que tel ou tel succès provient directement du « Conservatoire du 9 avril », autrement dit la maison d'arrêt de Tunis, qui est située boulevard du 9-avril-1938 et dans laquelle chantent les prisonniers qui purgent leurs peines. Ces chansons composées derrière les barreaux sortiraient de la prison par l'intermédiaire de gardiens ou de détenus libérés et seraient ainsi récupérées...

Ajoutons enfin que certains ensembles instrumentaux délibérément « folkloriques » connaissent auprès du public tunisien un succès au moins égal à celui des chanteurs dont nous venons de parler, ainsi le groupe du danseur Hamadi Laghbabi, ou encore celui qui accompagne les deux jeunes danseuses Zina et Aziza : des orchestres constitués de *mezoueds* ou de *zokras*, de *tablas*, de *bendirs* et de *darboukas*.



(DESSIN DE ZOUBEIR TURKI.)

Le « folklore » pour touristes

Musique traditionnelle, folklore, musique populaire vivante... De tout cela, le touriste restant enfermé dans le ghetto doré de son hôtel n'aura, hélas, qu'une idée des plus limitées. De temps en temps, entre plusieurs soirées animées par un orchestre de danse interprétant les derniers succès occidentaux en vogue, une place sera laissée à un spectacle de « folklore typiquement tunisien ». Un spectacle qui s'efforcera en fait de ressembler à ce que l'Occidental « attend » de la musique et de la danse arabes. Un certain effort sera porté sur les costumes — à cause des photos souvenirs — mais les morceaux joués seront considérablement écourtés « afin de ne pas lasser ». Des effets d'un goût douteux seront parfois recherchés pour créer avec le public une complicité artificielle. On essaiera de « distraire », voire de provoquer le rire en faisant, par exemple, participer à la danse des touristes que l'on devine à l'avance particulièrement maladroits. Bref, la plupart du temps, une vue affadie, déformée, dévoyée, d'une tradition pourtant si riche.

Le voyageur aura sans nul doute une idée plus juste du folklore tunisien en assistant aux réjouissances d'un mariage local non citadin : des danses, des chants et des musiques à prédominance percussive (le plus souvent — surtout dans le sud — des *tablas*). L'hospitalité arabe n'est pas un vain mot, et, au gré des rencontres, il ne sera pas rare d'être invité à l'une de ces fêtes.

Mais un des aspects les plus vivants, les plus excitants, et aussi finalement l'un des plus authentiques du folklore tunisien est la vogue dont jouissent actuellement les jeunes *mezouedia*, les jeunes joueurs de *mezoued* (la cornemuse arabe). L'ampleur de ce phénomène est relativement récente. Du nord au sud du pays, on trouve, en effet, un grand nombre de ces ensembles de jeunes, constitués seulement d'un *mezoued* et de deux percussions : un *bendir* et une *darbouka*. Inlassablement, des variations répétitives s'enchaînent sur un tempo généralement très rapide. Une musique quasi fonctionnelle jouée avec une belle énergie et qui invite irrésistiblement à la danse. Les exigences de ces musiciens étant des plus modestes — le repas, la boisson, plus deux ou trois dinars (auxquels s'ajouteront éventuellement quelques pourboires), — ils sont fréquemment sollicités pour animer les fêtes dans les milieux populaires. Ce sont généralement de jeunes chômeurs vivant de façon plus ou moins marginale et qui, pour quelques peccadilles, ont souvent maille à partir avec la police : ils auront trop bu, se seront mal conduits à un mariage, ou bien ils auront séduit une jeune fille et le père aura porté plainte, etc.

Loin du folklore aseptisé présenté aux pensionnaires des hôtels balnéaires, il existe encore en Tunisie — comme d'ailleurs dans tout le Maghreb — des pratiques étranges, des rites mystérieux que tolère sans approuver la religion officielle. Aux confins de la magie, des « excès » transcendantaux proches de ceux du vaudou ou du barong balinais. Telles certaines fêtes *Issaouia* qui peuvent durer plusieurs jours et plusieurs nuits aux sons ininterrompus des *bendirs* et autres *shakachekz* (4) : tandis que des chanteurs célèbrent la gloire d'Allah ou de Mahomet, un homme — l'*hakacha* — rompt les chaînes avec lesquelles ses mains ont été liées, mange des clous, danse sur des cactus, entre dans le feu... Puis d'autres l'imitent, deviennent à leur tour comme possédés (*ytkhamer*). Et quand la transe devient trop dangereuse pour l'un d'entre eux, on le calme en le maintenant dans un burnous et en chantant autour de lui. Bien sûr, de telles fêtes rituelles sont « a priori » interdites aux étrangers, mais...

Il existe enfin des réjouissances populaires auxquelles le touriste vacancier n'aura pas forcément l'occasion d'assister pour la simple raison qu'elles ont lieu pendant le mois du Ramadan. Ainsi les célèbres Cafés Chanta de Bab Souika : tout un quartier populaire de Tunis dont les cafés, les restaurants, et même des magasins se transforment le soir en salles de concert.

Il est pour l'instant remarquable que la musique tunisienne n'ait pour ainsi dire pas subi l'influence des productions commerciales européennes ou anglo-saxonnes. Tout au plus, on notera parfois une certaine évolution vers la musique orientale moderne. Mais une question se pose : comment concilier le maintien de la tradition avec le renouveau, la création ? Comment innover sans perdre la spécificité de la musique tunisienne ? Un dilemme dont beaucoup de compositeurs sont depuis longtemps conscients (compositeurs qui sont presque toujours chanteurs ou instrumentistes, et quelquefois les deux). Parmi les principaux de ces derniers, nous mentionnerons Mohamed Triki, Hedi Jouini, Jamoussi, Chedhi Anouer, Abelhamid Sassi, sans oublier Salah El Mahdi. Restent enfin les jeunes, les nouveaux venus, tels Mohamed Saada, Ahmed El Kafi, Mohamed Rida, Mohamed l'arbi Ouechni et Mohamed Garfi. Des ensembles de jeunes musiciens se sont constitués, tel l'Orchestre 71, qui ont essayé de renouveler le style de la musique, de la chanson tunisienne et qui se sont trouvés en butte aux critiques des partisans du strict respect des formes traditionnelles. Ce sont eux, pourtant, qui portent les espoirs de la musique tunisienne de demain.

DANIEL CAUX.

(1) Narguilé.

(2) Directeur de l'Institut La Rachidia depuis 1949, Salah El Mahdi a dirigé le service des beaux-arts après l'indépendance de la Tunisie. Il a été nommé en 1961 directeur de la Musique et des Arts populaires. Il est, d'autre part, l'auteur de l'hymne national tunisien. On lui doit un petit livre d'initiation en langue française : *la Musique arabe* (éditions A. Leduc).

(3) Anniversaire de la mort du Prophète.

(4) Instrument de percussion provenant du Sud et composé de deux pièces de métal que l'on fait heurter en refermant la main.

UN PRÉJUGÉ DÉFAVORABLE

ON ne saurait dire que la musique arabe soit trop entendue en France : rien à la télévision, rien à la radio ou si peu... Aucune émission régulière, en tout cas, alors que plus d'un million de Maghrébins vivent dans notre pays.

« Monotone », « toujours pareille »... La musique arabe souffre de ce préjugé défavorable. C'est ne pas tenir compte des effets psycho-sensoriels qui sont recherchés à travers cette apparente monotonie, ne pas tenir compte des nuances, des subtilités d'une articulation formelle étroitement liée à celle de la langue arabe, de l'émotion spécifique que peut engendrer la qualité de la mise en place des sons.

Folklores, musiques traditionnelles « savantes », musiques populaires contemporaines... En fait, ce qui frappe, dès que l'on commence à s'intéresser à la musique arabe, c'est sa diversité. Que de différences entre la sobriété, le dépouillement, la simplicité fascinante de la musique de certaines régions du Maghreb et les multiples modulations, les variations parfois vertigineuses que l'on peut entendre au Proche-Orient !

Admettra-t-on que la musique arabe n'est nullement inférieure à la nôtre ? Pas plus que celui de Sayed Darwishe — le père de la musique arabe moderne, — le nom d'Oum Kalsoum ne figure dans aucun de nos dictionnaires... Mais ce mépris de toute une musique, de toute une culture, n'est-il pas le reflet d'un autre, encore plus révoltant : celui dans lequel restent maintenus les travailleurs arabes dans notre pays ? — D. C.

DES DISQUES

- Le Malouf tunisien (Artistes Arabes Associés CDA 73 550).
- Folklore des oasis et ensemble populaire de Hamadi Laghbabi (Philips 844 924 BY).
- Mohamed Jamoussi (Artistes Ar. Ass. CDA 72 535).
- Soulef : « Elir Elir Yama », « Heli Heli Heli » (La Voix du Globe VDG 109 256).

L'encombrante réussite du tourisme

(Suite de la page 13.)

Parallèlement au développement du tourisme, la population manifestait une inquiétude croissante devant une industrie envahissante. La menace contre les mœurs et les traditions, la tentation du parasitisme pour les jeunes, la colonisation des sites et de l'environnement étaient vivement ressenties. Et il est de fait qu'ils ne sont guère convaincants ces vacanciers qui circulent, déguisés en explorateurs ou en cheikhs, dans les autocars conditionnés de la Société hôtelière et touristique. Libérés provisoirement des contraintes qu'ils acceptent docilement dans leur milieu habituel, *ils se transforment en* Tunisie en contestataires infantiles en quête de défoulement.

« *Traverseraient-ils leur ville natale ainsi accoutrés ?* » demandent les Tunisiens. La *réponse ne fait* aucun doute, mais le ridicule suscitant rarement l'émulation un tel spectacle ne devrait pas être dangereux. La Tunisie est en contact avec les chaînes de télévision de France et d'Italie ; leurs émissions constituent un choc de civilisation plus profond, qui intervient dans les foyers, au cœur même de cette vie familiale qui est, traditionnellement, la vie « réservée ». Si l'on ajoute qu'il se vend à travers le pays sept cent trente publications étrangères on admettra que l'irritation superficielle créée par un groupe de touristes, même en quête d'aventure, ne constitue pas à proprement parler une « agression ». Mais là n'est pas le vrai problème.

Ceux qui débarquent des bateaux ou des avions, ceux qui fréquentent les restaurants et les bars des palaces sont les spectateurs souvent gênés d'une agression plus insidieuse : les Tunisiens, soigneusement contrôlés tant à la douane que dans les réceptions des hôtels, peuvent ressentir douloureusement la « différence » qui s'établit sur leur propre sol entre eux et des touristes auxquels est réservé un traitement privilégié.

Lors du séminaire international organisé à Tunis en décembre 1974 sur le thème « *Tourisme, développement et environnement en Afrique* », un sociologue tunisien a mis l'accent sur la discrimination établie par certains hôteliers, qui, pour *préserver les plages privées de leurs* établissements, « filtrent » les nationaux. « *L'identité socio-culturelle est ainsi ravalée*, disait-il, *au rang d'une essence dévalorisée et d'une condition d'infériorité*.. »

Il faut aussi tenir compte de la jeunesse de la population tunisienne, dont 56 % a moins de vingt ans et dont la moitié appartient au milieu rural, qui est loin d'être privilégié. Ces jeunes, mis brutalement en contact avec le spectacle des loisirs d'un autre monde, reçoivent un choc. La disparition du tourisme le supprimerait-il ? Des lycéens, des étudiants, des travailleurs émigrés, regagnent périodiquement leur village. Ils racontent. Les parents, les amis, écoutent en cercle et rêvent. Mais la critique peut s'exercer, le scepticisme jouer. La distance permet de prendre du recul devant l'information. Un car de vacanciers dégorgeant en pleine oasis ses amateurs de pittoresque offre moins de possibilités d'esquive, plus de tentations immédiates.

Il faut bien évoquer aussi les couples désassortis que l'on rencontre « en saison » sur certaines plages, dans certaines villes.. argent facile. « *Cela existe partout ailleurs* », dira-t-on. *Oui. Mais en Tunisie cela* n'existait pas.

« *Et alors ?* rétorquent les partisans du choc inévitable et salutaire, *doit-on nier le présent au bénéfice d'un passé irréversible ?* »

Le débat est plus facile lorsqu'il s'agit d'évoquer une autre forme d'agression, celle qui vise les sites.

Comment préserver les valeurs *culturelles*, les paysages, l'intégrité des ensembles urbains traditionnels : médinas blanches et géométriques disposées sur le trajet capricieux des ruelles et des places formant cet admirable « lieu commun » qu'est une ville arabe ? Un récent séminaire tenu à Djerba a mis l'accent sur les problèmes posés par une nouvelle escalade de l'implantation hôtelière : le succès de l'île en fait *une zone menacée. On envisage d'y* implanter vingt-sept mille lits supplémentaires.

Protéger les sites

Comme tous les lieux de charme et de poésie, Djerba a ses amoureux qui rejetteraient volontiers les touristes *à la mer (peu profonde autour* de l'île...). Le séminaire a duré trois jours pendant lesquels se sont affrontés honnêtement ceux qui défendent l'intégrité absolue d'un haut lieu de culture religieuse à l'architecture d'une rare unité et ceux pour qui Djerba ne constitue qu'une *partie du territoire national et doit* consentir sa part d'effort pour la promotion de la collectivité.

« *Encore faudrait-il que cette promotion existe* », persiflent les puristes.

Or malgré certains envahissements hérétiques : l'hôtel Amilcar, au pied de Sidi-Bou-Saïd, les délires de couleurs de certains hôtels d'Hammamet, l'occupation barbare d'une colline près de Tunis par.. une école hôtelière et l'insolite apparition du Sahara-Palace dans le cirque de roches où s'élève au-dessus de l'oasis, l'admirable profil de la ville de Nefta, les implantations touristiques restent assez dispersées. Les fautes dans ce domaine sont plus souvent provoquées par l'urbanisation hâtive des grandes villes et l'absence de scrupules des particuliers : *ils disposent leurs villas* à leur guise, et les architectes flattent souvent leur vanité. Le promeneur qui se dispose à gravir avec émotion la colline de Pyrsa, cœur de l'antique Carthage, risque en particulier de mauvaises surprises au détour des quartiers résidentiels qui y mènent : les villas ont parfois un étage de plus d'une année à l'autre et bouchent la vue.

On le voit, le tourisme en Tunisie pose au niveau de la conservation du patrimoine culturel traditionnel et historique de nombreux problèmes. Il suscite du même coup la défense de ces valeurs, une confrontation *permanente entre les exigences du* passé et les impératifs de la réalité. En ce sens, il est un élément dynamique de remise en question. Ce n'est pas le moindre de ses avantages. Il faut aussi souligner que le regard neuf des étrangers a souvent permis aux Tunisiens de découvrir les paysages, les richesses, les charmes du milieu dans lequel ils vivaient les yeux fermés. Combien *de Sahéliens ont été surpris de l'in*térêt des Européens pour les steppes « déshéritées » du Sud : combien de Tunisois ont « appris » Djerba, ou Nefta ?

Bien sûr, les potières qui modèlent si noblement, dans la région de Sedjenane, leurs vases et leurs plats, et les décorent de motifs avec une liberté si créatrice, ont ajouté à leur palmarès les petits chameaux-souvenirs. Les tourneurs de Nabeul fabriquent sur commande des « bibelots » sur maquettes italiennes ou françaises. L'engouement pour la pure architecture traditionnelle dévie parfois vers d'incroyables enlacements de fer forgé, des coupoles en délire surmontant hôtels ou restaurants.. Il faudrait contrôler ces excès, ces méprises. Ce n'est pas toujours facile. L'essentiel est que le débat demeure ouvert...

Les autorités sont plus préoccupées actuellement par une autre conséquence de l'implantation touristique ; elle concerne l'environnement et réclame des mesures rapides : il s'agit de la consommation d'eau des hôtels dans les trois régions du littoral où ils sont concentrés : le cap Bon, le Sahel autour de Sousse et jusqu'à Monastir, Djerba enfin, et son vis-à-vis sur la côte continentale, Zarzis. Dans ces trois zones super-équipées sur le plan touristique, l'agriculture et les besoins quotidiens des habitants risquent d'être perturbés à brève échéance.

Un touriste consomme en saison 800 litres d'eau par jour ; étalée sur l'année, cette consommation représente environ 400 litres par jour. L'État a consenti d'énormes investissements pour organiser un réseau hydraulique dans les régions agricoles très prospères du cap Bon et du Sahel. Les hôtels, de plus en plus nombreux, qui se branchent sur ces réseaux constituent peut-être la plus dangereuse des agressions provoquées par le tourisme. Les responsables doivent choisir. Les potentialités hydrauliques bénéficieront-elles d'abord à une industrie non prioritaire ? En sens inverse, une *extension de l'implantation hôtelière*, à l'intérieur du pays, pourrait entraîner la mise en place d'une infrastructure susceptible de valoriser les autres activités des régions concernées. Deux zones font actuellement l'objet d'études dans ce sens : la Kroumirie dans le Nord, et les régions semi-sahariennes du Chott-El-Jerid et de Médenine.

Une étude de mise en valeur du Sud tunisien intégrant la région au développement touristique est actuellement entre les mains des responsables. Si le projet était accepté, il aurait le triple avantage de susciter l'intérêt et l'espoir d'une population défavorisée, de placer la Tunisie au cœur du tourisme maghrébin (l'aérodrome de Tozeur agrandi, desservirait le Tassili algérien et le Fezzan libyen), enfin de drainer une clientèle plus riche plus motivée moins vulnérable aux fluctuations de la crise européenne.

MANUELE PEYROL.

Des musées-jardins

LE musée national du Bardo *propose des centaines de* mosaïque, une forêt de colonnes, un trésor de stèles puniques, une collection d'armes et de meubles arabes. Dans les couloirs encombrés de témoignages on croise des divinités égyptiennes, des citoyens romains, des nains de bronze venus d'Athènes, des naïades mangées par deux mille ans de séjour sous les eaux, des paysans carthaginois *drapés du manteau de* laine que l'on retrouve aujourd'hui dans la campagne tunisienne sur les épaules d'autres paysans...

Mais le musée du Bardo, c'est aussi l'immense réserve où l'on a accumulé pendant plus d'un siècle les « antiquités » découvertes aux quatre coins du territoire, le débarras somptueux où l'on se perd, où l'on ne peut pas tout voir.

Au lendemain de l'indépendance, le ministère de la culture établissait une nouvelle « politique des musées » : ceux-ci devaient devenir les ambassadeurs d'un passé *qu'il ne s'agissait pas de* contempler sous vitrine mais d'assumer et de faire partager au plus grand nombre. Comment ? En dépoussiérant la notion même de musée pour que tant de références cessent d'être inaccessibles *et s'intègrent à la vie des* citoyens ; un intermédiaire était possible : le jardin.

La première expérience eut lieu à Sousse à l'intérieur des remparts de l'ancien ribat fortifié par les conquérants arabes : des cours intérieures sur lesquelles s'ouvrent des pièces blanches entourées d'un jardin. La formule du musée-promenoir était née. Du même coup, les richesses trouvées *sur le sol de l'an*tique Hadrumète pourraient rejoindre, ou moins en partie, leur lieu d'origine, allégeant les réserves encombrées du Bardo et proposant *aux touristes qui commençaient à* déferler une halte archéologique sur la route du soleil.

Les deux objectifs : contact du peuple avec son patrimoine, *tourisme culturel*, ont guidé les responsables des musées nationaux dans leurs recherches et leurs expériences. Tout était à faire. La Tunisie indépendante devait distribuer rationnellement les richesses de son multiple héritage ; les départements se subdivisaient : archéologie punique, archéologie romaine et byzantine, art islamique, art et traditions populaires. Enfin, *tout récemment*, le Musée d'art moderne enfoui dans le grand parc public du Belvédère, à Tunis, entre le jardin zoologique, l'hôtel Hilton et la faculté de médecine.

La *même politique* a été suivie dans les villes de province. Le dialogue entre les Tunisiens et leur passé commence à s'établir.

A Carthage, sur la colline de Byrsa, des *anciens* bâtiments cédés à l'État tunisien par les Pères blancs avec le musée et les riches collections qu'il abritait sont en complète transformation : le « musée de la civilisation carthaginoise » se prépare ; *il sera vaste et rassemblera* tout ce que Carthage a révélé à travers ses cultures successives. Le projet est ambitieux puisqu'il s'agit de présenter non seulement les œuvres capitales et une synthèse historique, mais aussi des expositions et des conférences, un programme audio-visuel, un parc archéologique, une animation culturelle permanente. Dernier-né des *musées tunisiens, et comme* si l'on voulait boucler la boucle, finir par où tout avait commencé, le musée de Carthage, tout en proposant un bilan provisoire, travaillera en collaboration avec les missions archéologiques et les nouveaux centres d'étude et de documentation qui se constitueront à partir de nouvelles fouilles afin de susciter des vocations et de préparer la voie aux prochaines générations de chercheurs. — M. P.

Site archéologique
Route importante
Aéroport

« RÉCUPÉRER » LE PATRIMOINE

La renaissance de Carthage

LE nom de Carthage éveille dans la mémoire des hommes les images glorieuses ou tragiques d'une civilisation longtemps prépondérante. Métropole mondiale, capitale africaine, la cité a joué un rôle dans l'histoire du paganisme, du christianisme, de l'islam. Sa puissance a été jalousée. Elle a suscité des guerres, connu les bûchers et les pillages, donnant ainsi maints sujets pour des films à grand spectacle. Chefs de guerre et écrivains ont commenté ses défaites et ses résurrections. Pourtant, le visiteur qui traverse les quartiers élégants construits sur ce site trois fois millénaire éprouve une déception lorsqu'il découvre des ruines clairsemées.

Carthage reste, à bien des égards, mystérieuse. Mais c'est un mystère que l'on a désormais les moyens de percer grâce aux méthodes nouvelles de l'archéologie. Elles permettent de dater les sols, de retrouver la trame souterraine, de dégager les signes irréfutables de la vie de l'histoire, voire de décrypter les messages.

« *La renaissance de Carthage voulue par la Tunisie et soutenue par l'UNESCO, prend une signification exaltante en ce dernier tiers du vingtième siècle* », déclarait le président Bourguiba lors du lancement de la campagne internationale pour la sauvegarde et la conservation du site. Et ce n'est pas un hasard si le chef de l'État, leader sensible aux incitations de l'histoire, a choisi ce lieu pour résidence.

Carthage ne constitue pas seulement un monument du passé, à mi-chemin entre Sidi-Bou-Saïd et Tunis, elle fait partie de cette presqu'île avancée où la vue est si belle, l'air si frais, même en été. Tunis, étouffée entre deux lagunes, avance à l'assaut de sa banlieue. La menace se précise. *Il faut désormais sauver Carthage*, non seulement de son ensevelissement séculaire, mais de l'invasion des immeubles et des hôtels, de la proximité d'un aéroport en expansion, d'un port qui dilate ses quais, et dresser, contre une urbanisation sauvage, la protection indispensable.

Les quelques hectares déclarés « zone *non aedificandi* » n'auraient pas résolu les problèmes de l'extension de la capitale ; cet argument de mauvaise foi utilisé par certains au nom du réalisme ne résiste pas à l'examen. L'État l'a compris. Il n'est pas question, en sens inverse, de raser au bénéfice des fouilles les quartiers résidentiels déjà construits sur la colline de Byrsa. Mais il convient d'empêcher que d'autres constructions ne s'y ajoutent ou qu'un nouvel établissement hôtelier ne détruise quelque vestige. *Récemment encore, il était question de* construire un hôtel dans les ports puniques ! Les responsables ont été heureusement sensibles à l'incongruité d'une telle formule : « Promotel » et « Carthage » ne sont pas des notions qui voisinent aisément !

L'existence d'un haut lieu de l'histoire méditerranéenne sur son sol confère à la Tunisie une responsabilité culturelle de dimension universelle qui l'honore, mais lui impose une action exemplaire. Elle a prouvé qu'elle était déterminée à assumer son rôle en ce domaine. Mais cela implique la mise en œuvre de moyens financiers et techniques considérables. C'est pourquoi le gouvernement, en accord avec l'Institut national d'archéologie et d'art, a fait appel à un organisme qui apporte à l'entreprise une caution internationale.

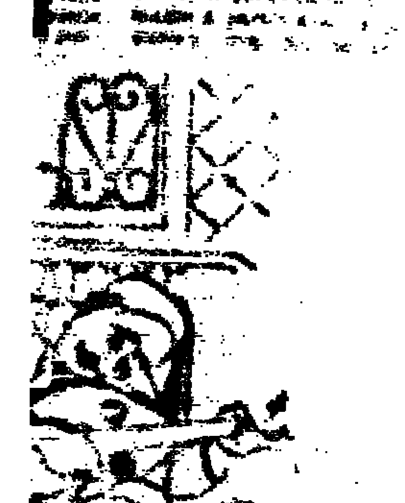
L'appel lancé à l'UNESCO, en 1970, a été entendu (1). Il soulignait « *les craintes que les nécessités bientôt irrésistibles de l'urbanisation n'entrent en conflit avec les préoccupations de la science* ». En 1972, les études préliminaires et les sondages ont débuté. La campagne ouverte en avril 1973 porte sur une superficie de 134 hectares ; 411 hectares supplémentaires sont réservés à des fouilles ultérieures.

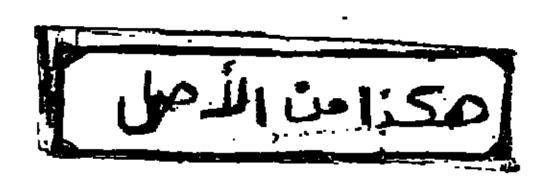
L'accord conclu avec l'UNESCO diffère sur certains points de ceux précédemment signés par cet organisme avec d'autres pays du tiers-monde. En effet, l'État tunisien n'accorde pas de « concessions » au sens propre du terme. L'action menée à Carthage aura à la fois pour but la recherche archéologique et la mise en valeur du patrimoine national. Les vestiges restaurés de la ville antique devront ainsi servir la ville nouvelle. *Il n'est pas question de* faire de Carthage une « cité des morts ». Les vestiges dégagés constitueront un témoignage monumental et historique qui se présentera dans un espace aménagé *invitant à la promenade*, à la conversation, aux sorties familiales et au tourisme culturel. A travers les ifs, les pins et les araucarias qui couvriront peu à peu les pentes des collines de Byrsa et de Junon, surgira la ville d'autrefois. Elle deviendra familière et ne sera plus réservée aux seuls regards de l'archéologue et de l'historien. Tunisiens et touristes iront aussi à sa découverte au cours de promenades dans les parcs ainsi aménagés et comprendront, presque malgré eux, en tout cas sans le renfort souvent artificiel des références et des dates, que Carthage est une, et que l'effort doit être poursuivi.

Pour les *équipes* anglaise, tunisienne, française, italienne, bulgare et bientôt américaine, canadienne et danoise, le travail à accomplir sur le site est passionnant à plus d'un titre. Chaque groupe a ses techniques, ses méthodes de fouille et de restauration ; elles seront ici confrontées, passées au crible d'expériences variées. Carthage devient ainsi un véritable laboratoire d'archéologie.

Les résultats de cette collaboration *internationale et pluridisciplinaire* seront centralisés dans un « centre d'études et de documentation » qui deviendra la banque des données acquises sur le site.. acquises provisoirement, car il est logique de prévoir et de souhaiter que les éléments ainsi mis à la disposition des futures générations de chercheurs fassent l'objet d'une analyse de plus en plus fine pour préciser l'histoire des civilisations carthaginoises et *mesurer leur impact en Méditerranée*. Ainsi sera effacé, dans l'espace et dans le temps, une absence trop légèrement acceptée par les hommes. Il ne s'agira pas d'une résurrection mais plutôt d'une lente réémergence dans la conscience universelle de l'une de ses vies antérieures. — M. P.

(1) La France et la Tunisie ont procédé vendredi 28 mars à la signature de l'échange de lettres sur la participation française au projet de sauvegarde et de mise en valeur de Carthage et du centre historique de Tunis.





un art de vivre

Un entretien avec M. Messadi

(Suite de la page 13.)

» La colonisation impliquait le mépris par le colonisateur de la culture du colonisé, et donc entraînait son humiliation. Mais l'Occident ne continue-t-il pas dans cette voie en ignorant ou pire en rejetant à un rang inférieur les valeurs de la civilisation arabo-musulmane ? Nous ne voulons pas, nous, commettre cette faute contre l'esprit. Nous ne devons négliger aucun secteur de la recherche humaine. Il faut que nous réinvestissions nos pétrodollars dans des domaines où nous pourrons obtenir des prix Nobel de physique ou de chimie.

» Avant d'aller plus loin, et de répondre à vos questions, je tiens à vous dire encore ceci. Notre option économique, notre option sociale, notre réorganisation politique, font partie de nos choix culturels. Nous devons à Ibn Khaldoun la notion d' *« Oumran bachari »*, qui exprime la notion globale de culture. Celle-ci suppose tout : le régime politique, économique, social. Elle exprime une conception très largement ouverte de la culture qui aboutit à un choix de civilisation.

Les relations avec la France

— Vous disiez tout à l'heure que le second volet de votre politique culturelle était le dialogue, l'ouverture. Comment se déroule ce dialogue avec la France ?

— J'ai eu récemment l'occasion de dire à l'ambassadeur de France que les relations culturelles entre nos deux pays se faisaient à sens unique. Nous sommes heureux de recevoir des troupes et des artistes français. Mais pourquoi la Tunisie n'enverrait-elle pas, sous toutes les formes que l'on voudra, des représentants de sa culture ? On peut imaginer des expositions de peinture, des conférences, que sais-je encore ?... Nous pourrions ainsi montrer aux Français le vrai visage de notre pays et pas celui d'un peuple colonisé, inférieur. Ce problème n'est pas spécifique à la France. Il concerne tout l'Occident. Les Européens pourraient ainsi voir que les pays pauvres ne se bornent pas à ennuyer le monde par des votes massifs à l'ONU ou à l'UNESCO. C'est là un premier aspect du problème que vous soulevez. Nous portons en cette affaire une grande part de responsabilité.

— De nombreux Français, cependant, traversent la Méditerranée. Le tourisme...

— Ils ne nous connaissent pas, car rien n'a été fait en ce domaine. Les touristes repartent trop souvent avec l'image d'une *« Tunisie de bazar »*. Nous pourrons fournir des guides compétents, organiser des circuits, faire appel à des archéologues. Nous avons pensé aussi à tourner des courts métrages, qui seraient projetés dans les hôtels. Mais la plupart des hôteliers et des *tour - operators* continuent à procéder d'une manière sauvage. On ne se préoccupe de l'animation que sous sa forme la plus banale. Le résultat est que trop souvent le touriste s'ennuie. Nous avons obtenu cependant le principe d'un contrôle de la qualité artistique des spectacles. Nous avons édicté des règles concernant la danse folklorique, mais il nous faudrait, pour les faire appliquer, une véritable police culturelle.

— L'un de vos choix culturels concerne directement la France : c'est le bilinguisme. Pourquoi cette option que certains vous reprochent ?

— J'ai assumé pendant dix ans la responsabilité de l'éducation nationale. J'ai donc ma part de responsabilité dans cette orientation fondamentale. Le président Bourguiba a choisi de rester dans la francophonie. Nous avons adopté le français comme une langue de travail, qui permet notre ouverture sur la civilisation moderne. Le bilinguisme constitue l'un des moyens par lesquels la Tunisie entend assumer son rôle historique de carrefour culturel. C'est un moyen privilégié, mais ce n'est pas le seul. Nous enseignons aussi l'anglais, par exemple. Certains pays d'Orient sont ouverts, mais aucun n'arrive au degré d'ouverture de la Tunisie et des autres pays du Maghreb. Grâce au français, notre pays vit pour ainsi dire en état de symbiose avec les autres cultures.

» Il ne faut pas oublier aussi la dimension historique de l'influence française ici. Nous avons encore des écrivains en langue française. L'Algérie et le Maroc aussi, d'ailleurs. Mais la Tunisie est le seul pays du Maghreb qui ait affirmé clairement son appartenance à la francophonie. C'est notre façon d'être fidèles à notre passé, à notre tradition de terre de rencontre si bien illustrée par Carthage.

L'héritage arabe-musulman

— Certains souhaiteraient que vous fassiez d'abord porter vos efforts sur la mise en valeur de l'héritage arabo-musulman.

— Pourquoi nous limiter ? Mais il est vrai qu'il faut réinsuffler âme et esprit à cette composante de notre patrimoine. Mais comment faire pour que l'islam et la langue arabe soient récupérés en tant que moyens de progrès et non de frein ? Vous savez tout ce que la Tunisie a fait pour la modernisation de l'islam. Nous sommes fidèles à notre passé arabo-islamique ; mais pas dans un état d'esprit passéiste. Nous refusons de nous figer. La meilleure fidélité est la fidélité dynamique et créatrice qui veut que le génie propre s'affirme par des moyens nouveaux. C'est pourquoi la langue arabe doit donner une nouvelle vision du monde. Il nous faudrait un nouvel Ibn Khaldoun, qui a inventé en plein Moyen-Age les bases de la sociologie. Nous aimerions que notre culture arabe sécrète à nouveau de grands noms. Cela reviendra. Les nations produisent avec leur génie les êtres qu'une gestation historique leur permet de réaliser.

— Les festivals de Carthage et d'Hammamet ont acquis maintenant une réputation mondiale. Comment les situez-vous dans votre politique ?

— Lorsque j'ai pris en charge ces manifestations, j'ai insisté sur leur dimension culturelle. Elles étaient, en effet, guettées par un danger : le public aidant, les organisateurs pouvaient être tentés de privilégier le côté spectacle. Or nous n'avons pas à nous transformer en entreprise de spectacles, quelle que soit, par ailleurs, leur valeur.

» Nous avons donc tenu à ce que ces festivals soient des occasions de confrontation entre différents types de culture : théâtre, musique, chant et danse essentiellement. Sur la scène du théâtre antique de Carthage, nous présentons des spectacles déjà consacrés. Hammamet est réservé par contre aux essais, à la création, au jeune théâtre. Dans un cas comme dans l'autre, les troupes, les orchestres, les artistes proviennent d'aires culturelles très diverses. L'an dernier, par exemple, nous avons invité à Carthage un orchestre de musique classique turque, ce qui a permis des comparaisons avec le mahlouf tunisien d'origine hispano-mauresque. Il y avait également des représentants de la musique classique iranienne, de la chanson syrienne. Cette place accordée à l'Orient ne nous avait pas empêchés d'inviter aussi Joan Baez.

» Nous encourageons le théâtre tunisien à participer à ces festivals. C'est ainsi qu'à Hammamet nous avons donné une pièce inspirée de la légende de Zazia, une héroïne qui appartenait aux tribus hilaliennes. Mais la troupe du Théâtre de Tunis a créé aussi à Carthage *le Marchand de Venise*, de Shakespeare. Vous retrouvez là notre volonté d'ouverture, d'universalisme.

« Ils nous faudrait plus de moyens... »

— Les Journées cinématographiques de Carthage ont semble-t-il, dans le cadre que vous venez de tracer, une mission plus précise : promouvoir le cinéma arabo-africain. Pensez-vous que la Tunisie puisse jouer le même rôle dans d'autres disciplines ?

— Je veux saisir cette occasion pour lever un malentendu. Jamais les Journées cinématographiques de Carthage n'ont été menacées dans leur existence. Elles ont gardé, jusqu'à l'an derneir un caractère personnel. A leur origine se trouve, en effet, un homme *(voir p. 29)*, qui a organisé les quatre premières Journées. Nous ne les avons pas remises en cause. Nous les avons seulement réorganisées, dotées d'un statut. Mais qu'il soit clair que nous entendons leur conserver un caractère de festival arabo-africain, de manifestation au service du tiers-monde.

» Les Journées doivent garder leur aspect promotionnel pour les films produits dans les pays arabes et africains. Elles doivent aussi continuer à servir de cadre à des réunions de réflexion, de discussion, sur les conditions du développement de ce cinéma. Les J.C.C. se trouvent par exemple à l'origine de la création de la Fédération panafricaine des cinéastes. Elles doivent aider au développement de la production. Car, dans ce domaine comme dans les autres, ce qui est fondamental pour nous, c'est de créer et pas seulement de consommer ce que font les autres.

» Nous ne demanderions pas mieux que de faire dans d'autres secteurs ce que nous réalisons avec les Journées de Carthage. Mais il nous faudrait pour cela plus de moyens et des structures adaptées. N'oubliez pas que le budget de la culture atteint moins de 1 % du budget de l'Etat. Dans bien des secteurs il nous faut faire appel à des professeurs étrangers. Nous avons cependant beaucoup de projets, parmi lesquels celui de réaliser un institut des arts, qui ne devrait pas tarder à voir le jour. Nous avons aussi des satisfactions : nous pouvons, par exemple, être fiers de la peinture tunisienne. Elle est de qualité, et les expositions à Tunis sont nombreuses. Nous avons aussi réussi à mettre sur pied une troupe nationale de danse folklorique qui est d'un bon niveau, qui reflète fidèlement nos traditions en ce domaine.

» Tout cela demande du temps. On ne retrouve pas facilement une identité perdue après des dizaines d'années de colonisation. Et, pourtant, c'est à ce prix que nous pourrons participer au mouvement universel de création des valeurs d'une civilisation sans pour autant nous renier. »

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.

RADIO-TELEVISION

Lundi 31 mars

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. Film : « Ernest le rebelle », de Christian Jaque (1937), avec Fernandel, M. Goya, Le Vigan.
Comment Fernandel, joueur d'accordéon sorti d'un roman de Jacques Perret, devint travailleur forcé sur une plantation de bananes et chef d'une révolution en Amérique du Sud.
15 h. 30 IT 1 *sports.*
Football juniors : finale du Tournoi international, en direct de Cannes.
17 h. Série : Le proscrit.
17 h. 30 Emission musicale : Les musiciens du soir, de S. Kaufmann.
La Fraternelle d'Yvetot.
18 h. Cavalcade circus, de J. Richard.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « le Temps de vivre, le Temps d'aimer ».
20 h. 35 Film : « Ailleurs l'herbe est plus verte », de S. Donen (1961), avec C. Grant, D. Kerr, R. Mitchum, J. Simmons.
Un lord anglais et un milliardaire texan. Une épouse infidèle et une amie trop fidèle : marivaudage et jalousie voisinent avec politesse et « fair-play », dans l'atmosphère feutrée d'un manoir très britannique.
22 h. 10 Pour le cinéma.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame.
Histoire et vie des chiens.
15 h. 20 Série : Les Envahisseurs. « Conférence au sommet ».
16 h. 10 Sports. Moto : circuit du Castelet.
17 h. 5 Film : « Sang et Lumières », de G. Rouquier, avec D. Gélin, Z.Z. Gabor, Ch. Carère, H. Vilbert.
Le retour à l'arène d'un matador célèbre qui a pris conscience de sa peur et que sa maîtresse et son imprésario manœuvrent par intérêt. Corridas psychologiques.
18 h. 45 Pour les petits : le Palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 20 Dessin animé : les Nouvelles Aventures de la panthère rose.
19 h. 25 Essai : Petite Suite en froid, de J. Dasque.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 (★) Dramatique : Le péril bleu, d'après le roman de M. Renard. Adapt. Cl. Veillot. Réal. J.-C. Averty. Avec J.-R. Caussimon, B. Valdeneige, M. Modo.
Peut-être sommes-nous au fond d'un océan ? Peut-être qu'on nous pêche ? Des gens disparaissent dans un canton du haut Bugey : happés par une force invisible, ils s'élèvent dans l'atmosphère et sont escamotés dans les nuages.
22 h. Essai : Suite 25 ».
L'art de 1925.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin. « l'Ile noire » et Initiation au ski.
19 h. 20 Documentaire : Reportage sur Borobudur.
19 h. 40 Tribune libre : La Fédération Léo-Lagrange.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « les Misérables », de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, Bourvil, G. Esposito, B. Altariba, S. Monfort, J. Urbain.
Deuxième partie : Jean Valjean échappe à un traquenard tendu par Thénardier et sauve la vie de Marius au cours des journées révolutionnaires de 1832. Pour rendre hommage à Victor Hugo.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les *chemins de la connaissance : Regards sur la science ;* 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « les Amours paysannes du XVI[e] au XIX[e] siècle », avec J.-L. Flandrin, N. Belmont, R. Chartier, J.-M. Gonhesse, E. Leroy-Ladurie ; *11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, En toute liberté, par* A. Fraigneau : Jean-Louis Bory ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, *Les après-midi de France-Culture :* Chroniques fantastiques ; 14 h., Actualité internationale ; 14 h. 10 (●), Ecouter pour voir, par A. Almuro : l'abbaye de Saint-Paul de Visques ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « *Introduction à l'aurore* », de G. Ganachaud, avec B. Dautun et J.-N. Sissia ; 16 h., Entretien avec le pasteur Wissert'off ; 17 h. 45, Un livre, des voix ; « Cher beau-père », de Tibor Dery (réalisation E. Fremy) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lonsac ;

20 h. (S.) Orchestre de la radio sarroise, direct. H. Zender, avec M.-C. Gilles, soprano : « Dixième Symphonie » (Mahler) adagio, « Six Lieder » (Shoenberg), « Symphonie en si majeur » (Zemlinsky) ; 21 h. 30, Indicatif futur par C. Dupont ; 22 h., Black and blue, par L. Maison ; 22 h. 45, Piste rouge : Le voyage ; 23 h. 15, Libre parcours : Jazz.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; *10 h., Que savons-nous de... Robert Casadesus, par S. Berthoumieux,* avec le concours de G. Casadesus et Z. Francescatti ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Compositeurs français du vingtième siècle : Olivier Messiaen ; 12 h., Folk songs : le Festival de Newport ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre pour piano à quatre mains de Schubert ; 14 h. 35 (S.), Sonorités d'autrefois : « Stabat mater », « Toccata sul primo tono » (Scarlatti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : Deux sonates pour violon et piano de Fauré, par C. Bonaldi et S. Billier ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre ; 18 h. 20 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... à propos du « Stabat mater », de Dvorak ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 21 h. 15 (S.), En direct de la basilique du Rosaire, à Lourdes : Festival de Pâques, chœur Via Nova de Munich, manécanterie des Petits Chanteurs de Notre-Dame de Lourdes, orchestre Pro Arte de Munich, direction K. Redel, avec le concours de G. Stoldassa, soprano, I. Russ, alto, Th. Altmeyer, ténor, B. Abel, basse : « Messe en la majeur » (Bach), « Motets pour ténor et orchestre » (Monteverdi), messe dite « des Moineaux » K. 220 (Mozart) ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui (R. Loucheur, A. Trebinsky, M. Landowski) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Smetana ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 1er avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
16 h. 35 Spécial Pâques jeunesse.
« Un très vieux conte », film soviétique.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
Comment parrainer un enfant.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange. « Les passagers de l'hiver » : La baie de la Somme.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 45 Variétés : France-sur-Seine, émission de M. Micheyl. Réal. J.-P. Spiero.
Les provinciaux célèbres à Paris : Savoie et Dauphiné. Avec C. Sauvage, F. Seigner, M. Fugain, J. Charrat, P. Balmain, G. Chelon, R. Menetrey...

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Meilleurs souvenirs et meilleures blagues.
15 h. 30 Série : les Envahisseurs. « Conférence au sommet ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « la Tragédie de la mine », de G. W. Pabst (1931), avec G. Charlia, D. Mendaille, A. Ducret, A. Granach, F. Kampers (N.).
Une mine de charbon à cheval sur la frontière franco-allemande. Un incendie éclate du côté français à la suite d'un coup de grisou. Les mineurs allemands viennent au secours de leurs camarades. Réalisme social et message de fraternité.
Débat : « Le charbon et la mine. » *Avec la participation de M. Bergamini, secrétaire général de la Fédération des mineurs C.F.T.C. ; de M. Blondeau, secrétaire général de la Fédération des mineurs C.G.T. ; de M. Brumat, professeur d'histoire ; de M. Gardent, directeur général des Charbonnages de France ; de M. Georges Delannoy, directeur du Centre d'étude et de recherche des Charbonnages de France ; de M. Delelis, président de l'Association des communes minières du Nord-Pas-de-Calais.*

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin. « Evasion ».
Et initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : l'Union rationaliste.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Les rhinocéros.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Avec la peau des autres », de J. Deray (1966), avec L. Ventura, J. Bouise, M. Tolo, J. Servais.
Un agent secret français enquête à Vienne, sans haine et sans crainte, sur les fuites du réseau installé en Autriche par son vieux camarade qui est, peut-être, un traître. La technique efficace de Jacques Deray.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vivre en maternelle (1), par R. Dadoun ; 8 h. 32, La liberté colonisée (1), par A.-M. Bernon (entretien avec V. Cros) ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale. Problèmes de droit international : « Formes de terrorisme international » ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Orchestre symphonique d'Alsace, direct. R. Albin : « Symphonie n° 3 » (Jolivet) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Eugène Ionesco ; 12 h., Musique de chambre : « Histoires naturelles » (Ravel), « Huit anecdotes de Chamfort » (J. Françaix), par B. Laplante et H. Puig-Roget ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Chroniques fantastiques, par C. Petit-Castelli ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Nouvelles de l'Opéra, par M. Cadieu ; 15 h. 2, Bilan, par J. Paugham : Le docteur Nedey, chef du service de réanimation à l'hôpital Foch ; 17 h., Dossier ; 17 h. 40, Un livre, des voix : « Hôtel du lac », de F.-M. Banier (réalisation G. Godebert) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Concerto pour trompette en ré majeur » (Mozart), « Toccata de la deuxième sonatine » (Nedermann) ;

20 h., Dialogues. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : Marcel Duchamp « Réalité et mystification », avec Arturo Schwarz et Jean Clair, critiques d'art ; 21 h. 20 (●), Atelier de création radiophonique : « la Bouchée intelligible ». Nouvelle physiologie du goût, par R. Farabet ; 23 h. 10, Court-Circuit.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Robert Casadesus ; 11 h. 30 (S.), *Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Compositeurs français du* XX[e] siècle. O. Messiaen ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : Kurdistan ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Pour le Carrousel de Monseigneur » (Lully), « Symphonie n° 2 résurrection » (Mahler) ; 18 h. 30, *Le club du jazz ; 19 h. 5,* Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Annie get your gun », d'I. Berlin ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A propos du « Stabat Mater », de Dvorak ;

20 h. 30 (S.), Les artistes français dans les concours internationaux : Marie-Annick Nicolas, troisième prix au concours Tchaïkovski de Moscou. Au piano M. Vincent : « Danses hongroises n° 1 en sol mineur et n° 2 en ré mineur » (Brahms), « Cantabile » (Paganini), « Valse Scherzo » (Tchaïkovski), « Introduction et tarentelle » (Sarasate). — Chantal Mathieu, deuxième prix du concours international de Genève : « Prélude » (Jolivet), « Variations sur un thème de Paganini » (Michedelov), « Sonate » (G. Taillefer). — Pierre Reach, deuxième prix au concours Maria Canals, premier prix au concours de Royan : « Petrouchka » (Stravinski) ; 22 h., Quatrième congrès des saxophones de Bordeaux. Concert donné par l'Ensemble instrumental de la police nationale : « Dédicace, à la mémoire d'A. Sax » (S. Lancen), « Epi », pour quatuor de saxophones (D. Meier), « Concertino » (R. Calmel) ; 22 h. 40 (S.), Concert international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 2 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 38 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard.
Dessin animé : « Scoubidou n° 5. » Feuilleton : « Eléphant boy. » Sport : Hockey sur glace. « Les tuniques bleues » (bande dessinée). Théâtre Mouffetard. « Skippy le Kangourou » (série). « Les Infos », de C. Pierrard. Animaux. « Broek et Chnok. »
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 47 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.

> **HOMMAGE A GEORGES POMPIDOU**
>
> Les trois chaînes de télévision rendent hommage, le mercredi 2 avril, à Georges Pompidou, *disparu il y a un an.* TF 1 (20 h. 35) et A 2 (21 h. 30) présentent des documents et des témoignages sur sa jeunesse et retracent les grands moments de sa vie politique. *FR 3, interroge, à 20 heures,* M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, et présente des reportages tournés à Cajarc, à *Montboudif, à Clermont-Ferrand et au plateau* Beaubourg, pour évoquer la carrière de l'ancien président de la République.

20 h. 35 Edition spéciale d'I.T. 1 consacrée à Georges Pompidou.
21 h. 32 Dramatique : « la Nuit des hommes », de J. Bernard-Luc, réal. R. Rouleau, avec G. Lartigau, R. Rimbaud.
Août 1944. La Libération... Un romancier et un chef résistant, amoureux de la même femme s'affrontent sur un fond dramatique de fusillade. Une pièce « sartrienne », dans le goût du théâtre de l'après-guerre.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
15 h. 30 Série : Les Monroes.
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. «
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Kojak. « Mort debout. »
21 h. 30 Hommage à Georges Pompidou.
Des documents et des témoignages sur la jeunesse de Georges Pompidou ; une rétrospective des moments importants de sa vie politique depuis 1968. Participent à cette émission : M. Maurice Grimaud, préfet de police en 1968 ; le général de Boissieu, M. M. Debatisse, président de la F.N.S.E.A. ; M. A. Bergeron, secrétaire général de F.O. ; M. R. Bordaz, président du centre Georges-Pompidou ; Jean Ferniot, C. Hargrove, correspondant du Times.
22 h. 20 Sports sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin. « L'Enigme ».
Et initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : les Républicains indépendants.
20 h. L'anniversaire de la mort de Georges Pompidou.
20 h. 30 Les grands noms de l'histoire du cinéma. (Cycle : Les grands écrivains américains vus par Hollywood.) « Les Neiges du Kilimandjaro », de H. King (1952), avec G. Peck, S. Hayward, A. Gardner.
Un écrivain américain, blessé en Afrique, revoit sa vie tumultueuse dans le Paris des années 20-30 et au temps de la guerre d'Espagne.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vivre en maternelle ; 8 h. 32, *La liberté colonisée ; 8 h. 50, Université radiophonique.* La stimulation fonctionnelle par l'électricité de la vessie ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France. Cathédrale *d'Orléans (orgue Cavaillé-Coll) ; 11 h. 30, Le livre, ouverture* sur la vie ; 11 h. 45, Entretien avec Francis Bacon (1), par M. Couturier ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; *13 h. 35,* Chroniques fantastiques ; 14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « les *Météores* », de Michel Tournier (réalisation G. Peyrou) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Le Quatuor Parrenin, avec J. Parrenin, J. Ghestem, G. Causse, P. Penassou : « Quatuor n° 1, opus 76 » (Haydn), « Quatuor, opus 3 » (A. Berg), « Quatuor à cordes » (B. Maderna) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « la *Musique retrouvée », de L. Laloy (1), avec V. Jankélévitch* et J. *Mouton* ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais ; Vers une *biologie artificielle*, avec le docteur G. Barski ; 21 h. 50, *Musique de notre temps*, par G. Léon : Marie-Françoise Bucquet ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 55, Deux aspects de Pascal Lainé, par F. Favier.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Robert Casadesus ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Compositeurs français du XX[e] siècle : Olivier Messiaen ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art ; 16 h. (S.), Musique de chambre française avec flûte : « Sonate pour flûte et piano » (Poulenc), « Deux interludes pour violon, flûte et harpe » (J. Ibert), « Stèle funéraire » (Koechlin), « Quatuor de flûtes » (J.-M. Damase) ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Avec la participation des étudiants du Conservatoire national de région de Grenoble : « Quintette pour flûte, violon, alto, violoncelle et harpe » (J. Françaix), « Quintette avec piano », extrait (Schumann), « Prélude et fugue en ut majeur pour orgue » (Bach), Choral « Soit loué Jésus » pour orgue (Bach), « Cantabile pour orgue » (C. Franck), « Prélude et fugue en si majeur pour orgue » (M. Dupré), « Deuxième choral en si mineur pour orgue » (C. Franck), « Triple fugue en mi bémol pour orgue » (Bach), « Rue de Madrid pour contrebasse » (P. Drogoz), « Choral pour ensemble de contrebasses » (Bach) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A propos du Stabat mater », de Dvorak ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Attila » (Verdi), avec *R. Raimondi, Sh. Milnes, C. Deutekom, C. Bergonzi, R. Casal*nelli, J. Bastin. Orchestre philharmonique royal, direction L. Gardelli ; 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audiovisuel ; 24 h., Musique et poésie : Lionel Ray ; 1 h. 30, *Nocturnales.*

Jeudi 3 avril

● CHAINE I : TF 1

16 h. 45 Spécial Pâques jeunesse.
Faut-il changer, faut-il être la même.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
Grand-mères gardiennes.
19 h. 47 Feuilleton : le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 35 (★) Série : Maîtres et valets (1) : « Les premiers pas d'une femme de chambre », de F. Weldon, avec D. Lancton, R. Curney, N. Pagett, S. Williams.
Chronique de la société britannique sous Edouard VII. Les rapports maîtres-domestiques. Une jeune fille se présente pour être engagée comme femme de chambre chez les Bellamy, famille aristocratique dont le chef est ministre.
21 h. 20 Satellite. prod. J.-F. Chauvel : Edition spéciale. L'Algérie en chantier, enquête et reportage de Jean-Claude Héberlé.
22 h. 20 Sports : Championnat du monde de hockey sur glace. U.R.S.S.-U.S.A.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine artistique.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
15 h. 35 Série. La journaliste : « Loi sans pitié ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Dramatique : « Voyage avec un âne dans les Cévennes », d'après R. L. Stevenson. Réal. J. Kerchbron. Avec J. Mitchell, P. Harrington, M. Rouzé.
En 1888, attendant de pouvoir se marier, l'écrivain Stevenson entreprend un voyage avec une ânesse, dans les monts d'Auvergne et les Cévennes, de Monastier à Saint-Jean-du-Gard.
21 h. 45 (●) Alain Decaux raconte l'affaire Prince.
C'est après la découverte de l'affaire Stavisky que le conseiller Prince, magistrat du parquet de Paris, fut trouvé mort, le 20 février 1934.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin. « Le mystérieux docteur Muller. »
Et initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : L'Association chrétienne pour l'abolition de la torture.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « les Comancheros », de M. Curtiz (1961), avec J. Wayne, St. Whitman, I. Balin, N. Persoff, L. Marvin.
Un joueur professionnel, qui a tué un homme en duel, va combattre les Comancheros — aventuriers blancs poussant les Indiens à la guerre — aux côtés du capitaine de Texas Rangers qui était chargé de l'arrêter. Le bon vieux western.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vivre *en maternelle ; 8 h. 32,* La liberté colonisée ; 8 h. 50, Université radiophonique internationale : L'homme et la nature ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h. 2, Soliste, Ginette Doyen, piano : « Sonatine » (Ravel), « *Pour le piano* » (Debussy) ; 11 h. 30, *L'école des parents :* Vers l'égalité des chances ; 11 h. 45, Entretien avec Francis Bacon ; 12 h., Disques : « Sérénade » (Wolf-Ferrari), « Variations pour clarinette et petit orchestre » (Rossini) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Chronique fantastique, par C. Petit-Castelli ; 14 h., Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Deux cents minutes : le Plan nucléaire en France ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, *Un livre, des voix : « le Trouble Source »,* de Jacques Perry (réalisation G. Gravier) ; 18 h. 50, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Concerto pour orchestre n° 1 » (Avison) ;

20 h., « Le Berger des abeilles », d'A. Lanoux, avec R. Lefèvre, R. Riéra, A. Coll, C. Bairam (réalisation A. Riéra) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : la Lèpre ; 21 h. 50, Livre d'or. Festival international du son Lucciano Sgrazzi, claveciniste : Deux siècles de musique allemande de Froberger à Bach ; 22 h. 40, Recherches musicales, par J. Vidal : La musique et le temps, par F. Delalande ; 23 h. 25, *Aux portes du rêve, par C. Mettra :* « la Petite Ondine », d'après Andersen.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Robert Casadesus ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Compositeurs français du XX[e] *siècle :* Olivier *Messiaen ;* 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « l'Elixir d'amour » (Donizetti), avec N. Gedda, M. Freni. Orchestre de l'Opéra de Rome, direction F. Molinari-Pradelli ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique : Isadora Duncan, une dilettante de génie ; 17 h. (S.), « Concerto pour violon en mi mineur n° 6 » (Paganini) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « Harold en Italie », extrait (Berlioz) ; Air de « Robert le Diable » (Meyerbeer), avec J. Sutherland ; « Grande polonaise » (Chopin) ; « la Première Nuit de Walpurgis » (Mendelssohn) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A propos du « Stabat mater », de Dvorak ;

20 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la radio danoise, direction H. Blomstedt : « Estrella de Soria » (Berwald), « Concerto pour violon » (C. Nielsen), soliste A. Tellefsen, « Symphonie n° 3 » (Brahms) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

Les télévisions francophones

Lundi 31 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *le Silence de la mer*, film de J.-P. Melville.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *Petulia*, film de R. Lester.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Ruy Blas*, de Victor Hugo.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Hors série ; 20 h. 50, Sous la loupe ; 21 h. 15, L'amour du métier ; 22 h. 5, A témoin.

Mardi 1er avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Au pays des géants ; 21 h., *Cimarron*, film de V. McEveety.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *les Pieds-Nickelés*, film de J.-C. Chambron.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de *San-Francisco* ; 21 h. 5, Situation 75 ; 21 h. 55, Vingtième anniversaire de la mort de Paul Claudel.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, En direct avec : 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 2 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Sérénade au Texas*, film de R. Pottier.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *la Revanche du Sicilien*, film de W. Asher.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, l'Ecran témoin, film suivi d'un débat.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *La guerre est finie*, film d'A. Resnais

Jeudi 3 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Hellé*, film de R. Vadim.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., O'Hara : 21 h., *Pantalaskas*, film de P. Paviot
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, le Cauchemar de Dracula, film de T. Fisher : 21 h. 40, Le carrousel aux images ; 22 h. 15, Basket-ball.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 35, L'amour du métier.

Vendredi 4 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Madigan*, film d'A. March.
TELE - MONTE - CARLO : 20 h., C'était hier ; 21 h., *l'Or des Sioux*, film d'A. Toth.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Transit ; 21 h. 15, Voulez-vous jouer ?
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *De doux dingues*, comédie ; 22 h. 20, Fernand Raynaud.

Samedi 5 avril

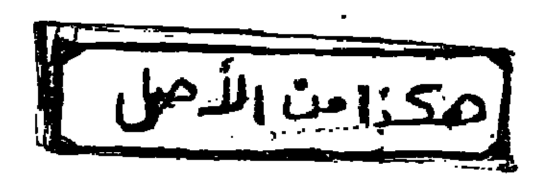
TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *la Dame du lac*, film de R. Montgomery.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *Tu seras terriblement gentille*, film de D. Sanders.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, Ulysse ; 22 h. 35, Variétés.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, Un pays, une musique ; 21 h. 30, Divertimento ; 22 h. 20, Football.

Dimanche 6 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; *21 h., Ce sacré grand-père*, film de J. Poitrenaud.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cannon ; 21 h., *Taras Bulba*, film de *J.-L. Thompson.*
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et Valets : 22 h. 10, Cinescope.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Candide*, film de N. Carbonnaux ; 21 h. 20, Entretiens ; 21 h. 45, Galeries imaginaires ; *22 h. 15, Vespérales* ; 22 h. 25, Bonne nuit en musique.

Lundi 7 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *Rome, ville ouverte*, film de R. Rossellini.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le prince Rakoczi ; 21 h., *les Collégiennes*, film d'A. Hunebelle.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *Rachel, Rachel*, film de P. Newman ; 22 h. 10, *Les* idées claires.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Vingt-cinq fois la Suisse : Appenzell ; 21 h. 40, La voix au chapitre ; 22 h. 10, Sous la loupe.



RADIO-TELEVISION

Vendredi 4 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
16 h. 45 Spécial Pâques jeunesse.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Le Martien.
18 h. 55 Pour les enfants : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
Des garanties pour celles qui gardent les enfants.
19 h. 47 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 35 Au théâtre ce soir, de P. Sabbagh : « les Enfants d'Edouard », de M.-G. Sauvajon, d'après F. Jackson et B. Bottomley, mise en scène J.-P. Cisife, avec M. Pecqeur, H. Godon, Armontel, M. Pacome, G. Audoubert, Ch. Caron.
Une conférencière brillante, mère de famille respectable et respectée, voit sa tranquillité menacée lorsque ressurgit le passé tumultueux qu'elle avait soigneusement dissimulé au prix d'une supercherie.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
Les prisons (3).
15 h. 30 Série. La journaliste : « Un dimanche au Nurburgring ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmar : des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Pèlerinage, de V. Marter. Réal. H. Colpi. Avec J.-C. Bouillon, M. Amyl, J.-C. Bercq.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Hugues Aufray.
21 h. 40 Magazine littéraire. Apostrophes, de B. Pivot : « Les Américains sont-ils les fossoyeurs de la civilisation française ? »
Avec la participation de J.-F. Revel ; de G. Lapouge qui parle d' « Acid Test », de T. Wolfe ; de Jean Cau, auteur de « Pourquoi la France ? » ; de Gilbert Prouteau pour « Amitié Story », de Philippe Labro, au sujet de « Kerouac le vagabond », d'Ann Charters, et de Gilles Lapouge qui parle de « la Dernière Cible », livre de Joseph Dimona.
22 h. 50 (●) Ciné-club : « l'Impératrice rouge », de J. von Sternberg (1934), avec M. Dietrich, J. Lodge, S. Jaffe, L. Dresser (v.o. sous titrée. N.).
Jeunesse, mariage, expériences érotiques et prise de pouvoir d'une princesse allemande qui allait devenir Catherine II, impératrice de Russie. Le monde baroque de Sternberg et l'exaltation du mythe de Marlène Dietrich.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin. « Le Fantôme de l'Ile. »
Et initiation au tennis.
19 h. 40 Tribune libre : Les baptistes.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Documentaire : La Suisse face à sa neutralité, de B. Michal. Réal. F. Contini.
La neutralité, qui est un principe, la maxime de politique extérieure de la Suisse, n'est-elle pas devenue anachronique face à la menace nucléaire, à la guerre économique et énergétique ? Un débat qui met en opposition un leader anarchiste, des personnalités officielles fédérales, des prêtres contestataires, un syndicaliste, le chef d'état-major de l'armée suisse, etc.
21 h. 20 Morceaux de bravoure : « le Film insolite ». Réal. M. Chapelle.
Alain Jessua, réalisateur de Traitement de choc, la Vie à l'envers, Jeux de massacre, définit ce qu'il entend par « insolite ». Avec des extraits de films : Rosemary's baby de Polanski, Macbeth de O. Welles, et de réalisations d'A. Jessua.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Robert Casadesus ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Compositeurs français du XXe siècle : Olivier Messiaen ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Sinfonia n° 5 en mi majeur » (J.-Ch. Bach) ; « Concerto, opus VIII, n° 9 en sol majeur » (Chevalier de Saint Georges) ; « Concerto pour basson et orchestre en si bémol majeur » (Mozart) ; 17 h. (S.), Lyrique : « Zoroastre », extraits (Rameau), avec L.-A. Wyckoff, N. Deering, B. Brewer, W. Workman. Orchestre de chambre de Hambourg, direction R. Kapp ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A propos du « Stabat mater », de Dvorak ;

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Roger Bourdin, flûtiste, et Annie Challan, harpiste : « Green Sleeves » (anonyme), « Presto » (Vivaldi), « Air d'Orphée » (Gluck), « Passacaille », « Sonate » (Haendel), « Largo » (Beethoven), « Forlane » (Couperin), « Bonne aventure au Gay » (Petrini) pour harpe seule, « Variations sur un thème de Mozart » (Reynaldo Hahn), « Cascades, pour flûte et harpe » (Challan), « le Petit Berger » (Debussy), « Variations sur un thème allemand » (Boehm), « Chanson dans la nuit » (Salzedo) pour harpe seule, « Habanera » (Ravel), « Dolly » (Fauré), « Première Gymnopédie » (Satie), « Densité 21 » (Varèse), « Au clair de lune » (Cousineau), « Swing » (Bondon), « Danse des négrillons » (Delannoy) ; 22 h. (S.), Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction M. Suzan : « Danses et airs antiques », première suite (Respighi) ; « Concerto lyrique pour quatuor de saxophones et orchestre » (création mondiale) (J. Martinon) ; « Symphonie classique » (Prokofiev) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vivre en maternelle ; 8 h. 22, La liberté colonisée ; 8 h. 32, Le vent ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les langues de l'Orient ancien. La langue sanskrite, par Mme G. Wolfilla ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Trio n° 1 en si bémol majeur » (Schubert) ; « Quatre chants » (D. Leblanc-Transcr. F. Raugel) ; « Cinq chants incantatoires » (R. Bersier) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Francis Bacon ; 12 h., Disques : « le Ballet des âges » (Campra), « Sonate n° 6 » (Boismortier), « Menuet du premier livre » (Rameau) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Chroniques fantastiques ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible ; 14 h. 45, Ensemble polyphonique de la radiodiffusion, direction Ch. Ravier ; 15 h. 2, Bizarre ; 16 h., « le Château de cartes », par F. Le Targat ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Aurore et Victorien », par Maurice Toesca (réalisation H. Soubeyran) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Findalia » (Sibélius), « le Vol du bourdon » (Rimsky-Korsakov) ;

20 h., Rencontre avec... par P. Galbeau ; 21 h., Disques ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat ; 23 h. 25, Musique nouvelle, chorales nouvelles.

> **ÉMISSIONS CULTURELLES**
> **(PARIS, 312 mètres)**
> **SAMEDI 5 AVRIL**
>
> 9 h., Regards sur la gnose ; 11 h. 30, L'ange de feu ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale : 16 h. 30, Le vent ; 17 h. 50, Chronique de l'UNESCO.

Samedi 5 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 5 Magazine : La France défigurée.
14 h. 35 Samedi est à vous, de G. Lux.
18 h. 40 Pour les enfants : Chapi, Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Le magazine auto-moto, prod. J. Bonnecarrère, présentation J.-P. Chapel.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif : « Les oursons ».
20 h. 35 Variétés : Michaël Denard, danseur étoile de l'Opéra, prod. M. et G. Carpentier.
Avec C. Vega, A. Piazzola, N. Croisille, Ch. Thesmar, Zizi Jeanmaire, Barbara, J. Clerc (sous réserve).
21 h. 35 Série : Colditz. « La Liberté » (1), avec R. Wagner, D. Mc Callum.
Pour reconnaître la topographie des lieux, en vue d'une évasion, un prisonnier se fait enfermer dans les placards du grenier de la Kommandantur, mais il est pris en flagrant délit.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine régional.
14 h. 5 Les après-midi de M. Lancelot. « Un jour futur ».
Bandes dessinées et cinéma d'animation. Trois artistes : Michel Dintrich, François Béranger, Michel Coringe. L'invité de l'autre monde : la cryogénisation. Série : L'homme qui valait trois milliards : « Acte de piraterie. » ; « Prenez la route » ; Au rendez-vous des petits reporters.
18 h. Championnats du monde de hockey sur glace : Suède-Tchécoslovaquie.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Feuilleton : Jennie. « Intrigues ». Avec L. Remick.
Après huit années d'exil, Randolph Churchill, le mari de Jennie, renoue avec l'action politique.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Paul Guimard, Peggy, Henri Gougaud et Wolinski.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tintin. « Terrain clandestin ».
Et initiation au sport.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Festival de court métrage.
20 h. 30 Série : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, Cl. Titre, D. Maurin.
Jack part pour Paris.
21 h. 30 Documentaire : Des machines pour des artistes. « Les temps composés », de P. Sengissen. Présentation P. Foldes.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : Chostakovitch ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Concerto en si bémol majeur pour violon et orchestre » (Tartini), « Symphonie no 3 en la mineur, opus 44 » (Rachmaninov) ; 11 h. 30 (S.), Relais de Sarrebrück ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco.

13 h. (S.), Studio 107 par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo : Amérique latine et Occitanie ; 15 h. (S.), Récital d'orgue André Fleury : « Offertoire pour le jour de Pâques » (Dandrieu), « Christ est ressuscité », choral (J.-S. Bach), « Résurrection » (M. Dupré), « Paraphrase de l'Alleluia de Pâques » (A. Fleury), « Improvisation Victimae Paschali choral » (Ch. Tournemire) ; 15 h. 30 (S.), Petit concert ; 16 h. 30 (S.), Divertissements autrichiens : « Sérénade Colloredo n° 4 en ré majeur K 203 » (Mozart), « Douze contredanses » (Beethoven) ; 17 h. 25 (S.), Maurice Ravel en 1927 : « Sonate pour violon et piano », « Boléro » ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), Studio 107 : Récital de piano : André Gorog : « Etudes nos 5 et 12, opus 10 » (Chopin), « Cinq préludes, opus 11 », « Etudes nos 5 et 12, opus 8 », « Prélude pour la main gauche » (Scriabine), « Prélude en sol mineur » (Rachmaninov) ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît.

20 h. (S.), Cette année-là... 1907 : « Sonate n° 5 en fa dièse majeur » (Scriabine), avec R. Szidon, « Sur l'herbe » (Ravel), par J.-Ch. Benoît et A. Ciccolini, « Rhapsodie espagnole » (Ravel), « la Tragédie de Salomé » (F. Schmitt), « Symphonie n° 3 en ut majeur » (Sibelius).

21 h. 30 (S.), Concert au Nouveau Carré par l'ensemble l'Itinéraire : « Appels » (M. Levinas), « Solacium » (J. Lenot), création mondiale ; « Rituel pour Cenci » (P. Capdenat), création mondiale ; « Naluan » (F.-B. Mâche), création française ; « E vo' » (Luciano Berio) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vivre en maternelle ; 8 h. 32, L'ange de feu, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : Peut-on vaincre la pauvreté dans les pays riches ? ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, (*) Emission spéciale : Douzième festival international d'art contemporain de Royan : Musique populaire du Sud de la Louisiane et de la région Charentes-Poitou, par G. Descocils ; 16 h. 25, Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direction R. Albin : « Cosi fan tutte », ouverture (Mozart), « Namouna » (Lalo) ; 17 h. 10, En soliste : Arthur Grumiaux, violon ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault : Le quatre-vingtième anniversaire de Michel Simon ; 18 h. 45, Allegro de J. Chouquet : Tout l'humour du monde ; 19 h. 50 Etranger mon ami ;

20 h. 20 (S.) « George Dandin » de Molière avec M. Croton, J. Danno, P. Mazzotti, R. Varte, Ph. Nicot (réal. J.-P. Colas) ; 21 h. 20, Orchestre national de France, direction J. Martinon : « Concerto pour orchestre » (B. Bartok) ; 22 h. 50, Poème en liberté : Georges Aperghis ; 23 h. 30 (S.), Orchestre philharm. de radio France : direct. Z. Kosler : « Tarass Boulba », rhapsodie pour orchestre (L. Janacek).

Dimanche 6 avril

● CHAINE I : TF 1

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 30 (●) Le petit rapporteur, prod. J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 35 Série : Le grand saut périlleux (1).
Histoire d'une famille de trapézistes, les Doria, partis en tournée à travers l'Europe avec un grand cirque allemand.
18 h. 25 Série : Evasion. « Anne-Marie en Thaïlande ».
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
20 h. 35 Film : « le Gaucher », d'A. Penn (1957). Avec P. Newman.
L'Ouest américain dans les années 1880. Bill Bonney, jeune cow-boy et tireur d'élite gaucher abat les hommes qui ont assassiné son patron et devient un tueur : Billy-the-Kid.
22 h. 10 (●) Questionnaire, prod. J.-L. Servan-Schreiber. « Simone de Beauvoir », réal. A. François.
Il s'agit de la première interview télévisée de l'écrivain qui répond à la question : pourquoi êtes-vous féministe ?

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 15 Jeu : Le défi.
14 h. 10 L'album de Maurice Baquet.
14 h. 30 Film : « les Deux Cavaliers », de J. Ford (1961), avec J. Stewart, R. Widmark.
Un shérif et un officier de cavalerie américaine, amis et complices de longue date, vont négocier chez les Comanches le rachat de captifs blancs enlevés plusieurs années auparavant. John Ford entre le drame et la comédie.
16 h. 10 Sport : Le tour des Flandres.
16 h. 30 Tiercé.
16 h. 40 Dimanche illustre.
Avec Jean Amadou. Dadzu, avec des dessins animés et un reportage sur les claquettes et les sommeliers.
17 h. 10 Jeu : Monsieur Cinéma.
17 h. 55 Variétés : Il fait beau, avec G. Béard.
18 h. 45 Sport sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 20 Feuilleton : « les Gens de Mogador ».
Dominique refuse d'épouser Louis Besson et devient la maîtresse de Numa, marié avec Alice.
22 h. 10 (★) Documentaire : « Une pierre blanche pour Mistinguett », de J.-J. Bloch. Réal. R. Bernard.
Comment Jeanne Bourgeois, née le 3 avril 1875, devint la « Miss » : sa carrière et ses succès.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Série : Hawaï, police d'Etat.
20 h. Reportage : Une certaine idée de la corrida, de P. Cordelier. Réal. J. Ordines.
Avec la participation d'Antonio Ordonez, Jean Cau, Jean Lacouture, Lucien Clergue, Luis Vazquez, M. Cortes, B. Ordonez, S. Dali.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direct. R. Albin ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques, « Quatuor n° 3, opus 74 », de Haydn ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert ; 17 h. 15 (S.), Festival de Schwetzingen, récital Radu Lupu (œuvres de Schubert) : « Quatre Impromptus, opus 90 » ; Ut mineur ; mi bémol majeur ; sol bémol majeur ; la bémol majeur ; « Sonate en la mineur, opus 143 posthume », « Sonate en sol majeur, opus 78 K. 894 Fantasia » ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Sonate pour piano n° 21 en la majeur » (Schubert), par A. Schnabel, « Ahi disperata vita » (Gesualdo), « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : A. Membrado, guitariste, A. Bernard, trompettiste en duo avec l'organiste E. Krapp : « Deux Préludes en ré », « Eloge de la danse » (J.-S. Bach), « Canticum » (Léo Brouwer), « Sonata Prima » (G.-B. Viviani), « Deux Chorals » (J.-L. Krebs), « Danceries » (C. Gervaise), « Sonata seconda » (G.-B. Viviani) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « La transfiguration » (O. Messiaen) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de musique de chambre à la Maison de la Culture de Grenoble, avec l'ensemble de clarinettes de Grenoble, direction M. Coste : « Suite pour sextuor de clarinettes » (R. Leibowitz), « Quatre pièces, opus 7 pour violon et piano » (A. Webern), « Six pièces, opus 19 pour piano » (Schoenberg), « Pièces, opus 5 pour clarinette et piano » (A. Berg), « Concerto pour violon et treize instruments à vent » (K. Weill) ;

13 h. 45, Le monde insolite : La vie dans les music-halls, par M. Bailly ; 14 h. 15, « La vertu de Leonor », de J. Goudal, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Mises en scène par G. Dumur ; 17 h. 15, Disques ; 17 h. 30, Concert salle Pleyel : Orchestre de l'association des concerts Lamoureux, direct. A. Girard, soliste R. Amoyal : « Invitation à la valse » (Weber), « Concerto pour violon » (Mendelssohn), « Symphonie inachevée » (Schubert), « Les Préludes » (Liszt) ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques : « Elégie de la Sérénade pour cordes » (Tchaïkovski) ;

20 h. (S.), « Tom Jones », comédie en trois actes, paroles de Poinsinet, musique de Philidor, avec M. Malevsky, A.-M. Sanial, Ch. Chateau, L. Masson, L. Dachary, R. Oudot, orchestre de chambre O.R.T.F., direct. L. de Froment ; 22 h. 30, Libre parcours récital. Festival international du son ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Loys Masson.

> **EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
> **DIMANCHE 6 AVRIL**
> **FRANCE-CULTURE**
>
> 7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand-Orient de France » ; 10 h., Messe.
>
> **TF 1**
>
> 9 h. 15, A Bible ouverte : « Des nations sadiques » ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante : « Livre de Fernando Belo » ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Maes ma Yesu, la Passion de Jésus » ; 11 h., Messe célébrée à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, à Paris.

Lundi 7 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Feuilleton : « l'Homme qui revient de loin », d'après Gaston Leroux. Adaptation et dialogues Cl. Desailly. Réal. M. Wynn. Avec L. Velle, A. Stewart, M.-H. Breillat, M. Vitold.
Un drame fantastique de la Belle Epoque.
18 h. 17 Le fil des jours.
18 h. 47 Pour les petits : Pierrot.
18 h. 55 Pour les enfants : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 50 Feuilleton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 35 Film : « les Visiteurs du soir », de M. Carné (1942), scénario et dialogues J. Prévert et P. Laroche, musique M. Thiriet et J. Kosma, avec Arletty, M. Déa, M. Herrand, J. Berry, F. Ledoux.
A la fin du quinzième siècle, deux créatures du diable sont chargées de causer le malheur des habitants d'un château. L'un des envoyés s'éprend de la fille du châtelain. Le Diable lui-même sera impuissant contre l'amour. Un classique du cinéma français tourné sous l'occupation.
22 h. 30 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait. « Les grandes illusions » (1939-1941).
Les Français et le racisme.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
15 h. 30 Série. La journaliste : « Double fugue ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : le Pèlerinage.
20 h. 35 Film : « le Train », de J. Frankenheimer et B. Farrel (1964), avec B. Lancaster, P. Scofield, J. Moreau, M. Simon, S. Flon, Ch. Millot.
Arbitrairement coupé en deux parties pour un début des « Dossiers de l'écran », ce film — qui dure 2 heures 20 — est consacré à un fait de résistance des cheminots français en août 1944.
21 h. 45 Magazine d'actualités : Point sur l'A 2.
Avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Club Flash.
Et enquête sur le métier de comédien.
19 h. 40 Tribune libre : Le Mouvement de la paix.
20 h. Voir détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Merveilleuse Angélique », de B. Borderie (1964), avec M. Mercier, C. Giraud, J. Rochefort, J.-L. Trintignant, G. Gemma.
Angélique, veuve de Goffrey de Peyrac, connaît la prison du Châtelet et la cour des Miracles, devient aubergiste et chocolatière, puis épouse son cousin qui l'amène à Versailles. Un spectacle historique indigent.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des œuvres inachevées, par C. Samuel ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs : Deux chansons de cow-boy, Musique de la Louisiane ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : L'œuvre pour piano à quatre mains de Schubert ; 14 h. 35 (S.), Sonorités d'autrefois : « Toutes mes joyes sont atteintes » (G. Binchois), « Chapeau de sauge » (Anonyme), « N'araige jamais mieux que l'ay » (R. Morton), « Non pas que je veuille penser » (G. Joye), « Seule esgarée de tout joyeulx plaisir » (G. Binchois), « Je suis trop jeunette » (Anonyme), « Suite n° 1 en ré mineur » (A. Forqueray) ; Gustav Leonhardt, clavecin, « Duo pour deux pianos » (J. G. Mûthel) par I. et R. Kuchler, pianos fortes ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quintette en mi bémol majeur, cor et cordes » (Mozart), avec D. Bourgue, cor ; « Quintette en la majeur pour clarinette et cordes » (Mozart), avec G. Deplus, clarinette ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Symphonie concertante pour violon et alto » (I. Pleyel), avec I. Stern ; « Fantaisie pour violoncelle et piano » (J. Françaix) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre » (Tchaïkovski), avec M. Rostropovitch ; « Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes » (R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Visage du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... A quoi sert la musique : L'inspiration religieuse ;

20 h. 30 (S.), En direct de la salle Pleyel : Prestige de la musique : Orchestre lyrique de radio-France, direction G. Masini, avec le concours du Chœur national J. Grimbert : « Adriana Lecouvreur » (Cilea), avec : Montserrat Caballe, Placido Domingo ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7 (●), Matinales, par L. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance. De la famille, par A. Van Parys (1) la famille autrefois, avec Ph. Ariès ; 8 h. 32, L'individu et le groupe, par M.-F. Rivière et M.-P. Vettes ; 9 h. 7, Les lundis de l'Histoire, par P. Sipriot : Le Conseil d'Etat 1799-1974, à propos d'un ouvrage publié par le C.N.R.S., avec MM. L. Bergeron, M. Debré, G. de Broglie, B. Chenot, B. Ducamin, L. Fougère ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénements-musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, En soliste ; 14 h., Poème ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre des voix : « Cette voix », par R. Pinget (réal. J.-P. Colas) ; 17 h. 45, Léo Janacek (1) par P.-E. Barbier ; 18 h. 30 (★) « Le chevalier à la charette » (1), de C. Duneton, d'après Chrétien de Troyes, avec E. Scob, L. Ponette, J. Mauclair, J. Brassat, J. Franz, H. Virlojeux (réal. J. Pivin) ; 19 h., Présence des arts ;

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « Un cœur très laid », par Ph. Raby, avec E. Dandry, R. Favet, S. Favre (réal. G. Gravier) ; 21 h., Concert de musique de chambre à la Maison de la Radio, avec M.-C. Jamet, flûte, A. Ponce, guitare, C. Larde, flûte, G. Deplus, clarinette, C. Maisonneuve, hautbois, A. Fournier, cor, A. Rabot, basson, H. Le Floch, J. Dejean, violons, C. Lequien, alto, E. Peclard, violoncelle : « Quatuor en sol pour flûte, alto, violoncelle et guitare » (Schubert), « Explosante-fixe, pour quintette à vent et harpe » (A. Bancquart), « Adieu, pour quintette à vent » (Stockhausen), « Sonate pour flûte, alto et harpe » (Debussy), « Introduction et allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes » (Ravel) ; 22 h. 30, Entretien avec Louis Guilloux, par R. Grenier et C. Royet-Journoud (1) ; 23 h., De la nuit par E. Lansac et G.-M. Duprez, avec A. Adelmann ; 23 h. 50, Disques.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 9 h., Heu... reux ! ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 23 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h. A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mosik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante.

Du samedi 5 avril...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « La première de « l'Aiglon » » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 30, Histoires d'opérettes ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-Club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 6 avril

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour 6 transistors ; 14 h. 30, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

POLITIQUES

SI Malraux, sans doute, croit à l'homme, il croit aussi à *un* homme. Porté, dans un moment donné, par quelque chose qui est Dieu (avec ou sans guillemets), un grand dessein, un peuple, ou les trois : « *Quand Richelieu arrive, la France est une nation de deuxième ou troisième ordre. Quand il meurt, c'est la première nation du monde.* » Ou : « *Mao m'a parlé de lui* (de Gaulle) *avec bien plus de précision que de la France.* » Cela revient à dire qu'il croit, la constatant dans l'histoire, à une « politique historique ». Cet entretien avec Olivier Germain-Thomas, publié par *l'Appel* (1), c'est, en fait, un inédit de trente pages dont le titre — « les Réalités et les Comédies du monde » — est déjà significatif d'une pensée et d'une vision qui nous sont familières et dont pourtant chaque surgissement nous saisit. D'autant plus qu'une pensée et une vision politiques portées par un langage, c'est toujours rare.

« *Aujourd'hui, la puissance, c'est l'Amérique* — et il n'y a jamais eu de politique historique américaine (...). *Les Etats-Unis sont dans la situation étrange d'un pays devenu le plus puissant de son temps, sans l'avoir vraiment cherché. En gros, ils voulaient vendre des machines à coudre, ils les ont vendues...* » Incidente sur la « politique historique » d'Alexandre : « *Celui-là, c'est Tito vainqueur des Etats-Unis ; ça fait rêver.* »

Des formules, autant d'éclairs : « *Il n'y a pas de civilisation occidentale.* » — « *Le capitalisme n'est qu'une des données de notre civilisation, il n'en est pas la donnée...* » — Si Israël était détruit, « *les Russes iraient pleurer au Mur des lamentations* ». — « *Les Alliés ont ressenti leur lutte contre Hitler comme un front populaire mondial.* » — « *Les vrais fronts populaires sont morts avec le fascisme. La lutte électorale de la gauche contre la droite n'en est pas l'héritage, c'en est la comédie.* » — « *Nous vivons une époque de psychodrame, et tous les rats qui ont occupé le bateau se sont mis des casquettes de capitaine.* » — Sur « la démocratie du 1 % » : « *Si le brave Robespierre revenait et si on lui montrait ce spectacle, il irait se guillotiner lui-même.* » — « *Je ne crois pas au gaullisme sans général de Gaulle.* » — « *Le socialisme passera par la nation, non l'inverse.* »

Le « drame de notre époque » : sans doute que « *la science ait été assez forte pour détruire l'humanité mais non pour former un homme* ». *Pour finir :* Le sentiment d'une mission de la France ; le sentiment, l'idée même de mission : « *Les missions sont des chimères quand ce sont celles des autres.* » Requiem : « *Les morts des camps d'extermination se tireront assez bien du Jugement dernier.* »

***

Dans *la Nouvelle Revue des deux mondes* (2), M. Michel Jobert trace, de la politique étrangère de la France, un tableau qui est beaucoup plus que l'esquisse d'une esquisse : épure d'un large dessin et d'un vaste dessein, où s'inscrit un destin, celui de l'Europe.

Constat lucide, analyse sans complaisance ni litotes « diplomatiques », où les ambiguïtés et les faux-semblants sont mis à nu : sur ce terrain déblayé, offert aux projecteurs, le débat, la contestation même seront en tout cas plus clairs. De là s'élance une prospective, intellectuelle certes, mais marchante et militante. Cette trentaine de pages ont trop de densité pour qu'on puisse mieux faire qu'en éclairer quelques aspects, en invitant le lecteur à les replacer dans un contexte où ils prennent leur sens et qui est l'essentiel du texte.

Commençons par la fin, qui définit l'objet et le contenu d'une politique étrangère française (la nature nouvelle, la mutation, si on y tient, de *la* politique étrangère en tant que telle, ayant d'abord été précisée) : « *Défendre sa liberté et plaider pour celle des autres.* » Car « *la politique étrangère est le domaine par excellence où il importe de devancer l'événement* ». « *Le but est simple : c'est toujours, n'en déplaise à certains, l'indépendance.* [Mais] *l'indépendance que doit viser notre politique étrangère ne vaut qu'en toutes directions, sauf à perdre sa signification.* » Cette « volonté d'indépendance » « *me paraît être la principale garantie de l'avenir de la construction européenne* (...). *Tournée vers l'extérieur et écoutée par des pays très divers, la France doit assumer aujourd'hui un rôle de témoin, de vigile et finalement de modérateur, constamment occupée par la nécessité de sauvegarder un équilibre global nécessaire à sa propre survie, mais aussi à celle de la plupart des autres nations. C'est pourquoi nous devons axer notre politique étrangère sur la vigilance à l'égard des trois principales perturbations susceptibles de conduire à un déséquilibre majeur : le monopole pétrolier, le condominium soviéto-américain et la misère du quart-monde* ».

La pensée de Michel Jobert revient toujours à cette « construction européenne » qui « *a déjà connu des moments de modestie, et l'heure est peut-être à la devise du Taciturne : entreprendre, persévérer, voilà les mots-clefs pour aujourd'hui* ». Mais si Jobert le Taciturne affirme : malgré les échecs, il ne pense certes pas : contre toute espérance.

***

Nous avons signalé le numéro de *la Nouvelle Revue socialiste* (3), consacré à la politique étrangère. Le dernier, outre un intéressant exposé, par Antoine Blanca, des institutions de Cuba, ouvre le « dossier » des DOM-TOM. « Vocable expéditif », note Alain Vivien, sigle à résonance de tam-tam propre à accompagner les musiques de l'exotisme lyrique ou folklorique. L'auteur s'attache aux Antilles pour décrire une situation mal connue. Certes, il n'y a pas les colons et les autres, toute la population étant également « indigène », mais le système colonial joue au niveau socio-économique. Et ce n'est pas une métaphore comme pour l'Occitanie « colonisée ».

Avec Philippe Leymarie, on quitte presque complètement départements et territoires pour les nations africaines de la « francité ». Il milite pour une décolonisation : celle de la coopération. Critique radicale de la politique des quinze dernières années et, bien entendu, des hommes. Notera-t-on l'absence d'autocritique pour les années antérieures ? On la trouverait plutôt chez Alain Vivien, sous la forme d'une condamnation de la S.F.I.O. Pour la période d'opposition, Philippe Leymarie indique pourtant que la gauche, sauf exception, « *a été peu sensible au problème des rapports de la France avec le tiers-monde et singulièrement avec ses anciennes colonies* ». Il esquisse un « plan pour la gauche », dans la perspective de la venue au pouvoir et dans une rétrospective d'une victoire en 1974 qui — la phrase fera peut-être dresser l'oreille — « *aurait ouvert la voie à un renversement progressif des alliances diplomatiques de la France* ».

Autre forme de colonisation, celle-là universelle : l'empire des entreprises transnationales et multinationales, sur lesquelles *Politique aujourd'hui* (4) publie une information de synthèse qui est en même temps un *contre-défi*. La résistance reste très au-dessous de l'agression. Ce cahier a « *l'ambition d'aider à la prise de conscience* » d'une urgence que « *partis et syndicats ne pourront éternellement négliger* ». Une citation d'un des grands « colonisateurs » illustre cette vaste politique de la machine à coudre évoquée par Malraux : « *...A quel point le peuple américain éprouve de la jouissance en vendant et en achetant des marchandises. Nos magazines sont le monument qui rend gloire à l'entreprise américaine, au génie américain...* »

Ce numéro inaugure la nouvelle formule de *Politique aujourd'hui*, aussi sérieuse que l'ancienne, et peut-être plus vivante et stimulante.

Au cours du bilan politique par lequel il ouvre la *Nouvelle Revue socialiste*, Maurice Benassayag écrit : « *Pourquoi dissimuler que le procès instruit par le P.C.F. bouleverse le paysage immédiat et brouille les perspectives d'avenir ?* » Dans les revues, le parti communiste fait l'objet d'une attention significative. C'est tout un ensemble que lui consacre *Esprit*, d'ailleurs préparé avant la « dispute », mais que celle-ci place dans un éclairage nouveau. On s'aperçoit mieux, note J.-M. Domenach, que, « *sans le P.C.F. la coalition populaire perd beaucoup de sa confiance et de sa crédibilité* ». Son analyse le conduit à cette explication que le P.C. se sent menacé — électoralement, c'est secondaire — « dans son être même ». D'où ses mises en demeure. « *Le parti socialiste tente de résister : ou bien il procédera aux exorcismes rituels qu'on lui demande — et il s'habituera ainsi à un destin de subordination — ou bien il devra (...) poser les questions essentielles.* »

Autre table ronde, aux *Etudes*, à huit participants, dont trois « connaissant le parti de l'intérieur ». Beaucoup trop vaste, cette table, pour entrer dans la revue. Elle a été réduite à l'échange entre les « trois ». La question du « changement », celle de « l'énigme » (celle de la « dispute », moins), sont débattues, après une présentation d'où l'on retient cette formule : « *On prête aux communistes plus que ce qu'ils ont, ou ce qu'ils n'ont pas — pour mieux refuser ce qu'ils sont.* »

L'évolution ? On pourrait la mesurer à celle des réactions, de Koestler à Soljenitsyne. Ce qu'on reproche principalement, avec une certaine sérénité, à Soljenitsyne, c'est d'évoquer de déplorables, trop vraies hélas ! mais très vieilles histoires du temps, précisément, de Koestler. *Mais Koestler en* son temps était, aux yeux de Roger Garaudy — encore l'évolution — « le mensonge à l'état pur » ; pour d'autres, le « faux témoin », toujours à l'état pur ; pour tous, un « traître », tantôt « réactionnaire », tantôt « trotskiste », et même « hitléro-trotskiste ». On peut rêver là-dessus, avec le volume que *l'Herne* consacre au « Croisé sans croix ». Le nom est un peu trop beau ? C'est par compensation, sans doute, qu'on a mis l'homme en croix gammée.

SOMMAIRES

— *L'Homme et la Société* (Ed. Anthropos, 12, av. du Maine) publie un numéro double : « Economie et tiers-monde », avec notamment une « analyse marxiste des sociétés multinationales ».

— Dans la *Revue de l'Institut de sociologie* (Université de Bruxelles, parc Léopold, 1040), une très intéressante étude de E. Richez-Ruelens, « Jeunesse et syndicalisme ».

— Dans la *Revue française de science politique* (P.U.F.), Elisabeth Stemer-Picard apporte une information très complète et directe sur les rapports du Liban et de la résistance palestinienne.

(1) N° 13, 89, rue de Lille.
(2) Mars.
(3) 12, cité Malesherbes, 75009.
(4) 14, rue des Petits-Hôtels, 75010.
(5) 51, rue de Verneuil, 75007.

LANGAGE

Revues et colloques

● Le numéro 36 (décembre 1974) de *Langages*, consacré à la « néologie lexicale ». Lecture pour spécialistes et premier résultat des recherches difficiles d'une équipe associée au C.N.R.S., sous la direction de Louis Guilbert, ce numéro traduit bien les hésitations des études françaises de « néolexie » (l'activité créatrice de « mots »). Une collectivité ne pouvant pas plus s'empêcher de créer des mots qu'une plante ne peut « s'empêcher » d'avoir des feuilles et des fruits, la problématique de ces mots « en train de » se faire est encore bien incertaine. L'équipe de L. Guilbert a le mérite de frayer des voies d'exploration dans cette broussaille.

« Langages », Larousse, 13-21, rue du Montparnasse, 75006 Paris.

● *Sur le problème de l'enseignement* des langues étrangères en France, les *Actes du colloque international Langues et Construction européenne*, tenu à Paris du 6 au 8 décembre 1974. Des débats, des chiffres préoccupants sur la situation des langues étrangères dans notre système scolaire face au monopole de fait de l'anglais, un plaidoyer documenté pour la diversification de cet enseignement.

Un vol. 197 p. au siège de l'Association linguistique franco-européenne, 117, rue de Rennes, Paris-6e (548-45-63).

● Au sommaire de la *Revue de linguistique romane*, tome 38 de 1974, un « Hommage à la mémoire de Walther von Wartburg ». La publication d'une lettre de M. Georges Straka et d'extraits de la correspondance échangée en 1939-1940 entre W. von Wartburg (alors aux Etats-Unis) et Mme von Wartburg (restée en Suisse) intéressera et apaisera les lecteurs romanistes de « La vie du langage » qu'une polémique malheureuse autour du souvenir du grand savant avait justement émus.

« Revue de linguistique romane », Université des sciences humaines, 25, rue du Maréchal-Juin, 67084 Strasbourg Cedex.

● Le numéro 8 (printemps 1974) de *Présence francophone*. Cette revue semestrielle (214 pages) éditée par le Centre d'études des littératures d'expression française (CELEF) de l'université de Sherbrooke, province du Québec, est à l'heure actuelle la plus nourrie, la plus fouillée et la plus vivante du genre. De lecture très agréable, c'est un instrument de travail indispensable pour la connaissance de la francophonie. Elle devrait trouver en France un large public.

Au sommaire de ce numéro, entre autres : des études de J. Leiner sur « Le problème du langage chez Frantz Fanon, Malek Haddad et Albert Memmi » ; d'Emile Langlois sur « Les soleils des indépendances » ; et de Mongo Béti sur « L'action des média occidentaux en Afrique noire, dite francophone ». Très nombreux comptes rendus et documents.

Abonnements : 8 dollars canadiens par an, au Service de diffusion du CELEF, faculté des arts, université de Sherbrooke, Québec, J1K 2K1, Canada.

● Du Canada encore, la revue de prestige de l'Hydro-Québec (l'équivalent là-bas de notre E.D.F.), *Forces*, dont on avait craint un temps la disparition, nous arrive dans sa vingt-huitième livraison. Au sommaire en particulier : un peintre québécois connu dans le monde entier, Jean-Paul Riopelle.

Abonnements : 8 dollars canadiens, à Hydro-Québec, 75, boulevard Dorchester ouest, Montréal, P.Q. H2Z 1A4, Canada.

● A Halifax (Nouvelle-Ecosse, Canada), les 3, 4 et 5 avril, le second colloque sur le thème : « Identité culturelle et francophonie dans les Amériques. » Comme le premier (Bloomington, Indiana, mars 1974), ce colloque est organisé et animé par le professeur Albert Valdman, spécialiste des problèmes de la *francophonie native aux* Etats-Unis, également éditeur du bulletin *The French language in the Americas*. Nous espérons pouvoir rendre compte des travaux du colloque de Halifax.

● A l'occasion de son soixantième anniversaire, le comité catholique des Amitiés françaises dans le monde organise un concours ouvert aux candidats(tes) de moins de trente ans se destinant à l'enseignement du français dans *leur* pays, et aux professeurs déjà en exercice. Le prix du concours est une (généreuse) *bourse d'études de deux ans* à Paris.

Renseignements au siège du comité : 99, rue de Rennes, 75006 Paris.

J. C.

CARTE POSTALE

Buticulamicrophilie

LA petite dactylo de la rue Duphot passa sans s'arrêter devant l'appétissante vitrine aux riches victuailles, eut un regard d'envie pour celle aux fruits vernis d'exotisme, entra chez Fauchon et acheta, pour six francs, une mignonnette d'alcool.

Puis, traversant la rue, elle pénétra sous l'église de la Madeleine pour déjeuner « chez le curé ». Ce qui lui revint, avec son chèque-restaurant, sensiblement au même prix.

En effet, pour les employés du quartier, le curé a créé « L'Accueil de Midi », sorte de cantine au décor aimable, confortable, où l'on sert au déjeuner trois cent cinquante repas (hors d'œuvre, plat garni, fromage ou dessert, pain à discrétion, pour 7 F).

Etais-je tombé sur une alcoolique clandestine ? Non ! La jeune personne venait d'acheter cette mignonnette pour un oncle de province, un des nombreux collectionneurs de mignonnettes.

Trois cents modèles différents

Il ne s'agit pas là d'un hobby enfantin. Ils sont nombreux ces collectionneurs, et dans le monde entier ! Les premières petites bouteilles, baptisées tout de suite mignonnettes, datent de près d'un siècle, m'a confié M. Lillet (du Kina Lillet, bien oublié des foules) qui se souvient que son grand-père en faisait distribuer publicitairement aux garçons de café. Ceux-ci jadis, en province, les offraient à leurs clients habitués pour la nouvelle année et en touchaient, en retour, des étrennes à plein plateau.

Aujourd'hui, chez Fauchon, on peut trouver quelque trois cents mignonnettes diverses et celle de la vodka russe est la dernière en date, fort courue des collectionneurs. Les commandes viennent de partout, et de très sérieux amateurs correspondent avec Fauchon, d'Italie, des Etats-Unis, de tous les coins de France, afin d'enrichir leur collection. On cite un industriel de Stockholm qui a, dans son bureau, un planisphère où de petits drapeaux signalent les pays d'origine des alcools et liqueurs ainsi proposés.

Ces collectionneurs, comment faut-il les appeler ? Chez Fauchon, à tout hasard, on dit « buticulamicrophilistes ». Mais si les spécialistes du langage trouvaient mieux...

COURTINE.

Psychologie en miettes

LU dans les « Hauts-Quartiers », de P. Godenne : « Elle comprenait qu'il y avait peu de différence entre un psychiatre et un prêtre et qu'ils se ressemblaient en ceci que, l'un comme l'autre, ils étaient voués au sérieux en toute circonstance. »

L'un comme l'autre, il est vrai, croient avoir charge d'âmes ; le prêtre tient son « pouvoir » de Dieu ; le psychiatre de la société ; le sort du premier est plus enviable : être l'instrument du « divin » est moins compromettant, par les temps qui courent, que d'être celui de la société..

Les relations humaines reposent sur un principe des plus élémentaires : confirme-moi dans ce que je suis ou crois être et je t'aimerai ; conteste-moi dans ce que je suis ou crois être et mon amitié te sera acquise.

La sagesse la plus élémentaire veut donc que l'on ne s'entoure que de personnes que l'on puisse confirmer dans leur être.

***

A un catholique pratiquant, père de famille, toujours préoccupé de sexualité et attiré par les très jeunes filles, qui demandait à Julien Green quand cela cesserait, ce dernier répondit : « A votre mort. »

Saisis au vol dans la rue ces mots qu'un adolescent adresse à une fille : « Viens chez moi, ce soir, tu verras, j'ai les œuvres complètes de Mao-Tsé-toung...

***

L'homme est un animal perpétuellement *à la recherche de* significations ; et il les trouve toujours.

***

Enfin, cet excellent conseil de Nietzsche : « Traiter les problèmes profonds comme on agit avec un bain froid : entrer vite, sortir vite. »

ROLAND JACCARD.

SOCIETE

Point de vue

LE TEMPS DES MASQUES

L'AUTRE jeudi, c'était la mi-carême ; pourtant, je n'ai pas vu un seul masque dans les rues, même à hauteur d'enfant. Mais à quoi bon des masques ce jeudi-là, puisque nos contemporains nous en affublent d'autorité tous les autres jours ? Le policier porte, à leurs yeux, son masque de cogneur, et l'Arabe son masque de voleur — homosexuel ou satyre, voilà le seul choix qui lui reste ! Le garçon aux cheveux longs a son masque de gauchiste ; celui aux cheveux courts, celui de « facho ».

Les soirs de fin de semaine, dans mon quartier, il suffit de porter cravate pour se faire étiqueter. Etiqueter et attaquer : un de mes amis y a été roué de coups sans raison par trois garçons qui voulaient seulement « casser du bourgeois ». *Les assistants ricanaient et ne se sont interposés qu'entre la police, enfin survenue, et les agresseurs. Comme je lui suggérais d'envoyer son témoignage aux journaux, mon ami me répondit avec bon sens que chacun avait sa clientèle et ne lui servait que les abus qui nourrissaient son parti pris, ce qui est vrai.*

D'ailleurs, ouvrir un journal dans un lieu public, c'est poser un certain masque sur son visage. Asseyez-vous dans l'autobus devant une dame à fourrure et déployez l'Humanité, *puis surprenez son regard : la hargne, la crainte ou le défi le dénaturent déjà. Naturellement, vous pouvez procéder à l'expérience inverse avec* le Figaro *et l'homme en bleu de travail.*

Maquiller le tout

Cette triste mi-carême se complique lorsqu'on pénètre dans la zone politique. Par calcul, routine ou démagogie, les dirigeants de tous bords sont astreints au port du masque. Leurs opposants leur en appliquent un autre ; les « mass media » maquillent le tout, et personne ne reconnaît plus les siens. Observez les photographies des uns ou des autres que publient les magazines qui les soutiennent et ceux qui les attaquent : on dirait qu'il ne s'agit pas de la même personne. Cette manipulation, à la fois grossière et subtile, agit à la longue, même sur les esprits prévenus.

Dans cette société, rien n'est plus rare qu'un visage humain. Les enfants eux-mêmes sont devenus le reflet des petits écrans ou des bandes dessinées. Il n'y a guère que les « exclus » qui nous montrent le visage même de la douleur, ou de la pauvreté, ou de la solitude ; mais qui les remarque encore dans ce carnaval ?

Le pire et le plus récent me paraît ce masque de victime, d'honnête homme en colère que toutes les catégories de Français s'appliquent à tour de rôle pour barrer les routes, bloquer les ports, déverser des ordures dans les cours des préfectures, etc. Il s'agit toujours de « défendre le pouvoir d'achat des travailleurs » *ou « les intérêts vitaux de la profession » : je roulais pour vous, je bloque pour moi... Mais, à force d'être repris mot pour mot en toute circonstance, ces arguments sont devenus peu crédibles. Peu importe, d'ailleurs, puisqu'ils ne servent à rien : seuls comptent la violence mise en œuvre et le rapport des forces. Le chantage est devenu la maladie des démocraties — en même temps, hélas ! que leur définition, car on n'imagine guère ces tragi-comédies dans un régime totalitaire de droite ou de gauche. Ils ont les leurs, peu enviables.*

Ce qui m'étonne seulement, c'est que le public supporte aussi patiemment de payer, en gêne puis en impôts, les frais de ces chantages successifs. C'est peut-être qu'il compte bien en profiter le moment venu, et défiler à son tour dans le grand cortège avec son masque de victime. Ou peut-être les « mass media » l'ont-ils définitivement réduit au rôle de spectateur. Il attend son feuilleton et l'épisode du jour : l'autoroute bloquée, le siège de la Fumade, l'antigang et les voyous, etc. Après tout, si finalement c'est le masque de spectateur qui lui convient le mieux, pourquoi le contrarier ? Sa seule erreur serait de croire que le spectacle est gratuit.

GILBERT CESBRON.

CROQUIS

En attendant le métro

EN attendant le métro je regarde les affiches de publicité. J'aimerais bien habiter au sommet d'une tour comme celle-ci. La vue doit être magnifique. Le soleil ne vient jamais chez moi. J'occupe un studio dans un vieil immeuble situé au milieu de cinq tours gigantesques. J'ai l'impression d'habiter au fond d'un puits. Mais où trouver l'argent pour louer un appartement au sommet d'une tour comme celle-ci ?

Où trouver l'argent pour acheter ces beaux meubles ? « *C'est drôlement bien chez toi* », dirait Nicole. Elle serait ravie de s'asseoir dans un fauteuil aussi confortable que celui-ci. Je ne possède, hélas ! qu'une vieille chaise dont les pieds penchent terriblement, les uns en avant, les autres en arrière. On a l'impression qu'elle va se mettre à marcher.

J'aimerais bien avoir cette voiture. Celle que je possède est dans un état si lamentable que les autostoppeurs ne daignent pas me faire signe de m'arrêter. Il en est même qui se cachent derrière les arbres !

Il n'est pas question que j'achète une autre voiture. L'argent que je gagne ne me permet même pas d'acheter un pardessus correct comme celui que porte ce jeune homme. Une jolie blonde est suspendue à son bras. Elle le regarde amoureusement. Je suis sûr qu'elle ne ferait guère attention à lui s'il portait un pardessus vieux comme le mien. A quoi bon savoir qu'on trouve tout à tel endroit quand on ne peut rien acheter ?

Une cinquième affiche m'invite à passer trois semaines dans un pays lointain, où, paraît-il, la mer est bleue, les maisons blanches et les nuits douces comme la peau des filles. Mais où trouver l'argent pour y aller ?

Soudain, au bout du quai, une dame commence à hurler : « *Arrêtez-le ! Arrêtez-le !* » En quelques secondes, un attroupement se forme autour d'elle. Un type lui a arraché son sac. Il est parti par là. « *Arrêtez-le !* », répète la dame. Elle n'est pas en mesure de donner son signalement. Elle l'a à peine vu. Elle a simplement remarqué qu'il portait un vieux pardessus.

VASSILIS ALEXAKIS.

A PROPOS DE SEXOLOGIE

LES remous concernant les cours de sexologie s'apaisent. Il est regrettable que le débat se soit limité à des questions de personnes, de tendances politiques et à des discussions sur les moyens d'information et leur déformation. Il semble plus intéressant de chercher à comprendre quelles fins poursuivent ces cours, quels besoins ils traduisent, à quoi ils veulent répondre, et de se demander si les moyens utilisés sont les plus adéquats pour atteindre ces buts.

Les pratiques de Vincennes ont pris naissance aux Etats-Unis. La dynamique de groupe dont elles sont issues présente un éventail de techniques et d'objectifs extrêmement large et en constante évolution. Introduite en France depuis bientôt vingt ans, elle est utilisée par les médecins pour soigner collectivement les malades, qui peuvent ainsi s'entraider et reprendre dans une atmosphère protégée des contacts sociaux. Elle fait la fortune d'organismes de formation où les cadres sont supposés apprendre à commander, étudier leur comportement en groupe, etc. Elle constitue enfin une méthode de formation des éducateurs. C'est dans ce but que l'université y recourt dans les disciplines ayant trait à la pédagogie et à la psychologie.

Issue de préoccupations pédagogiques mais surtout thérapeutiques, la dynamique de groupe s'est transformée depuis quelques années en recherche sur les formes d'expression non verbale. Ainsi sont nés les groupes Marathon, le fameux institut d'Esalem aux Etats-Unis, où se pratique la gestaltthérapie, enfin les groupes bioénergétiques inspirés de l'œuvre de W. Reich.

Ces groupes, malgré leurs différences, poursuivent un même objectif : privilégier l'expression, au détriment de la rationalisation, du ressenti au lieu du pensé, du présent, de ce qui se passe maintenant au lieu du passé. « *Le fait que la simple introduction du contact physique signifie presque une révolution dans les mœurs, me paraît une triste illustration de la condition de la personne aliénée et solitaire dans notre monde d'aujourd'hui* », écrit Ruytenbeeck (1). « *Oubliez votre esprit au profit de vos sensations* », conseille F.S. Peres (2). D'où la nécessité de les multiplier par des mouvements, respirations, contacts avec les objets... et les autres. Caresses, massages, embrassades, reniflements sont utilisés dans les groupes ainsi que la nudité, grande niveleuse de distinctions sociales comme le savent les sportifs.

D'après les responsables, la variété des sensations éprouvées, loin de provoquer des excitations sexuelles précises, enrichit au contraire l'individu d'une sensualité diffuse et, à quelques exceptions près, n'aboutit pas à des « partouzes » généralisées. Tout cela a pour but de réintégrer dans la société américaine, grâce au groupe, l'individu inhibé par des décennies de principes puritains.

L'erreur de Vincennes semble avoir été de viser en même temps deux objectifs ou en tout cas de ne pas les avoir suffisamment distingués : la réhabilitation des sensations par l'expression non verbale et à travers celle-ci l'apprentissage de la sexualité. On devine les réactions d'indignation vertueuse ou égrillarde d'un public mal informé. Si l'université n'est pas un lieu pour ce genre d'expériences, si Vincennes ne réunit pas que des individus raisonnables, la publicité et, de ce fait, l'importance accordée à une tentative bien limitée, n'en restent pas moins regrettables.

L'opposition entre nature et culture

Plutôt que de prendre parti, essayons de comprendre. L'expérience de Vincennes présente au moins un aspect positif : le désir, ouvertement exprimé, de quelques étudiants d'apprendre à se servir de leur corps autant que de leur cerveau. On ne peut leur reprocher d'avoir eu recours à l'université pour acquérir les connaissances qui leur manquaient et tenter de résoudre une des contradictions de notre société à laquelle ils sont très sensibles : l'opposition entre nature et culture.

Niant le fait naturel, alibi de tant d'arguments conservateurs, les étudiants rejettent volontiers la responsabilité de ce qui leur déplaît sur la culture, c'est-à-dire la société. C'est ainsi qu'ils insistent, reprenant des arguments scientifiques solides, sur le fait que l'inégalité de développement intellectuel des enfants s'explique par les différences d'environnement familial et socioculturel et non par quelque don ou capacité intellectuelle innés ; qu'ils repoussent pour les mêmes raisons l'idée d'une nature féminine, l'éducation étant seule responsable de l'inégalité des sexes, etc. Des sociologues américains sérieux estiment qu'une civilisation se juge suivant l'accord atteint entre les principes proclamés et les conduites suivies. Par exemple, que penser de la démocratie, de l'égalité exaltées par les parents, tandis qu'ils interdisent à leurs enfants de jouer avec des petits Noirs ? Mais que penser alors d'une éducation qui inculque, dès le plus jeune âge, la distinction du propre et du sale avec encore plus de vigilance et d'unanimité que celle du bien et du mal, apprend (avec peu de résultats) aux enfants à se laver pour ne pas sentir mauvais, les expose d'une publicité vantant journellement l'emploi des désodorisants pour conserver l'amour d'un homme (il ne s'agit bien entendu que des mauvaises odeurs féminines), alors que ces mêmes enfants découvriront tôt ou tard, brusquement, combien les odeurs naturelles peuvent être appréciées, considérées comme excitantes, etc.

Les étudiants de Vincennes, cherchant à résoudre cette contradiction, abordent franchement le problème. « *Je suis totalement allergique aux odeurs naturelles* », dit l'un. « *Toi, tu préfères les gens sales ou lavés ?* », demande l'autre. Approche réaliste. On peut espérer que la nouvelle génération ne trouvera plus comique le mot cocu et ne rira plus d'histoires grivoises parce que (ô Bergson ! ô Freud !) elle n'aura plus peur. Habituée à considérer l'aspect physiologique, naturel, de la sexualité, elle abandonnera la stupide recherche de la performance, un certain donjuanisme de pacotille. Génération enfin débarrassée du mythe de la virilité ! Cela permettrait à la fois aux hommes d'accepter sans humiliation d'être « en panne », aux femmes de ne plus simuler un plaisir qu'elles n'éprouvent quelquefois pas. Accepter, sans honte, d'être ce que l'on est, dans ce domaine comme dans les autres, ne pas vouloir passer pour « l'amant idéal », la fille « la plus sexy » ou « la plus formidable au lit » comme on accepte de ne pas être champion de ski ou de nage papillon, rendrait plus honnêtes et plus vraies (pour ceux qui les souhaitent telles) les relations entre les sexes.

Solidarité et intimité

Mais la méthode utilisée ne paraît pas la meilleure pour obtenir ces résultats et elle n'est pas sans inconvénients. Les reniflements, même pédagogiques, ainsi localisés, s'ils se généralisaient, nous ramèneraient à des formes de prises de connaissance bien connues des chiens. Chaque époque crée de nouvelles valeurs et détruit celles qu'elle remplace. Si les étudiants de Vincennes perdent une certaine pudeur au profit d'un réalisme certain, il est intéressant de noter que cette évolution paraît liée à d'autres caractéristiques de la jeunesse actuelle. Les jeunes en effet perçoivent mal deux dimensions classiques de l'existence : le collectif et le privé. La notion de la responsabilité collective au sens large, nationale, civique, leur fait en général défaut. Où l'auraient-ils acquise ? En revanche, c'est à la solidarité du petit groupe qu'ils font appel pour fuir ce qu'ils redoutent par-dessus tout : la solitude. L'antidote à la société de masse, c'est, pour eux, l'attachement au petit groupe : les copains.

Oui, chaque époque détruit en innovant. Le tutoiement supprime le formalisme au bénéfice de la camaraderie, mais au détriment des nuances : le passage du Monsieur, Mademoiselle aux prénoms, à l'émotion du premier « tu ». Simplicité gagnée, c'est évident, mais raffinement perdu. Bien plus encore, si parler franchement avec son partenaire de ce que l'on éprouve est sain, la mise en commun, même dans un groupe restreint, de ses préférences et expériences sexuelles paraît un gain bien faible face à ce qui se perd d'infiniment précieux : l'intimité. Il est sûrement souhaitable d'éviter le formalisme, encore faut-il savoir ce qu'il protège et le prix dont on paiera sa suppression.

La sociologie cherche des lois. Celle du pendule, opposition-réaction, etc., paraît si régulière, si connue, comment n'a-t-on pu encore lui échapper ? Sans doute faut-il l'avoir vécue pour en mesurer les inconvénients. Chaque génération doit à son tour la subir avant de s'en méfier. Est-il donc impossible de trouver une attitude raisonnable entre le tabou du sexe et l'exhibitionnisme ?

Cela nous amène à une dernière observation. Notre civilisation tente par l'orientation et la formation professionnelle de choisir les plus aptes dans chaque secteur de production. La reproduction, elle, est abandonnée à l'instinct. C'est ici qu'intervient encore l'indissoluble couple nature-culture. Cette dernière, la religion aidant, entoure le fait naturel d'un réseau de complications auxquelles se heurtent les plus fragiles. Impuissance, frigidité, insatisfaction sont le prix que les jeunes ont raison de ne pas vouloir payer.

Il serait utile de compléter les cours de sexologie, nécessaires sur le plan de l'information, même sans travaux pratiques, par des entretiens particuliers avec un médecin psychothérapeute, pour ceux qui le souhaitent. Malgré la difficulté de tracer une frontière précise entre un enseignement comportant des données psychologiques et la thérapie, la fonction première de l'université en général ne peut être de résoudre les problèmes personnels de chaque individu. Cela quel que soit le dévouement des enseignants, leurs possibilités d'aider les étudiants, sans parler de l'aspiration souvent excessive de certains à jouer les gourous.

Supprimer les tabous libère, mais imaginer cette étape suffisante pour progresser dans le royaume des sensations, être bien dans sa peau et, pourquoi pas, heureux en amour, relève de l'ignorance et de la naïveté. Les sensations isolées n'existent pas. Elles sont ressenties, interprétées par chacun en fonction de son histoire personnelle, de son affectivité, de son imagination, de ses besoins : tendresse, passion, exotisme, changement ou sécurité. Un cours de sexologie implique un complément de psychologie, sous peine d'être dangereusement inexact parce qu'incomplet. On n'échappe pas si facilement à sa condition d'être humain et à ses complications. S'il est aujourd'hui urgent, pour certains, de retrouver malgré les technocrates, les ordinateurs et le béton, la richesse des sensations perdues, s'il est indispensable de se décérébraliser, faut-il pour cela rejeter ce que, faute de mieux, on appellera son âme ? Le fameux : « *Que m'importe ton âme, je regarde tes mains* » de Lamennais se justifiait au vingtième siècle, contre un certain idéalisme hypocrite. Qui accepterait aujourd'hui de lui substituer « *que m'importe ton âme, je renifle ton sexe* » ?

En sexologie comme ailleurs, respecter la liberté de ceux que l'on informe, c'est aussi ne pas leur cacher les risques de toute démarche, les avantages et les inconvénients de chaque décision. Il leur appartient ensuite, en connaissance de cause, de choisir. N'invoquons pas ici le minimum de consensus nécessaire à la vie en société pour ne pas arrêter ceux qui la contestent. Evoquons seulement le minimum sur lequel tout le monde peut être d'accord. Qu'ils soient anarchistes, gauchistes, marxistes, conservateurs ou royalistes, chrétiens, juifs, animistes, musulmans, tous, sur cette planète, reconnaissent que nous ne sommes plus des animaux mais des hommes. « *Or il se trouve au cœur même de l'homme une source qui ne tarit jamais* », écrivait G. Bachelard ; et G. Canguilhem ajoute : « *C'est la source même de ce dont la philosophie a longtemps fait hommage au sommeil du corps et de l'esprit, la source des rêves, des images, des illusions.* »

MADELEINE GRAWITZ,
professeur à l'université de Paris-I.

(1) H. M. Ruytenbeeck, *les Nouveaux Groupes de thérapie*, éd. de l'Epée, 1973.

(2) L'un des praticiens les plus connus de la gestalt-thérapie.

« Refuser la tendresse »

Dans l'article de Jean-François Six paru sous le titre « *Mystique : Milarepa, est-ce une drogue ?* » (*le Monde* daté 23-24 mars, p. 11) deux lignes sautées dans l'avant-dernier paragraphe ont fait écrire à l'auteur qu'il fallait « *refuser la tendresse* », alors qu'il disait de toute évidence le contraire. Il fallait lire ce passage ainsi : *Aux adultes on voudrait crier :* « Il est temps de donner aux jeunes un vrai travail et de vraies tâches, une place et un rôle dans la cité, une stature et une vocation d'homme. Il est temps *de cesser de les plonger en eaux froides et désespérées. Il est temps de les inviter à la tendresse. Il est temps* de refuser d'être sorciers, temps de s'arrêter de soigner sa petite immaturité, temps d'aider autrui à reprendre courage. »

Un dimanche après-midi à Porto...

LE tram pour Matozinhos. Quatre escudos — moins d'un franc — pour quarante minutes de voyage. Le temps d'observer les promeneurs de ce dimanche doux comme un jour de printemps en France.

Ce jeune couple petit-bourgeois, main dans la main mais terriblement silencieux. Lui, l'estomac déjà rebondi. Elle, femme arrivée, c'est-à-dire mariée, « casada », assise. Des jeunes plus turbulents, pantalons flottants, chantant, riant fort dans ce petit tram à l'atmosphère jusque-là un peu feutrée. Un ouvrier dans un coin lit avec attention un article intitulé « La politique est la lutte décisive entre les opprimés et les oppresseurs ». Plusieurs vieilles femmes, belles, tout en noir ; profils sculptés. Au long du parcours, les slogans sur les murs définissent la nature de classe des quartiers : révolutionnaires et enthousiastes dans les quartiers populaires, de soutien à la démocratie chrétienne dans la bourgeoisie avenue de Boavista.

Le tram s'arrête souvent. Descentes, montées. Le petit monde de l'unique wagon s'ébranle à nouveau. Des gamins le poursuivent, s'accrochent à l'extérieur et font ainsi un bout de chemin : passagers clandestins déjà pleins d'expérience, étranges regards sérieux.

Tout à coup des voix montent. Une discussion animée s'engage. Les occupations de maisons vides sont à l'ordre du jour. Leurs partisans sont les plus nombreux. Le communiqué du Copcon qui parlait d'occupations « abusives » n'est guère apprécié. « *Don Henrique a conquis le Portugal, le peuple aujourd'hui conquiert les maisons* », plaide un habitant du Barredo, vieux quartier historique du centre de Porto, aux conditions de vie souvent dramatiques, qui s'étend au pied de la Sé (la cathédrale) et de la statue équestre de ce premier roi du Portugal. Personne dans ce tram n'ose vraiment condamner cette vague d'occupations. La question du logement est ici trop brûlante. Il n'y a guère que quelques timorés et hésitants, et ils ont le dessous.

Voici Matozinhos. Sorte de zone industrielle, port, cargos, symboles de croissance. Sur la place, beaucoup de jeunes désœuvrés. Un stand du parti communiste, drapeau portugais flottant au vent. Dans les cafés, une certaine animation. Journaux étalés, discussions ; ici c'est le match Porto-Benfica qui est le centre des préoccupations du moment, mais à la table voisine c'est la situation économique et politique, les grèves, le gouvernement : qui représente-t-il au fond ? On critique les interventions du ministère du travail dans les conflits avec les patrons ; pour qui joue-t-il ? Le long des quais, sur le grand pont, beaucoup de promeneurs : jeunes enlacés, familles du dimanche ; le mari, un petit transistor collé à l'oreille, suivant fiévreusement le reportage du match de football du jour tout en marchant ; la femme, résignée, accompagnatrice.

Retour à pied vers Porto, le long du Douro. Au bord du fleuve tout à coup un attroupement, des milliers de personnes, des centaines de voitures. C'est le spectacle de la marée noire. Un pétrolier échoué devant le Castelo do Queijo a baigné la côte de ses alluvions noirâtres. Les pompiers sont à la tâche. Le lendemain, ce seront des jeunes du service civique qui viendront leur prêter main-forte. Dans les voitures, des familles entières passent là une partie de leur après-midi : radio, journaux pour les parents, devant ; bagarres sporadiques chez les enfants, derrière.

Curieux mélange de flânerie, d'ennui, de routine ; les dimanches populaires n'ont pas encore été bouleversés par le vent du changement. Le football et la voiture tiennent toujours le haut du pavé.

Mais rien n'est simple ni linéaire dans ce Portugal de l'après-25 avril et de l'après-28 septembre. Le vieux monde, si pesant à certains moments, s'efface l'instant d'après : une effervescence, des espoirs, l'enthousiasme des luttes, surgissent, étonnants, chaleureux. Des brèches sont ouvertes. Les règles que les arbitres du jeu politique — du « centre » à la « gauche » de l'échiquier, parti communiste et Mouvement des forces armées compris — s'efforcent de mettre en place ne parviennent pas à canaliser toutes les énergies de ceux qui veulent s'attaquer à des transformations réelles et profondes ; de ceux pour qui toute répression n'a pas disparu avec la chute du régime fasciste ; de ceux pour qui les discours, si bien tournés soient-ils, n'ont guère d'effet sur une réalité quotidienne toujours insupportable.

MARIELLE GROS.

PRESSE

ANCIEN COLLABORATEUR DU « MONDE »

Albert Mousset est mort

Nous apprenons avec un grand retard la mort, survenue à Paris le 18 mars, d'Albert Mousset, homme de lettres, dont « le Monde » a publié de 1946 à 1965 de nombreux articles.

Albert Mousset, qui vient de disparaître à l'âge de quatre-vingt-onze ans, laisse une œuvre diverse et érudite, où l'histoire, et particulièrement l'histoire diplomatique, le dispute à la connaissance et à l'amour du Paris d'autrefois et d'aujourd'hui.

Né à Paris le 18 septembre 1883, élève du collège Rollin, étudiant à l'Ecole des chartes, à l'Ecole des hautes études et à l'Institut français de Madrid, Albert Mousset, archiviste paléographe, commence sa carrière en 1909 comme bibliothécaire au ministère des affaires étrangères. Ce choix, sa connaissance des affaires et de la culture espagnoles, l'engagent dans une voie parallèle à la diplomatie. Il est successivement chargé de mission en Espagne par le ministère de l'instruction publique (1911), membre et chargé de cours à l'Institut des hautes études hispaniques, attaché temporaire à l'ambassade de France à Madrid (1915).

En pleine guerre, il est nommé chef des services de propagande interalliée et, au lendemain de la paix, devient directeur de l'Agence télégraphique d'information à Belgrade puis de l'Agence radio à Paris.

Parallèlement, il publie de nombreux ouvrages qui témoignent de l'étendue de ses connaissances et de ses activités. Ce sont, notamment, des Promenades dans Paris *(1909), la biographie d'*Un témoin ignoré de la Révolution, Fernan Nunez *(1924), un essai,* Aux confins septentrionaux de l'Europe *(1929.) Après la seconde guerre mondiale, il donnera une série de grandes études, en particulier une* Histoire de la Russie *(1946), une* Histoire d'Espagne *(1947),* le Monde slave *(1946), sans cesser pour autant de s'intéresser à d'autres aspects du passé ou du présent avec* l'Etrange Histoire des convulsionnaires de Saint-Médard *(1955) ou bien* Paradoxes sur l'avenir de l'Europe *(1956),* Olympie ou les Jeux olympiques *(1960).*

Mais ce sont de nombreux journaux et revues, tant français qu'étrangers, qui recueillent, tout au long de sa carrière, l'essentiel de son œuvre. Il a fondé et dirigé la revue Affaires étrangères *; il appartient depuis 1912 à la Société des auteurs dramatiques ; il siège à la commission du Vieux-Paris et à la commission des sites du département de la Seine, mais aussi à l'Académie diplomatique internationale. Il est secrétaire général de la commission d'histoire de Paris. Ses articles, chroniques, études, traitent des questions dont il a eu à connaître ici et là et s'appuient toujours sur une culture quasi universelle, sur des recherches scrupuleuses, sur une curiosité toujours en éveil. Eblouissant causeur, il multiplie parallèlement les conférences, en particulier sur l'art français. Il est honoré, au fil de sa carrière, d'un prix Montuyon, des prix Perret et Paul Deschanel pour l'ensemble de ses travaux de politique étrangère, du Grand Prix d'histoire de l'Académie française en 1955, et il est titulaire de nombreuses décorations : commandeur de la Légion d'honneur, commandeur d'Isabelle la Catholique, etc.*

Dans le Monde *à partir de 1946, Albert Mousset publie plusieurs dizaines d'articles chaque année, tant sur Paris, sur l'Europe, sur l'histoire diplomatique, que sur des sujets de pure érudition que cet esprit curieux sait rendre actuels et vivants. Dans son dernier article, paru le 17 février 1965, sous le titre* « Où en est l'histoire de Paris ? », *il exposait le plan d'une grande histoire de la capitale en vingt-cinq à trente volumes que le Conseil de Paris venait de décider de mettre en chantier et à laquelle il devait collaborer.*

UNESCO

L'Organisation « n'a pas de problèmes budgétaires »

déclare M. M'Bow

« Jamais l'UNESCO ne s'est trouvée dans une situation aussi favorable en ce qui concerne le versement des contributions financières des Etats qui la composent », a notamment déclaré M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de cette organisation, et ancien ministre de l'éducation du Sénégal au cours d'un déjeuner qui fut offert vendredi 28 mars à Paris par l'Association de la presse anglo-américaine.

M. M'Bow, qui a remplacé, le 14 novembre dernier, M. René Maheu à la tête de l'UNESCO, tenait ainsi à répondre à l'impression assez souvent répandue que son organisation risquait de manquer d'argent en raison de la décision de divers pays occidentaux de réduire leur contribution financière, voire, comme les Etats-Unis, de la suspendre totalement (*le Monde* du 4 mars 1975). La décision de ces pays fait elle-même suite aux résolutions adoptées contre Israël par la dernière conférence générale de l'UNESCO en novembre 1974.

Le budget de l'UNESCO porte sur deux ans. Fin mars, sur les contributions financières de l'exercice 1975-1976, les Etats membres ont versé 18,46 %, contre 9,21 % en mars 1973, lors de l'exercice précédent.

« L'UNESCO n'a pas de problèmes budgétaires », a déclaré M. M'Bow, qui a ajouté, à propos de la suspension de la contribution américaine, représentant le quart du budget global de l'Organisation : *« Les Etats-Unis sont souverains dans ce domaine. Ils ont le droit de ne pas payer. De toute façon, lors des exercices précédents, ils ne versaient leur quote-part que vers la fin de l'année... »*

M. M'Bow s'est élevé contre l'expression de *« majorité automatique »*, utilisée à propos de certains votes récents à l'UNESCO, notamment contre Israël. *« Je suis profondément choqué par ce terme, en tant qu'Africain et en tant que fonctionnaire international*, a-t-il déclaré. *Cette majorité n'existe pas. »* M. M'Bow estime, en revanche, qu'une *« majorité automatique »* a longtemps été le fait des pays occidentaux interdisant, par exemple, à la Chine l'accès de l'ONU et de l'UNESCO.

A propos de la récente *« conférence internationale pour l'universalité de l'UNESCO »*, qui a groupé à Paris des intellectuels hostiles aux résolutions contre Israël (*le Monde* du 18 mars 1975), le directeur général souhaite *« s'expliquer franchement »*. *« L'UNESCO est une institution à vocation universelle : cent trente-six Etats, dont Israël, y sont représentés. Mais c'est aussi une institution intergouvernementale et les gouvernements conservent, en tout état de cause, leur souveraineté. Or ceux-ci ont rejeté la demande d'Israël de faire partie du groupement régional européen. Des principes* (l'universalité) *à la réalité, le passage est parfois difficile »*, a conclu M. M'Bow.

ARMÉE

CORRESPONDANCE

Un appelé amnistié et emprisonné

Nous avons reçu la lettre suivante de MM. Jean-Pierre Faye, Philippe Ivernel et Pierre Vidal-Naquet :

Voici le singulier exemple de celui qui a été emprisonné *après* avoir été amnistié.

Bernard Rémy a été condamné pour désertion par le tribunal permanent des forces armées, le 16 mai 1974, à un an de prison par défaut. A la suite des élections *présidentielles du 19 mai*, la présidence de la République a étendu l'amnistie aux déserteurs et aux insoumis. Choisissant alors *de régulariser sa situation militaire* après consultation d'un avocat, il se présente dès l'automne aux autorités militaires. Il *est arrêté le 25 novembre 1974* à Rochefort, et détenu depuis cette date à la maison d'arrêt de Gradignan près de Bordeaux, sous la menace d'un *verdict* de « plusieurs années de prison ».

Voilà de bien étranges amnisties.

C'est que Bernard Rémy n'est pas seulement un déserteur amnistié. Il est aussi celui qui a constitué, d'abord avec quelques amis, le Groupe d'information sur l'armée (G.I.A.). Avec eux, il a publié un premier puis un second manifeste dans divers lieux de publication : dans *Change*, en mai 1973 ; dans *les Temps modernes*, en juin de la même année ; *dans Cause commune*, en septembre ; dans *la Quinzaine littéraire*, dans *Libération*, dans *Tribune socialiste*, dans *Frères du monde* en 1974. *Le 5 juillet 1973, le Monde* titrait : « Un groupe d'information sur l'armée s'attaque au secret. »

Rompant avec une certaine tradition de phraséologie antimilitariste, son analyse débusque la procédure permanente en vertu de *quoi* l'armée, *censée être ici la* « garante de la loi démocratique », se place en dehors de la légalité et hors la Constitution : déni *permanent* à la *souveraineté* populaire. Les « territoires » qu'occupe l'armée, dans l'espace de la société, sont « hors la loi ».

Voici l'analyse, portée par une voix et une écriture étonnamment tranquilles et précises — voici la libre critique qui ne peut pas être amnistiée, en effet.

Bien plus, le 15 janvier dernier, une réunion du Comité de soutien à Bernard Rémy était attaquée *par une section* d'assaut porteuse de tracts marqués du signe fasciste de la croix celtique (1) : ce signe utilisé dans certains groupes *fascistes pro-nazis* d'Italie, autour de 1935. Quand ce « groupe d'intervention *nationaliste* » — car tel est son nom — a quitté les lieux, de grandes nappes de sang tachaient les rideaux de la salle, et la mère de Bernard Rémy était aussitôt conduite à l'hôpital. Le 26 janvier, le Parti des forces nouvelles — rassemblement nouveau de la plus vieille droite — déclarait « *positive l'attaque du 15 janvier dernier* » et donnait ce haut fait en exemple. Un tract du G.I.N. annonçait que « *toute réunion antimilitariste sera désormais considérée comme une intolérable provocation* ».

Telles sont donc les dimensions actuelles du fait militaire, et il concerne tout citoyen d'une démocratie. Les derniers textes des doctrinaires de l'armée en France ont construit la notion d'un « *ennemi intérieur* » qui peut, à chaque moment, être appliquée à chaque lecteur de ce journal. La mise en état de guerre civile est minutieusement préparée par divers dispositifs.

Le moment vient de faire porter la critique du fait militaire par les « *peuples de tous les pays* », pour reprendre une formule connue. En Espagne, en Grèce, à Chypre, au Brésil, en Bolivie, au Chili, l'appareil militaire a volé le pouvoir en déchaînant les répressions les plus sanglantes. Au Vietnam, l'armée de l' « idéologie impériale », comme l'appelle Noam Chomsky dans *Bains de sang* (2), a transformé un pays entier en enfer d'acier. A Prague, une République socialiste est toujours occupée par une armée étrangère. En France, l'homme qui a administré la mort et la torture au peuple algérien est assis au conseil des ministres.

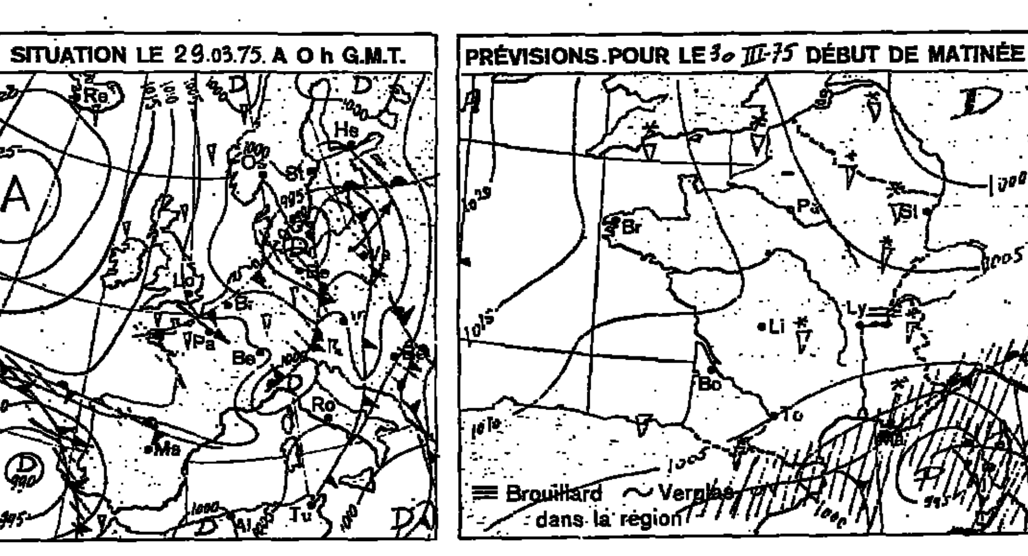
Dans cet univers-là, et pour l'avoir critiqué en profondeur, il est « normal » que Bernard Rémy demeure en prison. Faut-il l'*accepter ?*

(1) Voir *le Monde* du 16-1-1975.
(2) Edit. Seghers-Laffont.

● *ERRATUM. — Le général* Georges Picot, dans son article : « La nécessaire révolution militaire » (*le Monde* du 26 mars), *parlant du livre du commandant* Brossollet, écrivait que celui-ci imagine un « filet » de 120 kilomètres de profondeur (et non de 20 kilomètres, comme une erreur d'impression nous l'a fait indiquer), où de très petits groupes pourraient détruire un ennemi nombreux et puissamment armé.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — ▽ averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 mars à 0 heure et le dimanche 30 mars à 24 heures.

La majeure partie de la France restera sous l'influence de masses d'air froid venues de la mer de *Norvège entre les hautes pressions* du proche Atlantique et les basses pressions d'Europe centrale. Cependant, le pourtour méditerranéen, puis les Alpes, seront affectés par des perturbations venant du Portugal et de l'Afrique du Nord avec un renforcement des vents.

Dimanche, des nuages plus abondants seront observés progressivement sur le pourtour méditerranéen puis sur le massif alpin avec des pluies près des côtes et des chutes de neige dans l'intérieur et sur le relief. Ces précipitations pourront prendre un caractère orageux sur la Corse. Les vents s'orienteront au secteur est et deviendront assez forts à forts. Les températures seront en baisse près des côtes. Sur le reste de la France, le temps assez froid persistera et les éclaircies de la fin de la nuit favoriseront l'apparition de gelées dans la plupart des régions de l'intérieur. Dans la journée, des nuages d'instabilité alterneront avec des éclaircies, ils donneront par endroits des giboulées. Le début de matinée sera parfois brumeux du bassin aquitain au Jura.

Samedi 29 mars à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris Le Bourget de 1 006,1 millibars, soit 754,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 28 mars, le second le minimum de la nuit du 28 au 29 mars) : Ajaccio, 15 et 10 degrés ; Biarritz, 8 et 2 ; Bordeaux, 11 et −3 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 6 et −1 ; Cherbourg, 6 et 0 ; Clermont-Ferrand, 8 et −7 ; Dijon, 6 et −2 ; Grenoble, 9 et −4 ; Lille, 4 et −1 ; Lyon, 8 et −3 ; Marseille, 14 et 4 ; Nancy, 6 et 0 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice, 16 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et −2 ; Pau, 9 et 2 ; Perpignan, 17 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20 ; Rennes 8 et 1 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 7 et −2 ; Toulouse, 9 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 6 et −1 degré ; Athènes, 16 et 13 ; Bonn, 1 et 0 ; Bruxelles, 3 et 0 ; Le Caire, 21 et 12 ; îles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 3 et 0 ; Genève, 7 et −4.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 114

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II					■				
III			■						
IV								■	
V			■		■				
VI						■			
VII				■					■
VIII							■		
IX	■						■		
X		■		■					
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Quelques heures de calme ; Avec lui, il est impossible de ne pas être d'accord. — II. Se couchait parfois fort tard ; Saisit mal quand il est mauvais. — III. Chante en courant ; D'une certaine couleur. — IV. Arlequins pour pierrots. — V. Pronom ; Est dans la confidence. — VI. Abréviation astronomique ; Pronom : Point fixe sur une étendue mouvante. — VII. Fin de participe ; Mise sur la voie. — VIII. Dissocia ; Abréviation. — IX. Combattre l'insipidité ; Pronom. — X. Embaument les jardins d'Ispahan. — XI. Avec lui, il est préférable de glisser ; Parfumé.

VERTICALEMENT

1. Arrêts de rigueur ; Brillants échantillons de l'espèce humaine. — 2. Engourdies. — 3. Article étranger ; Se montrait cavalier. — 4. Nombreuses, chez bien des plantes ; Partie de ballon. — 5. Plus en place (épelé) ; Cherchera son chemin. — 6. Où retentissent maints grognements ; Frère de Moïse. — 7. Quelque chose de piquant ; Note. — 8. Sur d'anciennes armoiries ; Se distinguent avec peine lorsqu'on est loin. — 9. La seule chose qu'un avare pourrait consentir à donner ; S'oppose à l'aigle, dans le domaine du savoir.

Solution du problème n° 1 113

HORIZONTALEMENT

I. Diamant ; Evasion. — II. Manoir ; Un ; Di. — III. Main ; Trace ; Ciel. — IV. AV ; Ice ; TH ; Cal. — V. Sautons ! ; Econome. — VI. Ont ; Ota. — VII. Tuf ; Chemin ; Cr. — VIII. Ami ; Ecroués ; Pro. — IX. Roseau ; Louves. — X. Ora ; Bémols ; Us. — XI. Drame ; Ida ; Se. — XII. Eve ; Su ; Issues. — XIII. Ur ; Rosée ; Os. — XIV. Races ; Remuaient. — XV. Si ! ; Ventoux ; Esse.

VERTICALEMENT

1. Dumas ; Saboteurs. — 2. Aval ; Vrai. — 3. Ami ; Tirade. — 4. Manitou ; Lev. — 5. An ; Confessas ; Se. — 6. Notent ; Ce ; Mur. — 7. Tir ; Crabe ; Ort. — 8. Rat ; Houe ; Iseo. — 9. Cheveu ; Mi ; Emu. — 10. Vue ; Mélodieux. — 11. An, Co ; Isolas. — 12. Canon ; Us ; Soie. — 13. Ilot ; PV ; Usés. — 14. Ode ; Macreuse ; NS. — 15. Nille ; Rosses ; Te.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel du 29 mars 1975* :

UN ARRETE

● Relatif au calendrier de l'année scolaire 1975-1976.

Transports

● *Le trafic vers la Grande-Bretagne par Calais.* — Le port et l'hoverport de Calais ne sont pratiquement pas touchés par la grève des marins anglais, qui n'immobilise que le quart de la flotte de la Manche, indique-t-on à la chambre de commerce de Calais. Toutes les dispositions ont été prises en temps voulu par les responsables du port : le va-et-vient des car-ferries a été accéléré afin d'assurer non seulement le trafic normal du port de Calais, mais encore de remédier aux problèmes des autres ports du littoral touchés par la grève.

* Pour tous renseignements : tél. 34-41-90 ; 34-64-12 et 34-67-19 à Calais.

JEUNESSE

L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND EXPÉRIMENTE UN TYPE D'ACTION DANS LE POITOU-CHARENTES

(De notre correspondant.)

Poitiers. — L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) a décidé d'entreprendre dans deux régions, le Poitou-Charentes, en France, et le Schleswig-Holstein, en République fédérale allemande, *une forme* d'action nouvelle. En visant une « *amélioration de la qualité des échanges franco-allemands et une meilleure utilisation des moyens de l'OFAJ au niveau des institutions et des groupes implantés dans une même aire géographique* », l'Office veut *désormais* se présenter comme le fédérateur de tout ce qui, dans une région, peut se faire entre des groupes scolaires, universitaires, professionnels ou sportifs des deux pays.

Une première réunion a groupé récemment à Poitiers les associations sportives, socio-culturelles et de jeunesse et les représentants de plusieurs administrations, dont le ministère de l'éducation. Deux résultats ont *déjà* été acquis : d'une part, l'OFAJ patronnera une réunion des villes du Poitou-Charentes jumelées avec des villes allemandes et, d'autre part, un groupe permanent a été constitué dans la région pour confronter et coordonner tous les échanges. Enfin, des *Semaines du livre* sur l'Allemagne et du livre allemand seront organisées dans la région, parallèlement à une exposition *itinérante*. Une campagne analogue est actuellement menée en Allemagne. Elle a commencé le 13 mars à Kiel.

● *M. Jean-Pierre Prouteau*, grand maître du Grand-Orient de France, vient d'effectuer une visite de trois jours à Dakar, dans le cadre d'un voyage en Afrique noire qui doit le conduire à Abidjan et à Lomé. M. Prouteau avait déjà visité au début de l'année le Cameroun et le Gabon et présidé à Libreville les cérémonies de création d'une obédience nationale gabonaise le Grand Rite équatorial.

SPORTS

LA COUPE DE PRINTEMPS

Victoire logique de l'Italie sur la France

De tous les volleyeurs occidentaux, les Italiens sont assurément les moins dilettantes. *Comme en* basket-ball, les clubs italiens sont patronnés par les grandes firmes commerciales dont ils prennent le nom. Cet apport financier permet de dédommager les joueurs pour un entraînement quotidien qui explique la nette supériorité technique dont les Italiens firent preuve tout au long de la Coupe de printemps, qu'ils ont remportée après avoir battu en finale, vendredi 28 mars, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, l'équipe de France par 3 sets à 1 (15-11, 15-9, 10-15, 15-13).

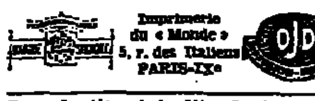
Il fallut, en effet, un sursaut d'orgueil des joueurs français, soutenus par près de trois mille spectateurs inconditionnels et un arbitre complaisant, pour remettre un moment en question la suprématie des Italiens qui disposaient, avec le passeur Mattioli et le jeune attaquant Di Coste (2,06 mètres), des deux joueurs les plus efficaces.

Comme en 1974, à Ankara, l'équipe de France termine donc à la deuxième place du tournoi du printemps, mais a surtout bien *préparé* la *phase* éliminatoire des championnats d'Europe, où elle sera opposée à la Grèce et à Israël, du 1er au 3 avril, à Bordeaux. Curieusement, ces deux dernières équipes se rencontraient le 28 mars, à Paris, pour la sixième place de la Coupe de printemps. Les Grecs s'imposèrent *en quatre sets (5-15, 15-10, 15-10, 16-14)*, mais les Français, qui disposent d'un potentiel athlétique nettement supérieur, devraient se *qualifier* aisément pour les championnats d'Europe, prévus à Belgrade du 18 au 28 octobre. — G. A.

Classement final de la coupe du printemps. — 1. Italie ; 2. France ; 3. Belgique ; 4. Allemagne Fédérale ; 5. Espagne ; 6. Grèce ; 7. Israël ; 8. *Turquie ; 9. Pays-Bas ; 10. Fin*lande ; 11. Suède ; 12. Danemark ; 13. Ecosse ; 14. Autriche ; 15. Angleterre.

TENNIS. — *Le Sud-Africain Hewitt vainqueur de l'Italien Panatta par 6-2, 6-2, rencontera en demi-finale du tournoi de Monaco l'Anglais Lloyd, qui a battu le Suédois Borg par 6-0, 5-7, 6-4. L'autre demi-finale opposera les Espagnols Orantes et Higueras.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

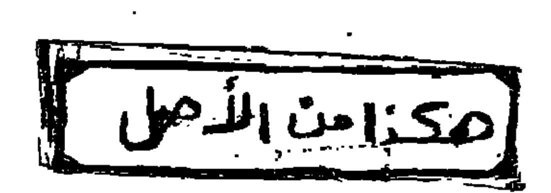
Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.



ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Don Giovanni (sam., 19 h. 30) ; Moïse et Aaron (dim., 20 h.).
Comédie-Française : l'Idiot (dim. et lundi, 14 h. 30).
Chaillot (au Théâtre de la Cité internationale) : le Règne blanc (sam. 21 h.).
Théâtre de l'Est parisien (Petit TEP) : Carrefour Bachir Touré (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville : Carolyn Carlson (sam., 18 h. 30) ; la Mouette (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30) ; lundi, 15 h.).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).



Biothéâtre : Britannicus (sam., 20 h. 15, dim., 15 h.) ; les Fruits d'or (sam., 22 h. 30, dim., 17 h.).
Bouffes-Parisiens : Pourquoi tu chanterais pas (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel suédois : la Danse de mort (sam. et dim. 20 h. 30).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10 ; lundi, 15 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Zouave (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cour des Miracles : Jean Hugues (sam., 20 h. 30 ; la Femme aux ciseaux (sam., 22 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h. ; lundi, 15 h.).
Deux-Portes : la Femme morcelée (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30 et 20 h. 30).
Edouard-VII : le Pape kidnappé (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.)
Espace Cardin : Hot'l Baltimore (sam., 20 h. 30).
Espace Tribuche : Orchidée (sam. 20 h.) ; Créations actives (sam. 17 h.).
Essaïon : salle I, La pupille veut être tuteur (20 h. 30) ; salle II, Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais (20 h. 30) ; Dis, Balthazar (22 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Gymnase : Chat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h. ; lundi, 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 17 h.).
La Bruyère : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Lucernaire : Beckett - Jean Barbeau (sam. et dim., 20 h. 30) ; J.-B. Moraly (sam. et dim., 22 h.) ; Plaisir des dieux (sam., 24 h. ; dim., 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Dialogues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Moderne : Un jeu d'enfants (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Tomato ; Queen of France (sam., 20 h. 30) ; Gilles Elbaz (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h. ; lundi, 16 h.).
Nouvelle-Comédie : Britannicus (sam., 16 h. et 21 h.)
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. ; lundi, 15 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30 ; lundi, 15 h.).
Plaisance : la Folle (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30)
Ranelagh : les Mirabelles dans Fauves (sam., 22 h. 15 ; dim., 14 h. 30).
Renaissance : Derrière le rideau (sam., 21 h.).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim. et lundi, 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : Tango (sam., 20 h. 45).
Tertre : La chanson d'un gâs qu'a mal tourné (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15 ; dim., 17 h.) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Supplément au voyage de Bougainville (sam., 21 h.). **Grand Théâtre** : le Règne blanc (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : Yves Riou (sam., 21 h.) ; Alberto Vidal (sam., 23 h. 30).
Théâtre Oblique : Pilgrimage, cinéma-théâtre (de 14 h. à 24 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Tchekhov-Tolstoï (sam., 20 h. 45).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : l'Intervention (sam., 21 h. 15, et dim., 17 h. 15).
Théâtre Saint-André-des-Arts : Comme un chien dans un cimetière (sam., 21 h.).
Théâtre 13 : Labiche Folies ou le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 15 h. et 21 h.).
Théâtre 347 : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Theatron : la Résurrection de Maloupe (sam., 20 h. 30) ; le Baron perché (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.) ; Je m'appelle Rosa Luxemburg (sam., 22 h.).



Samedi 29-Dimanche 30 mars

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Troglodyte : l'Inconfortable (sam., 22 h.).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B. : Philippe et Jonas (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h., et dim., 16 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : Hamlet (sam., 20 h. 15).

Le music-hall

Bobino : Joséphine Baker (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Casino de Paris : Revue Roland Petit (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 45 et 20 h. 45 ; lundi, 14 h. 45).
Charles de Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 21 h.).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Galaxy : Princesse Czardas, sur glace (sam., 17 h. 30 et 21 h. ; dim. et lundi, 14 h. 30 et 17 h. 30).
Nouveau Carré : Monique Morelli, J.-M. Vivier (sam., 21 h.).
Olympia : Nicoletta (sam., 21 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 21 h. 30 ; Derlassa et Saloua (lundi, 14 h.).
Palais des sports : Holiday on Ice (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 21 h. ; lundi, 15 h. et 17 h. 30).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; lundi, 14 h. 30).
Elysée-Montmartre : le Bonheur ? (sam., 17 h. et 20 h. 30).
Henri-Varna Mogador : Fiesta (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h., 17 h. 15 et 20 h. 45 ; lundi, 15 h.).

La danse

Le Palace : Graziella Martinez, White dreams (sam., 16 h. et 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : le Cabot de la République (sam., 21 h. ; dim. et lundi, 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h. ; dim. et lundi, 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Persiflons (sam. et dim., 22 h.).

Les concerts

Bateaux-Mouches, sam., 18 h. : Folklore chilien.
Hôtel Herouet, sam., 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Centre américain, sam., 21 h. : Megaphon (musique électronique contemporaine).
Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : P. Cochereau, orgue.
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : R. Steiner, orgue (Gullain, Bach, Alain).

Le jazz

Olympia, sam., 17 h. : Zao, groupe Heldon Olympia.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : Groupe Avatar.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Taule, d'A. Mekas ; Benji, de F. Zinnemann ; le Jeune Homme et la Mort ; 18 h. 30 : Angela Davis, portrait d'une révolutionnaire, d'Y. de Luart ; 20 h. 30 : Taking Off, de M. Forman ; 22 h. 30 : Huit et demi, de Fellini. — Dim., 15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Olivier Messiaen, de D. Tual (avant-première) ; 20 h. 30 : Chronique d'Anna Magdalena Bach, de J.-M. Straub ; 22 h. 30 : Pascal, de R. Rossellini.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.). La Clef, 5e (337-90-90).
AU NOM DE LA RACE (Fr.) Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
BETTY-BOOP SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Studio-Parnasse, 6e (326-58-00), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LES BIJOUX DE FAMILLE (Fr.) (**) Paramount-Elysées, 9e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (359-42-33)
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70). Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74). Quartier-Latin, 5e (326-84-65).

L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EVADE (A.) v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), George-V, 8e (225-41-46), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75). Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (331-76-86). Grand-Pavois Babord, 15e (551-44-58).
FUNNY LADY (A.) v.o. : Le Paris, 8e, (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang.) v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13). Quintette, 5e (033-35-40)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), horaires spéciaux.

Les films nouveaux

LES SENTIERS DE LA GLOIRE, film américain de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas, v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (033-87-59) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES, film français de Claude Chabrol, avec Romy Schneider, Rod Steiger, Jean Rochefort. Omnia, 2e (231-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

QUE LA FETE COMMENCE, film français de Bertrand Tavernier, avec Philippe Noiret, Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle. Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Concorde-Pathé, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

SPECIALE PREMIERE, film américain de Billy Wilder, avec Jac Lemon et Walter Matthau, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FLESH GORDON, film américain de Howard Ziehm et Michael Benveniste, v.f. : Omnia, 2e (231-39-36) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Balzac, 8e (359-52-70 ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Scala, 10e (770-40-00) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Mery 17e (522-59-54).

BREEZY, film américain de Clint Eastwood, avec W. Holden et K. Lenz, v.o. : Balzac, 8e (359-52-70)

FESTIVAL DE FILMS FANTASTIQUES INEDITS : la Clef, 5e (337-90-90).

IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Bretagne, 6e (222-57-97)
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne-Pathé, 15e (737-42-96) ; Quintette 5e (033-35-40)
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
JEANNE LA FRANÇAISE (Fr.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JIMI PLAYS BERKELEY et FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
MARJOE (A., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE MALE DU SIECLE (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Boîte à Films, 17e (754-51-50), à 18 h. et 20 h
LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Nations, 12e (343-04-67), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).

LE PETIT CLAIRON, DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Action République, 11e (805-51-33), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90), Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (531-44-58), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15)
LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE PROFITEUR (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
SIDDHARTA (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
SMOG (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
THOMAS (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LA TOUR INFERNALE (A.) v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
VERITES ET MENSONGES (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Dragon, 6e (548-54-74).
VIOLENCE ET PASSION (It.) version anglaise : Gaumont-Champs-Elysées, 8e I et II (359-04-67), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ZORRO (Fr.) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (soir). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71) (mat.). Liberté-Club, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), La Royale, 8e (265-82-66).
BEN-HUR (A., v.f.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) (*) : Olympic, 14e (783-67-42).
NEW-ORLEANS (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUEE VERS L'OR (A.) : Ranelagh, 16e (224-14-08) (horaires spéciaux).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08) (horaires spéciaux).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Théâtre

Un show horrible pour Spivakof

● Pierre Spivakof quitte les perles et les boas de la délirante Sarah pour la guêpière et les bijoux baroques d'une pop' star nommée Frank'n'Furter. Du petit Studio des Champs-Elysées à la grande Porte-Saint-Martin, Pierre Spivakof garde sa folie et son outrance, garde sa décoratrice Elisabeth Sorel : « Rocky Horror Show », le « transexual musical » triomphal de Londres, s'habille donc, en traversant la Manche, de couleurs insolentes.

A Londres, le spectacle — qui se joue depuis trois ans — mise sur le dépouillement, sur une complicité immédiate avec des spectateurs bien imprégnés de « ghost culture », produit tout aussi inexportable que le gazon, le flegme, Big Ben et la pause thé. A Paris, Spivakof l'adapte à son goût pour la paillette et pour les phénomènes de foire.

● Après avoir fait revivre avec éclat la grande Sarah Bernhardt, Spivakof cherchait un personnage à la démesure de son délire. Il est tombé, à Londres, sur Frank'n'Furter, ce mythe dérisoire, ce mélange de Dracula et de Frankenstein, ce ni-vivant ni-mort, ce ni-homme ni-femme. « Frank'nFurter, c'est moi ! », dit Spivakof, et il ajoute : « Je ne veux pas me spécialiser dans les travestis, mais j'aime les monstres. »

A partir du 2 avril, la Porte-Saint-Martin sera peuplée de « monstres » dansant et chantant, et parfois ravissants, créatures d'un autre monde : celui de la fantasmagorie, du fantastique. « Un genre, dit Spivakof, où la mort est montrée sous sa forme la plus concrète, où l'on peut mêler la terreur et le rire, un genre où s'épanouit la beauté de l'horreur. »

Les menaces de la mort sont toujours présentes ; mais leurs peurs artificielles exorcisent les vraies, la dérision fait basculer la logique, et on entre dans la poésie. Pierre Spivakof, fasciné par la mort et par la folie, combat ses obsessions à coups d'armes de carton, de grimages grotesques, de gaieté stridente. « Quelquefois, dit-il, je me demande si tout cela est vrai. Je me trouve au milieu de la foule, et je ne sais plus si je suis là, ou bien seul, dans une cellule blanche, en train d'inventer les gens. Et si je rêvais ? » Et même s'il rêvait, il inventerait des gens qui inventeraient Spivakof en train d'inventer un monstre étincelant de dorures.

C. G.

★ Porte-Saint-Martin, à partir du 2 avril.

■ L'Association mulhousienne pour la culture organise une trentaine de manifestations — expositions, spectacles, concerts — du 10 avril au 16 mai, afin de donner un aperçu de la création artistique en Alsace au cours de l'année 1975. A cette occasion, un colloque aura lieu sur « Les moyens d'une politique culturelle », et une exposition sera consacrée à Jean Arp du 7 mai au 20 juin.



ARTS ET SPECTACLES

Jazz

« JAM AU CARRÉ »

Depuis le début du mois de mars, le « Nouveau Carré Silvia Monfort » accueille chaque samedi, à 21 heures, des musiciens de jazz moderne fort réputés. Après avoir présenté les pianistes Randy Weston et Duke Jordan, ainsi que le quintette de Steve Lacy, les animateurs de ces « Jams au Carré », Laurent Godder et Olivier Leflaive, offraient exceptionnellement, mercredi soir, au public parisien, un quartette composé de Cedar Walton (piano), Clifford Jordan (saxophone ténor), Sam Jones (basse acoustique amplifiée) et Billy Higgins (batterie).

Cette formation parfaitement homogène existe depuis près de quatre ans et *interprète un large répertoire* de compositions originales dues en majeure partie à Cedar Walton et à Clifford Jordan, doubles leaders du groupe. Excepté une pièce splendide dédiée à John Coltrane — *John Coltrane black spirit, John Coltrane first new born* — très influencée par les thèmes invocatoires de Pharoah Sanders, le paroxysme en moins, le grand moment du concert sera la suite de chorus pris en un tempo d'enfer sur un morceau surgi soudain, le seul que le saxophoniste se soit dispensé d'annoncer : Rhythm-a-ning... de Thelonious Monk.

De ce *combo* d'acier trempé se détache Billy Higgins, batteur d'Ornette Coleman lors de ses premières gravures, impressionnant d'intelligence, de concentration attentive, de concise précision, servant (suivant, devançant) une musique évocatrice de plusieurs courants, une musique « démodée » et pourtant d'une belle vitalité : avec netteté reparaît, inattendu, le hard-bop.

YVES BOURDE.

★ Prochains concerts : le 12 avril, Martial Solal, piano solo ; le 19, Bobby Few et Alan Silva ; le 26, le trio de Mal Waldron ; le 3 mai, le Michel Portal Unit. Nouveau Carré Silvia Monfort, 5, rue Papin, tél. 277-88-40. Prix unique : 8 F.

Cinéma

« *SPÉCIALE PREMIÈRE* », *de Billy Wilder*

The Front Page est une pièce écrite en 1928 par Ben Hecht et Charles MacArthur. Elle connut le succès à Brodway, et Ben Hecht, *ancien journaliste, déjà scénariste à* Hollywood (*les Nuits de Chicago*, de Sternberg), devint un des grands auteurs du cinéma américain. Cette *pièce, dans une adaptation française* de Jacques Deval, a été montée à Paris, en 1961, au Théâtre de la Renaissance, sous le titre *Spéciale dernière. A quoi répond aujourd'hui Spéciale première* (*), de Billy Wilder, troisième adaptation cinématographique de *The Front Page*, après le film de Lewis Milestone, en 1931, et celui d'Howard Hawks, *la Dame du vendredi*, en 1940.

C'est une histoire qui se passe dans *le* milieu du journalisme à gros tirage et à sensation. Journalisme qu'on dit volontiers « à l'américaine », car il est bien connu que les mœurs sauvages décrites par Ben Hecht et Charles MacArthur n'ont cours qu'aux Etats-Unis. Rédacteur en chef pour qui l'information percutante prime tout, Walter *Burns veut obtenir de son meilleur* reporter, Hildy Johnson, un papier fracassant sur l'exécution d'un jeune homme condamné à mort pour avoir abattu un policier noir. Exécution (par pendaison) que le maire de Chicago et le shérif du comté précipitent pour des « nécessités électorales ». Or, Hildy Johnson, lui, veut abandonner le journalisme pour s'en aller à Philadelphie avec la femme qu'il aime et qu'il va épouser. Venu dire adieu à ses confrères *dans la salle de presse de la pri*son, il voit surgir devant lui Earl Williams, le condamné à mort, qui s'est évadé et que la police traque dans toute la ville. Quel « scoop » en perspective...

Séparés en apparence, liés par la même passion du gros titre en *première page*, Burns et Johnson forment un vrai couple, ce qui avait amené le scénariste Charles Lederer et Howard Hawks à faire d'Hildy *Jonhson... une femme (jouée par* Rosalind Russel face à Cary Grant) dans *la Dame du vendredi*. Wilder, lui, est revenu à l'œuvre originale *avec Walter Matthau (Burns) et Jack* Lemmon (Johnson). L'action est très précisément datée : le soir du 6 juin 1929, à Chicago, quelques mois donc *avant* le krach *de* Wall Street. Par ses décors de studio, par son scénario et son atmosphère, *Spéciale première* est un film très hollywoodien *et l'on pourrait mettre ce nouveau* « remake » au compte de la nostalgie rétro dont Wilder semble avoir été un précurseur au temps de *Certains l'aiment chaud*.

Pas si simple

Mais, avec Wilder, ce n'est pas si simple. Sans doute est-il à l'aise dans cette reconstitution mythologique de la presse américaine à la fin des « roaring twenties », sans que son *film soit autrement nostalgique. En* retrouvant l'amertume de Ben Hecht, Wilder actualise la satire par une charge du chantage à la peur, des manigances politiques et de la phobie anticommuniste, qui concerne davantage l'Amérique contemporaine que celle de 1929. Il feint de « distancier » ce sujet, amorti par la célébrité et le passé d'Hollywood, pour le rendre plus corrosif. Mais corrosif par cet humour grinçant et pessimiste à quoi l'on reconnaît tou*jours la « Wilder touch »*.

Assassin malgré lui, évadé malgré lui, Earl Williams est une sorte de Jerry Lewis touché par le gauchisme et manipulé par une bande d'agités dont les plus malins sont Burns et Johnson (qui le dissimulent dans un grand bureau à cylindre de la salle *de presse). Le seul être humain qui soit* prêt à aider réellement Williams est Mollie Malloy (Carol Burnett), prostituée « à 2 dollars », *méprisée par les chacals du fait* divers, joueurs de poker et buveurs de whisky de contrebande. Molly est capable de se jeter par la fenêtre *pour détourner l'attention. Elle s'en* tire avec une jambe cassée. Wilder ne frôlant le drame que pour mieux accentuer la dérision. Et, dans ce *milieu médiocre, pourri, frénétique,* où les gags tombent comme des obus, Burns et Johnson vivent leurs propres rapports de force.

Burns est aussi peu scrupuleux pour obtenir son scoop que pour arracher Johnson à sa fiancée. Pas de salut pour Johnson. L'esclave doit rester rivé à sa chaîne. Burns relâche la chaîne quand il ne peut pas faire autrement, mais reprend vite le contrôle de la situation. Walter Matthau est irrésistible avec sa grogne, son cynisme et ses feintes. Et Jack Lemmon, l'acteur-fétiche de Wilder, se débat en vain pour conquérir sa dignité et son salut.

Vieux routier, omme on dit, de l'hollywoodisme, Wilder s'est arrangé pour ne pas rendre ses deux vedettes antipathiques, dans un film où il n'y a pas, pour compenser, de grands rôles féminins. Ses films précédents ont été des échecs commerciaux. Celui-ci fait recette aux Etats-Unis. Walter Matthau et Jack Lemmon forment dans la démesure comique un tandem de « comédie américaine », la caricature étant rejetée sur les seconds rôles, sur le contexte social et politique. *Spéciale première est*, en fin de compte, un divertissement empreint de folle douce et que conclut un « happy end ». Mais, sous la folle douce, que de férocité, que de sérieux...

JACQUES SICLIER.

* Voir « Les films nouveaux ».

Danse

Jeanmaire, Martinez et Carlson

Elles sont à l'affiche des théâtres parisiens. Avec des styles, des tempéraments différents, une même énergie, une même obstination, *elles servent toutes les trois le* même art : la danse

Zizi Jeanmaire, c'est la vedette. Les touristes de Pâques se pressent pour la voir à l'Opéra. Elle n'y a pas fait sa rentrée — trente ans après — avec « Nana », comme elle le projetait, ou avec « Carmen », comme on l'espérait, mais dans une « Symphonie fantastique » (1) toute en entrechats, arabesques et pizzicatis, un véritable défi que Zizi a relevé à sa manière, crânement. Mardi soir, elle s'est « claqué » un muscle. Ghislaine Thesmar, qui la remplace *momentanément, est cette sylphide* noire, mystérieuse et fluide, dont rêvait le livrettiste, Marcel Schneider. Avec elle, le ballet prend le caractère traditionnel que sa facture — très académique — lui confère naturellement.

Ce qu'en a fait Zizi Jeanmaire, — on aime ou on n'aime pas — est tout autre chose. Classique, elle l'est du bout de la pointe qu'elle a dure et acérée jusqu'à la taille. Pour le reste, avec sa petite tête *casquée de noir*, les angles cassés de ses poignets, les petits râles dont elle souligne ses performances et l'œillade complice qu'elle *lance au public, elle apporte un* « pep » insolite sur la scène du palais Garnier et nous fait glisser du fantastique à la science-fiction. Lorsqu'au dernier tableau, Michael Denard succombe à ses baisers vampirisants, au milieu d'un corps de ballet en bottes noires et ceinturons cloutés, ce sont des héros de bandes dessinées que la salle applaudit.

***

Toute petite, menue, Graziella Martinez a surgi dans les années 60 au Théâtre d'essai de la danse, où elle plut par ses extravagances et ses inventions cocasses. Qu'est-ce qui fait danser Graziella ? Le besoin de régler son compte aux traditions bourgeoises incarnées par le ballet classique à qui elle n'en finit pas de tordre le cou, un certain goût de l'exhibition, la nécessité d'exorciser ses fantasmes ?

Provocante voici dix ans, elle a été dépassée depuis par ses compatriotes Jérôme Savary, Copi, Lavelli. Pour être plus sophistiqués, ses délires ne s'apparentent pas moins aux joyeux psychodrames du Magic Circus, même s'ils n'en ont ni la vigueur *ni la saine gaieté*. Travestis, grimaces et poudre de riz, « White Dreams », créé à Amsterdam, rodé l'été dernier au Théâtre d'Orsay et présenté aujourd'hui dans le cadre très approprié du Palace, (2) est un spectacle en constante transformation. Pourtant, à force d'être perfectionnés, les plus jolis tableaux : Alice géante, Le vol de la chenille... ont perdu de leur spontanéité. Lorsque n'agit pas le charme ambigu du Pierrot blanc ou de l'ours trapéziste, Graziella Martinez aurait intérêt — pour se différencier du reste de la « bande argentine » — à faire appel à la magie de la danse, qu'elle néglige trop, et au soutien d'une chorégraphie.

***

Il est question de rêves également dans le double programme que Carolyn Carlson présente au Théâtre de la Ville. « Les Fous d'Or », sa seconde création, reprend le thème de « L'Or des Fous » (3) et le traite différemment. C'est encore une plongée dans un monde onirique mais elle *se concentre sur un motif unique* au lieu de se développer en ondes successives et harmonieuses comme dans la première version. Tout y est plus heurté : la musique d'Igor Wakhevitch, dure à l'oreille, les éclairages peu contrastés, la danse dispersée. Ce qui séduit et retient cette fois, c'est l'homogénéité et l'ensemble de la troupe, un travail poussé dans le domaine de l'improvisation, la participation physique et vocale de *la chanteuse Eve Brenner*. A côté de Larrio Ekson, artiste complet, se révèle Caroline Marcadé, un talentueux modèle réduit tout en espièglerie et en rayonnement intérieur.

Il y a, bien sûr, Carolyn Carlson, perruquée de roux, déshabillée de satin, extravagante Chimère dressée sur le gouffre des rêves perdus. Il y a le public du Théâtre de la Ville, attentif à une expérience aux multiples résonances... Un public en or.

MARCELLE MICHEL.

(1) 31 mars, 1er, 2, 3, 6, 8, 9, 10 avril, 19 h. 30.

(2) Jusqu'au 19 avril, 20 h. 30.

(3) En alternance jusqu'au 5 avril 18 h. 30.

En bref

Décentralisation

Une nouvelle compagnie au Havre

La Comédie du Havre est née : il s'agit d'une nouvelle troupe théâtrale qui a pour ambition de prendre la suite du théâtre de la Salamandre, disparu, avec la nomination de son responsable, Gildas Bourdet, à la direction du Centre dramatique du Nord.

Au Havre, donc, on repart à zéro avec l'intention de revivre la même passionnante aventure. C'est Marc Normant, attaché au service du Conservatoire et à la Maison de la culture, qui prend la tête de la nouvelle compagnie d'art dramatique, la Comédie, regroupant de nombreux acteurs venus de la troupe d'amateurs les Strapontins.

Dans un texte qu'elle vient de diffuser, la Comédie du Havre exprime « *sa volonté de rompre avec un théâtre directement et étroitement politique, le théâtre dit d'agitation et de propagande* ». Elle veut prendre en considération « *non seulement les forces qui déterminent les formes de la vie sociale, mais aussi, et surtout, les individus qui la vivent* ».

Son programme pour l'année est déjà établi : au mois d'avril, *la Guerre picrocholine*, d'après Rabelais, dans une adaptation de Marc Normant. En juillet, deux créations au Festival d'Avignon : *une adaptation du roman* de John Steinbeck, *Tortilla Flat*, et *Djamilia*, d'après l'auteur soviétique Tchinghiz Aïtmatov. Enfin, pour la fin de l'année, est prévue la création d'une adaptation des *Paysages humains*, du poète turc Nazim Hikmet. — *(Corresp.)*

Théâtre

« Un jeu d'enfants »

Deux pièces de l'écrivain allemand Martin Walser (quarante-huit ans) ont été jouées en France : *Chênes et Lapins Angora* et *le Cygne noir*.

Au Théâtre Moderne, où les programmes se succèdent assez vite, puisque Robert Hossein a décidé d'y accueillir très librement des tentatives de jeunes animateurs, Maurice Attias, nouveau régisseur venu de Reims, monte une troisième œuvre de Walser : *Un jeu d'enfants*.

Walser construit sa pièce sur un frère et une sœur, âgés d'en*viron vingt ans, profondément* marqués, chacun à sa manière, par les crises d'aujourd'hui. Le « ras le bol » du garçon tourne *au nihilisme* ; celui de la sœur, à l'engagement.

Le catalogue complet des acquisitions récentes et moins *récentes du marxisme*, de la psychanalyse du structuralisme défile sur les planches, pas seulement dans la conduite et les propos des deux jeunes gens, mais dans les procédés qu'a mis en œuvre Walser pour concevoir sa pièce. Provocation, mensonge, contestation, psychodrame s'encastrent et se contredisent. L'exercice ne manque pas de brio, mais il est privé de fraîcheur, d'invention. Produit déjà vieillot d'une culture embrouillée.

Maurice Attias s'emploie à égayer, aérer cette composition cérébrale à la mode. *Il dirige* assez bien deux comédiens très disparates : Stéphanie Loïk, inquiète, penseuse, accentuée, *et* Sylvain *Rougerie*, habile, extérieur, jouant l'effet et le charme. — M. C.

* Moderne, 20 h. 45.

Festivals

STOCKHAUSEN A ROYAN

La musique cède la place au cinéma à Royan. Le Festival s'est achevé vendredi par un calamiteux spectacle de la Dance Organisation précédé par trois « concerts-promenade » à travers la campagne saintongeaise que favorisait un temps exceptionnellement beau. Le soleil ne suffisait pas cependant à faire sortir de la grisaille un programme de musique pour cordes (Lejet, Radulescu, Dufourt, Scelsi, Ferneyhough) médiocrement interprété par l'orchestre de chambre de Radio-France, sous la direction de Pierre Stoll.

Dans le charmant petit théâtre du château de La Roche-Courbon, en revanche, les sonorités mêlées du clavecin d'Elisabeth Chojnacka et de l'orgue positif de Xavier Darasse étaient par elles-mêmes un enchantement ; cette association insolite et les personnalités si attachantes des deux interprètes avaient, de plus, piqué l'imagination des compositeurs : Charles Chaynes et ses Joutes pittoresques, *comme* Einklang *de Joanna Bruzdowicz; ou* Toujours plus *de Graciane Finzi, qui fait monter les enchères en ajoutant sans cesse de nouvelles altérations donnant des effets de lumière et des couleurs harmoniques fort intéressantes. Une petite pièce parfaite de François-Bernard Mache,* Solstice, *évoquait les concerts de balafon, avec sa belle formule obstinée s'élargissant et s'approfondissant sans cesse. Au clavecin, Elisabeth Chojnacka brossait encore deux éblouissantes versions d'*Archipel *d'André Boucourechliev (à qui la SACEM a décerné la médaille d'argent du Festival).*

Dans un lieu inédit, le manège des haras de Saintes, eut lieu enfin le concert du groupe Stockhausen, conçu comme l'apothéose du Festival, mais qui allait valoir au compositeur quelque déboire. Non pas avec Schlagtrio *pour piano et deux fois trois timbales, une œuvre de 1962 récemment révisée, d'une austérité monumentale, qui a la majesté rituelle d'une grande passacaille aux orages somptueusement déchaînés par Jean Batigne et Georges Van Gucht appuyés sur la sonorité d'airain d'Aloys Kontarsky (celui-ci était ensuite l'interprète inspiré du fameux* Klavierstück IX, *tandis qu'une jeune clarinettiste, Susan Stephens, donnait une version de* Spiral *exaltée jusqu'à la frénésie).*

« Musique dans le ventre »

Mais Stockhausen présentait aussi la création d'une œuvre de musique scénique, Musik im Bauch *(musique dans le ventre), une commande de la Fondation Gulbenkian, inspirée par un petit épisode de sa vie familiale — sa petite-fille Julika se roulant par terre en riant jusqu'à l'épuisement parce que le compositeur lui avait dit qu'elle avait « une musique dans le ventre », — trouvant sa forme dans un rêve (comme* Trans*) sept ans plus tard. C'est une œuvre bien rangée où Stockhausen transpose la mythologie musicale de son enfance : des cloches solennelles représentées par d'extraordinaires blocs sonores, les personnages de quelques horloges astronomiques que jouent tout au long de cette pièce (une demi-heure) deux percussionnistes aux gestes très lents et saccadés, frappant sur un marimba et toute une sphère de timbres, glockenspiel, crotales, boîtes à musique... C'est le noyau de l'action scénique, autour d'un immense homme-oiseau pendu au centre de la scène.*

*La perception est fondée sur trois des mélodies que Stockhausen a écrites sur chacun des signes du zodiaque (*le Monde *du 29 mars), choisie au gré des exécutants, qui font de la première partie un concert brillant et féerique, ponctué par les cloches et le marimba, puis trois des instrumentistes font vibrer dans l'air de longues baguettes avec lesquelles ils viennent fustiger l'homme-oiseau dont enfin ils ouvrant le ventre avec de grands ciseaux pour en extraire... trois boîtes à musique chantant dans leur forme originelle les mélodies du zodiaque, qui résonnent lentement sur scène, tandis que les acteurs se retirent.*

Cette œuvre étrange, mais surtout candide, a déchaîné les huées du public jeune et impitoyable pour qui Stockhausen n'est plus l'ami génial mais un compositeur déjà âgé, arrivé, autoritaire, une image du père... Réaction injuste, car, si l'œuvre est un peu mineure, elle ne manque pas de charme ni surtout de mystère et elle était interprétée à merveille par les percussionnistes de Strasbourg. Un grand musicien a le droit de se tromper. Mais s'est-il trompé ? La naïveté n'est pas, il est vrai, une vertu de notre époque.

JACQUES LONCHAMPT.

■ **Mstislav Rostropovitch prendra la direction de l'Orchestre national symphonique de Washington pour la saison de 1977-1978. Il succèdera à Antal Dorati, qui dirigeait cette formation depuis 1970.**

CULTURE

BIBLIOGRAPHIE

La réforme de l'écriture en Chine populaire

Préfacé par Jacques Guillermaz, le livre de Constantin Hilsky, annoncé comme le tome premier d'une étude plus complète sur l'histoire de la réforme de l'écriture en Chine populaire, concerne les cinq premières années, c'est-à-dire la phase préparatoire de cette réforme.

L'auteur s'abstenant de jugements personnels sur les différentes positions, la technicité du sujet semblerait en écarter toute orientation politique. Or il apparaît que même la linguistique peut servir de base à des commentaires politiques. Par exemple, dans le chapitre XIV, à propos d'une intervention de Mao Tse-toung devant le comité de réforme, en 1953, l'auteur écrit : « Aucun des réformateurs ne pensa que Mao, n'étant pas un spécialiste de la linguistique, ne pouvait donner d'instructions valables pour la réforme de la langue. Mais, dans la Chine actuelle, tout jugement émanant de Mao Tse-toung, sur n'importe quel sujet, doit être considéré d'un point de vue idéologique, et l'on doit seulement suivre et répéter ce jugement. » (Page 144.) Ainsi que le constate Viviane Alleton, Constantin Milsky n'est pas non plus linguiste (1) *et il traite pourtant de linguistique. Sans être « spécialiste » Mao Tse-toung, qui, en plus du littérateur politique que l'on sait, est un poète et un calligraphe de grande renommée, possède une connaissance suffisante de la langue pour donner son avis.*

Le livre de Constantin Milsky est par lui-même la preuve que les discussions ont été vives et contradictoires, que les projets ont été multiples, bref, que Mao Tse-toung n'a en rien imposé son point de vue technique. D'ailleurs la réforme n'est toujours pas achevée, ce qui montre la complexité de la tâche.

Le lecteur aura un aperçu complet de cette complexité en lisant ce livre touffu où abondent les citations les plus variées. Les étudiants de langue chinoise pourront utilement consulter les annexes et le glossaire.

TSIEN TCHE-HAO.

★ *Préparation de la réforme de l'écriture en République populaire de Chine, 1949-1954*, de Constantin Milsky. Mouton et Cie, La Haye-Paris, 1974, 507 p.

(1) *France-Asie*, 1974/3, p. 156.

Musées

FIN DE LA GRÈVE DES GARDIENS

La grève de deux jours des musées nationaux a pris fin jeudi (*le Monde* du 26 mars). Le Louvre, le Musée national d'art moderne, le château de Versailles et les autres musées nationaux seront ouverts pendant le week-end de Pâques. Toutefois, il n'est pas exclu que des mouvements de grève se produisent par la suite, *en attendant que le ministère des* finances se prononce sur le projet de statut des personnels de musée.

Rappelons d'autre part que la direction du château de Versailles a dû, en raison de l'affluence, réorganiser récemment ses horaires : le public ne pourra plus visiter le château que l'après-midi, de 12 h. 30 à 16 h. 30, *le matin étant* exclusivement réservé aux visiteurs organisés en groupe.

CARNET

Baptêmes

— M. Amados Christian et Mme, née Ahodikpe, font part du baptême de leur fille
Françoise - Akossiwa,
le 30 mars 1975.
2, place de Richier.
93330 Neuilly-sur-Marne.

Décès

— Mme Jacques Bachelot,
Mlle Brigitte Bachelot,
M. et Mme Hugues Bachelot
et leur fille Eugénie,
Mme Moïse Jeanrot,
ont la douleur de faire part du décès subit du
général Jacques BACHELOT,
commandeur
de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 27 mars 1975.
Les obsèques auront lieu le mardi 1er avril à 11 heures, en l'église paroissiale de Guéret (Creuse).
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Oller,
Paris (15e).
10, rue Joseph-Ducouxet,
23 Guéret.

— M. Joël Sérieyx,
M. et Mme Alain Sérieyx
et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Sérieyx
et leurs enfants,
Mlle Lucette Temporel,
M. Pierre Temporel,
M. et Mme Robert Temporel
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Temporel
et leurs enfants,
Les familles
Georgeot, Gargani, Weydmann,
Filleul, Sérieyx, Bourgeois,
de Thoury,
Paysant, Flahault,
Gandouly, Caby,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Joël SERIEYX,
née Paulette Temporel,
pieusement décédée le 27 mars 1975, dans sa soixante-dix-neuvième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 avril 1975 à 10 h. 45 précises, en l'église Saint-Saturnin, 132, Grande-Rue à Nogent-sur-Marne.
Inhumation au cimetière de Gentilly, Paris (13e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, villa Clémence-Henriette,
94130 Nogent-sur-Marne.

Visites et conférences

LUNDI 31 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 25, *boulevard de Vaugirard, Mme Legregeois* : « Maine-Montparnasse et sa tour ». — 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Lemarchand : « Précieuses et libertins au Marais ». — 15 h., 8, rue Franklin, Mme Pajot : « L'appartement de Clemenceau ». — 14 h., gare d'arrivée du métro Robinson : « A la recherche des premiers chatons » (l'Art pour tous). — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais ; la place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain : « Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Barbier). — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Mme Camus). — 15 h., métro Cardinal-Lemoine, M. P. Sadron : « La rue des Boulangers » (Connaissance de Paris). — 15 h., angle rue Pavée - rue des Francs-Bourgeois : « Promenade au Marais » (Mme Ferrand). — 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « Histoire et visite de la Salpêtrière » (Histoire et Archéologie) — 15 h., métro Halles : « Les *plus vieilles maisons de Paris* » (Jadis et Naguère).

CONFERENCE. — 20 h. 45 : centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



مكان الأصل

SCIENCES

SEUL ENGIN AU MONDE CAPABLE DE DESCENDRE AU-DESSOUS DE 6 000 MÈTRES

L'« Archimède » sera-t-il mis à la retraite ?

Six mois après la fin de l'opération Famous (French American Mid-Ocean Undersea Study), le bathyscaphe *Archimède* est à l'abandon dans l'arsenal de Toulon Personne n'a travaillé à son entretien, à part sa mise à sec normale huit jours après son retour des Açores

Dès lors, on peut se demander si le seul engin au monde capable de plonger à des profondeurs supérieures à 6 000 mètres ne va pas être mis à la retraite. S'il en était ainsi, le *Marcel - Le Bihan*, bâtiment de service du bathyscaphe, serait affecté, par la marine nationale, à un autre emploi.

En réponse à une question écrite de M. Bernard Marie, député U.D.R. des Pyrénées-Atlantiques, qui s'inquiétait de l'avenir de l'*Archimède*, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a reconnu l'intérêt de cet engin. Mais il a précisé que les activités de l'*Archimède* n'étant pas directement utiles aux armées, des études sont actuellement en cours avec le Centre national pour l'exploitation des océans (le CNEXO partage, en effet, avec la marine la mise en œuvre du bathyscaphe) pour *« trouver une solution permettant de sauvegarder les possibilités opérationnelles de l'instrument dans les conditions les plus économiques »*.

Le coût de l'*Archimède* dépend, évidemment, des missions dont il est chargé En 1974, année où a eu lieu la plus importante campagne de l'opération Famous, le « prix de revient » du bathyscaphe a dû atteindre 8 millions de francs (en y incluant toutes les dépenses inhérentes à Famous). Si l'*Archimède* se contente de plongées d'entretien et d'entraînement au large de Toulon, son coût annuel n'est plus que de 1,5 à 3 millions de francs Notons que la mise du bathyscaphe « dans la naphtaline » coûterait 800 000 F.

Sans utilité pour la marine nationale ?

Si la marine nationale et le CNEXO trouvent l'exploitation de l'*Archimède* trop onéreuse, peut-être pourraient-ils chercher un ou plusieurs partenaires, ce qui diminuerait automatiquement la part à payer par chacun. C'est ce qui a été fait pour l'*Alvin*, le petit sous-marin américain qui a, lui aussi, participé à l'opération Famous) l'*Alvin* est la propriété de la marine américaine et est utilisé par la Woods Hole Oceanographic Institution) : en 1975, la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), la National Science Foundation (N.S.F.) et la « Navy » paieront ainsi chacune 300 000 dollars (1,26 million de francs) pour l'*Alvin*. Et on a de bons espoirs de poursuivre cette collaboration financière pour 1976 et 1977.

On peut s'étonner que le ministre des armées ne soit pas persuadé de l'utilité de l'*Archimède* pour la marine nationale. En 1970, au cours de quinze plongées, il a pris huit cents photos de l'épave du sous-marin *Eurydice* (retrouvée il est vrai par le navire américain *Mizar)*. Mais, sur ordre du ministre de l'époque, M. Michel Debré, aucune de ces photos n'a été publiée En avril prochain, la marine américaine va remettre en service le *Trieste-II*, seul autre bathyscaphe existant au monde, mais incapable de descendre au-dessous de 6 000 mètres. Rappelons que le *Trieste-II* a été utilisé pour des recherches sur les épaves des sous-marins américains *Thresher* et *Scorpion*.

YVONNE REBEYROL.

● *TF 1 et l'Association française d'astronomie* organisent un concours (ouvert jusqu'au 30 avril) aux astronomes amateurs Un prix sera remis, le 9 mai, à l'auteur de la meilleure photo de la planète Saturne. (Pour tous renseignements : Grand Prix TF 1 de la photo astronomique, CEDEX 1600, 75300 Paris-Brune.)

● *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, a présenté le projet de loi relatif aux laboratoires d'analyse de biologie médicale devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, réunie le 26 mars. Au cours de la même réunion, M. René Lenoir, secrétaire d'État chargé de l'action sociale, a exposé les grandes lignes du projet de loi, déjà adopté par le Sénat, concernant les institutions sociales et médico-sociales.

Aux Etats-Unis

SUPPRESSION DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE MATIÈRES FISSILES ET DE RÉACTEURS.

La Commission américaine de réglementation nucléaire, la N.R.C. (Nuclear Regulatory Commission), qui a repris une partie des responsabilités de l'ancienne Commission de l'énergie atomique (A. E. C.), vient de suspendre l'importation et l'exportation de certaines matières fissiles comme le plutonium et des réacteurs nucléaires.

C'est ce qu'a révélé le jeudi 27 mars le représentant démocrate du Wisconsin Les Aspin. Les raisons de cette suspension temporaire ne sont pas encore bien connues. Mais il semble que la N.R.C ait agi ainsi pour satisfaire les demandes du Congrès.

A la suite des promesses de ventes de réacteurs américains à plusieurs pays du Proche-Orient, à l'Egypte et à Israël, et aussi à l'Iran, le Congrès s'était, en effet inquiété des risques de prolifération d'armes nucléaires que ces ventes pouvaient comporter à long terme Les combustibles irradiés des réacteurs contiendront en effet du plutonium qui peut servir à fabriquer des bombes atomiques. Le Congrès est soucieux de voir édicter des règles de contrôle très sévères sur les ventes à l'étranger, et la N.R.C. a pris cette mesure temporaire pour examiner à fond le problème avant d'adopter une nouvelle politique C'est elle, en effet, qui, selon la loi de réorganisation de l'A.E.C., donne l'approbation finale aux importations et aux exportations de matières et de réacteurs nucléaires

MÉDECINE

UNE CROISADE POUR LA SANTÉ DENTAIRE

A l'âge de six ans, 90 % des Français sont victimes de caries dentaires, et l'on estime qu'au total 95 % de la population des pays riches sont victimes de cette affection, dont trop de personnes encore ignorent les répercussions possibles sur l'état général et la santé de l'individu Une simple prévention, faite avant tout d'hygiène quotidienne et d'examens dentaires réguliers, suffirait pourtant à éviter les conséquences que peut avoir cette affection, bénigne au départ, mais qui devient vite gênante, voire dangereuse pour qui en est la victime, et coûteuse pour la collectivité.

Dans le but d'aider à cette prise de conscience, la Fondation Fluocaril vient de lancer une *« croisade pour la santé dentaire »*. Une unité dentaire mobile, composée d'un camion convenablement équipé et d'un chirurgien - dentiste, accueillera gratuitement toutes les personnes volontaires pour subir un bilan de santé dentaire En cas de lésion détectée, même bénigne, conseil sera donné de consulter un praticien, aucun soin n'étant prodigué sur place Parallèlement à cette action de dépistage, une action d'information et d'éducation sur l'hygiène bucco-dentaire sera menée auprès de la population des communes visitées

★ Pour tous renseignements Fondation Fluocaril, 30, avenue du Président-Wilson, 94230 Cachan Tél 253-77-00.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

FINANCES LOCALES

Aix-en-Provence à l'étiage

« Je ne me sentirai ni l'envie ni le courage de présenter l'année prochaine à mes administrés un budget aussi injuste que celui de 1975 La capacité fiscale des habitants a des limites qu'on a atteintes depuis longtemps. » *Ce langage navré pourrait être tenu sans en changer un mot par n'importe lequel des quelque trente-sept mille maires de France De fait, M Félix Ciccolini, sénateur, maire socialiste d'Aix - en - Provence depuis 1967 exprime bien un sentiment général de « ras le bol » des élus locaux :* « La situation financière des communes est à l'étiage. Demain c'est le blocage »

Aix - en - Provence. Cent quinze mille habitants, dont cinquante-trois mille sont des écoliers, des lycéens ou des étudiants Des rues étroites bordées de magnifiques demeures Quelques cheminements piétonniers. A l'extérieur les grandes autoroutes et des quartiers nouveaux :

« Le gros du budget d'une ville, c'est l'urbanisme réserves foncières, logements, restauration, voirie et parkings qui y sont liés. Ce sont des dépenses quasiment incompressibles. Nos priorités, c'est aussi l'enseignement et les sports.. Ce qu'on investit là, c'est autant de moins qu'on dépense à l'hôpital. »

La préparation du budget, qui doit faire ressortir ces priorités, est une véritable course d'obstacle

En septembre 1974, chaque chef de service de la mairie a été invité à présenter ses requêtes. Le mois suivant, l'adjoint aux finances a regroupé toutes les demandes de ses « ministres dépensiers ». On s'aperçoit — horreur ! — que pour les satisfaire il aurait fallu augmenter les impôts directs de 53 % par rapport à 1974 Discussions navettes qui durent un mois et demi. On descend à 41 % C'est encore trop Alors, début janvier 1975, se réunit d'urgence une sorte de « commission de la hache », composée de tous les adjoints. La barre est descendue à + 28,88 % « En février, j'ai décidé, *raconte M Ciccolini* de présider des rencontres avec les syndicats ouvriers les délégués des commerçants, ou des associations familiales, pour leur expliquer les difficultés et obtenir leur accord Et, le 20 mars, le budget a été voté à l'unanimité. »

Le conseil municipal compte sept socialistes, cinq radicaux « un peu mélangés ». *cinq Centre démocrate, et vingt élus* « apolitiques ». *selon le maire*

« Servez-vous vous mêmes »

Pour tomber de + 41 % à + 28 %, il a fallu rogner partout. Couper dans les subventions aux différentes associations, qui seront du même niveau qu'en 1974 Pareil pour l'aide à l'organisation des Journées de la *télévision en septembre Le budget des réceptions à la mairie* « J'ai dit aux groupes et associations : nous vous donnerons la boisson, mais vous ferez le service vous - mêmes Le personnel municipal c'est mille sept cents personnes. Cinquante et un pour cent du budget de fonctionnement, et des dépenses obligatoires. » *En outre, cette année, on fait l'impasse sur les réserves foncières.*

Il faut aussi modérer les travaux, car un investissement entraîne toujours des dépenses de fonctionnement « Vous construisez une crèche, ce n'est pas très cher. Mais il faut du personnel Vous gonflez alors votre poste de dépenses incompressibles »

Pourtant il ne faut pas « rater les occasions ». M. Ciccolini est favorable à une politique de rachat des immeubles anciens dans le centre pour y loger des fonctionnaires municipaux, plutôt que de construire à l'extérieur Par exemple la mairie a acheté l'ancienne demeure de l'archevêque, qui voulait aller habiter à la campagne : coût, 2 millions de francs et quelques travaux de restauration pour la même somme On y a installé les services techniques de la ville et une partie du service régional de police judiciaire « Il fallait faire cette « fleur » à l'Etat qui joue la concurrence entre villes pour l'installation de ses services. »

De même, dans les nouveaux quartiers de l'ouest, où le chiffre de la population grossit, la ville possédait une maison libre Celle-ci a été mise à la disposition de la police d'Etat, sans loyer.

Cet Etat, en revanche, ne donne pas l'impression de « renvoyer l'ascenseur ». *Il transfert plus de charges que de ressources aux collectivités.* « Dans le budget national de 1975, le montant des subventions aux communes n'est en augmentation que de 4 %. »

A Aix, où le budget de 1975 atteint 165 millions, le produit du versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) est passé, entre 1967 et 1973 (dernier compte administratif connu) de l'indice 100 à l'indice 254. En revanche, les centimes (impôts directs) ont bondi de 100 à 311 Et les subventions, qui étaient de 2,4 millions en 1967, n'ont atteint que 3,6 en 1973. « Si j'avais 20 % de subvention sur tous les projets, ce serait magnifique, *s'exclame M Ciccolini* Le ministère de l'intérieur a bonne réputation, car il pèse lourd sur la Rue de Rivoli *(ministère de l'économie et des finances)*, mais ses taux sont de 10 %. Le « meilleur » ministère, ce sont les affaires culturelles pour le théâtre de l'archevêché ou la construction de l'école des beaux-arts, la subvention a été de 50 %. »

Faire fructifier l'épargne locale ? « Nous sommes obligés de placer toutes nos disponibilités dans les caisses du Trésor public La rémunération tourne autour de 1 %. Or, lorsque la Caisse des dépôts nous prête, c'est avec un intérêt d'au moins 7 ou 8 %. » *Et le maire d'Aix, avocat de profession, de faire une comparaison édifiante :*

« Supposez un pupille dont les biens sont gérés par un tuteur Le pupille a besoin d'argent Le tuteur va-t-il lui prêter des sommes moyennant un intérêt ? Il serait bon pour la prison, à juste titre Mais l'Etat, que fait-il ? »

Autre anomalie dénoncée par les édiles le paiement de la T.V.A. sur les travaux au taux de 17,6 %. « Dans le hameau des Mille, près d'Aix, il fallait absolument construire une école maternelle Elle était inscrite en priorité sur la liste départementale, et je préside moi-même la commission compétente. Pendant dix ans, il n'a pas été possible de dégager la subvention de l'Etat. De guerre lasse, la municipalité a décidé de la construire elle-même. Coût : 1 million de francs Et il a fallu, en plus, que je paye à l'Etat, qui n'a rien fait, 17 millions d'anciens francs ! »

Probité

En 1973, sur un budget total de 150 millions de francs, la ville a payé 10 millions de T.V.A. La même année, les subventions ont atteint 3,6 millions, tandis que les centimes et taxes assimilées dépassaient 48 millions.

Boucler des budgets, payer ses fonctionnaires, continuer à gérer et à investir tout en ne pressurant pas exagérément les contribuables, devient un tour de force pour les maires. Et la part du budget sur laquelle on peut jouer est de plus en plus mince. Dans les communes urbaines, 80 % des dépenses sont incompressibles, et ce pourcentage est encore plus fort en milieu rural.

Le ministre de l'intérieur, qui prépare une réforme d'ensemble des collectivités locales, est convaincu qu'on a atteint la cote d'alerte. Les experts qui réfléchissent au VIIe Plan ne manquent pas non plus d'idées neuves.

La subvention est une forme d'assistance et de péréquation qu'il vaudrait mieux remplacer par des ressources directes et régulières. En outre, il faut briser le lien mécanique qui conditionne l'octroi d'un prêt à l'octroi d'une subvention. De même, la pratique excessive des fonds de concours aboutit à des abus dont l'Etat tire bénéfice. Enfin, et surtout, à l'image des formules d'« épargne - logement », il sera nécessaire de permettre à l'épargne locale des ménages et des communes de s'investir dans des équipements collectifs ou des activités industrielles qui concernent directement les citoyens-contribuables, selon une gestion très décentralisée.

Clarifier les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités est une nécessité que personne ne conteste C'est aussi une affaire de justice et d'honnêteté politique.

On le pense à Aix, où, sur le fronton de l'hôtel de ville, à côté des trois principes républicains : « Liberté, Egalité, Fraternité », *il en a été gravé un autre :* « Probité ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

FAITS ET CHIFFRES

Environnement

● LES PLANS ORSEC-RAD RESTERONT SECRETS — Au cours d'un débat organisé à Versailles, le 21 mars, par l'Association départementale de protection civile, M Raymond Giraud, professeur à l'école supérieure de protection civile, a annoncé qu'un nouveau plan ORSEC-radioactivité mis au point par les ministères de l'industrie et de l'intérieur était actuellement soumis aux préfets Mais ce plan, qui a pour but de mobiliser les secours en cas d'accident survenant dans une centrale nucléaire ou pendant un transport de matières radioactives, ne sera pas divulgué, même aux secouristes.

● L'« ENSKERI », LE BATEAU MAUDIT — L'*Enskeri*, le pétrolier poubelle auquel le gouvernement finlandais a interdit de déverser sept cents barils d'arsenic en Atlantique sud, ne sait plus que faire de sa cargaison Les autorités espagnoles ont refusé de laisser enterrer ces déchets sur l'une des îles Canaries et ont même refoulé le bateau hors de leurs eaux territoriales La compagnie Neste a réuni son comité directeur pour tenter de trouver une solution.

● AU CABINET DE M JARROT — M Jacques Lys, trente-sept ans, ingénieur en chef de l'armement, chef du service des problèmes de la mer et des océans, vient d'être nommé conseiller technique au cabinet de M André Jarrot.

Transports

● GRANDE VITESSE POUR LES TRAINS JAPONAIS — Le Shinkansen, le grand train rapide japonais, circule désormais de Tokyo à Hakata, dans l'île méridionale de Kyou-Shou, parcourant 1 070 kilomètres en 6 h 56 à la moyenne de 154 km-h Les chemins de fer nationaux japonais (J N R.) viennent en effet d'inaugurer la dernière section du Shinkansen, longue de 393 kilomètres, qui va d'Okayama à Hakata Cette nouvelle ligne à grande vitesse prolongera la grande liaison est-ouest en service entre Tokyo et Osaka — le Tokaido — depuis le 1er octobre 1964 et entre Osaka et Okayama depuis le 15 mars 1972.

Urbanisme

● « L'AUTRE », JOURNAL D'ARCHITECTURE — Sous ce titre, la revue *Architecture, mouvement, continuité* commence la publication d'une série de numéros spéciaux Le numéro du mois de mars est notamment consacré au concours lancé pour l'aménagement de l'ancienne prison de la Roquette *« L'état désespérant de la production actuelle impose, selon les responsables de* l'Autre, *une démarche un peu plus interventionniste dans le débat architectural, un peu plus ouverte à d'autres qu'aux spécialistes de la construction. »* (*AMC*, 100, rue du Cherche-Midi, 75279 Paris Cedex 06.)

PÊCHE

SCISSION AU SEIN DE LA FÉDÉRATION PATRONALE

La Fédération des syndicats d'armateurs à la pêche de l'Atlantique vient de se retirer de l'Union nationale des armateurs à la pêche de France, présidée par M. Huret, de Boulogne, les armateurs de l'Atlantique estimant que trop de poissons d'importation viennent concurrencer la production bretonne.

Boulogne produit 122 000 tonnes de poissons et en commercialise 200 000. La fédération « atlantique » a obtenu du secrétaire général de la marine marchande les garanties de représentativité au plan national, et une reconnaissance comme fédération autonome groupant les ports de Douarnenez, Concarneau, Lorient, Etel, La Rochelle Ce groupe représente une production de 148 000 tonnes de poissons pour une valeur de 500 millions de francs contre 250 millions à Boulogne

● AIDE DE LA C.E.E. POUR L'EXPORTATION. — A partir du 1er avril, la C.E.E. accordera des subventions à l'exportation pour les filets de morue et de lieu noir Cette décision a été prise par la Commission du Marché commun pour aider les pêcheurs français et britanniques mis en difficulté par l'encombrement du marché.

La Commission européenne prendra d'autres mesures dans les prochains jours aide au stockage privé et fixation d'un prix de référence pour certaines catégories de poissons congelés importés. — (A.F.P.)

...MENT ET RÉGIONS

FINANCES LOCALES

...-Provence à l'étiage

... ET CHIFFRES

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La direction de la régie Renault repousse au 3 avril une éventuelle reprise des négociations

Commencés à Billancourt, vendredi 28 mars à 16 h. 30, les premiers pourparlers exploratoires entre la direction de la régie Renault et les déléguax centraux de toutes les organisations syndicales, qui se sont terminés à 19 h. 30, n'ont apporté aucun progrès par rapport à la situation antérieure.

Pourtant, la direction avait fait une concession en acceptant la présence de deux délégués (C.G.T. et C.F.D.T.) de l'usine du Mans, qui ne figuraient pas sur la liste des participants. Mais elle allait ensuite repousser les trois propositions successivement présentées par les syndicalistes. D'abord, discussions ininterrompues pendant ce week-end, afin d'en présenter le bilan, mardi matin 1er avril, au personnel. Ensuite, levée du « lock-out » (horaires réduits) de l'usine du Mans, mardi matin, et ouverture simultanée des négociations. Enfin, reprise du dialogue mercredi 2 avril au matin, après que les ouvriers de la Sarthe auront suspendu la grève perlée durant les quatre heures « travaillées » la veille. C'est-à-dire l'offre conforme au vote émis par les ouvriers du Mans le 26 mars.

La direction s'en est rigoureusement tenue à son attitude antérieure. Dans un communiqué, elle propose, de nouveau, « *sur la base du vote émis par le personnel du Mans, que le travail s'effectuant de façon normale, mardi prochain, pendant l'horaire affiché, l'usine du Mans retrouve l'horaire anciennement pratiqué dès mercredi* ». « *Les usines d'assemblage devant être alors normalement approvisionnées à partir du Mans, les négociations pourraient s'engager jeudi 3 avril.* »

Cette formule équivaut à exiger des grévistes du Mans qu'ils s'engagent à suspendre leur action. Ils n'y ont pas plus consenti que les jours précédents. Les responsables C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine mancelle ont déclaré que le « coulage » continuerait le 1er avril. Le matin, ils tiendront un meeting d'information, qui aura été précédé, lundi, par une réunion des délégués cégétistes et cédétistes de l'établissement.

A l'issue de la rencontre avec la direction M. Augat (C.G.T.) et Poirier (C.F.D.T.) se sont, devant la presse, élevés contre l'intransigeance de la Régie. La fédération des métaux C.G.T., de son côté, avait, dans l'après-midi, annoncé une journée nationale d'action et de solidarité, le 3 avril.

Intransigeance

(Suite de la première page.)

Certes, il était prévisible que la négociation serait difficile, après une série d'étapes marquées par la radicalisation de l'attitude de la direction, qu'il s'agisse des sanctions, licenciements et procès, contre les grévistes ou des réductions d'horaires qui amputent parfois de moitié les feuilles de paie. La direction de la Régie assure que le chômage technique ne traduit pas un « durcissement », mais lui est imposé par le manque d'approvisionnement. Son *souci de faire tourner les usines*, en tout cas, ne va pas jusqu'à l'empêcher de proposer de reporter au milieu de la première semaine d'avril l'ouverture des débats. Certains vont se demander si le freinage de la production, presque sans indemnisation pour le personnel, ne fait pas son affaire, dans la mesure où les trente mille voitures « perdues » depuis sept semaines risquaient, dans la conjoncture présente, de venir gonfler les stocks.

M. Dreyfus et son état-major veulent-ils convaincre les syndicats qu'ils ne céderont rien sur les revendications proprement dites ?

Veulent-ils laisser pourrir, en escomptant que, après la trêve pascale, les ouvriers manceaux vont « faiblir » et qu'un certain nombre d'entre eux arrêteront le « coulage » ? *Jusqu'à présent*, cette hypothèse était peu probable, mais il n'est pas exclu que les travailleurs assouplissent leur attitude le mardi 1er avril.

Les divergences entre la C.G.T. et la C.F.D.T., peu visibles au Mans, sont de plus en plus sensibles à Billancourt, à la fois sur les formes d'action (la C.G.T. ne veut pas faire débrayer) et sur les revendications (notamment le caractère uniforme de l'augmentaiton réclamée).

Autre signe de friction : la fédération de la métallurgie C.G.T., poussée par sa centrale, a décidé une journée nationale le 3 avril sans consulter la C.F.D.T., qui parle du développement des initiatives dans les entreprises. Le raidissement de la *Régie fera-t-il naître une solidarité* jusqu'ici velléitaire ?

Le « patron » de la Régie, qui garde le silence, avait jusqu'à présent fait preuve de plus de libéralisme. Serait-il influencé par certains de ses collaborateurs — ou — en dépit de l'indépendance maintes fois réaffirmée de la firme nationalisée — par le gouvernement que, le P.C., le P.S. mais aussi la C.G.T. et la C.F.D.T. accusent de tirer les ficelles ? Après l'échec des P.T.T., une défaite syndicale des « Renault » pourrait permettre, il est vrai, aux pouvoirs publics d'attendre sans trop d'aléas la démobilisation des vacances.

JOANINE ROY.

AGRICULTURE

La France va arrêter les importations de vin italien pendant un mois

M. Christian Bonnet a annoncé, vendredi 28 mars, aux dirigeants viticoles du Midi qu'il prendrait « les mesures et les contacts nécessaires pour assurer, en fait, les suspensions des importations de vins italiens jusqu'à la réunion du prochain conseil des ministres de l'agriculture à Bruxelles ». *En clair, le gouvernement français ne ferme pas* « juridiquement » *les frontières françaises aux vins de la péninsule, mais pendant un mois, il opérera* « par la bande » *en discutant avec le gouvernement italien et avec les négociants français pour arriver au même résultat.*

Cette décision ambiguë laisse en suspens plusieurs problèmes. Rome acceptera-t-elle que ses vignerons fassent les frais des décisions de Paris ? Déjà le gouvernement italien a élevé auprès de la Commission de Bruxelles une protestation officielle contre le boycottage des vins de la péninsule dans les ports français. Il réclame compensation du préjudice subi par les négociants qui ne peuvent plus débarquer leur marchandise depuis quelques semaines. En outre, la Confragricoltura, puissante organisation des gros exploitants italiens, a protesté auprès des autorités romaines contre la décision de M. Bonnet. Elle demande au gouvernement de « *réagir avec fermeté* » et d'exiger « *le respect des clauses du traité de la C.E.E.* ».

Les vignerons du Midi se satisferont-ils de cette déclaration, alors qu'ils réclamaient la fermeture autoritaire des frontières ? A l'issue de la rencontre avec le ministre de l'agriculture, le secrétaire général des chambres d'agriculture, M. Sylvain Guizard, a reconnu : « *L'accord a ceci de positif qu'il porte sur l'ensemble des importations, alors que l'engagement du négoce du 22 mars ne concernait que les vins de coupage, c'est-à-dire la moitié des importations.* » Mais, pour M. Maffre-Baugé, l'un des principaux animateurs du mouvement, « *la position du gouvernement est en fait extrêmement nuancée* ». Aussi, il a noté *qu'*« *il ne peut s'engager sans en référer aux syndicats viticoles de base* ».

La base ? Avant la trêve pascale, elle a encore laissé exploser son mécontentement dans les départements du Midi : une citerne de vins de coupage pour les établissements Cinzano vidée près de Frontignan, la cuve d'un négociant de Capendu (Aude) répandue, un attentat contre une canalisation d'eau potable dans le Var... Après les violences de mercredi, les vignerons restent « vigilants », à tel point d'ailleurs que les employés de perception de l'Aude ont décidé de prendre des mesures pour se protéger.

Bref, les vignerons ont obtenu l'ouverture prochaine de discussions entre les pouvoirs publics et les professionnels sur la modification des règlements viticoles communautaires. N'est-ce pas encore une fois faire porter la responsabilité de la crise par d'autres ? Les viticulteurs italiens, qui n'ont pas répercuté sur leurs prix la dévaluation de la lire ; la commission de Bruxelles, qui n'autorise pas à temps les obligations de distillation...

Et ces protestations contre l'incohérence et la gabegie européenne ne cachent-elles pas quelques « tares » plus nationales : les rendements excessifs, une vinification négligée ?... Car il faut tenir compte de tout cela pour appréhender complètement le problème de la surproduction structurelle du vin.

ALAIN GIRAUDO.

AFFAIRES

LE DÉPART DE M. MAYOUX DU CRÉDIT AGRICOLE

Au nom du changement ?

Directeur général du Crédit agricole depuis onze ans, M. Jacques Mayoux vient d'être déchargé de ses fonctions et remis, sans affectation immédiate, à la disposition de son corps d'origine, l'inspection des finances.

Sa gestion a-t-elle été jugée critiquable, comme le fut celle de M. Bloch-Lainé, président du Crédit lyonnais, proprement limogé en juin dernier ? Point du tout : en onze années, M. Mayoux a fait du Crédit agricole la première banque de France, avec 17 % des dépôts globaux. A-t-il encouru les foudres du pouvoir pour ses activités politiques, comme M. de La Martinière, président de la Compagnie générale maritime, très lié à M. Chaban-Delmas et également limogé en juin 1974 ? Pas davantage, M. Mayoux ne fait pas de politique. Ce serait donc au nom du « changement », cher à M. Giscard d'Estaing, qu'il aurait dû céder la place à M. Lallement, son adjoint de 1965 à 1972. Après tout, nul n'est propriétaire de son grade, pas plus les hauts fonctionnaires que les ministres, et onze ans de présence font bonne mesure.

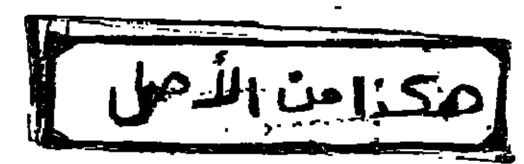
Dans les milieux financiers, cependant, on se demande avec insistance si le remplacement de M. Mayoux n'a pas pour objectif véritable de ralentir quelque peu la croissance du « supergéant » qu'il dirigeait, en lui substituant une personnalité un peu plus souple. Car M. Mayoux, c'est bien connu, n'est pas souple du tout. Impressionnante machine intellectuelle, bourreau de travail jusqu'à faire crier grâce à ses collaborateurs, il avait tellement pris à cœur les intérêts bien compris du monde agricole — à moyen terme s'entend, ce qui exclut des préoccupations trop immédiates ou trop électorales — qu'il avait fini par se mettre à dos une foule de gens, notamment dans les cabinets ministériels, et jusqu'à M. Chirac lorsqu'il détenait le portefeuille de l'agriculture. N'avait-il pas la déplorable habitude de « déshabiller » un projet séduisant pour en montrer les conséquences désastreuses au bout de quelques années ?

Quant aux banquiers, ses concurrents, n'en parlons pas : au fil des ans, il était devenu pour eux l'homme à abattre, et son établissement une prolifération maligne sur un corps pourtant resté à l'abri de la contagion. De moins en moins rural, le Crédit agricole, tout en tirant de l'agriculture près de la moitié de ses ressources, n'affiche-t-il pas, pour ses prêts, des taux-plafonds inférieurs, ô scandale, aux taux-planchers des autres banques ?

Bien pire, il vient de bloquer l'application éventuelle par l'ensemble des établissements, d'une taxe de tenue de compte qui viendrait à point nommé améliorer des comptes d'exploitation en voie d'amaigrissement rapide. Motif : le déposant a suffisamment été grugé par l'inflation pour ne pas être davantage pénalisé. Sans doute, le problème de la gratuité de certains services bancaires se pose-t-il désormais avec vigueur, mais le Crédit agricole, rappelant qu'il traite une masse de capitaux par employé double de celle de ses concurrents, donne la priorité à l'amélioration de la gestion. Sans doute, rémunère-t-il maigrement ses actionnaires-sociétaires — il n'est pas le seul — et ne paie pas d'impôts sur ses bénéfices — encore faudrait-il que tous les établissements soient capables d'en payer...

Pour toutes ces raisons, M. Jacques Mayoux devait tôt ou tard, être remplacé. Reste à le recaser, ce qui ne sera pas très facile, car il est, hélas ! probable qu'il ne se montrera pas plus accommodant à quelque poste où il pourrait être nommé.

FRANÇOIS RENARD.



LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

Répondant à M. Marchais

M. D'ORNANO : nous ne manquerons pas d'essence.

« Je suis tout à fait formel, nous ne manquons et nous ne manquerons pas d'essence : les Français ne doivent pas s'inquiéter pour leur départ en vacances », a déclaré, vendredi, M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche. Il répondait ainsi directement à un article de Georges Marchais paru dans *l'Humanité* du 28 mars (*le Monde* du 29 mars), où le secrétaire général du parti communiste français écrivait : *« Les Français pourraient manquer d'essence pour le départ en vacances. »*

M. d'Ornano a précisé que la France disposait de 3 340 000 tonnes de stock d'essence à la mi-mars, soit le même montant qu'en mars 1974, qui était alors considéré comme élevé, puisque les stocks n'atteignaient que 2 600 000 tonnes en mars 1973. *« Il est tout à fait inadmissible d'essayer de provoquer un réflexe de crainte chez les Français, qui les conduirait à réaliser des stocks et à désorganiser le marché. D'autant qu'il est toujours possible d'importer de l'essence raffinée. »*

[Paradoxalement, c'est parce que les stocks de produits pétroliers en France sont trop importants qu'il existe un risque — théorique — de tension sur le marché de l'essence ces prochains mois. Les cuves des raffineries ont un double emploi. L'été, elles servent à stocker le fuel domestique, qui est remplacé par les carburants l'hiver. La clémence du temps et les économies d'énergie ont entraîné une baisse sensible de la consommation de fuel. Les cuves sont donc pleines de ce produit. D'où la difficulté de procéder au remplacement du fuel par l'essence. Parallèlement, les ventes de carburant ont augmenté, les Français utilisant cet hiver leur voiture plus souvent qu'on ne l'avait pensé. Il reste que les compagnies et les pouvoirs publics, sont, semble-t-il, en mesure de régler ce problème d'ajustement des stocks. On voit mal le gouvernement laisser s'installer une pénurie artificielle d'essence à la veille de l'été.]

LE QATAR RÉDUIT SA PRODUCTION DE PÉTROLE

« Nous avons décidé de réduire la production de pétrole de Qatar il y a plusieurs mois et cela n'a rien à voir avec la diminution de la demande des pays industrialisés », déclare le cheikh Al Thani, émir du Qatar, dans une interview à l'hebdomadaire *Al Hawadess*. *« Nous avions augmenté notre production l'an dernier pour satisfaire les besoins du monde en pétrole, mais nous nous sommes aperçus que nos revenus étaient supérieurs à ce que nous pouvions absorber et nous avons décidé de limiter la production selon nos propres besoins. »*

« Le monde a besoin de pétrole. Limiter la production correspond donc à notre intérêt et à celui du monde », ajoute l'émir, en précisant que *« le pétrole conservé sous terre procurera ultérieurement un revenu bien supérieur »*. — *(Reuter.)*

EMPLOI

Contre le chômage

LES MANIFESTANTS ARRÊTENT LE « MISTRAL » ET LE « PARIS-TOULOUSE »

Plusieurs manifestations ont été organisées par les syndicats, le 28 mars, pour protester contre le chômage. A Laroche-Migennes, dans l'Yonne, qui compte six mille chômeurs, une centaine de militants C.G.T. ont arrêté le Mistral pendant une dizaine de minutes.

A Châteauroux, le train Paris-Toulouse a été bloqué trente minutes par une centaine d'ouvriers de la SNIAS (aéronautique), de l'usine de Déols (Indre), qui redoutent des licenciements.

A Saint-Nazaire, trois mille métallurgistes ont défilé jusqu'à la sous-préfecture par solidarité avec le personnel de SOTRIMEC, fabrique de caravanes mise en liquidation judiciaire, à Trignac (Loire-Atlantique).

A Fougères, deux mille personnes ont manifesté pour la défense de l'emploi de l'Ile-et-Vilaine.

IMMIGRATION

● « LUTTE OUVRIERE » (trotskiste) a publié mercredi 26 mars une déclaration protestant contre *« l'application des mesures qui imposent désormais aux ressortissants des Etats africains du sud du Sahara l'obligation de posséder une carte de séjour »*. *Lutte ouvrière* considère *« l'obligation d'une carte de séjour comme une mesure discriminatoire à l'égard des travailleurs immigrés »* et *« réaffirme sa position exigeant pour les travailleurs immigrés les mêmes droits que pour les travailleurs français »*.

CONJONCTURE

Inflation et dépression

II. — Le rôle des « grandes unités »

par FRANÇOIS PERROUX

Dans un premier article (« le Monde » du 29 mars), François Perroux a décrit les faux remèdes nationaux utilisés actuellement pour lutter contre l'inflation, et notamment l'insuccès de la politique monétaire.

La science économique traditionnelle nous habitue à voir le monde comme l'ensemble que forment les marchés des produits, où même, en extrapolant héroïquement, comme un seul marché en voie d'expansion, contrarié par les accidents de l'histoire. L'idéal serait un grand marché de concurrence approximative, corrigé le moins possible par ces « erreurs » que sont les nations.

Les modèles qu'on tire de là interdisent de comprendre *l'essentiel* de l'inflation dite mondiale. Le monde est un réseau de grandes firmes et de grands groupes financiers et économiques. Disons, pour abréger : de grandes unités (G.U.). Ce sont les firmes mondiales de crédit et de production et les firmes multinationales. Elles créent, elles engendrent leurs propres espaces économiques d'échanges de marchandises, d'investissement et d'information. Les marchés ne s'ouvrent pas tout seuls. Dans les espaces des G.U. vivent des populations localisées, attachées à un sol, régies, en droit, par des pouvoirs publics.

Le réseau des grandes unités (G.U.) qui fait comprendre la crise pétrolière est aussi à l'origine de phénomènes décisifs de l'inflation actuelle.

Zones d'influence

1) Les « grandes unités » créent leurs espaces de production. Elles ont une capacité, sous-estimée par l'économie classique, de changer de marché quand elles estiment que leur marché intérieur ne peut pas satisfaire leur objectif de rentabilité. Cela est vrai des marchés d'approvisionnement en produits primaires et en produits semi-ouvrés, des marchés de main-d'œuvre et des marchés d'écoulement : on préfère le lieu des infrastructures relativement efficaces et des clientèles payantes ;

2) Les G.U. créent leurs espaces de crédit. Soit en installant à l'extérieur leurs centres de distribution, soit en favorisant la spécialisation de centres extérieurs dans les opérations qui les intéressent. Les centres qui distribuent les eurodollars illustrent cette politique. Les Banques centrales, en Europe, ne s'y sont aucunement opposées. La conséquence fut l'asservissement du taux d'intérêt de la Banque centrale à celui de l'eurodollar et les restrictions sévères imposées à la politique nationale de régulation monétaire et bancaire.

3) Les G.U. créent leurs espaces de collecte de l'épargne. En Amérique latine, la décapitalisation des pauvres par les riches peut être quantitativement évaluée. Dans leurs rapports avec les pays européens, les Etats-Unis choisissent des stratégies un peu plus subtiles : elles mobilisent au bénéfice des G.U. une fraction de l'épargne du pays d'implantation. L'une des modalités intéressantes et insuffisamment étudiée est le transfert de technologies dont l'investissement est financé par l'épargne privée et par des fonds publics du pays récepteur.

Le réseau des G.U. exerce sur les pays intéressés deux actions inflationnistes.

L'une est à long terme. Avec de grandes différences en degrés et en effets, c'est un freinage de l'épargne disponible pour développer les entreprises et les populations locales. Des effets cumulatifs à l'égard de la nation se combinent avec des effets sectoriels pour certaines industries, qu'on salue comme des bienfaits.

L'autre action, à court terme, déclenche des « déstabilisations » massives. Certaines G.U. sont spécialisées dans la spéculation sur les marchandises, les capitaux et les devises. Mais les grandes unités participent toutes, directement ou non, en quelque mesure, aux opérations sur les capitaux flottants. Les rapports officiels le disent. Avant la période des monnaies flottantes, la spéculation a joué sur les changements accusés de parité. Elle a contribué largement, ensuite, aux perturbations des marchés des produits de base et à leur forte hausse en 1973-1974. Ne disons rien de la spéculation actuelle sur l'or.

La même analyse fait voir dans la crise pétrolière des phénomènes liés à des structures déterminées et signale l'explosion brutale des forces contenues, depuis longtemps, dans le système.

La plupart des pétrodollars se sont dirigés vers les Etats-Unis et vers le marché des eurodollars. Les dépôts par les exportateurs de pétrole aux Etats-Unis plutôt que chez les importateurs peuvent amener ces derniers à emprunter davantage à l'économie « dirigeante » qui, en janvier 1974, a aboli les contrôles sur les sorties de capitaux. En outre, la capacité d'absorber des investissements de développement, pour les pays arabes pris isolément toujours très insuffisante, varie selon les cas, extrêmement faible pour ceux qui tirent la plus grande partie de leurs recettes publiques du pétrole, plus forte pour les autres : de toute façon, en courte période, il s'agit d'une énorme *concentration* d'actifs. En moyenne et longue période, les régions transnationales (Bertrand Russel) du développement arabe dépendent de choix collectifs et, non moins, les régions transnationales de rééquilibration monétaire et économique.

Pour une politique sélective

En bref, bien avant la crise pétrolière, l'inflation, son apparition et sa propagation étaient assez mal comprises et par conséquent mal combattues. Phénomène inintelligible en termes purement monétaires, l'inflation devait être analysée en termes de secteurs et de propagation entre les secteurs ; elle n'avait chance d'être refroidie que par une politique économique armée de moyens sélectifs, c'est-à-dire n'hésitant pas à tirer parti de ce programme national (ou multinational), un peu arbitré par la puissance publique, qu'on appelle plan indicatif ou actif, selon qu'on préfère amadouer les intérêts privés ou rappeler poliment les gouvernants aux devoirs de leur charge.

Après ce qui vient d'être dit, les autorités monétaires et les autorités étatiques auraient d'abord à donner, en actes, la preuve qu'elles existent. Cette preuve est douloureusement difficile dans le réseau des grandes unités. Sans elle, pourtant, qui oserait parler, sans sourire, de la lutte contre l'inflation et de la réforme monétaire ?

Un article signé P.A. Samuelson dans le *Financial Times* (31 décembre 1974) mérite d'être lu attentivement. En 1974, l'économie « dirigeante » va très mal : décroissance, dans le second semestre, du produit réel national ; taux du chômage de 6,5 % de la population active en novembre ; l'indice des prix des biens de consommation dépasse 150 en septembre (base : 67 = 100). On comprend que le président Ford, sans pouvoir oublier l'inflation, accorde la priorité à la lutte contre la récession. Que dit Paul A. Samuelson ? Un tableau synthétique des prévisions pour 1975 peut être construit ; il suggère, pour le deuxième semestre, une reprise de la croissance en termes réels du produit national mais avec une forte hausse des prix et un taux de chômage supérieur à 7 %. Soit...

Alors : récession surmontée ou grande dépression ? Pas question que la grande dépression de 1929-1933 se répète. Bien ! Mais « les problèmes de recyclage relatifs au pétrole, les faillites des banques et des corporations, et peut-être le chaos politique peuvent être attendus dans cette récession de portée mondiale, sérieuse à l'extrême *(in this most serious world wide recession)*. »

Les responsables de ces grandes unités sur lesquelles j'ai insisté avec tant de naïveté, les hommes de gouvernement et les hommes d'Etat, sauront-ils à temps proclamer cette trêve ou signer cet armistice qui intéressent la vie et la liberté de chacun de nous ?

FIN

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL (*)

(En pourcentages)

	EN 1 MOIS (janv. 1975 comparé à déc. 1974)		EN 6 MOIS (janv. 1975 comparé à juillet 1974)		EN UN AN (janv. 1975 comparé à janv. 1974)	
● ENSEMBLE	0,8		6,1		13,9	
● ALIMENTATION	0,9		5,1		11,6	
Produits à base de céréales		0,6		6,4		17,3
Viande de boucherie		1		2,4		5
Porc et charcuterie		1		0,5		— 0,4
Volailles, lapins, produits à base de viande		1,3		8		6,6
Produits de la pêche		0,4		5,7		12,9
Lait, fromages		1,5		7,3		16,7
Œufs		— 6,5		6,9		— 6,8
Corp gras et beurre		1,4		4,9		28
Légumes et fruits		1,1		7,6		17
Autres produits alimentaires		1,3		10,3		20,3
Boissons alcoolisées		0,6		1,6		5,9
Boissons non alcoolisées		0,8		2,8		16,2
● PRODUITS MANUFACTURÉS	0,8		6,4		15,7	
1) Habillement et textiles		0,6		7,6		15,1
2) Autres prod. manufacturés dont :		0,8		6		15,8
— Meubles et tapis		0,7		6		17,7
— Savons et produits d'entret.		1,1		7,5		22,7
— Véhicules		2		11		21
— Papeterie, librairie, journaux		1		8,5		21,7
— Combustibles, énergie etc., etc.		0,2		4,5		14,5
● SERVICES	0,8		6,6		13,5	
Logement		0,6		5,3		11,3
Soins personnels, habillement		0,3		4,2		15,2
Santé		—		8,8		13,2
Transports publics		0,6		2		10,6
Hôtels, restaur., cafés, cantines etc., etc.		1,3		5,9		17,2

(*) Indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970.

Une étude de la Centrale des bilans de la Caisse des dépôts et consignations

La progression des investissements productifs des grandes entreprises s'est nettement ralentie en 1973

« Je considère que le soutien calculé de l'économie française doit comporter une politique active de l'investissement », a déclaré M. Giscard d'Estaing lors de sa dernière allocution radiotélévisée. Ces propos auront sans doute été reçus avec soulagement par les milieux patronaux... même s'ils s'interrogent — quelquefois avec inquiétude — sur la forme que pourrait revêtir une éventuelle relance de l'investissement. Quel a été le comportement des sociétés dans ce domaine ces dernières années ? Une étude portant sur le comportement financier de quatre cent cinquante grandes entreprises, entre 1963 et 1973, permet de répondre à cette question. Réalisée par la Centrale des bilans de la Caisse des dépôts et consignations, elle met en évidence le tassement des investissements productifs intervenu en 1973 et les modifications dans les sources de financement.

L'évolution des investissements productifs pendant cette période met en évidence trois phénomènes :

● L'effort d'investissement des grandes entreprises a été d'une ampleur considérable, plus particulièrement au cours des années 1970 à 1972. Le taux d'investissement ambitieux retenu par le VIe Plan (17,4 % du produit national pour l'industrie) a été sensiblement dépassé par les grandes entreprises ;

● On constate cependant que le ralentissement observé en 1972 s'accélère en 1973, puisque les investissements (en volume) ne progressent pratiquement plus par rapport à l'année précédente ;

● On note enfin que le volume des investissements augmente souvent très brutalement (+ 23 % en 1969, + 30 % en 1970).

A ce propos, M. Kremper, qui a rédigé l'étude, écrit : *« C'est en définitive la demande qui est le véritable moteur dans la décision d'investissement. Même les firmes de l'échantillon, qui mettent en œuvre, en principe, des stratégies de développement et qui disposent d'un système de planification, semblent courir après la demande lorsque celle-ci se gonfle brusquement. »* L'auteur ajoute : *« Ceci montre que les industriels français sont très rapidement à la limite de leurs capacités de production, faute d'avoir voulu ou pu réaliser leurs investissements en temps opportun. Une telle concentration dans le temps favorise à l'évidence l'inflation. »*

L'année 1973 marque également une très nette modification dans l'évolution des structures de financement des investissements.

De 1966 à 1972, on note :

— Un fléchissement très important de la part de l'autofinancement dans les ressources longues : 62,5 % du total en 1966 ; 45,8 % en 1972. Il faut sans doute voir là un effet de l'érosion des marges, qui n'a plus été en 1971 et 1972 que de 4,9 % des ventes, contre 5,2 % à 5,8 % précédemment.

— Une progression très nette de la part des ressources sur cession ou des recettes exceptionnelles. Ce phénomène est sans doute lié aux opérations de décentralisation qui ont permis aux entreprises de céder des actifs situés dans des zones urbanisées et de réinvestir dans des zones offrant des subventions.

— Un recours croissant à l'emprunt qui a représenté 30 % des ressources longues entre 1970 et 1972, contre 10 % en 1963 et 1966. Conséquence de cette évolution, l'endettement à terme, qui représentait en 1963 2,4 années d'autofinancement, en constituait en 1972 4 années (voire même 11 pour la sidérurgie !). Autre conséquence : l'augmentation des frais financiers dont le poids par rapport à la production passe de 1,5 % à 2,5 % de 1966 à 1972, ce qui n'est pas négligeable même si le remboursement des emprunts se fait en monnaie dépréciée.

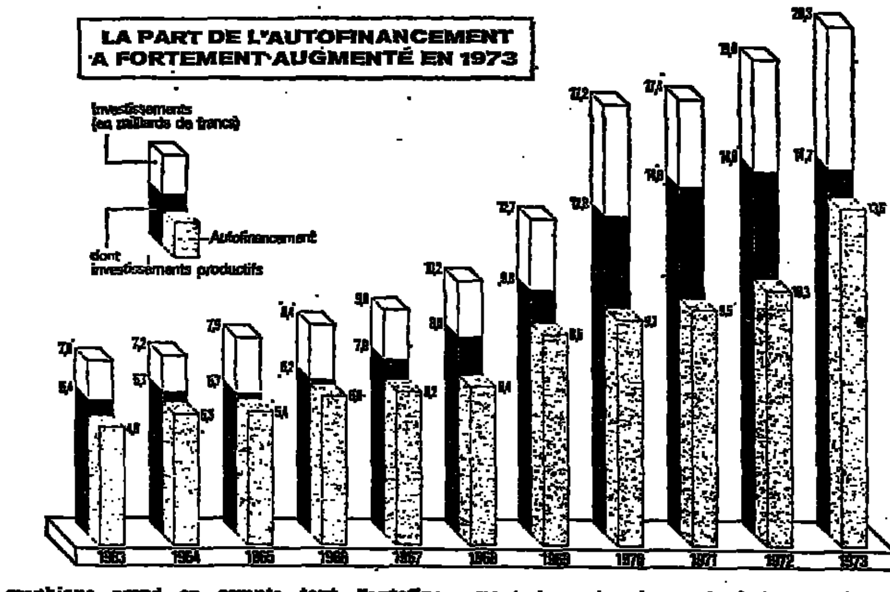
— La diminution de la part des augmentations de capital qui est devenue marginale.

La « spirale profits-prix »

Fait important : l'année 1973 voit un retournement de tendance total, puisque la part de l'autofinancement dans les ressources longues fait un bond en avant — elle dépasse 60 % — dans le même temps où celle des emprunts fléchit sensiblement : 20,9 % contre 31,4 % en 1972. Renversement durable ou feu de paille ?

Il sera très intéressant d'examiner la réponse à cette question, dès que seront connus les chiffres de 1975. On sait, en effet, qu'un bon nombre de commentateurs, proches du pouvoir aussi bien qu'adversaires, pensent maintenant que le gonflement des investissements, dans les périodes de « boom » économique ou d'insécurité monétaire, et plus encore le développement de la part qui en est convertie par autofinancement, contribuent à alimenter l'inflation : il faut bien majorer les prix de vente pour augmenter les ressources destinées à l'autofinancement. L'O.C.D.E. avait insisté, il y a deux ans, sur la « spirale profits-prix », qu'elle rendait responsable de l'alourdissement des coûts aussi bien que la « spirale salaires-prix ». L'économie française semble à certains moments illustrer le propos des experts du château de la Muette. En 1973, probablement. Et en 1974 ?

Ph. L.



Ce graphique prend en compte tout l'autofinancement des entreprises qui n'est pas utilisé uniquement pour financer des investissements. C'est ce qui explique que les chiffres ne correspondent pas exactement aux pourcentages figurant dans le tableau ci-dessous.

STRUCTURE DES RESSOURCES LONGUES

	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Autofinancement	63,5	67,8	65,4	69,3	62,9	60,0	54,9	47,8	47,6	45,3	59,7
Ressources sur cessions ou exceptionnelles	11,6	12,0	12,9	14,9	12,3	16,7	17,3	16,4	13,9	17,0	14,1
Émission d'actions en numéraire	13,0	8,3	10,4	4,9	3,9	- 2,2	6,7	7,5	8,5	5,8	4,3
Dettes à long et moyen terme	12,9	11,9	8,3	10,9	20,9	21,1	21,1	28,3	30,0	31,4	20,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Echantillon : 450 entreprises.

LA FIRST NATIONAL CITY BANK ABAISSE SON TAUX DE BASE A 7,25 %

New-York *(A.F.P., Agefi)*. — La First National City Bank a ramené, le 28 mars, son taux d'intérêt privilégié — *prime rate* — de 7,5 % à 7,25 %. La banque new-yorkaise est le premier des grands établissements financiers américains à revenir à ce niveau, le plus bas qui ait été enregistré depuis juin 1973. Une banque régionale, la Southwest Bank, de Saint-Louis, avait abaissé son taux de base à 7 %, mais jusqu'ici les établissements importants de New-York et de Chicago estimaient que le taux de 7,5 % était bien adapté aux circonstances.

En raison de l'attitude passive des investisseurs, qui jugent insuffisants les rendements proposés, le Système fédéral de réserve (FED) était même intervenu, le 24 mars, pour enrayer une légère remontée des taux à court terme par l'injection de nouvelles liquidités sur le marché. Notons que les banques paient en moyenne 6 % (taux de rémunération des gros dépôts à trois mois) les fonds qu'elles utilisent pour prêter de l'argent à leurs clients.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Redressement du dollar Bonne tenue du franc

Le redressement du DOLLAR et la bonne tenue du FRANC ont été les faits marquants d'une semaine pratiquement réduite à quatre séances par la fermeture, vendredi, des marchés des changes allemand, anglais et français.

Bien orienté lundi et mardi à l'ouverture, le DOLLAR a fléchi après l'annonce de l'assassinat du roi Fayçal d'Arabie Saoudite. Ce recul fut toutefois de courte durée, puisque, dès mercredi, la monnaie américaine reprenait une progression qui s'accélérait le lendemain après l'annonce d'un excédent de 917 millions de dollars de la balance commerciale américaine en février, excédent qui fait suite à un déficit de 210,5 millions de dollars en janvier. Le bilan de ces quatre séances est finalement positif pour le DOLLAR, qui a monté sur toutes les places.

Cette reprise, essentiellement technique, n'a pas surpris outre mesure les spécialistes. Depuis la fin du mois de février, la devise américaine ne baissait plus. Dès lors, il était prévisible que des opérateurs mettraient à profit l'échéance trimestrielle pour dénouer des positions prises antérieurement à la baisse du DOLLAR. Il est clair, en effet, que *« le sentiment a changé sur le dollar »*, pour reprendre une expression des cambistes. Les bas cours auxquels était tombée la monnaie américaine, apparemment « survendue », et le ralentissement de la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis (1) expliquent pour l'essentiel ce phénomène, qui est plus important qu'on ne pourrait le penser, dans la mesure où le change est aussi affaire de psychologie. On ne saurait cependant s'y tromper : le redressement du DOLLAR reste fragile et demande à être confirmé.

La bonne tenue du FRANC FRANÇAIS a été l'autre fait marquant de la semaine. La hausse de la devise française — comme celle du DOLLAR au demeurant — a été particulièrement sensible vis-à-vis du FRANC SUISSE et du DEUTSCHEMARK, dont le cours est tombé à Paris en dessous de 1,80 F pour la première fois depuis la mise en flottement du FRANC le 19 janvier 1974. Au-delà des taux d'intérêt très élevés pratiqués à Paris, il semble que cette hausse traduise un regain de confiance dans le FRANC, lié tout à la fois à l'amélioration de notre commerce extérieur et à la politique — jugée ferme — menée par le gouvernement français pour lutter contre l'inflation.

Signalons enfin que le gouvernement helvétique a autorisé la Banque nationale suisse à poursuivre les négociations actuelles menées avec d'autres banques centrales européennes pour tenter de lier, d'une manière ou d'une autre, le FRANC SUISSE au « serpent » monétaire.

Sur le marché de l'or, le calme a continué de régner, bien qu'une petite flambée de hausse se soit produite immédiatement après l'annonce de l'assassinat du roi d'Arabie Saoudite. Le cours de l'once s'est finalement établi à 177,25 dollars jeudi en clôture (contre 176,25 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

(1) La First National City Bank a baissé son taux de base vendredi de 7,5 à 7,25 %.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7491	1,5186	5,6470		2,4030	10,1406	6,1156
	5,7401	1,5216	5,6166		2,4220	10,1724	6,0235
New-York ..	41,7972	0,1582	42,5531	2,4030		23,6966	39,2927
	42,1940	0,1591	43,1220	2,4220		23,8095	40,2090
Paris	176,38	6,6772	179,57	10,1406	4,2200		165,81
	177,21	6,6850	181,11	10,1724	4,2000		168,87
Zurich	106,3740	4,0268	108,2978	6,1156	2,5450	60,3099	
	104,9367	3,9586	107,2445	6,0235	2,4870	59,2171	
Francfort ..	98,2236	3,7183		5,6470	2,3500	55,6885	92,3379
	97,8481	3,6912		5,6166	2,3190	55,2150	93,2448

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 21/3	COURS 27/3
Or fin (kilo en barre).	24435	24750
— (kilo en lingot)	24500	24730
Pièce française (20 fr.)..	259	264 30
Pièce française (10 fr.)..	174	178
Pièce suisse (20 fr.).	250	252 60
Union latine (20 fr.)....	231 20	236 80
● Pièce tunisienne (20 fr.)	175	175 10
Souverain ...	240	241 50
● Souverain Elizabeth II	243 10	243 80
● Demi-souverain ..	230 10	237
Pièce de 20 dollars ...	1100 40	1114
— 10 dollars....	559	567 60
— 5 dollars...	410	412 20
— 50 pesos.....	980 50	1013
● — 20 marks	385	394 20
— 10 florins....	224	228 50
● — 5 roubles .	156	154

Principales nouvelles des sociétés

L'AIR LIQUIDE. — Bénéfice net non consolidé : 147,1 millions de francs contre 122,7 millions. Résultats consolidés augmentation supérieure à 20 %. Dividende global : 18,50 F contre 15,75 F. Nouvelle attribution gratuite (1 pour 10).

ALSPI. — Bénéfice net pour 1974 : 16,8 millions contre 16 millions. Dividende global de 6,60 F contre 6,30 F.

ALSTHOM. — Perte de 1,28 million de francs en 1974. Aucun dividende ne sera distribué.

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — Bénéfice net consolidé : 30,6 millions de francs contre 22 millions de francs (+ 40 %), soit 43,8 F par action. Dividende global : 18,75 F contre 15,75 F (+ 33,9 %, compte tenu de l'attribution gratuite de 1 pour 8).

B.A.S.F. — Bénéfice avant impôts du groupe pour 1974 : 1,3 milliard de deutschemarks (+ 23,5 %).

B.C.T. — Perte de 13,6 millions de francs.

BOUYGUES. — Bénéfice net pour 1974 : 26,38 millions de francs contre 22,6 millions. Dividende global 30 F contre 25,50 F.

CARNAUD - BASSE-INDRE. — Bénéfice net : 17,6 millions de francs. Dividende : 6,45 F contre 5,25 F.

CHIERS. — Bénéfice net pour 1974 : 30,1 millions de francs contre 20,08 millions de francs. Dividende global : 28,50 F contre 23,70 F.

CIMENTS FRANÇAIS. — Bénéfice net pour 1974 : 26,28 millions de francs contre 22,38 millions. Dividende global de 10,05 F (+ 6,4 %).

CREDIT FONCIER DE FRANCE. — Bénéfice net : 66,7 millions de francs contre 62,7 millions. Dividende global : 27 F (+ 7 %).

CREUSOT LOIRE. — Chiffre d'affaires consolidé en 1974 : 7,7 milliards de francs (+ 60 %). Marge brute : 500 millions de francs contre 215 millions de francs. Bénéfice net : 80 millions de francs contre 46 millions de francs. Dividende global : 11,70 F contre 9,75 F.

DOLLFUS-MIEG. — Bénéfice net pour 1974 : 13,27 millions de francs contre 10,01 millions. Résultat net consolidé provisoire : environ 35 millions contre 22,4 millions. Dividende global de 6,75 F (+ 12,5 %). Attribution d'une action gratuite pour dix.

ESCAUT-MEUSE. — Bénéfice net : 10,7 millions de francs contre 9,9 millions. Dividende global : 24,30 F contre 22,80 F.

ESSO-S.A.F. — L'exercice 1974 se solde par un résultat nul. Pour l'exercice précédent, les actionnaires avaient encaissé un dividende global de 5,25 F.

LAFARGE. — Bénéfice net pour 1974 : 55,2 millions de francs contre 50,2 millions. Dividende global : 15 F (inchangé).

LILLE-BONNIERES ET COLOMBES. — Bénéfice pour 1974 : 12,6 millions de francs contre 10,1 millions. Dividende global de 19,50 F contre 17,25 F.

MERLIN-GERIN. — Bénéfice net de 1974 : 1,2 million de francs contre 3,85 millions de francs. Aucun dividende ne sera distribué.

PECHINEY - UGINE - KUHLMANN. — Dividende global pour 1974 : 14,10 F contre 12,60 F dont 0,60 F prélevé sur le report à nouveau de l'exercice 1973.

PIERREFITTE-AUBY. — Le dividende global de l'exercice exceptionnel de six mois clos le 31 décembre 1974 s'élèverait à 4,50 F (3 F net). Au titre de 1973-1974 (douze mois), les actionnaires avaient encaissé 7,50 F (5F net).

TALCS DE LUZENAC. — Bénéfice net : 3,2 millions de francs. Dividende : 11,25 F contre 9,45 F.

UNION MINIERE. — Dividende : 95 FB contre 90 FB.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 24 AU 27 MARS

OPTIMISME IMPÉNITENT

Au cours de la semaine écoulée, réduite à quatre séances par les vacances pascales, deux renversements de tendance brutaux se sont produits à la Bourse de Paris, dont le comportement toutefois, après avoir laissé craindre le pire, s'est en définitive révélé très satisfaisant, beaucoup plus en tout cas que ne le laisse apparaître l'évolution des cours entre le 21 et le 27 mars.

Cette semaine avait en effet bien mal commencé. Le repli des valeurs françaises, qui s'était amorcé à la veille du week-end précédent, s'accélérait subitement lundi, avec un volume d'affaires accru, sur l'échec de la mission Kissinger au Proche-Orient, et prenait parfois l'allure d'une véritable retraite.

Plus de quatre-vingts valeurs en baisse de 2 à 8 % et parfois même davantage, la cotation de huit titres (Locafrance, Michelin, Carrefour, Peugeot, Moulinex, Radiotechnique, Presses de la Cité, Sommer) différée en raison de l'abondance des offres : ce fut une belle hécatombe. Jamais, depuis la période noire de l'automne dernier, la Bourse de Paris n'avait essuyé un tel revers. Dans ces conditions, la séance de mardi s'annonçait plutôt mal. Celle-ci allait pourtant se dérouler dans de moins mauvaises conditions que prévu. Une légère reprise s'ébauchait même à l'ouverture. Par la suite, un très net flottement, causé par la nouvelle de l'assassinat du roi Fayçal d'Arabie Saoudite, se faisait sentir. Mais le marché conservait son sang-froid et se montrait franchement résistant. Mercredi, ranimé par la promesse de M. Giscard d'Estaing de pratiquer une politique active de relance de l'investissement et de soutien calculé de l'économie, le marché se redressait de façon aussi brutale et inattendue qu'il avait baissé l'avant-veille. Jeudi, malgré le très net ralentissement de l'activité, de nombreux points de fermeté subsistaient à la cote et des progrès notables étaient encore accomplis, qui, ajoutés aux précédents, effaçaient la presque totalité des pertes subies lundi, si bien que les différents indices n'ont fléchi que de 0,6 % d'une semaine à l'autre.

Ainsi, une fois de plus, la Bourse a étonné par sa foi inébranlable et son dynamisme, au point qu'à la veille du long chômage de Pâques certains professionnels n'hésitaient pas à prédire, autour de la corbeille, la poursuite du mouvement de *hausse dès mardi prochain si aucun événement fâcheux* n'intervenait durant ces quatre jours. Sans prendre à son compte de tels pronostics, l'on se bornera à deux simples remarques. La première est que le marché reste extrêmement vulnérable à toutes les informations touchant de près ou de loin à la question du pétrole. La situation est instable : il le sait et n'écarte pas la possibilité d'une nouvelle crise. Sa chute spectaculaire de lundi en témoigne.

La seconde est que sa confiance, qui reposait jusqu'ici sur l'espoir d'une reprise de l'expansion, bien déçu jusqu'à présent, se nourrit désormais du sentiment qu'une lente modification se fait jour dans l'état d'esprit des gouvernants. Ces derniers paraissent plus attentifs au marasme de l'économie et, partant, plus disposés, semble-t-il, à prendre les mesures qui s'imposent. Partagée entre la crainte et l'optimisme, la Bourse est donc appelée à voguer ces prochaines semaines au gré des nouvelles, bonnes ou mauvaises.

Pour amener de l'eau au moulin des plus optimistes, ajoutons toutefois que les achats des investisseurs étrangers, favorisés par la baisse du taux de l'argent, se sont étoffés au cours de la semaine écoulée, et que la situation du marché reste très saine sur le plan technique. D'un mois à l'autre le volume des achats à découvert n'a pas augmenté en valeur absolue compte tenu de la hausse des cours et correspond toujours aux transactions de cinq séances maximum, ce qui, théoriquement, limite les risques de baisse très brutale.

Aux valeurs étrangères, reprise des américaines, des pétroles internationaux et des mines d'or. Irrégularité des allemandes.

Sur le marché de l'or, le lingot a regagné 230 F à 24.730 F, le kilo en barre 315 F à 24.750 F et le napoléon 5,30 F à 264,30 F. Hausse concomitante (2 %) de la rente 4 1/2 % 1973.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 mars	25 mars	26 mars	27 mars	28 mars
Terme ...	123 766 312	110 880 551	97 690 550	84 973 445	—
Comptant					
R. et obl.	108 521 786	70 828 658	101 401 716	72 148 414	—
Actions	38 730 453	36 047 193	35 056 602	35 972 102	—
Total ...	271 018 556	217 756 402	234 148 868	193 093 961	—
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)					
Valeurs :					
Franç.	122	121,4	124,6	126,5	—
Etrang.	120,1	118,8	121,4	123,1	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)					
Indice gén.	71,1	70,8	72	73	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Légère tension en fin de mois

Tombé la semaine dernière en dessous de 9 % pour la première fois depuis août 1973, le loyer de l'argent au jour le jour a commencé par fléchir à 8 5/8 % contre 8 3/4 % le vendredi précédent, puis s'est légèrement tendu à 8 3/4 % et 8 7/8 % à la veille du long chômage des fêtes pascales. Les échéances mensuelles et trimestrielles ont pesé dans la balance, de même que les sorties de billets pour les fêtes. Les banques ont également pris du retard dans la constitution de leurs réserves et ont sollicité le marché, largement approvisionné par l'Institut d'émission à raison d'une trentaine de milliards de francs par jour sous forme de pensions à 24 heures au taux de 8 1/2 %, puis de 8 5/8 %. De plus, la Banque de France a repris ses appels d'offres, adjugeant 12 milliards de francs au 1er avril à 8 1/2 %, et n'assurant que le renouvellement des effets venant à échéance. Prises de court par les déclarations publiques de M. Fourcade, annonçant que le taux à court terme atteindrait très prochainement 8 1/2 %, les autorités monétaires sont obligées de manœuvrer au plus près, face à des établissements anticipant la baisse des taux. Celui de 8 1/2 % constitue-t-il un palier susceptible d'être consolidé quelque temps avant la poursuite de la baisse ? Nul ne saurait le dire. Si le franc s'affermit trop par rapport aux monnaies européennes, il sera peut-être opportun de réduire les rémunérations offertes par le marché de Paris, plus fortes qu'ailleurs, la Grande-Bretagne exceptée. Il conviendra également de tenir compte du taux d'inflation relevé en février et en mars. Ce qui semble probable, en tout cas, c'est une troisième baisse du taux d'escompte officiel dans les premières semaines d'avril, entraînant, comme c'est devenu l'habitude, celle des tarifs des banques. FRANÇOIS RENARD.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	135 700	75 590 490
Michelin	16 420	15 895 980
Carrefour	7 730	15 847 630
D.B.A.*	130 525	15 663 000
L'Air liquide	29 425	10 031 592

* Deux séances seulement, les cotations ayant repris le 26 mars. Dont un bloc de 113 525 titres mercredi.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Reprise

Wall Street a finalement bien encaissé le choc causé par l'échec de la mission Kissinger au Proche-Orient et, mieux encore, celui de la nouvelle de l'assassinat du roi Fayçal d'Arabie Saoudite.

Après avoir chuté de près de 20 points lundi, le marché se redressait dès le lendemain et, mercredi, remontait au pas de charge sur l'assurance fournie par le nouveau souverain wahabite qu'il suivrait la même politique que son prédécesseur. Jeudi, l'annonce d'un excédent commercial record de 917 millions de dollars enregistré le mois dernier déclenchait une nouvelle avance des cours. Mais des rumeurs ayant circulé sur un possible veto du président Ford aux réductions d'impôts excessives votées la veille par le Congrès, un repli se produisait par la suite. A l'approche de la clôture, toutefois, quand fut connue la hausse de 1 % en février, la première depuis sept mois, de l'indice global de l'activité économique, la tendance se renversait derechef, et la séance — la dernière de la semaine — se soldait par quelques gains modestes. Comme presque toutes les places financières internationales, Wall Street a chômé vendredi.

Finalement, l'indice des industrielles a progressé de 7,20 points pour s'établir à 770,26.

L'activité hebdomadaire a porté sur 73,19 millions de titres contre 111,89 millions.

Indices Dow Jones : transports, 166,13 (contre 162,98) ; services publics, 76,94 (contre 76,97).

	Cours 21 mars	Cours 27 mars
Alcoa	38 5/8	37 3/8
A.T.T	48 7/8	49 3/4
Boeing	21 1/8	21
Chase Man. Bank	32 3/4	32 1/8
Du Pont de Nem	96 7/8	99
Eastman Kodak	92 1/4	92 7/8
Exxon	73	73 5/8
Ford	37 3/4	37 3/8
General Electric ..	46 1/2	46 3/4
General Foods	24 5/8	24 1/2
General Motors ...	43	42 1/8
Goodyear	16 7/8	17 1/4
I.B.M	209 1/8	207 1/2
I.T.T	21 1/4	20 1/4
Kennecott	35 1/4	36 1/2
Mobil Oil	40 1/2	40 1/4
Pfizer	35	32 3/4
Schlumberger	104 3/8	114 1/4
Texaco	24 3/4	24 3/4
U.A.L. Inc.	20	21
Union Carbide	55	58 1/8
U.S Steel	57 3/8	58 1/2
Westinghouse	14 5/8	14 1/2
Xerox Corp.	73 1/4	71 3/4

LONDRES

Mieux orienté

Après avoir accentué son mouvement de baisse en début de semaine, le marché a viré à la hausse, d'abord modérément en raison des incertitudes créées par l'assassinat du roi Fayçal d'Arabie Saoudite, puis plus franchement, avant de marquer le pas à la veille du long week-end de Pâques — il rouvrira ses portes le 1er avril, — par suite des sombres prévisions de l'O.C.D.E. concernant l'inflation au Royaume-Uni.

Progrès des industrielles. Les pétroles, qui avaient d'abord battu en retraite, se sont mis en vedette. Tendance soutenue aux mines d'or. Recul des fonds d'Etat.

Indices du « Financial Times » du 27 mars : industrielles, 280,3 (contre 274) ; mines d'or, 408,3 *(contre 403,3) ; fonds d'Etat, 60,80* (contre 62,29).

	Cours 21 mars	Cours 27 mars
Bowater	100	104
Brit Petroleum ...	348	347
Charter	132	138
Courtaulds	98	95
De Beers	234	233
Free State Geduld	29 1/4	29 3/4
Gt Univ Stores	167	170
Imp. Chemical	216	219
Shell	229	226
Vickers	116	119
War Loan	25 3/4	26 7/8

ALLEMAGNE

Plus 2,5 %

La semaine écoulée a été bonne pour les Bourses allemandes, qui ont monté de 2,5 % en moyenne. Rien n'indiquait pourtant qu'il en serait ainsi. Déprimés par l'échec de la mission Kissinger et l'assassinat du roi Fayçal d'Arabie, les différents marchés avaient initialement baissé. Mais, rassurés par la confiance de Wall Street et le règlement rapide de la succession à Ryad, ils ont refait, et même très au-delà, tout le terrain abandonné, soutenus en cela par la fermeté des valeurs à revenu fixe.

Indice de la Commerzbank du 27 mars : 689,6 contre 672,2.

	Cours 21 mars	Cours 27 mars
A.E.G.	78,50	84
B.A.S.F.	146,80	148,80
Bayer	125	126,50
Commerzbank	198,30	203,50
Hoechst	139,40	140,80
Mannesman	221,50	229,90
Siemens	260,20	265,50
Volkswagen	107	114,80

(*) Ex-dividende.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre et du coton

METAUX. — *La reprise s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré l'accroissement des stocks britanniques, qui atteignent leur plus haut niveau depuis janvier 1973 à 172.475 tonnes (+ 2.475 tonnes).*

Sur le marché libre de Londres, les cours de l'aluminium s'établissent à 295-310 livres la tonne.

TEXTILES. — *Fluctuations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme.*

Reprise des cours du coton à New-York. Pourtant, le report au 1er août 1975 est évalué par le département de l'agriculture aux Etats-Unis à 6,3 millions de balles au lieu de 3,9 millions de balles un an auparavant. Toutefois, consommation intérieure et exportations devraient enregistrer des augmentations sensibles au cours de la prochaine saison.

Stabilité des cours du jute sur les places commerciales.

DENREES. — *Les cours du cacao ont fléchi en fin de semaine sur les places commerciales.*

Amélioration des prix du café à Londres en corrélation avec les intentions prêtées aux producteurs de constituer un stock régulateur afin de soutenir les cours.

Cours des principaux marchés du 27 mars 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant 578,50 (565), à trois mois 597 (583,50) ; étain comptant 3 058 (3 060), à trois mois 3 070 (3 073) ; plomb 231 (223) ; zinc 332 (333).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 61,50 (60,60) ; aluminium (lingots inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (85,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (190-200).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : inch. (955).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mai 42,50 (41,50), juill. 43,30 (42,50) ; laine suint, mai 114,80 (120) ; juill. 120,90 (125).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai inch. (160) ; jute (en sterling par tonne), Pakistan, White grade C inch. (244).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, mars inch. (17,30).

Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (430).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 27,10-27,90 (25,95-26,75).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 126-126,50 (127,25-127,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai 60,95 (62,25), juill. 57,95 (59,25) ; sucre disp. 24 (24,25), mai 26,10 (23,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai 250 (242), août 239 (230) ; café, mai 434 (426), juill. 428 (420) ; cacao, mai 619 (623), juill. 587 (590).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mai 665 1/2 (662), juill. 660 (655) ; café, mai 459 (453), juill. 453 (449) ; sucre (en francs par tonne), mai 2 850 (2 875) ; août 2 725 (2 785).

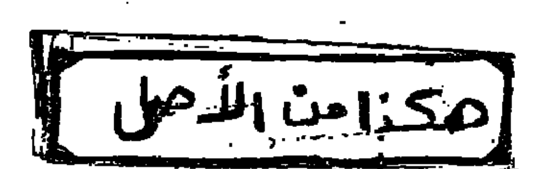
CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai 374 1/2 (371), juill. 361 (359) ; maïs, mai 295 (294 1/2), juill. 294 (291 1/2).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	21 mars	27 mars
Indice général	88,9	87,5
Assurances	117,7	117,7
Banq. et sociétés financ.	72,2	71,4
Sociétés foncières ..	85,7	85
Sociétés investiss. portef.	90,3	90,2
Agriculture	83,5	82,4
Aliment., brasseries, distill.	96,2	95,5
Autom., cycles et l. équip.	69,7	70,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	82,8	82,5
Caoutchouc (ind. et comm.)	78,3	79,1
Carrières salines, charbon.	87,2	90,7
Constr. mécan. et navales	87,4	85,8
Hôtels, casinos, thermal.	102	100,7
Imprimeries, pap., cartons	78,4	78,1
Magas., compt. d'exportat.	68,3	70,3
Matériel électrique ..	83,8	84,6
Métall., com. des pr. métal.	104,4	106,1
Mines métalliques .	104,5	105,2
Pétroles et carburants .	79,5	80,2
Prod. chimiq. et di.-mat.	113,7	114,3
Services publics et transp.	89,6	90,4
Textiles	71,3	70,6
Divers	106,8	98
Valeurs étrangères	89	89,5
Valeurs à rev. fixe ou ind.	107,6	107,9
Rentes perpétuelles .	74,9	73,7
Rentes amort., fonds gar.	138,7	140,8
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,3	93,5
Sect. ind. publ. à rev. var.	141,9	140,8
Secteur libre	95,7	95,4
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	188,5	189
Val. franç. à rev. variable	618	606
Valeurs étrangères . .	661	662
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	73,1	73
Produits de base	53,8	54,1
Construction	83,2	83,4
Biens d'équipement	66	65,5
Biens de consom. durables	99,7	99,3
Biens de cons. non durabl.	68,5	67,3
Biens de consom. aliment.	94,4	92,8
Services	107,1	107
Sociétés financières ...	84,6	85
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	132,1	132,8
Valeurs industrielles	65,7	65,8





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE AUJOURD'HUI

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 29 mars 1975 a été tiré à 514 871 exemplaires.

A C D E F G H

En Angola

Les trois mouvements de libération ont signé un accord pour prévenir le renouvellement des troubles

Le commandant Melo Antunes, nouveau ministre portugais des affaires étrangères, et M. Antonio de Almeida Santos, ministre portugais de la coordination interterritoriale, de passage à Luanda, ont obtenu, vendredi 28 mars, la signature par les trois mouvements de libération angolais d'un « protocole d'accord », destiné à empêcher que ne se reproduisent les troubles qui ont ensanglanté le pays ces derniers jours.

Aux termes de cet accord, les civils devront être désarmés dans les plus brefs délais, les prisonniers faits respectivement par le Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) et le Front national de libération (F.N.L.A.) seront échangés et les effectifs excédentaires (par rapport à ce qui avait été prévu dans les accords d'Alvorn en janvier) des troupes des mouvements de libération stationnées à Luanda devront être transférés hors de la capitale. Un engagement solennel d'éviter de nouveaux incidents a également été pris par les trois mouvements et le gouvernement portugais.

Tandis que la presse de Luanda continue d'accuser le F.N.L.A. d'être le principal responsable des troubles, dont on estime aujourd'hui qu'ils ont fait plus de cent morts, le général Silva Cardoso, haut commissaire portugais en Angola, a déclaré que les informations diffusées par l'agence de presse portugaise ANI, selon lesquelles une cinquantaine de jeunes recrues du M.P.L.A. auraient été assassinées par des membres du F.N.L.A. (*le Monde* du 28 mars), sont tendancieuses. Le haut commissaire a indiqué que ces incidents font l'objet d'une enquête et que rien pour l'instant ne permet de préjuger l'identité des coupables.

● A KINSHASA, le F.N.L.A. a formellement démenti les informations rapportées par l'ANI. Dans un communiqué publié vendredi soir, il accuse le M.P.L.A. de servir de *« couverture à des agents européens de l'impérialisme international et de recruter des militants qu'il n'éduque pas et n'encadre pas. C'est ainsi*, poursuit le communiqué, *que dans la nuit du 22 au 23 mars un groupe d'entre eux a abattu froidement quatre de nos militants désarmés. Le F.N.L.A. a décidé de donner désormais la riposte adéquate à tout acte d'agression ».*

● A LISBONNE, le commandant Correira Jesuino, ministre de la communication sociale, a déclaré vendredi que les mesures de nationalisation des banques portugaises pourraient avoir servi de détonateur aux événements en Angola. Tandis que certains journaux accusent le F.N.L.A. d'avoir collaboré avec d'anciens membres de la PIDE (ancienne police politique portugaise), d'autres soulignent, avec le commandant Jesuino, l'importance du « grand capital » en Angola. Le F.N.L.A. avait d'ailleurs publié un communiqué protestant contre la nationalisation des banques, mesure qu'il jugeait « *néocolonialiste* ».

Le commandant Jesuino a précisé que c'est en grande partie pour discuter des conséquences de la nationalisation des banques que MM. Antunes et Almeida Santos se sont rendus en Angola.

● A DAR-ES-SALAAM, M. Jonas Savimbi, président de l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola), a déclaré jeudi soir : *« Nous suivons une politique de stricte neutralité. Nous avons toujours été au milieu et n'avons jamais pris parti pour l'un ou pour l'autre. Nous ne le ferons pas, pas plus maintenant qu'après l'indépendance. »* M. Savimbi espère pouvoir rencontrer MM. Agostinho Neto et Roberto Holden, en avril ou en mai, en Angola. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Dans les négociations avec Washington sur le canal

Le Panama obtient l'appui de trois États voisins

Le général Omar Torrijos, commandant en chef de la garde nationale de Panama, investi des pleins pouvoirs civils et militaires jusqu'en 1978, vient de remporter un succès diplomatique en réunissant pendant trois jours dans son pays les présidents du Venezuela, de la Colombie et du Costa-Rica. Dans un document signé, le 24 mars, sous le nom de « *déclaration de Panama* », les trois chefs d'Etat ont apporté leur ferme soutien aux efforts déployés par le gouvernement du général Torrijos pour récupérer sa pleine souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

Dans des lettres individuelles adressées au président Ford, MM. Carlos Andres Perez (Venezuela), Alfonso Lopez Michelsen (Colombie) et Daniel Oduber (Costa-Rica) ont demandé aux Etats-Unis « *de rendre le canal à son véritable propriétaire* ». Les signataires de la déclaration ont également lancé un appel aux autres pays latino-américains pour qu'ils manifestent leur solidarité avec les aspirations panaméennes. De son côté, Panama s'est engagé à garantir, dans le futur traité, un libre droit de passage pour les navires de ses deux voisins, la Colombie et le Costa-Rica.

Depuis le coup d'Etat qui l'a porté au pouvoir, en octobre 1968, le général Torrijos n'a pas hésité à défier ouvertement Washington pour obtenir la restitution de la zone du canal. En mars 1973 déjà, la venue à Panama du Conseil de sécurité des Nations unies avait marqué un tournant dans l'histoire des relations parfois tumultueuses et perpétuellement inégales entre la petite république centre-américaine et son grand voisin du nord. Malgré le veto du délégué américain, ce fut l'occasion, pour Panama, d'exposer ses revendications et d'attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur le problème du statut du canal interocéanique administré par les Etats-Unis.

La réunion du Conseil de sécurité aura contribué à débloquer la situation. Une année plus tard, en février 1974, au cours d'un voyage-éclair à Panama, M. Henry Kissinger signait avec le ministre panaméen des affaires étrangères, M. Juan Antonio Tack, un accord en huit points ouvrant la voie à la conclusion d'un nouveau traité devant remplacer celui de 1903.

Les pourparlers ont, depuis lors, repris entre les experts des deux pays. De nombreux problèmes ont naturellement surgi. Mais de substantiels progrès avaient été enregistrés au début de 1975. « *En une année*, nous confiait en février dernier M. Tack, *les négociations ont avancé davantage qu'en soixante-dix ans de République.* »

Mais les négociateurs ont finalement buté sur la délicate question de la durée du nouveau traité, à l'expiration duquel Panama assumera une souveraineté totale sur le canal. Jusqu'à présent, il n'a pas été possible de trouver un compromis entre la position de Panama, qui propose la fin du siècle, et celle des Etats-Unis, qui souhaitent porter l'échéance à l'an 2025. Le Congrès américain, d'autre part, se montrerait de plus en plus réticent à approuver un nouveau traité faisant de trop grandes concessions à Panama.

En renforçant ses appuis extérieurs, le régime nationaliste du général Torrijos cherche évidemment à se ménager de nouveaux atouts dans la négociation. L'homme fort de Panama a récemment affirmé, au cours d'une conférence de presse, que son pays était arrivé « *à la limite de sa patience* ». Sans doute n'en est-on pas encore à l'épreuve de force. Mais cet épineux problème est en train d'envenimer encore davantage les rapports déjà tendus entre les Etats-Unis et une Amérique latine qui est en train de découvrir la solidarité.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

En tournée au Proche-Orient

LE SÉNATEUR MCGOVERN A RENCONTRÉ M. ARAFAT

M. George McGovern, président du sous-comité sénatorial américain des affaires étrangères chargé des questions du Proche-Orient, a eu vendredi 28 mars un entretien avec M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, annonce l'agence palestinienne Wafa.

A l'issue de cet entretien, le sénateur a fait part à diverses personnalités politiques libanaises de son intention d'élaborer un plan pour le Proche-Orient qui tiendrait compte des droits du peuple palestinien.

« *Sans les Palestiniens*, a dit le sénateur McGovern, *il n'y a pas de dialogue possible sur le destin du Proche-Orient. Cela devrait impliquer des changements profonds dans la politique américaine.*

» *C'est sans doute la raison*, a ajouté l'ex-candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, *pour laquelle le président Ford et le secrétaire d'Etat Henry Kissinger ont déjà annoncé qu'ils étaient disposés à réviser certaines de leurs options. Cette prise de conscience des vrais problèmes qui remuent et agitent la région pourrait constituer une étape capitale dans les relations de politique étrangère entre les Etats-Unis et les pays de la région.* »

Selon le journal turc « Milliyet »

SIX CENT CINQUANTE MAQUISARDS KURDES SE SONT DONNÉ LA MORT PLUTOT QUE DE SE RENDRE AUX FORCES IRAKIENNES.

Selon des informations provenant de la frontière irakienne, publiées par le quotidien *Milliyet*, six cent cinquante peshmerga (maquisards kurdes) se sont donné à la mort plutôt que de déposer les armes et de se rendre aux forces irakiennes. Parmi ces maquisards figureraient quelque quatre-vingts femmes kurdes, qui se sont arrosées d'essence et brûlées vives. D'autre part, trois chefs kurdes auraient été fusillés par leurs hommes lorsqu'ils ont annoncé l'ordre de reddition donné par le général Barzani.

Selon *Milliyet*, des forces gouvernementales de cent cinquante mille hommes, stationnées dans la région de Mossoul, sont prêtes à engager une vaste opération le 1er avril, date à laquelle expire le délai accordé aux réfugiés kurdes pour gagner l'Iran. Le quotidien *Cumhuriyet* croit savoir que le gouvernement turc aurait demandé à Téhéran de prolonger ce délai.

Au « B.O.S.P. »

LES FABRICANTS DE PATES ALIMENTAIRES DEVRONT BAISSER LEURS PRIX A PARTIR DU 1er AVRIL

Les fabricants de pâtes alimentaires devront, à partir du 1er avril, baisser leurs prix — hors taxe — de 18 F les 100 kilos pour les pâtes sans œufs et de 12 F les 100 kilos pour celles avec œufs, stipule un arrêté publié au *Bulletin officiel des services des prix (B. O. S. P.)* du samedi 29 mars.

En revanche, les constructeurs des machines à coudre familiales pourront augmenter leurs prix de 5 % sur la base des tarifs pratiqués au 30 septembre 1974. Toujours d'après le *B.O.S.P.*, les prix pourront être majorés de 4 % pour les agendas et blocs de bureau, de 5 % pour les almanachs et calendriers (autres que ceux des P.T.T.) et de 6 % pour les agendas de poche.

Les fabricants d'engrais à base de scories pourront augmenter leurs prix de 9,8 % pour les phospho-scories potassiques et de 19,6 % pour les scories potassiques. Enfin, les prix des roulements à billes et à rouleaux pourront s'accroître de 2,5 % selon les produits.

NOUVELLES BRÈVES

● *La visite en Algérie de M. Valéry Giscard d'Estaing* a été annoncée officiellement vendredi 28 mars par la présidence de la République. A la demande des autorités algériennes, la date exacte de ce voyage — qui aura lieu, indique le communiqué, « *dans le courant de la première quinzaine du mois d'avril* » — n'est pas rendue publique. Cependant, M. Giscard d'Estaing avait annoncé lui-même, à Bangui, le 8 mars, qu'il séjournerait en Algérie du 10 au 12 avril.

● *Deux citoyens soviétiques ont été fusillés* pour avoir collaboré avec la police allemande pendant la seconde guerre mondiale, annonce, samedi 29 mars, la *Pravda*. Dans un long article intitulé « Le châtiment », le quotidien soviétique raconte comment deux ingénieurs, Mirochnikov, de Voroneje, à 400 kilomètres de Moscou, et Meoukh, de Riazogne, aux environs de la capitale, ont été découverts et condamnés à mort par le tribunal militaire de Moscou, trente ans après la fin de la guerre. — *(A.F.P.)*

En Italie

La fausse sortie du président du groupe Montedison

De notre correspondant

Rome. — Revoici M. Cefis. Il ne se sera pas absenté longtemps : démissionnaire le 13 mars de la présidence du groupe Montedison, il a été reconfirmé, le vendredi 28, dans ses fonctions. Le patron de la chimie italienne retrouve un siège encore chaud. Il reçoit même en prime la présidence du syndicat des actionnaires.

La fausse sortie a donc parfaitement réussi, puisque la restructuration de la Montedison correspond, semble-t-il, exactement aux plans nourris depuis des mois par son ex et nouveau président.

Le syndicat de contrôle, qui vient d'être modifié, détenait 37,5 % des actions Montedison, soit 280 millions sur les 871,6 millions le composant. Ce paquet de titres appartenait pour moitié à des entreprises publiques (ENI, IRI et IMI), l'autre moitié étant détenue par des sociétés privées : Bastogi, Pirelli, Pesenti, Monti, SAI-Fiat, Fondiaria, Nicofico et Euroamerica. Ces deux dernières sociétés, dont le siège est à Vaduz (Liechtenstein), gênaient au plus haut point M. Cefis, qui soupçonnait, en particulier, la Societa Italiana Resine (SIR), d'avoir, par leur truchement, acheté en Bourse, l'été dernier, 11 % du capital de la Montedison pour en devenir l'actionnaire principal. Selon son désir, et malgré les dénégations du président de la SIR, Nicofico et Euroamerica ont été éliminées du nouveau syndicat de contrôle. Leurs actions sont transférées — selon des modalités encore obscures — à un consortium bancaire dirigé en partie par Bastogi, qui va accroître sa participation dans le groupe.

De vifs remerciements ont été adressés au président sortant du syndicat, M. Giorgio Cappon, auquel le gouvernement avait préparé ces derniers jours un beau point de chute : il devient président de l'IMI. Le syndicat des actionnaires de Montedison avait été créé en avril 1973. Supposé contrôler le groupe, il dépensait en fait l'essentiel de son énergie à empêcher ses membres de s'entredévorer. Son caractère ambigu correspondait, à vrai dire, à l'ambiguïté de la Montedison elle-même, qui compte un pied dans le public et un pied dans le privé.

Une coupure puis une fusion

Les choses devraient s'éclaircir au cours des prochains mois, si le plan de M. Cefis devait se réaliser avec l'appui du gouvernement. Le groupe serait coupé en deux : une Montedison, purement pétrochimique, et une société financière de gestion, regroupant toutes les autres activités. La première serait une entreprise publique, la seconde une entreprise privée. Le plan ne s'arrête pas là : il prévoit ensuite une fusion de la Montedison numéro un avec une branche de l'ENI, l'ANIC, pour arriver à un grand groupe chimique italien encore plus concurrentiel sur le plan européen.

Tout cela ne se fera pas sans mal. M. Cefis — personnage mythique en Italie — auquel on attribue des pouvoirs impressionnants, compte plus d'un ennemi au Parlement. Ses projets financiers ont inévitablement une dimension politique. L'ancien ministre socialiste du budget, M. Giolitti, ne déclarait-il pas récemment qu'un retour de M. Cefis à la présidence de la Montedison serait un obstacle à la participation du P.S.I. au gouvernement, après les élections de juin ?

Il reste que la Montedison a opéré un redressement spectaculaire. Pour l'année écoulée, son bénéfice consolidé s'élève à 123 milliards de lires (+ 272,7 %), soit 860 millions de francs, et le service du dividende, supprimé depuis 1970, est repris sur la base de 33 lires par action.

ROBERT SOLÉ.